

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Proceedings of the Special
Senate Committee on the*

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur le*

CHARITABLE
SECTOR

SECTEUR DE LA
BIENFAISANCE

Chair:

The Honourable TERRY M. MERCER

Président :

L'honorable TERRY M. MERCER

Monday, March 18, 2019

Le lundi 18 mars 2019

Issue No. 12

Fascicule n° 12

Twenty-first and twenty-second meetings:

Examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada

Vingt et unième et vingt-deuxième réunions :

Examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et examiner l'impact du secteur volontaire au Canada

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON
THE CHARITABLE SECTOR

The Honourable Terry M. Mercer, *Chair*

The Honourable Ratna Omidvar, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black (<i>Ontario</i>)	Maltais
* Day	Martin
(or Mercer)	Seidman
Duffy	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	* Woo
(or Mitchell)	(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 3)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Black (*Ontario*) replaced the Honourable Senator LaBoucane-Benson (*February 26, 2019*).

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Duncan (*February 26, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR
LE SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président : L'honorable Terry M. Mercer

Vice-présidente : L'honorable Ratna Omidvar

et

Les honorables sénateurs :

Black (<i>Ontario</i>)	Maltais
* Day	Martin
(ou Mercer)	Seidman
Duffy	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	* Woo
(ou Mitchell)	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 3)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Black (*Ontario*) a remplacé l'honorable sénatrice LaBoucane-Benson (*le 26 février 2019*).

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénatrice Duncan (*le 26 février 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 18, 2019
(22)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 9 a.m., in room W110, 1 Wellington St., the chair, the Honourable Terry M. Mercer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black (*Ontario*), Duffy, Martin, Mercer and Omidvar (5).

In attendance: Havi Echenberg and Nicole Sweeney, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament, and Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its study on the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

As individuals:

Donald J. Bourgeois, Lawyer, Fogler Rubinoff LLP;

Susan Ramsundarsingh, Course Instructor and Research Project Coordinator, Factor-Inwentash Faculty of Social Work, University of Toronto.

Drache Aptowitz LLP:

Karen Cooper, Legal Counsel.

Association of Fundraising Professionals, Greater Toronto Chapter:

Juniper Locilento, Vice-President, Public Affairs.

Now and Forever Wild Fund:

Éric Hébert-Daly, Vice-President.

Canadian Association of Fairs and Exhibitions:

Christina Franc, Executive Director.

Canadian Council of Christian Charities:

John Pellowe, Chief Executive Officer.

Centre for Israel and Jewish Affairs:

Shimon Fogel, Chief Executive Officer.

SickKids Foundation:

Ted Garrard, Chief Executive Officer.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 18 mars 2019
(22)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 9 heures, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Terry M. Mercer (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black (*Ontario*), Duffy, Martin, Mercer et Omidvar (5).

Également présents : Havi Echenberg et Nicole Sweeney, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et sur l'impact du secteur volontaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Donald J. Bourgeois, avocat, Fogler Rubinoff s.r.l.;

Susan Ramsundarsingh, formatrice et coordonnatrice des projets de recherche, faculté de travail social Factor-Inwentash, Université de Toronto.

Drache Aptowitz s.r.l. :

Karen Cooper, conseillère juridique.

Association of Fundraising Professionals, Greater Toronto Chapter :

Juniper Locilento, vice-présidente, Affaires publiques.

Now and Forever Wild Fund :

Éric Hébert-Daly, vice-président.

Association canadienne des foires et des expositions :

Christina Franc, directrice générale.

Conseil canadien des œuvres de charité chrétiennes :

John Pellowe, chef de la direction.

Centre consultatif des relations juives et israéliennes :

Shimon Fogel, chef de la direction.

SickKids Foundation :

Ted Garrard, chef de la direction.

Northern Lights Health Foundation:

Cindy Amerongen, Executive Director.

The chair made a statement.

Mr. Bourgeois and Ms. Cooper each made statements and answered questions.

At 10 a.m., the committee suspended.

At 10:07 a.m., the committee resumed.

Mr. Locilento, Mr. Hébert-Daly, Ms. Franc and Ms. Ramsundarsingh each made statements and answered questions.

At 11:04 a.m., the committee suspended.

At 11:11 a.m., the committee resumed.

Mr. Pellowe and Mr. Fogel each made statements and answered questions.

At 11:58 a.m., the committee suspended.

At 12:08 p.m., the committee resumed.

Mr. Garrard and Ms. Amerongen each made statements and answered questions.

At 12:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, March 18, 2019
(23)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 2 p.m., in room W110, 1 Wellington St., the chair, the Honourable Terry M. Mercer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black (*Ontario*), Duffy, Martin, Mercer and Omidvar (5).

In attendance: Havi Echenberg and Nicole Sweeney, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament, Barbara Reynolds, Committee Clerk, Senate Committees Directorate, and Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 30, 2018, the committee continued its study on the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Northern Lights Health Foundation :

Cindy Amerongen, directrice générale.

Le président prend la parole.

M. Bourgeois et Mme Cooper font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 10 heures, la séance est suspendue.

À 10 h 7, la séance reprend.

M. Locilento, M. Hébert-Daly, Mme Franc et Mme Ramsundarsingh font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 4, la séance est suspendue.

À 11 h 11, la séance reprend.

MM. Pellowe et Fogel font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 58, la séance est suspendue.

À 12 h 8, la séance reprend.

M. Garrard et Mme Amerongen font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 12 h 58, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 18 mars 2019
(23)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Terry M. Mercer (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black (*Ontario*), Duffy, Martin, Mercer et Omidvar (5).

Également présents : Havi Echenberg et Nicole Sweeney, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, Barbara Reynolds, greffière de comité, Direction des comités du Sénat, et Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat..

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 janvier 2018, le comité poursuit son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et sur l'impact du secteur volontaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

*WITNESSES:**Farm Radio International:*

Kevin Perkins, Executive Director.

Islamic Relief Canada:

Zaid Al-Rawni, Chief Executive Officer (by video conference).

Canada World Youth:

Mike Power, Vice-President, Programming and Operations.

Big Brothers Big Sisters of Canada:

W. Matthew Chater, National President and Chief Executive Officer.

Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger:

Suzanne Parisé, Director General.

Équiterre:

Sidney Ribaux, Co-founder and General Manager (by video conference).

Australian Charities and Not-for-profits Commission:

The Honourable Gary Johns, Commissioner (by video conference).

As an individual:

Myles McGregor-Lowndes, Professor Emeritus, Australian Centre for Philanthropy and Non-profit Studies, Queensland University of Technology (by video conference).

The chair made a statement.

Mr. Perkins, Mr. Al-Rawni and Mr. Power each made statements and answered questions.

At 2:58 p.m., the committee suspended.

At 3:06 p.m., the committee resumed.

Mr. Ribaux, Mr. Chater and Ms. Parisé each made statements and answered questions.

At 3:59 p.m., the committee suspended.

At 4:07 p.m., the committee resumed.

Mr. Johns and Mr. McGregor-Lowndes each made statements and answered questions.

At 4:59 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**Radios Rurales Internationales :*

Kevin Perkins, directeur général.

Islamic Relief Canada :

Zaid Al-Rawni, chef de la direction (par vidéoconférence).

Jeunesse Canada Monde :

Mike Power, vice-président, programmation et exploitation.

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada :

W. Matthew Chater, président national et chef de la direction.

Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger :

Suzanne Parisé, directrice générale.

Équiterre :

Sidney Ribaux, cofondateur et directeur général (par vidéoconférence).

Australian Charities and Not-for-profits Commission :

L'honorable Gary Johns, commissaire (par vidéoconférence).

À titre personnel :

Myles McGregor-Lowndes, professeur émérite, Australian Centre for Philanthropy and Non-profit Studies, Queensland University of Technology (par vidéoconférence).

Le président prend la parole.

MM. Perkins, Al-Rawni et Power font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 14 h 58, la séance est suspendue.

À 15 h 6, la séance reprend.

M. Ribaux, M. Chater et Mme Parisé font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 15 h 59, la séance est suspendue.

À 16 h 7, la séance reprend.

MM. Johns et McGregor-Lowndes font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 16 h 59, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 18, 2019

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 9 a.m. to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, non-profit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

Senator Terry M. Mercer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I would like to welcome everyone back and it's a beautiful day here in Ottawa. It is cold but beautiful.

Today I welcome you to this meeting of the Special Senate Committee on the Charitable Sector. I'm Senator Terry Mercer from Nova Scotia and chair of the committee. Today the committee will continue its study to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, not-for-profit organizations, foundations and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

For our first panel we have Donald J. Bourgeois, Lawyer, Fogler Rubinoff LPP; and from Drache Aptowitz LLP, we have Karen Cooper, Legal Counsel.

Thank you for accepting our invitation to appear. Mr. Bourgeois will start.

Donald J. Bourgeois, Lawyer, Fogler Rubinoff LLP, as an individual: Thank you for inviting me to appear today. I do appreciate the opportunity and believe the Senate's examination of this sector is both important and timely as Canadians continue to adapt to changes in our lives; societal, cultural, technological, economic and other changes. It's important that public policy and the law reflect what is in the public interest in the 21st century, and that involves balancing of interests that should be done in a reasoned and reasonable manner by parliamentarians.

I started working in the charitable and not-for-profit sector soon after graduating from law school in the early 1980s. Some friends and I wanted to start a recreational theatre for youth and adults in our community. Provincial funding constraints meant that high schools in our community were doing fewer productions. We wanted students and adults at those schools to get the benefit of what we received from those productions. Being the recently called to the bar person, I was asked to do the paperwork. And I was also allowed to audition for *The Odd Couple*, our first production and I have to say, I was a darn good Murray.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 mars 2019

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 9 heures, pour examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Le sénateur Terry M. Mercer (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je souhaite à tous la bienvenue. C'est bon de vous revoir. C'est une journée magnifique ici, à Ottawa; froide, mais magnifique.

Aujourd'hui, je vous souhaite la bienvenue à la réunion du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse, et je préside le comité. Le comité poursuit aujourd'hui son étude pour examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur volontaire au Canada.

Pour notre premier groupe de témoins, nous accueillons Donald J. Bourgeois, avocat, de Fogler Rubinoff s.r.l., ainsi que Karen Cooper, conseillère juridique, de Drache Aptowitz s.r.l.

Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître. M. Bourgeois va commencer.

Donald J. Bourgeois, avocat, Fogler Rubinoff s.r.l., à titre personnel : Merci de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. Je suis heureux d'avoir l'occasion de le faire et je crois que l'examen par le Sénat de ce secteur est important et opportun, à mesure que les Canadiens continuent de s'adapter aux changements qui touchent leur vie, qu'il s'agisse de changements sociétaux, culturels, technologiques, économiques ou autres. Il importe que les politiques publiques et les lois reflètent ce qui est dans l'intérêt public au XXI^e siècle, et cela suppose pour les parlementaires d'établir un équilibre entre les intérêts, de façon raisonnée et raisonnable.

J'ai commencé à œuvrer dans le secteur des organismes de bienfaisance et des organismes à but non lucratif peu après avoir obtenu mon diplôme de droit, au début des années 1980. Quelques amis et moi souhaitions lancer un théâtre récréatif pour les jeunes et les adultes dans notre collectivité. Étant donné les contraintes provinciales au chapitre du financement, les écoles secondaires de notre collectivité produisaient moins de spectacles. Nous voulions que les étudiants et les adultes de ces écoles bénéficient de ce que nous touchions pour ces productions. Comme j'avais récemment été admis au Barreau, on m'a demandé de m'occuper des formalités administratives. J'ai

It's a great play. My mother has the review with her.

What I did learn from that paperwork experience was that there was a complexity that I had not fully appreciated as a first year out of the bar lawyer. The law and public policy were difficult to locate much less to understand and apply. The only legal literature at the time was small — and I mean very small parts of O'Brien's Encyclopedia of Forms and similar services.

This prompted me to write that world famous book *The Law of Charitable and Not-For-Profit Organizations*. I did not know how ordinary citizens could possibly navigate through the law and the policy dealing with charities and not-for-profit.

And the book was, in Canadian terms, a big seller. It prompted up to the fifth edition, with some minor changes in the title and other related texts. Since then, there have been other works brought out in order to assist.

My second lesson was that ordinary citizens and many professionals are scared of what they do not understand. I'm surprised to this day by individuals who did not incorporate, do not apply for registration as a charity or take actions to mitigate risk and to advance what they want to do because they fear what they do not understand. Senator R. Black and I worked on a community group several years ago, and you could see that in our interviews with individuals for the Trillium Foundation. They didn't understand the process. There were people coming for money and in some cases, people were not incorporated and did not understand the risks involved.

The third lesson I learned — and I say this without disrespect to your colleagues and fellow parliamentarians — the charitable not-for-profit sector is glossed over with lots of kind words but little action. Political bromides rather than concrete action is the norm, not the exception. Political leaders and business leaders speak eloquently about the importance of the sector — and we do as well — and how it contributes to society and so forth and then walk away. Admittedly, I exaggerate this point and oft times, it's the sector that bears substantial responsibility for the circumstances. But there is a lack of sustainability to governmental efforts. I would not say that there is a disdain for the sector, more lack of sustained interest.

aussi pu auditionner pour *The Odd Couple*, notre première production, et je dois dire que j'interprétais un sacré bon Murray.

C'est une excellente pièce. Ma mère en conserve d'ailleurs la critique.

Ce que cette expérience administrative m'a appris, c'est qu'il y avait une complexité que je n'avais pas pleinement saisie après ma première année comme avocat. Les lois et les politiques publiques ne se trouvaient pas facilement, et il était encore plus difficile de les comprendre et de les appliquer. Les seuls ouvrages juridiques de l'époque étaient rares — et je parle de très rares parties de la O'Brien's Encyclopedia of Forms et de services semblables.

C'est cette rareté qui m'a poussé à écrire le livre de renommée mondiale *The Law of Charitable and Not-For-Profit Organizations*. Je ne savais pas comment des citoyens ordinaires pourraient arriver à s'y retrouver dans les lois et les politiques portant sur les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif.

Le livre a été un succès de librairie, dans le contexte canadien. Cela nous a conduits jusqu'à la cinquième édition, où nous avons apporté quelques changements mineurs dans le titre et d'autres textes connexes. Depuis ce temps, d'autres œuvres ayant pour but d'aider se sont ajoutées.

La deuxième leçon que j'ai tirée, c'était que les citoyens ordinaires et de nombreux professionnels ont peur de ce qu'ils ne comprennent pas. À ce jour, je suis surpris d'apprendre que des particuliers ne se sont pas constitués en société, n'ont pas présenté de demande d'enregistrement comme organisme de bienfaisance, ni pris de mesures pour atténuer le risque et faire avancer ce qu'ils veulent faire, parce qu'ils ont peur de ce qu'ils ne connaissent pas. Le sénateur Robert Black et moi avons collaboré il y a plusieurs années dans un groupe communautaire, et vous pouviez le voir dans les entrevues que nous avons faites auprès de personnes de la Fondation Trillium. Elles ne comprenaient pas le processus. Des gens s'y présentaient pour obtenir de l'argent, et, dans certains cas, les personnes n'étaient pas constituées en société et ne comprenaient pas les risques connexes.

La troisième leçon que j'ai apprise — et je le dis sans vouloir manquer de respect à vos collègues et aux autres parlementaires — c'est que le secteur des organismes de bienfaisance et des organismes à but non lucratif n'est pas avare de belles paroles, mais les actions sont rares. Les banalités politiques plutôt que les actions concrètes sont la norme, non pas l'exception. Les chefs politiques et les dirigeants d'entreprise s'expriment avec éloquence au sujet de l'importance du secteur — et nous le faisons également — et de leur contribution à la société et ainsi de suite, puis ils s'en vont. Certes, j'exagère ce point et, très souvent, c'est le secteur qui assume la responsabilité importante liée aux diverses situations. Toutefois,

How else to explain Ontario's failure to implement legislation enacted in 2010 to modernize corporate law for this sector. I could point out other examples across Canada at the federal and provincial levels and elsewhere, but to me this is one of the most egregious. It's a decade. How long does it take to implement a statute?

Other sectors of the economy have deep and broad relationships with governments at all levels. There are departments, ministries, agencies, Crown corporations and the federal and provincial levels devoted to other sectors. They advance the public interest, improve business and trade opportunities, fund innovation, develop or fund infrastructure and so forth; but for this sector there is little from a sustained and sustainable government interest.

Except when things go wrong. That's correct and a critical part of this. Something will go wrong. We know that. It always goes wrong, but to be able to deal with those things, to respond in an appropriate fashion, to mitigate the risks, to understand those risks before you enter into things. That's not the skill set in this sector.

When you think about what you, your family and friends treasure the most in life and rely upon the most, I expect those goods and services are likely provided by charitable or not-for-profit organizations. We are reluctant to see the sector as worthy of investment and nurturing. However, I'm not here to whine and complain. In fact, just the opposite. I recognize fully that the sector is the author of its own situation. It is often self-righteous and disconnected. It is too often more political than charitable. It is too often coming with its hands out and complaining when it does not get what it wants merely by asking for it, not demonstrating the value that investment will bring to the community.

I noted about the timeliness of the Senate's review of this sector. I truly believe that what this committee is doing could be beneficial to the sector in Canada. What is needed is a new guidance or map of where the sector should go. Not on political, terms but on policy terms — on purpose and structure. The law is confusing and open to both abuse and lack of use. This committee could make recommendations to clarify or redefine the law to meet 21st century Canada.

les efforts du gouvernement manquent de durabilité. Je n'irais pas jusqu'à dire qu'il y a un dédain pour le secteur, mais on constate plutôt un manque d'intérêt soutenu.

Autrement, comment pourrait-on expliquer l'échec de l'Ontario au moment de mettre en œuvre une loi adoptée en 2010 qui visait à moderniser le droit des sociétés pour ce secteur? Je pourrais signaler d'autres exemples aux paliers fédéral et provincial du Canada et ailleurs, mais pour moi, celui-ci est le plus flagrant. Combien de temps faut-il pour mettre en œuvre une loi?

D'autres secteurs de l'économie ont noué des relations vastes et étroites avec des gouvernements de tous les ordres. Il y a des ministères provinciaux et fédéraux et des organismes; des sociétés de la Couronne et les paliers fédéral et provincial qui se consacrent à d'autres secteurs. Ils font avancer l'intérêt public, améliorent les occasions d'affaires et les débouchés commerciaux, financent l'innovation, développent ou financent l'infrastructure, et ainsi de suite; mais pour ce secteur, le gouvernement ne manifeste pas un grand intérêt soutenu et durable.

Sauf quand les choses tournent mal. C'est normal, et c'en est une partie essentielle. Quelque chose va mal tourner, nous le savons. Ça tourne toujours mal, mais le fait de pouvoir régler ces choses, d'intervenir de façon appropriée, d'atténuer et de comprendre les risques avant d'aller de l'avant avec ces choses, ce ne sont pas les compétences que possède ce secteur.

Si vous pensez à ce que vous, votre famille et vos amis chérissez le plus dans la vie et à ce dont vous dépendez le plus, j'imagine que ce sont probablement des organismes de bienfaisance et des organismes du secteur à but non lucratif qui fournissent ces biens et ces services. Nous hésitons à considérer le secteur comme digne de recevoir des investissements et de l'attention. Or, je ne suis pas ici pour me lamenter et me plaindre. En fait, c'est tout le contraire. Je reconnais entièrement que le secteur est l'artisan de son propre malheur. Il est souvent moralisateur et déconnecté. Trop souvent, il est animé par des considérations plus politiques que charitables. Il tend trop souvent la main et se plaint lorsqu'il n'obtient pas ce qu'il veut simplement en le demandant, en oubliant de démontrer la valeur que l'investissement apportera à la collectivité.

J'ai fait remarquer qu'il est opportun pour le Sénat d'examiner le secteur. Je crois fermement que les travaux du comité en ce moment pourraient profiter au secteur au Canada. Il a besoin d'une nouvelle orientation ou voie à suivre, sur le plan non politique, mais bien stratégique — par rapport à son objectif et à sa structure. La législation porte à confusion et ouvre la voie aux violations et à la non-utilisation. Le comité devrait formuler des recommandations afin de clarifier ou de redéfinir la législation dans le but de l'adapter au XXI^e siècle au Canada.

I don't mean that the committee should recommend the abandonment of the Statute of Charitable Uses 1601 and the common law which has been developed over 400 years since Elizabeth I sat on the throne. There is value in the common law approach to the development of what a charity is. What is not working is the process by which the law is to develop. It's a costly process that has yielded few results. CRA attempts to work within the legal context in which it finds itself, but it has limited flexibility.

Speaking of Canada Revenue Agency, I'm not here to castigate it, nor the Department of Finance. Both are working through the statute that Parliament can constitutionally use, which is the Income Tax Act which is, in this area, outdated, convoluted and uncertain on how to address these public policy issues of the 21st century, including the issue of how you prevent problems. The Income Tax Act is the default statutory regime to deal with complex public policy issues; ones that do not have a clear right and wrong answer.

For example, to what extent should social enterprises that need to raise revenue to do public good, be able to compete against businesses that pay taxes? What is fair compensation for directors of not-for-profit organizations who are executives? What activities should benefit from the privilege that accrues to charities and not-for-profits? Are these legitimate public policy issues for the Senate or others? I would mention political activities, but parliament has recently spoken on that issue. Which brings me back to the underlying message: It is important that Parliament seriously consider the issues that face the sector. Parliament, through the House of Commons and the Senate is the place where this balancing of interests should occur, or at least provide the principles and cost-effective and efficient processes by which CRA and others may make reasoned and reasonable decisions which advance the public interest. I hope that this committee's report articulates recommendations to do so. Thank you for giving me the opportunity to speak.

Karen Cooper, Legal Counsel, Drache Aptowitz LLP: Thank you for the invitation to share my views and insight on the legal issues related to non-profit organizations, Canada Revenue Agency's treatment of surpluses, the reporting requirements and various related issues.

I'm a lawyer with Drache Aptowitz LLP in private practice since 2005. Before that I was a tax litigation lawyer with the Department of Justice and rulings officer for the Canada Revenue Agency. A former partner of mine said in 2005 that I

Par là, je ne veux pas dire que le comité devrait recommander l'abandon de la Statute of Charitable Uses 1601 et de la common law, qui a été élaborée sur plus de 400 ans depuis que la reine Elizabeth I s'est assise sur le trône. L'utilisation de la common law pour définir ce qu'est un organisme de bienfaisance n'est pas dépourvue d'une certaine valeur. Ce qui ne fonctionne pas, c'est le processus par lequel le droit doit évoluer. C'est un processus coûteux qui a produit peu de résultats. L'ARC tente de fonctionner au sein du contexte juridique actuel, mais sa capacité est limitée.

À propos de l'Agence du revenu du Canada, je ne suis pas ici pour la critiquer, ni elle ni le ministère des Finances. Les deux cherchent à se conformer à la loi que le Parlement peut utiliser conformément à la Constitution, soit la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est, dans ce domaine, dépassée, alambiquée et imprécise quant à la façon de traiter ces questions de politique publique du XXI^e siècle, y compris lorsqu'il s'agit de savoir comment prévenir les problèmes. La Loi de l'impôt sur le revenu est le régime législatif par défaut qui permet de traiter de questions de politique publique complexes, auxquelles il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse claire.

Par exemple, jusqu'où les entreprises sociales qui doivent générer des recettes pour le bien public devraient-elles pouvoir concurrencer des entreprises qui paient des impôts? Quelle serait une rémunération équitable pour les dirigeants d'organismes à but non lucratif qui sont des cadres supérieurs? Quelles activités devraient bénéficier du privilège qui revient aux organismes de bienfaisance et aux organismes à but non lucratif? Ces questions de politique publique sont-elles légitimes pour le Sénat ou pour d'autres entités? Je mentionnerais les activités politiques, mais le législateur s'est récemment prononcé sur cette question. Cela me ramène au message sous-jacent : il est important que le législateur examine sérieusement les problèmes auxquels le secteur fait face. Par l'entremise de la Chambre des communes et du Sénat, le Parlement est le lieu où cet équilibre des intérêts devrait se produire, ou à tout le moins, là où l'on devrait fournir les principes et les processus rentables et efficaces au moyen desquels l'ARC et d'autres pourraient prendre des décisions raisonnées et raisonnables qui vont promouvoir l'intérêt public. J'espère que le rapport du comité présente des recommandations pour le faire. Merci de m'avoir permis de m'exprimer.

Karen Cooper, conseillère juridique, Drache Aptowitz s.r.l. : Merci de m'avoir invitée à exprimer mon point de vue et mes idées sur des questions juridiques liées aux organismes à but non lucratif, le traitement des surplus par l'Agence du revenu du Canada, les exigences redditionnelles et diverses questions connexes.

Je pratique le droit privé chez Drache Aptowitz s.r.l. depuis 2005. Avant, j'ai été avocate spécialisée en litige fiscal au ministère de la Justice et agente des décisions pour l'Agence du revenu du Canada. Un de mes anciens associés m'a dit, en 2005,

came over from the dark side. I suspect CRA and Justice might say the other way.

I also teach a class on the law of charities and not-for-profit and we titled that class after Mr. Bourgeois' book *The Law of Charitable and Non-Profit Organizations*. That's at the University of Ottawa in the faculty of common law.

Because of the information in the invitation I was sent, I want to focus my remarks specifically on the application of the key sections of the Income Tax Act, in particular paragraph 149(1)(l), because that's the provision that provides the tax exemption for non-profits. You should understand that this is just one paragraph in a very long section that exempts all kinds of organizations from income tax for various and sundry tax policy reasons. Many of the organizations that Canadians commonly understand to be NPOs are not exempt under paragraph one is 49(1)(l), but other paragraphs. That includes boards of trade, chambers of commerce, all kinds of agricultural organizations and all kinds of municipal organizations. I will focus my remarks on paragraph 149(1)(l), but subsection 149(1) lists all kinds of organizations that are exempt from income tax for all kinds of reasons. One of the first legal issues that we often deal with is exactly which of these baskets the organization fits into, because some of the rules are a little less strict, some of CRA's applications of the provisions are a little less strict if you can fit yourself under one of these other paragraphs. Just a little bit of information in terms of a technical nature.

I will begin with a nomenclature issue, and in this I'm paraphrasing from Mr. Bourgeois' book, the terms non-profit and not-for-profit are often used interchangeably and generally refer to organizations whose profits are not passed on to their members. As a lawyer, and as a legal issue, I teach students that at the beginning that they are actually very precise terms. When you use non-profit, you are referring to the organizations that are exempt under 149(1)(l) and have to fit within this set of criteria in order to benefit from the tax exemption. If it's a not-for-profit, we tend to be referring to the corporate status. They are usually incorporated under a not-for-profit corporation statute. I say this because that highlights the complexity that the sector faces. Charities are not-for-profit corporations, but they are not non-profit organizations from a tax perspective. I can draw Venn diagrams for law students and we could spend a good hour trying to get law students, who have already taken basic tax and corporate law before they understand that distinction. Those terms are used to refer to organizations that have far-reaching influence on citizens' well-being: social, family, community groups, sports, recreation, arts, culture, all kinds of engagement in various social pursuits.

que j'arrivais du côté obscur. Je soupçonne que l'ARC et le ministère de la Justice pourraient voir les choses d'un autre œil.

Je donne également un cours sur le droit des organismes de bienfaisance et des organismes à but non lucratif, et nous l'avons nommé d'après le livre *The Law of Charitable and Not-For-Profit Organizations* de M. Bourgeois. Il est offert à la Section de common law de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

En raison des renseignements fournis dans l'invitation qu'on m'a envoyée, j'aimerais axer mes commentaires précisément sur l'application des articles clés de la Loi de l'impôt sur le revenu, plus particulièrement l'alinéa 149(1)l), car c'est la disposition qui précise l'exemption fiscale pour les organismes à but non lucratif. Vous devriez comprendre que ce n'est qu'un seul alinéa dans un très long article qui exonère de l'impôt sur le revenu tous les types d'organismes pour des raisons de politiques fiscales diverses et variées. Bon nombre des organismes que les Canadiens reconnaissent habituellement comme étant des OBNL sont exonérés non pas au titre de l'alinéa 149(1)l), mais bien d'autres alinéas. Cela comprend des boards of trade, des chambres de commerce, toutes sortes d'organisations agricoles et d'organisations municipales. Je vais axer mes commentaires sur l'alinéa 149(1)l), mais le paragraphe 149(1) dresse la liste de toutes les sortes d'organisations qui sont exonérées de l'impôt sur le revenu pour une multitude de raisons. Une des premières questions juridiques que nous traitons souvent est celle de savoir exactement dans lequel de ces paniers l'organisme s'inscrit, car certaines des règles sont un peu moins strictes; certaines des applications des dispositions de l'ARC sont un peu moins strictes si vous pouvez vous inscrire dans un de ces autres alinéas. Permettez-moi de vous donner quelques renseignements de nature technique.

D'abord, je soulève une question de nomenclature. Pour ce faire, permettez-moi de paraphraser le livre de M. Bourgeois, où les termes à but non lucratif et sans but lucratif sont souvent utilisés de manière interchangeable et renvoient généralement à des organismes dont les profits ne sont pas remis à leurs membres. En tant qu'avocate, et comme il s'agit d'une question juridique, j'enseigne aux étudiants dès le début que ce sont en fait des termes très précis. Lorsque vous parlez d'un organisme à but non lucratif, vous faites allusion aux organismes exonérés au titre de l'alinéa 149(1)l) qui doivent s'inscrire dans cet ensemble de critères pour profiter de l'exemption fiscale. Dans le cas d'un organisme sans but lucratif, nous avons tendance à nous reporter au statut de personne morale. Ils sont habituellement constitués en société en vertu d'une loi sur les sociétés sans but lucratif. Si je le dis, c'est parce que cela met en lumière la complexité à laquelle le secteur est exposé. Les organismes de bienfaisance sont des sociétés sans but lucratif, mais elles ne sont pas des organismes à but non lucratif d'un point de vue fiscal. Je peux dessiner des diagrammes de Venn pour les étudiants en droit, et nous pourrions passer une bonne heure à essayer d'amener ces étudiants, qui ont déjà suivi des cours de droit fiscal et de droit

There are 170,000 or more organizations and that's one of the big issues, namely, how do you count these organizations and NPOs in Canada? If you take out about 80,000 or 90,000 that are charities — we can count those because they have to register there are still a large number of organizations — the greatest number of those non-profit organizations exist in the form of a voluntary association, meaning they are not incorporated. If they are not incorporated, it's even less likely that we count them. If they are incorporated there is an obligation to file a tax return as a corporation. We can count them because they have to file their tax return but if they are small and organized as a voluntary association, they are just not on the radar unless they are of a certain size.

Also, many non-profits are established under special legislation. I act for one organization whose constitutional document is a pre-confederation royal statute, a royal charter. There is a lot of variety. Basically, 149(1)(l) provides that the organization can't be a charity, has to be organized exclusively for social welfare, civic improvement, pleasure, recreation or any other purpose except for profit. That's a broad type of purpose that the organization can have.

They also have to be operated. You have been organized exclusively for social welfare, civic improvement and any other purpose except profit, but you also have to be operated. It's that part of the statutory provision that causes the most controversy — I'll come back to that — and then the organization can't distribute or otherwise make available for the personal benefit of a member any income unless it's a specific kind of organization.

You can be incorporated, a non-share capital corporation, trusts — there are all kinds of different forms. The basic advantage of being a non-profit is you don't pay tax on income or capital gains unless, once again, you are a particular type of organization, namely, an organization whose main purpose is to provide dining, recreation or sporting facilities. That exception was put there for hunting clubs, golf clubs and that kind of thing. It's a broader purpose than for "registered charity." That is, any other purpose but profit. They have a broad space within which they can operate and they also have much more freedom vis-à-

des sociétés de base, à comprendre cette distinction. Ces termes sont utilisés pour renvoyer à des organismes qui ont une influence de portée considérable sur le bien-être des citoyens : des groupes sociaux, familiaux ou communautaires, les sports, les loisirs, les arts, la culture, toutes sortes de champs d'activité dans des activités sociales diverses.

Il y a au moins 170 000 organismes, et c'est une des grandes questions : comment dénombrez-vous ces organismes et les OBNL au Canada? Si vous retranchez environ 80 000 ou 90 000 organismes qui sont des organismes de bienfaisance — nous pouvons les dénombrer, parce qu'ils doivent s'enregistrer, il demeure un très grand nombre d'organismes — le plus grand nombre de ces organismes à but non lucratif existent sous forme d'une association de bénévoles, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas constitués en société. Dans ce cas, il est encore moins probable que nous puissions les dénombrer. S'ils sont constitués en société, ils sont tenus de produire une déclaration de revenus en tant que société. Nous pouvons les dénombrer, parce qu'ils doivent produire leur déclaration de revenus, mais s'ils sont petits et constitués comme une association de bénévoles, ils ne sont juste pas dénombrés, à moins qu'ils aient une certaine taille.

De plus, bon nombre des sociétés à but non lucratif sont établies en vertu d'une législation spéciale. J'agis pour une organisation dont le document constitutionnel est un code royal de lois datant d'avant la Confédération, une charte royale. C'est très diversifié. Essentiellement, d'après l'alinéa 149(1)l), l'organisme ne peut être un organisme de bienfaisance, et doit être constitué uniquement pour s'assurer du bien-être social, des améliorations locales, s'occuper des loisirs ou offrir des divertissements, ou pour exercer toute autre activité non lucrative. C'est un type de but général que l'organisme peut viser.

Les organismes doivent aussi être administrés. Vous avez été constitué uniquement pour vous assurer du bien-être social, des améliorations locales, vous occuper des loisirs ou offrir des divertissements, ou exercer toute autre activité non lucrative, mais vous devez aussi être administré. Cela fait partie de la disposition législative qui suscite le plus de controverse — j'y reviendrai — puis, l'organisation ne peut distribuer ou par ailleurs rendre disponible pour servir au profit personnel d'un membre un revenu, à moins qu'il s'agisse d'un type d'organisme particulier.

Vous pouvez être un organisme constitué en société, une société sans capital-actions, une fiducie — il existe toutes sortes de formes différentes. Tout l'avantage d'être un organisme sans but lucratif, c'est que vous ne payez pas d'impôt sur le revenu ou sur les gains en capital, à moins, encore une fois, que vous soyez un type d'organisme particulier, c'est-à-dire que votre but principal est de fournir des installations pour les loisirs, le sport ou les repas. Cette exception a été inscrite dans la loi pour les clubs de chasse, les clubs de golf et ce genre de choses. C'est un but plus large que pour un « organisme de bienfaisance

vis the tax rules for charities. They are not subject to the same CRA scrutiny as registered charities and, as I alluded to earlier, there is no requirement to register with CRA. Many don't even file a tax return. That's one of big advantages for being a non-profit.

The big disadvantage of being a non-profit is that they don't issue donation tax receipts. Unlike business corporations, a for-profit corporation can't distribute earnings or pay income to members. Then there is the rule that I understand the committee wanted me to spend some time on — and, I'm happy to take questions about — namely that non-profit organizations can't carry a substantial surplus on its books from year to year other than a reasonable reserve. On the other hand, charities have big endowments and are able to save for the future. Non-profits have limited room to do that. I'm happy to take questions on those issues.

I also alluded to the reporting requirements. Non-profits all have to file a tax return. If they are corporations, they have to file a T2. It's a short T2, but they have to file it. If they are not a corporation — and this is a revenue test — and their assets are in excess of \$200,000 or they have received more than \$10,000 in interest, rentals or royalties, they also have to file an information return. It's not for the purpose of collecting tax but to provide information to CRA. That's for assets in excess of \$200,000 and revenue in the form of interest, rentals and royalties in excess of \$10,000. They have to file an information return under those circumstances.

There is another specific exception that I wanted to allude to in proposed subsection 149(5). It applies to non-profits whose main purpose is to provide dining, recreational or sporting facilities to members. The act says they are generally exempt from income tax. However, with respect to their revenues of a certain type there is an inter vivos trust. That is, they deem the existence of a trust and have to file a tax return for the trust where they pay tax on property income or if they've disposed of capital property. That's to ensure that if they actually sell the club and people have an interest in a share in the club there is some form of tax that's collected and accounted for, but it's a very specific and very narrow exception.

enregistré », c'est-à-dire toute autre activité non lucrative. Les organismes jouissent d'un vaste espace pour exercer leurs activités et d'une liberté beaucoup plus grande à l'égard des règles fiscales touchant les organismes de bienfaisance. Ils ne font pas l'objet du même examen minutieux de la part de l'ARC que les organismes de bienfaisance enregistrés et, comme je l'ai mentionné plus tôt, ils ne sont pas obligés de s'enregistrer auprès de l'ARC. De nombreux organismes ne produisent même pas de déclaration de revenus. C'est un des grands avantages d'être un organisme à but non lucratif.

Le grand désavantage de ce type d'organisme, c'est qu'ils n'émettent pas de reçus d'impôt pour don de charité. Contrairement aux sociétés par actions, la société à but lucratif ne peut distribuer les bénéfices ou verser un revenu aux membres. Puis, le comité voulait, si je le comprends bien, que je m'attarde un peu à une règle — et je serai heureuse de répondre à vos questions à ce sujet — c'est-à-dire que les organismes à but non lucratif ne peuvent reporter d'un exercice à l'autre un surplus important dans leurs livres, sauf une réserve raisonnable. Par ailleurs, les organismes de bienfaisance ont de grandes fondations et ils peuvent économiser pour l'avenir. Les organismes à but non lucratif ont peu de moyens de le faire. Je serai heureuse de répondre à vos questions sur ces aspects.

J'ai aussi fait allusion aux exigences redditionnelles. Les organismes à but non lucratif doivent tous produire une déclaration de revenus. S'il s'agit de sociétés, elles doivent produire un T2. C'est un T2 abrégé, mais elles doivent le produire. Si ce ne sont pas des sociétés — et c'est un critère de revenu — et que leurs actifs dépassent les 200 000 \$ ou qu'ils ont reçu plus de 10 000 \$ en frais d'intérêt, en frais de location ou en redevances, ils doivent aussi produire une déclaration de renseignements. Ce n'est pas dans le but de percevoir des impôts : il s'agit de fournir des renseignements à l'ARC. Cela concerne les actifs dépassant les 200 000 \$ et les revenus sous forme d'intérêts, de location et de redevances excédant 10 000 \$. Ils doivent produire une déclaration de renseignements dans ces circonstances.

Il y a une autre exception précise que je veux évoquer dans le paragraphe 149(5) proposé. Elle s'applique aux organismes à but non lucratif dont l'objet principal consiste à fournir à ses membres des installations pour des loisirs, le sport ou les repas. La loi dit qu'ils sont généralement exonérés de l'impôt sur le revenu. Toutefois, en ce qui concerne leurs revenus d'un certain type, il y a une fiducie entre vifs, c'est-à-dire que l'existence d'une fiducie est réputée et qu'ils doivent produire une déclaration de revenus pour la fiducie, où ils paient des impôts sur le revenu tiré de biens ou s'ils ont disposé d'une immobilisation. Cette mesure vise à faire en sorte que, s'ils vendent réellement le club et que des personnes ont un intérêt dans une action du club, une certaine forme d'impôt est perçue et comptabilisée, mais c'est une exception très précise et limitée.

That's my general primer on some of the issues that I was asked to speak about. I welcome any questions that you might have. Thank you again for the invitation.

The Chair: One thing you have confirmed for me is my decision many years ago not to go to law school. Thank you. This can become a complicated discussion. I appreciate you trying to simplify it for us. We will start with Senator Omidvar.

Senator Omidvar: Thank you, Mr. Bourgeois and Ms. Cooper. It's appropriate that we start on Monday morning with complexity and you have just made it more complex for us. There is also a benefit in having a small committee because we can really dig in-depth and ask you the questions that we need the answers for.

My first question is to Mr. Bourgeois. On page 3 of your submission you pointed out a whole number of questions that we would dearly like answers to, but you've just posed them you have not answered the question. This question is perhaps for you, Ms. Cooper, as well. The not-for-profit sector is complex in its own way, as is the charitable sector. At this point, should we be distinguishing between the not-for-profits that provide a public benefit and those that provide a private benefit? There are not-for-profits — Ms. Cooper you have mentioned a few — but there are also not-for-profit associations of people, let's say. I don't know if that's true, I'm just making it up — that is, wholesalers, associations et cetera. Should they get the same benefits as a not-for-profit, let's say the Workers' Action Centre? Both are exempt from income tax, both receive exemption from the GST, I believe and various other benefits that are not transparent to Canadians. At this point should we consider taking them apart?

Mr. Bourgeois: Thank you for the question. I think you should consider separating those two apart. My job prior to retirement was as general counsel for a Crown agency in Ontario and I was a policy adviser and legal counsel and drafted legislation and all the rest of it. I say that with the caveat that I still have battle wounds from those discussions about how to categorize, but I think it is important because they serve fundamentally different purposes.

One is the public benefit. The other is — and it is a legitimate purpose — that one of the early cases was the Ottawa Lumbermen's Association, which was there to allow the Ottawa Lumbermen's Association to be able to develop private purpose reduced cost for their sector. It is a perfectly legitimate thing to do in an association to advance the private interests of those

C'était mon introduction générale sur certaines des questions dont on m'a demandé de parler. Je suis ouverte à toutes vos questions. Merci encore une fois de m'avoir invitée.

Le président : Une chose que vous avez confirmée pour moi, c'est ma décision, prise il y a de nombreuses années, de ne pas étudier le droit. Merci. Cette discussion peut devenir de plus en plus complexe. Je vous remercie de tenter de la simplifier pour nous. Nous commencerons par la sénatrice Omidvar.

La sénatrice Omidvar : Merci, monsieur Bourgeois et madame Cooper. Je crois qu'il est opportun d'ouvrir le bal, lundi matin, par des complexités, et vous venez de complexifier davantage tout cela pour nous. C'est aussi un avantage de nous réunir en petit comité, car nous pouvons vraiment scruter la question en profondeur et vous poser les questions auxquelles nous avons besoin de réponses.

Ma première question s'adresse à M. Bourgeois. À la page 3 de votre mémoire, vous avez décrit tout un nombre de questions auxquelles nous aimerions sincèrement obtenir des réponses, mais vous n'avez pas répondu à la question. La question vous concerne peut-être aussi, madame Cooper. Le secteur sans but lucratif est complexe à sa manière, tout comme le secteur caritatif. En ce moment, devrions-nous établir une distinction entre les organismes sans but lucratif qui procurent des avantages au public et ceux qui fournissent un bénéfice privé? Il existe des organismes sans but lucratif — madame Cooper, vous en avez mentionné quelques-uns —, mais également des associations de personnes sans but lucratif, pour ainsi dire. Je ne sais pas si c'est vraiment cela, je viens juste d'inventer l'expression — c'est-à-dire des grossistes, des associations, et cetera. Devraient-ils obtenir les mêmes avantages qu'un organisme sans but lucratif, par exemple le Workers' Action Centre? Les deux types d'organismes sont exonérés de l'impôt sur le revenu, les deux obtiennent une exemption de la TPS, je crois, ainsi que divers autres avantages qui ne sont pas transparents pour les Canadiens. En ce moment, devrions-nous songer à les dissocier?

M. Bourgeois : Merci de poser la question. Je crois que vous devriez songer à les dissocier. Avant de prendre ma retraite, je travaillais comme avocat général pour un organisme de la Couronne en Ontario; j'ai été conseiller en politiques et conseiller juridique, et j'ai aussi rédigé des textes législatifs, et tout le reste. Je le dis en précisant que je conserve de ces discussions des blessures de guerre liées à la façon de catégoriser les choses, mais je crois que c'est important, parce que leurs fins sont fondamentalement différentes.

L'une d'elles est l'avantage pour le public. L'autre — et c'est une fin légitime — celle des premières affaires, c'était l'Association canadienne de l'industrie du bois à Ottawa, dont le but était de lui permettre de fixer un coût réduit à des fins privées pour son secteur. C'est une chose parfaitement légitime au sein d'une association, soit faire avancer les intérêts privés de ces

people. That organization could be exempt from taxation et cetera, but it's doing it for a private purpose that is an important one, economic development, business development, et cetera.

The other aspect of it is the public benefit. I do agree that is a different kettle of fish. It's a different category of an organization. It probably should have other benefits over and above those that are for the private benefit.

Senator Omidvar: Thank you. I have looked at the not-for-profit sector. It's huge. It ranges from the really big guys to the really tiny, often unincorporated, individuals. Would you consider that the Canadian Automobile Association, which is Canada's largest not-for-profit, is a public benefit or private benefit?

Mr. Bourgeois: That's where I have the battle scars from, but not from the CAA. I am a member of the CAA.

Senator Omidvar: Me too.

Mr. Bourgeois: It is for my private benefit. Whenever I lock my keys in my car, they come and get them out and those types of things. So it is more of a service I'm purchasing from them. But on the other hand, they would argue credibly that they are also there for a public benefit because they advance the discussion of transportation, including public transportation, highway development and all those other things. It's a good example as to what is or is not, so defining that public benefit is a critical one.

The Chair: Where do airports fit into that? Canadian airports now are not-for-profits.

Mr. Bourgeois: Correct.

The Chair: But they end up making profit, as we know. The end up spending that money in modernizing and expanding. If you go to any of the major airports in this country, they are permanently under construction because they have made money and there is no direction to them by government.

If you are going to make money, why not want to give benefit to the taxpayers by reducing fares, reducing landing fees et cetera, so that it's cheaper to fly?

Mr. Bourgeois: And that's a very good example of the use of not-for-profit corporations that can be more flexible, because all of the airports used to be run by the Department of Transport Canada. And with the decisions, it would take five years to get a decision where a board of directors can make a more focused decision in one year or whatever — obviously, made up numbers — but they have to invest, have a strategic plan, have to

personnes. Cet organisme pourrait être exonéré de l'impôt, et cetera, mais il le fait à des fins privées qui sont importantes, soit le développement économique, le développement des affaires, et cetera.

L'autre aspect, c'est l'avantage pour le public. Je conviens que c'est une autre paire de manches. C'est une catégorie d'organismes différents. Ils devraient probablement jouir d'autres avantages qui dépassent ceux destinés au secteur privé.

La sénatrice Omidvar : Merci. J'ai examiné le secteur sans but lucratif. C'est énorme. Vous avez de vraiment gros joueurs jusqu'à de vraiment petits, qui sont souvent des personnes non constituées en société. Diriez-vous que l'Association canadienne des automobilistes, qui est le plus grand organisme sans but lucratif du Canada, est d'intérêt public ou privé?

M. Bourgeois : C'est de là que proviennent mes cicatrices de guerre, mais je ne travaille pas à la CAA. J'en suis membre.

La sénatrice Omidvar : Moi aussi.

M. Bourgeois : C'est pour mon avantage privé. Chaque fois que j'oublie mes clés dans la voiture, la CAA vient les chercher, par exemple. C'est donc davantage un service que j'achète auprès d'elle. Par ailleurs, l'association pourrait faire valoir, de manière crédible, qu'elle existe également pour l'intérêt public, car elle fait avancer la discussion au sujet du transport, y compris des transports publics, de la construction d'autoroutes et de toutes ces autres choses. C'est un bon exemple de ce qui constitue ou non un intérêt public ou privé, et la définition de cet intérêt public est cruciale.

Le président : Dans quelle catégorie les aéroports s'inscrivent-ils? Les aéroports canadiens sont maintenant des organismes sans but lucratif.

M. Bourgeois : Exact.

Le président : Pourtant, finissent par faire des profits, comme nous le savons. Ils finissent par dépenser cet argent dans la modernisation et l'élargissement. Si vous allez dans n'importe lequel des grands aéroports du pays, vous verrez qu'ils sont constamment en construction, parce qu'ils ont fait de l'argent et qu'ils ne reçoivent aucune directive de la part du gouvernement.

Si vous devez réaliser des profits, pourquoi ne voudriez-vous pas procurer un avantage aux contribuables en réduisant les tarifs, les redevances d'atterrissage, et cetera, pour qu'il coûte moins cher de prendre l'avion?

M. Bourgeois : C'est un très bon exemple de l'utilisation de sociétés sans but lucratif qui peuvent être plus flexibles, car tous les aéroports étaient autrefois exploités par le ministère des Transports du Canada. Il fallait autrefois cinq ans pour obtenir une décision, tandis qu'un conseil d'administration peut prendre une décision plus ciblée en un an ou quelque autre période — évidemment, on inventait des chiffres — mais il faut investir, se

invest their surplus revenues into that development of the strategic plan.

Ms. Cooper: I'm just a lawyer and I act for many organizations. I gave some thought to this issue when I was asked to speak. My quandary is: How do you distinguish between private and public? Because there may be the purely private, but the examples that jump to my mind are the many associations within medicine and nursing, the pharmacists and even, dare I say, the lawyers.

I think with the Canadian Pharmacists Association, there is a certain amount of private benefit, self-promotion, that kind of thing. But they also produce the *Compendium of Pharmaceuticals and Specialties*. That's the big thick thing that sits on every doctor's desk and every pharmacy that tells pharmacists and doctors what a safe amount to prescribe is and what the interactions are. That's produced largely through the volunteer work of members sitting on round tables and discussing.

You have the cement producer's standards for sustainable aggregate extraction. So perhaps on the surface seem they all seem to be private benefit self-promotion type organizations and they all, in my experience, contribute in some way, if not to the health and safety of Canadians then to better regulation of a particular industry.

In a corporate law perspective we saw the federal government attempt to grapple with that policy issue when, in corporate law, they made the division between soliciting and non-soliciting organizations. Soliciting corporations are those that receive a certain amount of public funding, whether it's from donors or from government, and those organizations are held to a higher degree, not necessarily of regulation but standard of accountability and transparency. They are required to have audited financial statements once they reach a lower threshold. They have to file those financial statements with Corporations Canada. And I give that as a "for instance."

In the Canada Not-for-profit Corporations Act, that was the attempt that they draw and it was more on the basis of the source of funds. And if they took in any sort of public money to any large degree, then they were held to a higher degree of accountability and transparency. That's reflected in the new Ontario legislation. There they didn't make it on the basis of the source of funds. They just said, "Charities you have a higher degree of accountability and transparency. Non-charities don't." I think the distinction in the federal legislation is a little more subtle.

doter d'un plan stratégique, investir ses recettes excédentaires dans l'élaboration de ce plan stratégique.

Mme Cooper : Je ne suis qu'avocate et j'agis pour de nombreux organismes. J'ai réfléchi à cette question lorsqu'on m'a invitée à prendre la parole. Mon dilemme est le suivant : comment établissez-vous une distinction entre l'intérêt privé et l'intérêt public? Il y a peut-être l'avantage purement privé, mais les exemples qui me viennent à l'esprit sont les nombreuses associations de médecins et d'infirmières, de pharmaciens et même, j'ose dire, d'avocats.

Dans le cas de l'Association des pharmaciens du Canada, je crois qu'il y a un certain degré d'intérêt privé, d'autopromotion, ce genre de choses. Elle produit également le *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques*. C'est ce gros volume qui se trouve sur le bureau de chaque médecin et de chaque pharmacie et qui dit aux pharmaciens et aux médecins quelle est la posologie sécuritaire à prescrire et quelles sont les interactions. Pour l'essentiel, il est produit grâce au travail bénévole de membres qui siègent à des tables rondes et qui participent à des discussions.

Il existe les normes des producteurs de ciment concernant l'extraction durable d'agrégats. À première vue, on dirait peut-être qu'ils semblent tous se livrer à un genre d'autopromotion à des fins privées et, selon mon expérience, ils contribuent tous d'une certaine manière, si ce n'est à la santé et à la sécurité des Canadiens, du moins à l'amélioration de la réglementation touchant une industrie particulière.

Du point de vue du droit des sociétés, nous avons vu que le gouvernement fédéral tente de résoudre cette question de politique tandis que, dans le droit des sociétés, on a établi la distinction entre les organismes qui ont recours à la sollicitation et ceux qui n'y ont pas recours. Les organismes qui ont recours à la sollicitation sont ceux qui reçoivent une certaine quantité de fonds du public, que ce soit de la part de donateurs ou du gouvernement, et ils doivent se soumettre à un plus haut degré, pas nécessairement de réglementation, mais de normes en matière de responsabilisation et de transparence. Ils doivent préparer des états financiers vérifiés lorsqu'ils atteignent un seuil inférieur et sont tenus de les déposer auprès de Corporations Canada. Je le mentionne à titre d'exemple.

Dans la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, c'est la tentative qu'on a faite, et cela reposait surtout sur la source des fonds. Si les organismes recevaient tout type de fonds du public, dans une large mesure, ils étaient soumis à un plus grand degré de responsabilisation et de transparence. Cela se reflète dans la nouvelle loi de l'Ontario. On ne l'a pas fondée sur la source des fonds. On a simplement dit : « Les organismes de bienfaisance ont un degré plus élevé de responsabilisation et de transparence. Ce n'est pas le cas des autres organismes. » Je crois que la distinction dans la législation fédérale est un peu plus subtile.

Senator Omidvar: If you could help me clarify my own understanding between the main difference between not-for-profits and charities. So, neither pay income tax, both are exempt from GST. Can I go down my list?

Not-for-profits are not able to carry forward a surplus. Not-for-profits are able to pay their directors. And they are not able to issue charitable receipts. Can you please correct me here if I'm wrong. And also, how much does it cost the federal government to exempt not-for-profits from the GST every year?

Ms. Cooper: HST I could spend, and I say that because that, in fact, in my experience since 2005 is becoming one of the most misunderstood areas of tax within the sector, because for charities the Excise Tax Act is actually quite clear. It is the opposite of every other entity. So charities are exempt from HST. And then there are some exemptions that make them pay tax on certain things.

Not-for-profits are like every other business except they have a longer list of non-taxable supplies. Once again, one of the common misunderstandings is that all non-profits are exempt from HST. They are not. They are first taxable and then they have a list of nontaxable supplies, things that they don't have to collect and remit HST on. And the Excise Tax Act is even further complicated because it has special rules for hospitals, special rules for municipalities.

If you wanted to innovate and create some clarity, you would look at the Excise Tax Act. Because there are very few folks in this country who truly understand. And I could be a one-person industry just trying to sort out the legal complexities there.

That was one. In terms of paying directors, the statutes from a corporate law perspective, permit paying directors an honorarium for not-for-profits. Charities are only exempt in Ontario from paying directors. Other provinces have different rules. It's a constitutional issue that I won't spend time on.

But there is common law in Ontario that established the rule that directors of charities had to serve gratuitously. There is recent regulation in Ontario that has softened that rule because it made it difficult for people who serve as directors to provide direct services to the organization at lower cost. There is a recent regulatory change in Ontario making it a little more like the rest of the provinces.

La sénatrice Omidvar : Pouvez-vous m'aider à mieux comprendre la principale différence entre les organismes sans but lucratif et les organismes de bienfaisance? Si j'ai bien compris, ni l'un ni l'autre ne paie d'impôts, et les deux sont exemptés de la TPS. Puis-je terminer ma liste?

Les organismes sans but lucratif ne peuvent pas reporter d'excédent, mais elles peuvent payer leurs administrateurs. En outre, elles ne peuvent pas remettre de reçu de charité. Pouvez-vous me corriger, ici, si, j'ai tort? Combien en coûte-t-il au gouvernement fédéral pour exempter les organismes sans but lucratif de la TPS chaque année?

Mme Cooper : La TVH, je peux la dépenser... et je le dis parce que, en fait, d'après mon expérience, depuis 2005, c'est devenu l'un des domaines fiscaux les moins bien compris au sein du secteur, parce que, pour les organismes de bienfaisance, la Loi sur la taxe d'accise est en fait très claire. C'est le contraire de ce qui s'applique à toute autre entité. Donc, les organismes de bienfaisance sont exemptés de la TVH. Puis, il y a certaines exemptions qui font en sorte qu'ils paient des taxes sur certaines choses.

Pour ce qui est des organismes sans but lucratif, leur situation est identique à celle de toute autre entreprise, sauf qu'elle bénéficie d'une plus longue liste de fournitures non taxables. Encore une fois, l'un des malentendus courants, c'est que tous les organismes sans but lucratif sont exemptés de la TVH. Ce n'est pas le cas. Au départ, ils assument les taxes, puis ils ont une liste de fournitures non taxables, des choses pour lesquelles ils n'ont pas à recueillir et rembourser la TVH. De plus, la Loi sur la taxe d'accise est rendue encore plus complexe en raison des règles spéciales visant les hôpitaux, les règles spéciales pour les municipalités.

Si vous voulez innover et rendre les choses plus claires, il faut se tourner vers la Loi sur la taxe d'accise, parce qu'il y a très peu de gens au pays qui la comprennent vraiment. Je pourrais, à moi seul, occuper tout mon temps à simplement essayer de démêler toutes les complexités juridiques qu'elle renferme.

Voilà une chose. Pour ce qui est de la rémunération des administrateurs, les lois, du point de vue du droit des sociétés, permettent aux organismes sans but lucratif de verser à leurs administrateurs des honoraires. C'est seulement en Ontario que les organismes de bienfaisance ne peuvent pas payer leurs administrateurs. Les autres provinces ont des règles différentes. C'est un enjeu constitutionnel auquel je ne veux pas m'attarder.

Cependant, la common law en Ontario établit la règle selon laquelle les administrateurs des organismes de bienfaisance doivent s'acquitter de leurs fonctions gratuitement. Un récent règlement en Ontario a assoupli cette règle, parce qu'elle faisait en sorte qu'il était difficile pour les personnes qui agissent à titre d'administrateurs de fournir directement des services à l'organisation à un coût plus faible. Un récent changement

Senator Omidvar: Thank you.

Senator R. Black: Besides that best seller, *The Law of Charitable and Not-for-Profit Organizations*, now in its fifth edition, if nothing has really changed — and I got the sense from both of you that nothing has changed — is it easier now than it was in the 1980s, when you first started out? Given that book and other books and skilled individuals, is it easier now for someone to start from scratch?

Mr. Bourgeois: I think very much. It is not just the text that I have done. There are others that Karen has been involved in. Karen indicated the course she teaches. There are other courses at the university and community college levels across Canada. There is a fair bit of development there. Ontario Trillium Foundation and comparable government-based foundations across Canada have invested a lot of time, effort and money in increasing the capacity of the sector.

I have to say Canada Revenue Agency is jumped on by a lot of people — including me, at times — but, on the other hand, you go to their website right now, it is a really good website to understand — from their perspective, admittedly, but relatively neutral, their perspective — what the law is.

Their guidance provides good examples. There are references to the case law to support the points they make. Between the 1980s and now, this is a sector that has become more mature and nuanced in how it deals with things. Imagine Canada is a much more robust organization in part because of funding from an organization that I was involved with years ago called Agora Foundation and some of the others. It's not night and day, but it is a lot better than it used to be.

Senator R. Black: I want it noted that I do have an earlier version of that book.

The Chair: If we were to go to your website and review your resume, have you given yourself credit for it?

Senator R. Black: No.

The Chair: Thank you, Mr. Bourgeois, for helping Senator Black.

Senator R. Black: Can you give us three specific recommendations that you would like to see included in the final report — which we are coming down to the end of this study — three very specific recommendations that you would love to see in our report just so that we can capture those?

réglementaire en Ontario fait en sorte que, à cet égard, la province ressemble un peu plus aux autres.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Le sénateur R. Black : À part le best-seller *The Law of Charitable and Not-for-Profit Organizations*, qui en est maintenant à sa cinquième édition, si rien n'a vraiment changé — et c'est ce que j'ai compris de vos deux témoignages — est-il plus facile maintenant que ce ne l'était dans les années 1980, lorsque vous avez commencé? Vu la parution de ce livre et d'autres livres, aussi de la présence de personnes compétentes, est-il plus facile maintenant pour quelqu'un de partir de zéro?

M. Bourgeois : Je le crois vraiment. Ce n'est pas seulement imputable au texte que j'ai rédigé. Il y en a d'autres auxquels Karen a participé. Karen a mentionné les cours qu'elle offre. Il y a d'autres cours à l'université et dans les collèges communautaires partout au Canada. Il y a pas mal de nouveauté de ce côté-là. La Fondation Trillium de l'Ontario et des fondations gouvernementales comparables un peu partout au Canada ont investi beaucoup de temps, d'efforts et d'argent pour accroître la capacité au sein du secteur.

Je dois dire que l'Agence du revenu du Canada est prise à partie par beaucoup de personnes — dont moi, parfois —, mais, d'un autre côté, si vous consultez son site web, actuellement, c'est un très bon site web pour qui veut comprendre — de son point de vue, il faut l'admettre, mais c'est un point de vue relativement neutre — le droit applicable.

Leur orientation fournit de bons exemples. Il y a des renvois à des éléments de jurisprudence pour soutenir les points formulés. De 1980 à nos jours, c'est un secteur qui a beaucoup gagné en maturité et en nuance quant à la façon dont on compose avec toutes ces choses. Imagine Canada est une organisation beaucoup plus solide en partie en raison du financement qu'elle reçoit d'une organisation, à laquelle j'ai participé il y a des années, appelée Agora Foundation, et il y en a quelques autres, aussi. Ce n'est pas le jour et la nuit, mais c'est beaucoup mieux qu'avant.

Le sénateur R. Black : Je tiens à souligner que j'ai une version antérieure du livre.

Le président : Si on consulte votre site web et qu'on examine votre curriculum vitae, vous en êtes-vous attribué le crédit?

Le sénateur R. Black : Non.

Le président : Merci, monsieur Bourgeois, d'avoir aidé le sénateur Black.

Le sénateur R. Black : Pouvez-vous nous fournir trois recommandations précises que vous aimeriez voir dans le rapport final — nous arrivons à la fin de notre étude —, trois recommandations très précises que vous aimeriez qu'on inscrive dans le rapport, afin que nous puissions en tenir compte?

Mr. Bourgeois: Clarity of what Parliament wants from a public policy perspective, and that is a tough thing; we have talked about it. I agree entirely with Karen's comments about the pharmacists' associations. It would be helpful to get that clear. I agree entirely with Karen's comment about you look at section 149 of the Income Tax Act, and I almost gave up law at one point in order to do it. I would not admit to this, but at one point, with the HST, I suggested to a client, "I don't know what the hell this means. Do this and wait to be audited by Canada Revenue Agency because they are the only people who can bring finality to this. You can't afford to go to court to get a decision of a court as to right or wrong." That's the other part of this. Bringing statutory clarity and creating processes that are less expensive and more user-friendly to people.

The third thing is attitude, because not everyone is a criminal. Some people are, but most people make mistakes because they make an error or they don't understand. That's an entirely different thing. That attitude is a difficult one. I don't know how you can make that adjustment. Quite frankly, CRA has turned the corner on that aspect positively.

Ms. Cooper: Clarity, clarity. My time here is too brief. It takes me 15 lectures of three hours each to teach the law of this, and it's in part because of the nomenclature and definitional inconsistencies. Funding sustainability, rather than playing with the rules, CRA, I agree with Don, is doing a really good job with digestible information for organizations. If you could see that support across the sector, not just for registered charities, there is much less available for non-profits. Third, as a lawyer, you had before you Mr. Robert Hayhoe — he is a colleague of mine at the Canadian Bar Association — and he spoke about how decisions of Canada Revenue Agency on registration and revocation go to the Federal Court of Appeal. I totally endorse his recommendation that the Tax Court of Canada be given jurisdiction to hear those matters as a matter of first instance. That's a really access-to-justice issue.

If organizations could more readily challenge some of these decisions in an economically viable way, you would get clarity. I would never speak for CRA, part of the difficulty is the regulator is adding meat to policy in a vacuum. If you had more decisions of a court — I say that with some trepidation — you would have more decisions if the Tax Court of Canada was hearing these matters. If you had more decisions, we might get some clarity.

M. Bourgeois : De la clarté quant à ce que le Parlement veut du point de vue de la politique publique, et ça n'a rien de facile : nous en avons parlé. Je suis tout à fait d'accord avec les commentaires de Karen sur les associations de pharmaciens. Ce serait bien que tout soit clair. Je suis aussi tout à fait d'accord avec le commentaire de Karen sur l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, sur lequel vous devriez vous pencher. J'ai quasiment abandonné le droit à une époque pour y arriver. Je ne l'admettrai jamais, mais, à un moment donné, au sujet de la TVH, j'ai dit à un client : « Je ne sais pas du tout ce que tout ça signifie. Faites ça et attendez d'être vérifié par l'Agence du revenu du Canada, parce que seuls les représentants de l'Agence pourront avoir le dernier mot, ici. Vous ne pouvez pas vous permettre de vous tourner vers les tribunaux pour obtenir une décision et savoir ce qu'il faut ou ne faut pas faire. » C'est l'autre aspect de la question : favoriser la clarté législative et créer des processus moins coûteux et plus conviviaux pour les gens.

La troisième chose, c'est l'attitude, parce que nous ne sommes pas tous des criminels. Certaines personnes en sont, mais la plupart des gens font des erreurs. Ils font des erreurs ou ils ne comprennent pas. C'est une chose tout à fait différente. L'attitude, c'est un sujet épineux. Je ne sais pas de quelle façon on peut rajuster le tir. Franchement, l'ARC a fait des progrès à cet égard.

Mme Cooper : De la clarté et encore de la clarté. J'ai trop peu de temps ici. Il me faut 15 séances de trois heures pour enseigner cet aspect du droit, et c'est en partie en raison de l'incohérence de la nomenclature et des définitions. Financer la durabilité plutôt que de jouer avec les règles — et je suis d'accord, ici, avec Don —, l'ARC fait du très bon travail en ce qui a trait à la production de renseignements compréhensibles pour les organisations. Si on pouvait bénéficier d'un tel soutien à l'échelle du secteur, pas seulement pour les organismes de bienfaisance enregistrés. Il y en a beaucoup moins pour les organismes sans but lucratif. Ensuite, en tant avocate, vous avez accueilli M. Robert Hayhoe — c'est un de mes collègues de l'Association du Barreau canadien —, et il vous a parlé de la façon dont les décisions de l'Agence du revenu du Canada sur l'enregistrement et la révocation se retrouvent devant la Cour d'appel fédérale. Je suis tout à fait d'accord avec sa recommandation selon laquelle il faut donner à la Cour canadienne de l'impôt la compétence d'entendre ces affaires en première instance. C'est vraiment une question d'accès à la justice.

Si les organisations pouvaient plus facilement remettre en question certaines de ces décisions d'une façon économiquement viable, on gagnerait de la clarté. Je ne parlerais jamais au nom de l'ARC, mais une partie de la difficulté tient au fait que l'organisme de réglementation étouffe les politiques en vase clos. S'il y avait davantage de décisions d'un tribunal — et je le dis avec une certaine appréhension — il y aurait plus de décisions si

Senator R. Black: Thank you.

Mr. Bourgeois: I agree entirely with Karen.

Senator Duffy: Thank you for coming. People I talk to in small business in P.E.I. — just picking up on your point about attitude and the lack of clear guidelines in many cases — tell me that sometimes it is a difference between whom you are speaking to at Canada Revenue. That one auditor or person dealing with your file gives one thing and is very aggressive and suggests that what you are up to is nefarious when people are simply trying to find their way in a new business and technology and how things change. Others are quite accommodating and suggest that maybe you should look at this. Yet if person A comes back on the file, they find themselves in a very defensive posture. They feel they might inadvertently say something that ends up with them in court when they are simply trying to understand the law so they can comply. When you say they have turned the corner, is it a long corner?

Mr. Bourgeois: My comment was more at the charities directorate level as well as with the materials that they produce. As a taxpayer, I have had some interesting conversations when I made a mistake on income tax. My mother's estate T3, and there was a change in 2015, and I talked to people in your province as well, and they were extremely helpful. They waived some of the penalties as a result of me not knowing the Income Tax Act had been changed in 2016.

Senator Duffy: If you had gotten a different person, you might not have had that penalty waived.

Mr. Bourgeois: I don't know. I don't think they know who I am from that perspective. I am one of many millions of filers. As an executive in a Crown agency at one time, as an employer, you also have those issues, and you are trying to balance customer service with compliance with the law, especially in this area. It's a tough row to hoe for an employer such as CRA.

Senator Duffy: We have heard a lot of witnesses during the course of our study. One thing that is running in the background is the new form of charitable giving, traditional charities have seen a decline in the numbers of donors. The age of those who are big donors is rising and they are very concerned about that demographic shift. But crowd funding — the tragedy in

la Cour canadienne de l'impôt entendait ces affaires. Avec plus de décisions, les choses seraient peut-être un peu plus claires.

Le sénateur R. Black : Merci.

M. Bourgeois : Je suis tout à fait d'accord avec Karen.

Le sénateur Duffy : Merci d'être venus. Les gens à qui je parle dans le milieu des petites entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard — pour revenir sur ce que vous avez dit au sujet de l'attitude et du manque de lignes directrices claires dans de nombreux cas — me disent que, parfois les choses sont différentes selon à qui on parle à l'Agence du revenu du Canada. Le vérificateur ou la personne qui s'occupe de votre dossier dit une chose, adopte une attitude vraiment agressive et laisse entendre que vous avez des visées malveillantes alors que vous tentez simplement de vous y retrouver dans une nouvelle entreprise, en utilisant une nouvelle technologie tout en composant avec la façon dont les choses changent. D'autres intervenants sont très accommodants et suggèrent de regarder telle ou telle chose. Cependant, si la première personne consulte à nouveau le dossier, elle adoptera une attitude très défensive, craignant par inadvertance de dire quelque chose et de se retrouver devant le tribunal alors qu'elle tente simplement de comprendre la loi afin de s'y conformer. Lorsque vous dites que l'Agence a changé en mieux, est-ce un long processus de changement?

M. Bourgeois : Mon commentaire concernait plutôt la Direction des organismes de bienfaisance ainsi que les documents qu'elle produit. En tant que contribuable, j'ai eu certaines conversations intéressantes lorsque j'ai fait une erreur relativement à l'impôt sur le revenu, le formulaire T3 de la succession de ma mère. Il y a eu un changement en 2015, et j'ai parlé à des gens dans votre province, aussi, et ils ont été extrêmement utiles. Ils ont éliminé certaines des pénalités parce que je ne savais pas que la Loi de l'impôt sur le revenu avait changé en 2016.

Le sénateur Duffy : Si vous aviez parlé avec une autre personne, la pénalité n'aurait peut-être pas été éliminée.

M. Bourgeois : Je ne sais pas. De ce point de vue, je ne crois pas qu'ils savent qui je suis. Je ne suis qu'une personne parmi les millions de cotisants. En tant que cadre d'un organisme de la Couronne à une époque, en tant qu'employeur, on se bute aussi à ces problèmes, et on tente de trouver un juste équilibre entre le service à la clientèle et la conformité avec la loi, surtout dans ce domaine. C'est quelque chose d'assez difficile à faire pour un employeur comme l'ARC.

Le sénateur Duffy : Nous avons accueilli beaucoup de témoins dans le cadre de notre étude. L'un des thèmes qui revenaient en filigrane, c'est la nouvelle forme de dons de charité; les organismes de bienfaisance traditionnels constatent un déclin du nombre de donateurs. L'âge des grands donateurs augmente, et ils sont très préoccupés par ce changement

Saskatchewan with the hockey team on the bus, we heard that over a short period of time they raised \$30 million. Is this the wild west of charities now? Do we need to offer some suggestions in our report about how these instant campaigns need to be regulated or given some parameters? Who knows what happens to the money? I'm sure the people in Saskatchewan are wonderful and putting the money to good use, but it seems to me that this is a growing thing and perhaps it needs some framework around it so we don't get in trouble down the road.

Ms. Cooper: It's a balance between, in my view, innovation and accountability. That's where I think the regulator struggles. I think that's where the Department of Finance, Corporations Canada struggles, and I would suggest you will be struggling, with how to balance creating an environment that promotes innovation and new ways of doing things while at the same time acknowledging that this is publicly funded activity and there should be a certain degree of accountability and transparency. As a matter of policy we should be ensuring that the people who are giving are protected. I suspect the regulators themselves are quite able to provide more direction. It's a question of raising the importance. It's exactly what Mr. Bourgeois said at the outset. These things only get dealt with when there is a scandal or a problem and then there is a mad flurry rather than taking the careful work that the committee is doing, which is looking at it as a whole and coming up with rational recommendations without being driven by a singular event or scandal.

Mr. Bourgeois: In that particular case, I believe the Saskatchewan Court of Queen's Bench intervened because it is, as lawyers call it, a *parens patriae* over this. It has jurisdiction to ensure the funds raised for charitable purposes are used for that. There was a court order. I think the ministry of the Attorney General was the one that brought that application in the case. The system responded, but that was because of the profile of it and the tens of millions of dollars involved.

Senator Duffy: Finally, a hobby horse of mine. Do we need a minister responsible for charities, the charitable sector or the voluntary sector to be an external ambassador for the importance of charitable giving and at the same time be an advocate within government to try to build some of these bridges and create a more welcoming relationship between the regulators and those who are regulated?

démographique. Cependant, le financement participatif... Dans le cadre de la tragédie de l'équipe de hockey, en Saskatchewan, l'accident d'autobus, nous avons entendu que, en très peu de temps, 30 millions de dollars avaient été amassés. Est-ce un nouveau territoire à explorer pour les organismes de bienfaisance maintenant? Devons-nous formuler certaines suggestions dans notre rapport sur la façon dont ces campagnes instantanées doivent être réglementées ou assujetties à certains paramètres? Qui sait ce qui arrive à l'argent? Je suis sûr que les gens en Saskatchewan font du travail merveilleux et qu'ils utilisent l'argent à bon escient, mais ça me semble être une tendance à la hausse, et il faudrait peut-être définir un cadre quelconque afin qu'on n'ait pas de problème à l'avenir.

Mme Cooper : Selon moi, il faut trouver un juste équilibre entre l'innovation et la responsabilisation. C'est là où, à mon avis, les organismes de réglementation ont de la difficulté. Selon moi, c'est là où le ministère des Finances, Corporations Canada, a des problèmes, et je dirais que vous allez aussi trouver difficile d'établir un juste équilibre dans un environnement qui mise sur l'innovation et les nouvelles façons de faire les choses tout en reconnaissant qu'il s'agit d'une activité financée publiquement et qu'il doit y avoir un certain niveau de responsabilisation et de transparence. D'un point de vue stratégique, nous devrions nous assurer que les gens qui donnent sont protégés. Je crois bien que les organismes de réglementation en tant que tels sont tout à fait en mesure de fournir plus d'orientation. Il s'agit d'accroître l'importance. C'est exactement ce que M. Bourgeois a dit d'entrée de jeu. On s'occupe seulement de ces choses lorsqu'il y a un scandale ou un problème, puis on se retrouve avec toute une tempête plutôt que de s'appuyer sur le travail minutieux que fait le comité, soit d'avoir une vue d'ensemble et de formuler des recommandations rationnelles sans être obnubilé par un simple événement ou un seul scandale.

M. Bourgeois : Dans ce cas précis, je crois que la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan est intervenue parce qu'elle a une compétence de *parens patriae*, comme le disent les avocats, à cet égard. Elle a la compétence de s'assurer que les fonds recueillis à des fins de bienfaisance sont utilisés convenablement. Il y a eu une ordonnance d'un tribunal. Je crois que le ministère du Procureur général a présenté la demande dans cette affaire. Le système a réagi, mais c'est en raison du profil de l'événement et des dizaines de millions de dollars en cause.

Le sénateur Duffy : Enfin, mon violon d'Ingres. Avons-nous besoin d'un ministre responsable des organismes de bienfaisance, du secteur de la bienfaisance ou du secteur volontaire, un ministre qui serait un ambassadeur externe rappelant l'importance des dons de bienfaisance tout en s'efforçant au sein du gouvernement d'essayer de bâtir certains de ces ponts et d'instaurer une relation plus harmonieuse entre les organismes de réglementation et les entités réglementées?

Mr. Bourgeois: That's part of my message, whether it is a minister or something else, there needs to be a sustainable government structure for that. We do have Infrastructure Ontario, Canada Infrastructure Bank and a variety of other things that are critically important. We need that sustainability so those issues are discussed and they can advance the interests of the sector, because we are talking about advancing the interests of the sector for the public interest and not for other purposes. It's in order to advance the public interest, Canada and Canadians.

Ms. Cooper: I would agree with Mr. Bourgeois on that one.

The Chair: Ms. Cooper, you had also spoken about the rise of ecological gifts. How does that play into it?

Ms. Cooper: I'm on the board of what's called currently the Canadian Land Trust Alliance. I act for a large number of organizations that receive ecological gifts. The constant tension is that a good number of the large philanthropic organizations are advocating for an exemption on capital gains on all real estate gifts. The example I gave at the standing committee on finance, when this issue was raised there — and they sat me beside Mr. Bourgeois and deliberately played us off against each other — is, let's say I'm an alumnus of a university or perhaps I have a relative who has been impacted by the work of a hospital. Let's say I own an island, a coastal property or an undeveloped prairie. My inclination is to give it to the hospital or the university because that's my affinity. But what if that land is important from an environmental perspective? The charity has a fiduciary obligation to maximize value, so they are going to sell it for the highest value and that land won't be protected. I wear my green heart on my sleeve and that is a shame. I think it's important for the committee to understand, from a policy perspective, the exemption for capital gains for ecological gifts is not at all based on philanthropy and tax policy to encourage giving. The Ecological Gifts Program comes out of environmental protection policy. It came about as a lever to encourage protection of privately owned land. The government couldn't go out and keep buying parks. If it wants to protect environmentally important land and that land is in private hands, how do you encourage it to be protected? The obvious example at the time was to provide this added incentive. It's exactly like the added incentive that's there for gifts of cultural property. How do you encourage owners of important works of art to give them to national institutions as opposed to selling them to the highest bidder on the open market? You eliminate the tax on capital gains. That was viewed as a sufficient incentive to ensure that those works go to the right place. I really think the committee has to be aware that the tax policy is a little different for ecological gifts.

M. Bourgeois : Ça fait partie de mon message; que ce soit un ministre ou quelqu'un d'autre, il doit y avoir une structure gouvernementale durable pour ça. Nous avons Infrastructure Ontario, la Banque d'infrastructure du Canada et une diversité d'autres entités d'une importance cruciale. Nous avons besoin d'une telle durabilité afin que ces enjeux fassent l'objet de discussions et qu'on puisse promouvoir les intérêts du secteur, parce que nous parlons ici de promouvoir les intérêts du secteur et c'est quelque chose qui est dans l'intérêt public et qui ne sert aucune autre fin. C'est nécessaire pour promouvoir l'intérêt public, l'intérêt du Canada et des Canadiens.

Mme Cooper : Ici, je suis d'accord avec M. Bourgeois.

Le président : Madame Cooper, vous avez aussi parlé de l'augmentation des dons de biens écologiques. De quelle façon est-ce que cela entre en jeu?

Mme Cooper : Je siège au conseil d'administration de ce qu'on appelle actuellement l'Alliance des organismes de conservation du Canada. J'agis au nom d'un grand nombre d'organisations qui reçoivent des dons écologiques. Il y a une tension constante liée au fait qu'un bon nombre des grandes organisations philanthropiques demandent une exemption sur les gains en capitaux pour tous les dons de biens immobiliers. L'exemple que j'ai donné au comité permanent des finances, lorsque cet enjeu a été soulevé — on m'a assis à côté de M. Bourgeois et on a délibérément tenté de nous opposer l'un à l'autre — est le suivant : disons que je suis un ancien étudiant d'une université ou, disons, qu'un membre de ma famille a été touché par le travail d'un hôpital. Et disons que je suis propriétaire d'une île, d'une propriété côtière ou d'une région non développée des Prairies. Je veux en faire don à l'hôpital ou à l'université, parce que c'est là que mes affinités résident. Cependant, qu'arrivera-t-il si le terrain est important d'un point de vue environnemental? L'organisme de bienfaisance a une obligation fiduciaire d'en maximiser la valeur, alors elle vendra le terrain au plus offrant, et le terrain ne sera pas protégé. J'affiche ouvertement mes couleurs écologiques, et c'est une honte. Je crois qu'il est important pour le comité de comprendre, du point de vue stratégique, que l'exemption des gains en capitaux des dons écologiques n'est pas du tout fondée sur la philanthropie et les politiques fiscales visant à encourager les dons. Le Programme des dons écologiques est issu de la politique de protection environnementale. Il a été créé comme levier pour encourager la protection des terrains privés. Le gouvernement ne pouvait plus continuer à acheter des parcs. S'il veut protéger des terrains importants d'un point de vue environnemental et que ces terrains appartiennent à des intérêts privés, de quelle façon peut-on en encourager la protection? L'exemple évident, à l'époque, consistait à fournir une telle mesure incitative supplémentaire. C'est exactement comme la mesure incitative supplémentaire prévue dans le cas des dons de

The Chair: Thank you. The other issue that we haven't discussed is that they are continuing to say charities cannot make profits. But in good planning in certain charities that they do carry a surplus from year to year to accommodate a plan for, for example, capital expenditure. If a YMCA is going to expand or build a new YMCA, they can't do that on yearly revenue. They have to plan over the years to rationalize their holdings and put some money in the bank. I don't have a practical example, but other charities do have examples where the interpretation is different. Again, Senator Duffy said it depends on who answers the phone. Perhaps they are criticized for saving money for that capital expenditure that is going to come up or may come up, because they may not have made the decision but they are starting to prepare financially for a capital expenditure or an improvement to existing services to their constituents.

Ms. Cooper: The source of the rule about accumulating surplus for non-profits is a tax rule.

It's in the requirement that a non-profit be operated for non-profit purposes. And CRA has interpreted that phrase to mean that you can't accumulate a surplus, because how do you accumulate a surplus? You must be charging more. You're not running on a zero-based budget; how do you accumulate? Then you charge a little more than what you required to provide the specific service.

Therefore, if you charge more, you're not operating on a not-for-profit purpose. And I say respectfully for a number of years, they went down a path that in my view that is just legally wrong. I've said that in a number of public fora. David Stevens, another colleague of mine, wrote a great article on this issue where he said in fact if you just return to basic principles, the test in the statute is one of intention. Is the intention to operate for non-profit purposes? And if the intention is to operate for non-profit purpose, if you accumulate, for the example that the senator gave, a capital improvement. Another good example these for me is just before the March break, a PDAC mining conference took place in Toronto. You couldn't get a hotel room for less than \$500 or an airplane ticket into Toronto for anything other than exorbitant prices because it's the largest conference of its kind in Canada every year.

biens culturels. De quelle façon peut-on encourager les propriétaires d'œuvres d'art importantes de les donner à des institutions nationales plutôt que de les vendre au plus offrant sur le marché? Il faut éliminer l'impôt sur les gains en capital. On considérerait qu'il s'agissait d'une mesure incitative suffisante pour s'assurer que ces œuvres iront au bon endroit. Je crois vraiment que le comité doit savoir que la politique fiscale est un peu différente dans le cas des dons écologiques.

Le président : Merci. L'autre enjeu dont nous n'avons pas discuté, c'est que l'on continue de dire que les organismes de bienfaisance ne peuvent pas faire de profit. Cependant, en raison d'une bonne planification, certaines organisations de bienfaisance reportent un surplus d'une année à l'autre en vue, par exemple, de dépenses d'immobilisations. Si un YMCA veut élargir des installations ou en construire de nouvelles, il ne peut pas le faire grâce à ses revenus annuels. C'est quelque chose qu'il faut prévoir sur plusieurs années pour rationaliser les actifs et mettre un peu d'argent en banque. Je n'ai pas d'exemple concret, mais d'autres organismes de bienfaisance ont des exemples de cas où l'interprétation est différente. Encore une fois, le sénateur Duffy a dit que tout dépend de la personne qui répond au téléphone. On les critique peut-être d'avoir économisé de l'argent pour une telle dépense d'immobilisations qui s'en vient ou qui est possible, parce qu'ils n'ont peut-être pas pris la décision, mais ont tout de même commencé à se préparer financièrement en vue d'une dépense d'immobilisations visant à améliorer les services qu'ils offrent actuellement à leurs clients.

Mme Cooper : La source de la règle sur l'accumulation de surplus par les organisations sans but lucratif est une règle fiscale.

C'est l'exigence qu'un organisme sans but lucratif soit exploité à des fins non lucratives. L'ARC a interprété cette exigence comme signifiant qu'on ne peut pas accumuler d'excédent, parce que de quelle façon peut-on accumuler un excédent? En surfacturant. En n'adoptant pas un budget à base zéro. De quelle façon accumuler des fonds? En facturant un peu plus que ce qu'il faut pour fournir un service précis.

Par conséquent, si on facture plus, l'entité n'est pas exploitée à des fins non lucratives. Je me permets de dire respectueusement que, pendant un certain nombre d'années, ils se sont engagés sur une voie qui, selon moi, était tout simplement erronée d'un point de vue juridique. C'est quelque chose que j'ai dit sur un certain nombre de tribunes publiques. David Stevens, un autre de mes collègues, a écrit un excellent article sur cet enjeu dans lequel il a dit que, en fait, si on en revient simplement aux principes de base, le critère dans la loi concerne l'intention. Est-ce que l'intention est d'exploiter une entité à des fins non lucratives? Si l'intention consiste à exploiter une entité sans but lucratif, si des fonds sont accumulés c'est, pour reprendre l'exemple du sénateur, pour apporter une amélioration des immobilisations. Un autre bon exemple, selon moi, concerne ce qui est arrivé tout juste avant la semaine de relâche du mois de mars : une

It is the Prospectors & Developers Association of Canada. They book three years in advance and have to reserve hotels. That means you have to accumulate money because you are paying deposits or you have a legal action fund. It happens all the time, and the focus should be back on what is the intention of the statute operating on a not-for-profit purpose rather than looking at very specific singular activities and doing a revenue or an income test.

If you are earning any kind of income from that specific activity, you must be operating for a non-profit purpose, and I don't think the statute says that. There is case law that supports that view and I do believe, once again, CRA has turned the corner a little bit and the rules before they went on that little flight were fairly clear and there were a lot of really good rules of thumb. Six months worth of operating revenue was enough to keep in the bank for a rainy day or in case problems occurred, and those rules were all clearly understood.

Mr. Bourgeois: I agree with Ms. Cooper on that point, and it gets to something you raised earlier around the governance issues. Does the organization have a strategic plan that can justify this? Is it a reasonable one? Did they carry out the risk assessment? Ms. Cooper noted the six months. It is irresponsible in the 21st century for an organization that has employees not to have a reserve fund to pay for those employees. Yet many organizations do not because they don't have the cash flow. If you have the cash and can build up the reserve to do this, that is the responsible thing to do.

The Chair: Thank you both for being here, and you have reconfirmed my decision not to go to law school, but you did help me to understand some of the current laws and I appreciate that.

Our next witness this morning with Juniper Locilento.

Juniper Locilento, Vice-President, Public Affairs, Association of Fundraising Professionals, Greater Toronto Chapter: Chairman Mercer, Deputy Chair Omidvar and committee members, thank you for the opportunity to speak today. My name is Juniper Locilento. I am a senior fundraiser for the YMCA of Greater Toronto. I'm here today in my voluntary capacity as Vice-President, Public Affairs for the Greater Toronto chapter of the Association of Fundraising Professionals.

conférence du secteur minier de l'ACPE a eu lieu à Toronto. On ne pouvait pas trouver une chambre d'hôtel à moins de 500 \$ ni un billet d'avion à destination de Toronto à un prix qui n'était pas exorbitant parce que c'est la plus importante conférence du genre au Canada chaque année.

C'est l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs. Les réservations sont faites trois ans d'avance, et ils doivent réserver les hôtels. Cela signifie que les responsables doivent accumuler de l'argent parce qu'il faut verser des dépôts ou prévoir un fonds d'action juridique. C'est quelque chose qui arrive tout le temps, et il faudrait recommencer à s'intéresser à l'intention de la loi, soit l'exploitation d'une entité à des fins non lucratives, plutôt que de regarder des activités très précises et les soumettre à une évaluation des recettes ou des revenus.

Si vous tirez un revenu quelconque de cette activité précise, vous devez agir à une fin non lucrative, et je ne crois pas que la loi dit une telle chose. Il y a des éléments de jurisprudence qui soutiennent ce point de vue et je crois vraiment, encore une fois, que l'ARC a évolué un peu à ce chapitre, et les règles avant qu'on prenne cette tangente étaient assez claires. En outre, il y avait beaucoup de bonnes règles empiriques. Six mois de recettes d'exploitation en banque étaient suffisantes en cas de mésaventures ou de problèmes, et ces règles étaient toutes bien comprises.

M. Bourgeois : Je suis d'accord avec Mme Cooper à ce sujet, et on en revient à quelque chose que vous avez dit précédemment sur les enjeux liés à la gouvernance. Est-ce que l'organisation a un plan stratégique pouvant le justifier? Le plan est-il raisonnable? A-t-elle réalisé une évaluation du risque? Mme Cooper a parlé de six mois. C'est irresponsable au XXIe siècle pour une organisation qui a des employés de ne pas se doter d'un fonds de réserve pour payer ces employés. Cependant, de nombreuses organisations ne peuvent pas le faire parce qu'elles n'ont pas les liquidités. Si tel est le cas et que vous pouvez créer une réserve à cette fin, c'est la chose responsable à faire.

Le président : Merci à vous deux d'être là et vous avez reconfirmé ma décision de ne pas étudier en droit, mais vous m'avez un peu aidé à comprendre certaines des lois actuelles, alors je vous en remercie.

Notre prochain témoin ce matin est Juniper Locilento.

Juniper Locilento, vice-présidente, Affaires publiques, Association of Fundraising Professionals, Greater Toronto Chapter : Monsieur le président Mercer, madame la vice-présidente Omidvar et mesdames et messieurs, merci de me donner l'occasion de parler aujourd'hui. Je m'appelle Juniper Locilento. Je suis agente de financement principale pour le YMCA du Grand Toronto. Je comparais aujourd'hui en tant que vice-présidente bénévole des Affaires publiques de la section de la région du Grand Toronto de l'Association of Fundraising Professionals.

As a global network of more than 31,000 members, AFP works to advance philanthropy through advocacy, research, education and certification. An ethical fundraising code has been AFP's cornerstone since its earliest date. We aim to foster a greater understanding of the value of charitable fundraising, and the structures essential for enabling effective, ethical and professional practice.

Others have spoken about changing giving patterns, the looming social deficit, and the importance of an enabling environment. We share the goal of making Canada as vibrant, safe and successful as it can possibly be.

With an estimated \$14 billion annually in receipted and unreceipted contributions, philanthropy plays an essential role in the strength of the charitable sector and in strengthening Canadian society.

As former Governor General David Johnston conveyed in his recent book *Trust*, philanthropy is the key mechanism through which Canadians express their core values. Philanthropy and fundraising go hand in hand, and professional fundraisers are the link between Canadians and the causes they care about.

There is a well-documented connection between asking for and securing charitable contributions. The power of the ask has been demonstrated in experimental studies. Asking not only increases the probability of donating but also the amount that people give.

AFP's own biennial study *What Canadian Donors Want* finds that 75 per cent of those specifically asked to give will do so compared to 53 per cent of those who are not asked. That 22 per cent differential represents hundreds of millions of incremental revenues that could enable charities to better address urgent needs.

Realizing this growth may require a change in public perception. In the Muttart Foundation's *Talking About Charities*, Canadians acknowledge that fundraising is important, while also illustrating their concerns.

For example, from 2000 to 2013, the percentage of Canadians who believe charities are honest about how they use their donations dropped 14 points, from 84 per cent to 70 per cent. Fifty-two per cent think charities spend too much on fundraising, and 34 per cent expect all funds to go to the cause.

En tant que réseau mondial comptant plus de 31 000 membres, l'association s'efforce de promouvoir la philanthropie grâce à la promotion, la recherche, l'éducation et la certification. Un code d'éthique relatif à la collecte de fonds est au cœur du travail de l'association depuis le tout début. Nous visons à favoriser une meilleure compréhension de la valeur des campagnes de financement à des fins de bienfaisance et des structures essentielles pour permettre des pratiques efficaces, éthiques et professionnelles.

D'autres témoins ont parlé des tendances changeantes en matière de don, du déficit social qui pointe à l'horizon et de l'importance d'un environnement habilitant. Nous partageons l'objectif de faire du Canada le pays le plus dynamique, sécuritaire et prospère possible.

Avec une estimation de 14 milliards de dollars par année de dons pour lesquels des reçus sont ou non remis, la philanthropie joue un rôle essentiel pour la solidité du secteur de la bienfaisance et le renforcement de la société canadienne.

Comme l'ancien gouverneur général David Johnston l'a dit dans son récent livre *Trust*, la philanthropie est un mécanisme clé permettant aux Canadiens d'exprimer leurs valeurs fondamentales. La philanthropie et la collecte de fonds vont de pair, et les spécialistes du financement sont le lien entre les Canadiens et les causes qui leur tiennent à cœur.

Il y a un lien bien documenté entre le fait de demander et d'obtenir des dons de bienfaisance. Le pouvoir des demandes a été prouvé dans des études expérimentales. Le fait de demander des dons accroît non seulement la probabilité des dons, mais aussi les montants que les gens donnent.

L'étude bisannuelle de l'association *Ce que veulent les donateurs canadiens* a permis de constater que 75 p. 100 des gens à qui on demandait précisément de donner le faisaient comparativement à 53 p. 100 des gens à qui on ne le demandait pas. Cette différence de 22 p. 100 représente des centaines de millions de revenus supplémentaires pouvant permettre aux organismes de bienfaisance de mieux répondre aux besoins urgents.

Pour assurer cette croissance, il faudra peut-être changer la perception du public. Dans la récente étude de la Muttart Foundation, *Talking About Charities*, les Canadiens ont reconnu que la collecte de fonds est importante, tout en faisant part de leurs préoccupations.

Par exemple, de 2000 à 2013, le pourcentage de Canadiens qui croient en l'honnêteté des organismes de bienfaisance quant à la façon dont les dons sont utilisés a chuté de 14 points de pourcentage, passant de 84 p. 100 à 70 p. 100. Au total, 52 p. 100 croient que les organismes de bienfaisance dépensent trop d'argent dans le cadre des activités de collecte de fonds, et 34 p. 100 s'attendent à ce que tous les fonds servent à la cause.

While Canadians' trust in charities is strong, it is fair to say their trust in charitable fundraising is less so. Even though donors might say they don't like being asked in a particular way, it is the essential nature of the act of fundraising, rather than its execution, that is at the heart of the issue.

In fact, research suggests a conundrum in that the practice of fundraising is seen, on the one hand, as too professional. By that I mean too slick, costly and ethically questionable. And, on the other, as not professional enough, by which I mean not adequately efficient or effective, reliant on volunteers and lacking formal educational requirements.

Because fundraisers' ability to secure gifts is influenced by how they are perceived, I suggest it is in the public interest to accept professional fundraising as a legitimate practice.

It is not about educating the public to think differently; it is about changing underlying beliefs and attitudes. We need to ask what it is about fundraising that we value and how we can get other people to value these things too.

The link between effective ethical asking and generous giving is especially relevant in a time of demographic change. As the committee heard, 30 per cent of tax-receipted contributions are being made by those 70 or older. It is estimated that as much as \$4 billion annually will leave the sector if donations from younger generations do not increase substantively.

Building relationships with donors and asking for charitable support will become more essential, although our methods must continue to evolve to include new platforms and channels.

In summary, fundraisers have a responsibility to ask for donations on behalf of beneficiaries. Guided by a code of ethics and appropriate regulation, we will always aim to balance our duties to our donors such as respecting their privacy or not asking in ways they don't like, with our duty to our beneficiaries to ensure their needs can be met.

Having secured support from generous Canadians, we must make sure we put these funds to best use, which means the charities need to be professional and able to utilize the best talent, tools and technologies to effect change.

Même si la confiance des Canadiens à l'égard des organismes de bienfaisance est élevée, il faut avouer que leur confiance à l'égard de la collecte de fonds à des fins caritatives l'est moins. Même si les donateurs disent peut-être qu'ils n'aiment pas se faire demander de donner d'une façon précise, c'est la nature essentielle de la collecte de fonds, plutôt que son exécution, qui est au cœur du problème.

En fait, des recherches semblent pointer vers une impasse dans la mesure où la pratique de la collecte de fonds est considérée, d'un côté, comme étant trop professionnelle — et par là, je veux dire trop spéculaire, coûteuse et contestable d'un point de vue éthique —, tandis que, de l'autre, elle n'est pas assez professionnelle, et ce que je veux dire par là c'est qu'elle n'est pas assez efficiente ou efficace, s'appuyant sur des bénévoles plutôt que sur des gens dûment formés.

Puisque la capacité des agents de financement d'obtenir des dons est influencée par la façon dont ils sont perçus, j'estime qu'il est dans l'intérêt public de reconnaître la légitimité de la pratique professionnelle de la collecte de fonds.

Il ne s'agit pas de sensibiliser le public afin qu'il voie les choses différemment : il s'agit de changer les croyances et les attitudes sous-jacentes. Il faut se demander quelle valeur nous accordons à la philanthropie et de quelle façon nous pouvons inciter d'autres personnes à en reconnaître aussi la valeur.

Le lien entre une demande éthique efficace et un don généreux est particulièrement pertinent à une époque de changement démographique. Comme le comité l'a entendu, 30 p. 100 des contributions pour lesquelles des reçus fiscaux ont été émis viennent de personnes âgées de 70 ans et plus. On estime que le secteur pourrait perdre jusqu'à 4 milliards de dollars par année si les dons des jeunes générations n'augmentent pas de façon importante.

Créer des relations avec les donateurs et demander un soutien caritatif deviendra encore plus essentiel, même si nos méthodes doivent continuer d'évoluer pour inclure de nouvelles plateformes et de nouvelles voies.

En résumé, les collecteurs de fonds ont la responsabilité de demander des dons au nom des bénéficiaires. Puisque nous sommes guidés par un code d'éthique et une réglementation appropriée, nous essaierons toujours d'établir un équilibre entre nos obligations envers nos donateurs, notamment en respectant leur confidentialité ou en ne faisant pas des demandes qui leur déplaisent, et notre devoir à l'égard de nos bénéficiaires, soit de nous assurer que leurs besoins sont satisfaits.

Après avoir obtenu le soutien de généreux Canadiens, nous devons nous assurer d'utiliser ces fonds le mieux possible, c'est-à-dire que les organismes de bienfaisance doivent agir de manière professionnelle et être en mesure de recourir aux meilleurs talents et outils et aux meilleures technologies pour apporter un changement.

So what can government do to increase trust in charitable fundraising? First, foster a greater understanding of the value of charitable fundraising by ensuring appropriate representation on the recently announced permanent advisory committee on the charitable sector.

Second, allocate \$1 million annually to Statistics Canada to collect comprehensive data that will support evidence-based decision-making about donor behaviours. And finally, establish a home in government to ensure that policy decisions are made in consideration of the sector's significant economic contribution, including revenue secured through fundraising.

If Canadians can see fundraising as the thoughtful, ethical and effective practice that it is and aims to be, they will be more likely to respond favourably when invited to support the worthy causes in their communities. This will ultimately lead to a stronger sector and to a stronger Canada.

The Chair: I should declare my conflict here. Ms. Locilento and I share a history, although not a recent one. I was the vice-president of finance development at the YMCA of Greater Toronto. I was also one of founding members of the AFP's chapter in Toronto and the past president of the Ottawa chapter of the AFP. I have my conflicts on the table, so I have done that.

Now we will go to **Éric Hébert-Daly, Vice-President, Now and Forever Wild Fund.**

Éric Hébert-Daly, Vice-President, Now and Forever Wild Fund: Thank you, Senator Mercer. In fact, you and I also share a bit of history as well having sat on an Elections Canada advisory committee more years ago than I care to admit.

I come to you in light of my experience the non-profit sector, having worked as national director of a federal political party, later as national director of a wilderness conservation charity and having followed a call to the ministry, now working for the United Church of Canada directing francophone ministries. Despite this, however, I'm here with you as a representative of a for-profit organization because this is one of the key reasons why I think that charity laws in this country need to be modernized.

The charitable sector in Canada is growing at a phenomenal rate, as you know. With significant numbers of new charities arriving each day, donors are being solicited regularly and relationships with those donors are deepening across the spectrum. The relationship between charities and donors is an

Que peut faire le gouvernement pour accroître la confiance à l'égard des collectes de fonds? D'abord, favoriser une meilleure compréhension de la valeur des collectes de fonds en assurant une représentation appropriée au sein du Comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance annoncé récemment.

Ensuite, affecter 1 million de dollars annuellement à Statistique Canada pour recueillir des données exhaustives qui soutiendront le processus décisionnel fondé sur des données probantes au sujet des comportements de donateurs. Enfin, mettre sur pied un organe au sein du gouvernement pour s'assurer que les décisions stratégiques sont prises de manière à tenir compte de l'importante contribution économique du secteur, y compris les revenus assurés par la collecte de fonds.

Si les Canadiens peuvent voir les collectes de fonds comme la pratique judicieuse, éthique et efficace qu'elle est et qu'elle vise à être, ils seront plus susceptibles de répondre favorablement lorsqu'on les invite à soutenir des causes valables au sein de leurs collectivités. En fin de compte, cela renforcera le secteur tout comme le Canada.

Le président : Je devrais dire que je suis en conflit d'intérêts. Mme Locilento et moi-même nous connaissons, même si cela remonte à loin. J'étais le vice-président du développement financier au YMCA du Grand Toronto. J'étais également l'un des membres fondateurs de l'AFP pour la région de Toronto, et l'ancien président de la région d'Ottawa. Voilà pour ce qui concerne mon conflit d'intérêts.

Nous allons maintenant céder la parole à **Éric Hébert-Daly, vice-président du Now and Forever Wild Fund.**

Éric Hébert-Daly, vice-président, Now and Forever Wild Fund : Merci, sénateur Mercer. En fait, vous et moi avons également déjà travaillé ensemble, puisque nous avons siégé au comité consultatif d'Élections Canada, il y a plus longtemps que je suis prêt à le reconnaître.

Je m'adresse à vous à la lumière de mon expérience au sein du secteur sans but lucratif, puisque j'ai travaillé comme directeur national d'un parti politique fédéral, puis comme directeur national d'un organisme de conservation de la nature. J'ai par la suite été appelé à devenir ministre du culte, et je travaille maintenant comme responsable des ministères francophones pour l'Église unie du Canada. Toutefois, malgré cela, je suis ici en tant que représentant d'un organisme sans but lucratif, car c'est là une des principales raisons pour lesquelles je pense que les lois régissant les organismes de bienfaisance au pays doivent être modernisées.

Comme vous le savez, le secteur de la bienfaisance au Canada connaît une croissance phénoménale. Puisqu'un nombre important de nouveaux organismes de bienfaisance font leur apparition chaque jour, les donateurs sont sollicités régulièrement, et les relations avec ces donateurs

important one and it achieves significant positive results for our country but at the same time, these relationships cannot be the only way that a charity funds its work.

We have all heard of social enterprise as one of the key ways in which we will find new sources of revenue and to use market mechanisms to raise funds that charities need to operate their missions. And it's my view that social enterprise in Canada is limited by a number of barriers and red tape put in place by government.

Being able to effectively do this has proven to be an interesting challenge for me personally. The Canadian Parks and Wilderness Society, CPAWS, the charity I was national director of until recently, decided to embark on social enterprise by purchasing an office tower in the city of Ottawa as a source of revenue for which it would be able to employ in charitable activities. So it has purchased an asset at 100 Gloucester in Ottawa, has a professional property manager and the proceeds from the building are returned to the charity in the form of charitable donation. This is resulted in the reliable returns of almost ten per cent per annum to the charity on its investment made of almost \$6 million.

This is better than most market-based investments and is far more reliable in the long term than stocks and bonds when it comes to investing donor dollars. But achieving this has turned out to be complex. Charities are not permitted to run businesses that are not directly connected to the mission of the charity. A cat rescue charity can't own or run a hotel and a cancer charity can't run a restaurant, to give examples.

When it comes to owning real estate, if the charity leases out more than half of the real estate than it owns, it is deemed to be operating outside the boundaries of CRA rules. So the required establishment of a for-profit corporation to take ownership of the building was what CPAWS had to do in order to benefit from that particular investment.

So the for-profit corporation was created, CPAWS became a primary shareholder, and the cost of establishing the infrastructure just to operate the social enterprise itself ended up costing over \$100,000 to put it into place. That is not adding the condition that the for-profit business is run at arm's length of the charity adds complexity. And then add that the for-profit corporation can only give 75 per cent of net profits to charitable sources; it becomes an additional problem. Such red tape is preventing charities from establishing the kind of arrangement that makes something like this possible and then sends them to

s'approfondissent dans l'ensemble du spectre. La relation entre les organismes de bienfaisance et les donateurs est importante et engendre des résultats positifs significatifs pour notre pays, mais d'un autre côté, un organisme de bienfaisance ne peut pas simplement financer son travail en se fondant sur ces relations.

Nous avons tous entendu dire que l'entreprise sociale est l'une des principales façons de trouver de nouvelles sources de revenus et d'utiliser les mécanismes de marché en place pour amasser les fonds dont ont besoin les organismes de bienfaisance pour s'acquitter de leurs missions. Je suis d'avis que l'entreprise sociale au Canada est limitée par un certain nombre d'obstacles de même que par la bureaucratie imposée par le gouvernement.

L'atteinte de ces objectifs de manière efficace s'est avérée être un défi important pour ma part. La Société pour la nature et les parcs du Canada, la SNAP, l'organisme de bienfaisance dont j'étais le directeur national jusqu'à tout récemment, a décidé d'adopter le modèle des entreprises sociales en achetant une tour à bureaux dans la ville d'Ottawa comme source de revenus qu'elle pourrait utiliser à des fins caritatives. Donc, la société a acheté un immeuble situé au 100, rue Gloucester, à Ottawa, elle emploie un gestionnaire immobilier professionnel, et les produits de l'édifice sont réinvestis dans le secteur de la bienfaisance sous forme de don. Cela s'est traduit par un rendement fiable de près de 10 p. 100 par année pour l'organisme de bienfaisance sur son investissement de près de 6 millions de dollars.

Cette approche offre un rendement meilleur que la majorité des investissements axés sur le marché et est de loin plus fiable à long terme que les actions et les obligations en ce qui a trait à l'investissement de l'argent des donateurs. Cependant, il n'a pas été facile d'y parvenir. Les organismes de bienfaisance n'ont pas le droit d'exploiter des entreprises qui ne sont pas directement liées à leur mission caritative. Un organisme qui porte secours aux chats ne peut posséder ni exploiter un hôtel, et un organisme de bienfaisance qui se consacre à la lutte contre le cancer ne peut exploiter un restaurant, par exemple.

Pour ce qui est de posséder un bien immobilier, si l'organisme de bienfaisance loue plus de la moitié du bien immobilier qu'il possède, il est réputé exercer ses activités à l'extérieur des limites des règles de l'ARC. La SNAP a donc dû établir une société à but lucratif pour prendre possession de l'édifice afin de bénéficier de cet investissement particulier.

La société à but lucratif a donc été créée, la SNAP est devenue un actionnaire principal, et le coût de l'établissement de l'infrastructure servant uniquement à l'exploitation de l'entreprise sociale a fini par coûter plus de 100 000 \$. C'est sans compter la complexité accrue qui découle de l'exigence selon laquelle la société à but lucratif doit être exploitée sans lien de dépendance avec l'organisme de bienfaisance. Cela s'ajoute au fait que la société à but lucratif peut seulement donner 75 p. 100 de ses profits nets à des organismes de bienfaisance. C'est un problème de plus. Une telle bureaucratie empêche les organismes

other forms of simple and safe investments that achieve smaller returns or forces them to consider riskier investments in the stock market in order to achieve better returns.

Imagine instead an economy where charities operate for-profit businesses for which 100 per cent of the proceeds can go directly into the charitable mission rather than simply making a profit for individual and corporate gain. I believe this is a key way that we can transform our economy, with a direct impact on social, environmental and spiritual health of our society.

The rules that currently prevent charities from participating in traditional enterprise are a barrier to creating a better world and a barrier to allowing charities to tap funding sources that they so desperately need. Consider the costs of fundraising for a charity in the context where donor dollars are not unlimited. Now consider the value of a business operating in a traditional economy, owned and professionally operated by a charity, with the appropriate safeguards in place to ensure that charitable revenue is protected from misuse. It is not just social enterprise; it is actually a fundamental transformation of society where profits that would otherwise go to personal gain can serve a greater goal.

I strongly recommend that this committee explore the rules and limitations that prevent charities from operating profit-making businesses and remove as many of those barriers as possible. Given my experience in the political, environmental and religious sectors, I am happy to offer any insights I have in those interesting places. I also want to highlight that the savings to government of not needing to issue tax credits for dollars that are going into charitable activities when they are the products of providing goods and services is tremendous benefit. On that, I will close my comments.

Christina Franc, Executive Director, Canadian Association of Fairs and Exhibitions: Thank you for inviting me to speak. My name is Christina Franc and I am Executive Director of the Canadian Association of Fairs and Exhibitions, or CAFE.

Today, in representing CAFE, I am representing 800 fairs, agricultural societies and exhibitions across the country, from the Canadian National Exhibition in Toronto right down the one-day Havelock Fair in Quebec. In total, our events see 35 million people each year. Fairs are living reflections of the life and times

de bienfaisance de prendre les dispositions nécessaires pour rendre possible quelque chose du genre et les force à adopter d'autres formes d'investissements simples et sécuritaires qui génèrent de plus petits revenus ou à envisager des investissements risqués sur le marché boursier pour réussir à obtenir un meilleur rendement.

Imaginez si les organismes de bienfaisance pouvaient exploiter une entreprise à but lucratif qui pourrait donner la totalité de ses recettes directement aux missions caritatives plutôt que de simplement réaliser des profits à des fins personnelles et commerciales. Je crois qu'il s'agit d'un moyen efficace de transformer notre économie et d'avoir une incidence directe sur la santé sociale, environnementale et spirituelle de notre société.

Les règles qui empêchent actuellement les organismes de bienfaisance de prendre part aux activités d'entreprises traditionnelles font obstacle à la création d'un monde meilleur et empêchent les organismes de bienfaisance d'exploiter des sources de financement dont ils ont désespérément besoin. Prenons les coûts liés à la collecte de fonds d'un organisme de bienfaisance dans un contexte où l'argent des donateurs n'est pas illimité. Prenons maintenant la valeur d'une entreprise qui exerce ses activités dans une économie traditionnelle, qui appartient à un organisme de bienfaisance et est exploitée professionnellement par celui-ci, dans un contexte où les mesures de protection appropriées sont en place pour faire en sorte que le revenu caritatif soit protégé contre l'utilisation abusive. Ce n'est pas seulement une entreprise sociale; il s'agit en fait de la transformation fondamentale d'une société au sein de laquelle les profits qui serviraient autrement des intérêts personnels peuvent favoriser l'atteinte d'un plus grand objectif.

Je recommande fortement au comité d'étudier les règles et les restrictions qui empêchent les organismes de bienfaisance d'exploiter des entreprises à but lucratif et d'éliminer le plus grand nombre d'obstacles possible. Compte tenu de mon expérience dans les secteurs politique, environnemental et religieux, je suis ravi de donner mon opinion à l'égard de ces aspects intéressants. Je tiens également à souligner le fait que le gouvernement réalise des économies considérables en n'étant pas tenu de fournir des crédits d'impôt pour les sommes consacrées à des activités caritatives si elles sont le produit de biens et services offerts. Voilà qui termine mon intervention.

Christina Franc, directrice générale, Association canadienne des foires et des expositions : Merci de m'avoir invitée à témoigner. Je m'appelle Christina Franc et je suis la directrice générale de l'Association canadienne des foires et des expositions, ou l'ACFE.

Aujourd'hui, au nom de l'ACFE, je représente 800 foires, sociétés agricoles et expositions à l'échelle du Canada, de l'Exposition nationale canadienne à Toronto jusqu'à la foire de Havelock, au Québec, qui dure une journée. Au total, nos événements reçoivent environ 35 millions de visiteurs chaque

around them. They hold deep cultural, traditional and emotional connections to the people of their local area and they embody a sense of community.

At the same time, these events are economic drivers in their communities and they average an economic impact of about \$17.2 million on the local economy per fair overall. Small town fairs average about \$750,000 in their own communities, which is a huge boon to business when you look at the small communities.

There are several examples of fairs and exhibitions out there that are older than Canada. We have the Hants County Exhibition in Nova Scotia, which is 252 years old; the Williamstown Fair in Ontario is 206 years old; Lachute Fair in Quebec is 193 years old. Above, I have cited numbers — 35 million, \$17.2 million, impact and so on. These numbers come from an economic impact study commissioned more than 10 years ago. They offer strength to our business case and help us and our stakeholders understand the role we play in Canadian society. It is important to understand how far we have come in these 10 years and whether we are growing and growing the economy, which we at CAFE are confident we are doing.

Therefore, our first recommendation to the committee is Canadian Association of Fairs and Exhibitions would like to see funding provided to Statistics Canada to evaluate the social and economic impact of charities and non-profits, including sub-categories for agricultural societies on a regular and consistent basis. This information can be used by the organizations, but also to help better inform public policy and develop sector priorities.

In 2008, it was reported that our events contribute \$1 billion annually to the economy and fair-related jobs and spending support 10,700 jobs. As mentioned above, we are confident these numbers have increased but have no tangible proof at this time. This data collection framework would allow us and other similar organizations to evaluate progress and consider how we can better contribute to Canada's growth. It will also help the government evaluate the impact of the voluntary sector in Canada.

I would like to reiterate that the majority of our events are run by volunteers who are involved because they are passionate about the events and activities in their community. These volunteers have families, jobs and other ventures, yet they are still taking the time throughout each year to better their communities by participating in their local fair, exhibition or event. We do it because we love it. Unfortunately, the government is making it more difficult to do what we love by

année. Les foires sont à l'image de la vie et des époques qui les entourent. Elles ont une signification profonde pour les gens de la région sur le plan culturel, traditionnel et émotionnel, et font naître un sentiment d'appartenance à la communauté.

Par ailleurs, ces événements sont des moteurs économiques pour leurs collectivités, et, en moyenne, une foire génère des retombées économiques d'environ 17,2 millions de dollars pour l'économie locale. Les petites foires locales génèrent environ 750 000 \$ dans leurs propres collectivités, ce qui est une véritable bénédiction pour les entreprises de ces endroits.

Il existe plusieurs exemples de foires et d'expositions qui sont plus vieilles que le Canada. Il y a la foire agricole du comté de Hants, en Nouvelle-Écosse, qui existe depuis 252 ans; la foire de Williamstown, en Ontario, qui a 206 ans; l'Expo Lachute, au Québec, qui existe depuis 193 ans. Plus haut, j'ai cité des chiffres : 35 millions, 17,2 millions de dollars, les retombées et ainsi de suite. Ces chiffres viennent d'une étude d'impact économique commandée il y a plus de 10 ans. Ces chiffres renforcent notre analyse de rentabilisation et aident nos intervenants ainsi que nous-mêmes à comprendre le rôle que nous jouons au sein de la société canadienne. Il est important de comprendre tout le chemin que nous avons parcouru durant ces 10 années et de savoir si nous contribuons à la croissance économique, ce que nous sommes convaincus de faire à l'ACFE.

Par conséquent, notre première recommandation au comité consiste à accorder du financement à Statistique Canada pour évaluer les répercussions sociales et économiques des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif, y compris les sous-catégories de sociétés agricoles, de façon régulière et continue. Ces renseignements peuvent être utilisés par les organismes, et peuvent aussi permettre de mieux orienter les politiques publiques et élaborer les priorités du secteur.

En 2008, il a été signalé que nos événements apportaient une contribution de 1 milliard de dollars annuellement à l'économie et que les foires et les dépenses connexes soutenaient 10 700 emplois. Comme je l'ai mentionné plus haut, nous sommes convaincus que ces chiffres ont augmenté, mais nous ne disposons d'aucune preuve tangible pour le moment. Ce cadre de collecte de données nous permettrait à nous et à d'autres organismes semblables d'évaluer les progrès réalisés et de déterminer de quelle manière nous pouvons mieux contribuer à la croissance du Canada. Le cadre aidera aussi le gouvernement à mesurer l'incidence du secteur volontaire au Canada.

J'aimerais rappeler que la majorité de nos événements sont organisés par des bénévoles qui s'investissent parce qu'ils sont passionnés par les événements et les activités se déroulant dans leur collectivité. Ces bénévoles ont des familles, des emplois et d'autres projets, pourtant, ils consacrent tout de même du temps tout au long de l'année pour améliorer leurs collectivités en prenant part aux foires, aux expositions ou aux événements locaux. Nous le faisons parce que cela nous plaît.

either bringing in new regulations or having excessive requirements. I can name two pieces of legislation right now, in various stages, that are putting our events at risk. This is unfortunate when we know the rich culture, history and sense of community these events provide.

Other government restraints include antiquated regulations as it relates to fundraising opportunities such as raffles, 50/50 draws, and so on. There are a lot of grey areas around online rules and cross-provincial opportunities as well. It would be wonderful to see a revision of the fundraising limitations and opportunities for charities and non-profits. We agree that funding provided by the government needs to be monitored and shared responsibility and the grantees need to be organized and held accountable. However, for volunteers to have to go through excessive paper work, particularly before receiving fundraising, is a frustrating and overwhelming process. In fact, it often leads to potential well-deserving applicants not applying for funding at all. Therefore, we also recommend that provisions be made to create a department in the government dedicated to charities and non-profits in order to support them, assist them with government relations and provide additional resources and funding. We would also encourage the government to consider the impact of new regulations on charities and non-profits such as ours in the future.

In reviewing what other organizations have submitted, I have noted a request for revision on capital gains as it relates to real estate, which we at CAFE support as well. For our organizations, land is a valuable asset and I have seen multiple cases of donors wishing to provide land to their local fair or exhibition, but the fair cannot afford the taxes and so have to turn the opportunity down. More land for these events represents more space for agricultural events, festivals or entertainment. More space to be a community hub in growing areas or to help bring growth and be an economic driver in rural communities.

In the same way the government is looking into supporting Canadians through purchasing food at their events, activities and meetings, it would be beneficial for multiple organizations across Canada to extend the mandate to more than just food. For example, our fairs and exhibitions do great work in terms of showcasing agriculture, promoting agritourism and developing

Malheureusement, le gouvernement fait en sorte qu'il est plus difficile pour nous de faire ce que nous aimons soit en mettant en place de nouveaux règlements, soit en imposant des exigences excessives. Je peux nommer deux mesures législatives à l'instant, lesquelles en sont à diverses étapes, qui mettent nos événements à risque. C'est malheureux compte tenu de la richesse culturelle et historique et de l'important sentiment d'appartenance à la collectivité que procurent ces événements.

Parmi les autres restrictions gouvernementales, mentionnons des règlements désuets concernant les possibilités de collecte de fonds, comme les tirages, les tirages moitié-moitié et ainsi de suite. Il y a beaucoup de zones grises en ce qui concerne les règles touchant les activités en ligne et les possibilités interprovinciales également. Ce serait merveilleux que l'on revioie les limites touchant les collectes de fonds et les possibilités qui s'offrent aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif. Nous reconnaissons que le financement offert par le gouvernement doit faire l'objet d'un suivi, que la responsabilité doit être partagée et que les bénéficiaires doivent être organisés et tenus responsables. Toutefois, le processus auquel doivent se soumettre les bénévoles pour suivre le processus bureaucratique excessivement lourd, particulièrement avant une collecte de fonds, est frustrant et accablant. De fait, il arrive souvent que des candidats potentiels bien méritants ne présentent pas du tout de demande de financement. Par conséquent, nous recommandons également que des dispositions soient prises pour créer un ministère au sein du gouvernement dédié aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif afin de les soutenir, de les aider sur le plan des relations gouvernementales et de leur offrir des ressources et du financement supplémentaires. Nous encourageons également le gouvernement à examiner l'incidence des nouveaux règlements sur les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif comme le nôtre à l'avenir.

En examinant ce que les autres organismes ont présenté, j'ai constaté une demande de révision au chapitre des gains en capital sur les biens immobiliers, ce que l'ACFE soutient également. Pour nos organismes, les terrains sont un bien précieux, et j'ai vu bien des cas où des donateurs souhaitaient fournir un terrain pour une foire ou une exposition dans leur localité, mais la foire n'avait pas les moyens de payer les impôts et devait donc refuser l'occasion. Si nous avons plus de terrains pour ces événements, nous avons plus d'espace pour les événements agricoles, les festivals ou les spectacles. Cela nous permet d'être un carrefour communautaire dans des zones de croissance ou d'aider à favoriser la croissance et d'être un moteur économique dans les collectivités rurales.

Tout comme le gouvernement cherche à soutenir les Canadiens en achetant des aliments dans le cadre des événements, activités et réunions qu'ils organisent, ce serait avantageux pour de nombreux organismes à l'échelle du Canada si le mandat du gouvernement pouvait viser plus que la nourriture. Par exemple, nos foires et nos expositions font de

public trust. It would be mutually beneficial for the government to consider working with us rather than starting from scratch. It would help the government focus local and support Canadians.

Another example would be educating the public on new legislation and guides. I think of the Canada Food Guide that just came out. A great way to educate people on that would be to come to our fairs. We would be willing to collaborate with the government and educate people on these topics. This was the foundation of fairs and exhibitions, to share knowledge and best practices, and it definitely still has a place in our events today. Charities and non-profits need more support because thriving organizations depend on adapting to the changing landscape before them in order to survive. I commend the committee for taking on this subject and giving it serious consideration. We are a service-based charitable organization, and the above recommendations will allow us and our individual events to grow and expand in a competitive marketplace, the spin-off of which will be to the benefit of all of Canada. Thank you.

The Chair: Thank you. I should tell you that the oldest exhibition that you mentioned was the Hants County Exhibition. I happen to live in Hants County, Nova Scotia. I get to see it every fall and it brings a lot of business to our part of Nova Scotia. Historically, it's a very important part right down the road from the birthplace of hockey.

Susan Ramsundarsingh, Course Instructor and Research Project Coordinator, Factor-Inwentash Faculty of Social Work, University of Toronto, as an individual: I'd like to thank you for being here. I didn't think it was real when I got the email. I'm here as an individual, but what I'm sharing comes from 20 years of experience working, studying and volunteering in the sector. What I'm sharing is not just my own thoughts but things I have heard from people who I work with and who have participated in my research.

The practice I've been asked to speak about is known in the U.S. as fiscal sponsorship, which is a partnership between a charity and non-qualified donee. I refer to it as a non-charity. This includes non-profits, incorporated grassroots groups and individual citizens. In the U.S. this is a well-established practice, where organizations exist solely for this purpose. Both countries have similar guidelines governing the practice. However, in the U.S., with awareness and support it has grown and flourished. In Canada, the lack of clear guidance and common language have led to a lot of fear, anxiety and hesitancy to engage.

l'excellent travail pour ce qui est de mettre en valeur l'agriculture, promouvoir l'agritourisme et renforcer la confiance du public. Ce serait avantageux pour tous si le gouvernement envisageait de travailler avec nous plutôt que de partir de zéro. Cela aiderait le gouvernement à se concentrer sur l'aspect local et à soutenir les Canadiens.

Un autre exemple serait la sensibilisation du public à l'égard des nouveaux règlements et des nouveaux guides. Je pense au Guide alimentaire canadien qui vient tout juste de paraître. Une excellente manière de sensibiliser les gens à cet égard serait de les faire venir à nos foires. Nous serions prêts à collaborer avec le gouvernement et à informer les gens sur ces sujets. L'échange de connaissances et de pratiques exemplaires était le fondement des foires et des expositions, et cela a définitivement toujours sa place au sein de nos événements de nos jours. Les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif ont besoin de plus de soutien, car les organismes prospères dépendent de leur adaptation au paysage changeant pour survivre. Je félicite le comité d'avoir choisi ce sujet et de l'examiner sérieusement. Nous sommes un organisme de bienfaisance fondé sur les services, et les recommandations qui précèdent nous permettront à nous et à nos événements de croître et de prendre de l'expansion dans un marché concurrentiel, et les retombées seront profitables pour tout le Canada. Merci.

Le président : Merci. Je dois vous dire que l'exposition la plus ancienne que vous avez mentionnée était la foire agricole du comté de Hants. Il se trouve que j'ai vécu dans le comté de Hants, en Nouvelle-Écosse. Je visite la foire chaque automne, et elle génère beaucoup d'activités commerciales dans notre coin de la Nouvelle-Écosse. C'est une partie très importante de notre histoire, tout comme la naissance du hockey, qui a eu lieu juste à côté.

Susan Ramsundarsingh, formatrice et coordonnatrice des projets de recherche, faculté de travail social Factor-Inwentash, Université de Toronto, à titre personnel : J'aimerais vous remercier de m'avoir invitée ici. Je n'y croyais pas lorsque j'ai reçu le courriel. Je suis ici à titre personnel, mais ce que je viens vous dire découle de 20 années d'expérience de travail, d'études et de bénévolat dans le secteur. Je suis ici pour vous faire part non seulement de mes propres réflexions, mais aussi de ce que les gens avec qui je travaille et ceux qui ont pris part à mes travaux de recherche m'ont dit.

On m'a invitée à parler d'une pratique qu'on appelle le parrainage fiscal aux États-Unis, qui est un partenariat établi entre un organisme de bienfaisance et un donataire non reconnu, que j'appelle organisme sans but lucratif. Cela inclut les organismes sans but lucratif, les associations communautaires constituées en société et les simples citoyens. Aux États-Unis, il s'agit d'une pratique bien établie selon laquelle des organismes existent uniquement à cette fin. Les États-Unis et le Canada ont des lignes directrices semblables qui régissent la pratique. Toutefois, aux États-Unis, grâce à la sensibilisation et au soutien,

These partnerships are important because they allow us to test innovative ideas and determine their effectiveness before engaging in the charitable registration process. They provide mentorship to groups working toward charitable registration and they allow us to realize cost savings through shared services. These tools also help to increase the capacity, responsiveness and inclusion of our sector. These partnerships allow us to be responsive to the immediate needs without having to consider the six-month wait period for charitable registration. The example I'd like to offer is in Calgary when we had floods. In one of the communities that was most impacted by the flood, the community association was the first on the ground, and the trust and relationships they had with community members allowed them to serve the people very quickly in a way that the city and the Red Cross were unable to. As a funder, being able to invest in them directly allowed us to respond in a timely and effective manner.

The most exciting use of this partnership is to enhance the inclusivity of the sector by partnering with leaders from marginalized groups. The absence of these voices in leadership roles in the sector means we don't serve these communities very well. It is important to think about it through an equity lens. With the current system, it is difficult for an individual or group which faces language or financial barriers to successfully apply for charitable status and manage all the reporting requirements. Charity/non-charity partnerships create an opportunity for marginalized individuals to lead and design programs that are responsive to the needs of their communities. This diversifies leadership in the sector and increases our understanding and ability to serve those communities. The example I offer was a collective where we were working to address domestic violence in ethnocultural communities. We had a group of about ten different charities and we kept coming up against the same problems of staff, capacity building, the need for translation and our own inability to access the people most in need. As a funder, I disbanded that collective and I took that funding and invested in a partnership with grassroots ethnocultural groups. Having those leaders from ethnocultural communities who had trusting relationships and were able to design culturally responsive strategies allowed us to reach some of the most isolated individuals who would have never accessed support. It allowed us to serve them in meaningful and culturally appropriate ways.

la pratique s'est développée et a prospéré. Au Canada, l'absence d'orientation et de libellés communs clairs ont engendré beaucoup de peur et d'anxiété et font en sorte que les gens hésitent à s'engager dans cette voie.

Ces partenariats sont importants, car ils nous permettent de mettre à l'essai des idées novatrices et de déterminer leur efficacité avant de prendre part au processus d'enregistrement en tant qu'organisme de bienfaisance. Ils fournissent du mentorat aux groupes qui travaillent en vue de s'enregistrer comme organismes de bienfaisance, et ils nous permettent de réaliser des économies de coûts grâce au partage des services. Ces outils nous aident également à accroître la capacité, la réactivité et l'inclusion de notre secteur. Ces partenariats nous permettent de répondre aux besoins immédiats sans avoir à tenir compte de la période d'attente de six mois pour l'enregistrement en tant qu'organisme de bienfaisance. À titre d'exemple, j'aimerais parler des inondations que nous avons eues à Calgary. Dans l'une des collectivités les plus touchées par les inondations, l'association communautaire était la première sur le terrain, et la confiance que lui accordaient les membres de la collectivité et les relations qu'elle entretenait avec eux lui a permis d'aider les gens très rapidement, contrairement à la ville et à la Croix-Rouge. En tant que bailleurs de fonds, nous avons pu réagir de manière opportune et efficace en investissant directement dans l'association.

La caractéristique la plus intéressante de cette pratique est qu'elle permet d'améliorer l'inclusivité du secteur en établissant des partenariats avec les leaders de groupes marginalisés. L'absence de ces voix dans les postes de direction du secteur signifie que nous ne servons pas très bien ces communautés. Il est important de réfléchir à la question du point de vue de l'équité. Dans le système actuel, il est difficile pour une personne ou un groupe aux prises avec des obstacles linguistiques ou financiers de réussir à obtenir le statut d'organisme de bienfaisance et de gérer toutes les exigences en matière de production de rapports. Les partenariats avec des organismes de bienfaisance et des organismes sans vocation de bienfaisance donnent la possibilité à des personnes marginalisées de diriger et de concevoir des programmes qui répondent aux besoins de leurs communautés. Cela favorise la diversification des équipes de direction dans le secteur et nous permet de mieux comprendre ces communautés et d'être plus en mesure de les servir. L'exemple que j'aime donner concerne un regroupement au sein duquel nous travaillions pour lutter contre la violence conjugale dans les communautés ethnoculturelles. Nous avions un groupe formé d'environ 10 organismes de bienfaisance différents et nous nous heurtions sans cesse aux mêmes problèmes liés au personnel, au renforcement des capacités, aux besoins de traduction et à l'incapacité à rejoindre les gens qui en ont le plus besoin. En tant que bailleuse de fonds, j'ai démantelé le

There are a lot of resources in our sector that go into diversity training and cultural competency with the goal of achieving cultural safety. That only happens when we were able to embrace and truly integrate individuals from diverse communities which we are serving into our decision-making structures. I believe this is a tool that can help us do that.

Having said that, these partnerships are not ideal. We have to acknowledge that the reason that the partnerships emerged is because of the structural flaws in the system. Inherent in the charitable structure, particularly in the guidance CG-004 for charities partnering with intermediaries, it is a distinct power imbalance that allows to charitable organizations entering into these partnerships to exploit their partners because the ownership and full decision-making power rests with them. We need to find a balance between full compliance that requires the charity to have full control and collaboration which allows people to work together and bring their own resources to create meaningful change.

The specific recommendations that I have are, first, to promote and support charity and non charity partnerships through education and funding, particularly with the goal of increasing participation of marginalized groups in the charitable sector; second, to invest in capacity building for the sector to ensure that compliance, including increasing the capacity of the Canada Revenue Agency staff to support and guide charities. My specific recommendation would be to include funders, both charities and government, in education efforts because they have a reach that extends to all charities and non-profits and they have a mandate that allows for capacity building.

I also recommend a review of the guidelines for direction and control to increase the specificity while decreasing the administrative burden. I recommend maintaining the requirements for written agreements and financial reporting but reducing the requirements for governance and reporting activities. I would also like to review the guidelines for direction

regroupement, pris ce financement et investi dans un partenariat avec des associations communautaires ethnoculturelles. Le fait de pouvoir compter sur ces leaders ethnoculturelles qui ont des relations de confiance avec les membres de leur communauté et qui sont capables d'élaborer des stratégies culturelles appropriées nous a permis de rejoindre certaines des personnes les plus isolées, lesquelles n'auraient jamais pu avoir accès à du soutien. Cela nous a permis de les aider de manières significative et appropriée sur le plan culturel.

De nombreuses ressources de notre secteur sont consacrées à la formation sur la diversité et au savoir-faire culturel dans le but d'assurer la sécurité culturelle. Cela n'est possible que lorsque nous sommes en mesure de respecter et d'intégrer pleinement des gens de diverses communautés que nous servons par l'entremise de nos structures décisionnelles. J'estime que cet outil peut nous aider à y parvenir.

Cela dit, ces partenariats ne sont pas idéaux. Nous devons reconnaître que si ces partenariats existent, c'est en raison des lacunes structurelles du système. Le déséquilibre de pouvoir distinct qui permet aux organismes de bienfaisance de prendre part à ces partenariats pour exploiter leurs partenaires parce que la propriété et le plein pouvoir décisionnel leur reviennent fait partie intégrante de la structure des organismes de bienfaisance, particulièrement à la lumière des lignes directrices CG-004 à l'intention des organismes de bienfaisance qui établissent des partenariats avec des intermédiaires. Nous devons trouver un équilibre entre l'entière conformité, qui exige que les organismes de bienfaisance exercent un plein contrôle, et la collaboration, qui permet aux gens de travailler ensemble et de fournir leurs propres ressources pour engendrer un changement significatif.

J'ai quelques recommandations spécifiques à formuler. Premièrement, il faut promouvoir et soutenir les partenariats entre des organismes de bienfaisance et sans vocation de bienfaisance grâce à l'éducation et au financement, particulièrement dans le but d'accroître la participation des groupes marginalisés dans le secteur de la bienfaisance; deuxièmement, il faut investir dans le renforcement de la capacité pour permettre au secteur d'assurer cette conformité, notamment en renforçant la capacité des employés de l'Agence du revenu du Canada à soutenir et à guider les organismes de bienfaisance. Il faut inclure les bailleurs de fonds, tant les organismes de bienfaisance que le gouvernement, dans les efforts de sensibilisation, car ils ont une portée qui s'étend à l'ensemble des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif et ils ont un mandat qui favorise le renforcement de la capacité.

Je recommande également d'examiner les lignes directrices en matière d'orientation et de contrôle pour accroître la spécificité tout en réduisant le fardeau administratif. Je recommande de maintenir les exigences relatives aux ententes écrites et aux rapports financiers, mais de diminuer les exigences quant aux activités de gouvernance et de production de rapports. J'aimerais

and control to protect against the exploitation of the non charity partners. For example, ensuring the administrative costs are aligned with the fair market value of the cost of the supports being provided by the charity to the partnership.

I would also like to add my voice to the many calls for addressing the structural barriers to participation, particularly the registration process, the creation and updating of charitable objects and the definition of what is charitable.

Finally, I would like to recommend we begin to track diversity and representation data so that we are able to measure our progress in terms of the inclusivity of our sector. Many before me have spoken to the details of compliance, and the changes required to ensure it. I would like to focus on capacity building. With only 1.6 per cent of charitable revocations resulting from an audit, I think this echoes what I see in my work. People want to be compliant. They just need the guidance and the mentorship to allow them to do that. If we invest in capacity building, we will increase compliance, reduce the administrative burden and enable our sector to prosper and be effective.

In closing, I would add that my PhD dissertation is on oppression experienced by service users and charitable organizations. Consistently I'm finding that individuals experiencing oppression — and by "oppression" I mean discrimination, violence, exploitation and marginalization — are individuals with disabilities, youth, immigrants, refugees and Indigenous peoples. The structural inequity that begins with lack of access to charitable status trickles down to the people leading these organizations not being representative. That trickles down to the people that are not represented experiencing oppression when they go to receive help from the very sector that was designed to provide them with help.

Those are my recommendations. Thank you for having me here today.

Senator Omidvar: Thank you to all of you. I have listened to you very carefully. Thank you for the written briefs. It always helps. I have a question for each one of you. Our time is tight and there are other senators, but I would really like to get your expertise. I'll start with Ms. Locilento.

In your brief, you said you would like to have greater representation on the CRA advisory panel by your association in order to enhance public awareness for the charitable sector. However, my understanding is the permanent advisory council's work will be focused on regulations of the CRA. Are you may be

également qu'on examine les lignes directrices en matière d'orientation et de contrôle pour empêcher l'exploitation des partenaires sans vocation de bienfaisance, notamment en s'assurant que les coûts administratifs sont harmonisés avec la juste valeur marchande du soutien qu'offre l'organisme de bienfaisance dans le cadre du partenariat.

J'aimerais aussi ajouter ma voix à toutes celles qui demandent l'élimination des barrières structurelles à la participation, particulièrement le processus d'enregistrement, la création et la mise à jour des objectifs caritatifs et la définition de ce qu'est un organisme de bienfaisance.

Enfin, je recommande que nous commençons à suivre les données concernant la diversité et la représentation de sorte que nous puissions mesurer nos progrès en ce qui a trait à l'inclusivité de notre secteur. Beaucoup d'autres avant moi ont parlé des détails de la conformité et des changements nécessaires pour assurer cette conformité. J'aimerais insister sur le renforcement de la capacité. Seulement 1,6 p. 100 des révocations du statut d'organisme de bienfaisance découlent d'une vérification, ce qui reflète ce que je vois dans le cadre de mon travail. Les gens veulent être conformes. Ils ont seulement besoin d'orientation et de mentorat pour y arriver. Si nous investissons dans le renforcement de la capacité, nous augmenterons la conformité, réduirons le fardeau administratif et permettrons à notre secteur de prospérer et d'être efficace.

Pour conclure, j'aimerais ajouter que ma thèse de doctorat porte sur l'oppression que vivent les utilisateurs de service et les organismes de bienfaisance. Je constate systématiquement que les gens qui subissent de l'oppression — et par oppression, j'entends de la discrimination, de la violence, de l'exploitation et de la marginalisation — sont des gens ayant un handicap, des jeunes, des immigrants, des réfugiés et des Autochtones. L'iniquité de la structure, à commencer par le manque d'accès au statut d'organisme de bienfaisance, fait en sorte que les gens qui dirigent ces organismes ne sont pas représentatifs. Ainsi, les gens qui ne sont pas représentés vivent de l'oppression lorsqu'ils veulent obtenir de l'aide du secteur même qui a pour objectif de leur offrir de l'aide.

Ce sont mes recommandations. Je vous remercie de m'avoir invitée ici aujourd'hui.

La sénatrice Omidvar : Merci à vous tous. Je vous ai écoutés très attentivement. Je vous remercie pour les mémoires écrits. Cela aide toujours. J'ai une question pour chacun d'entre vous. Nous disposons de peu de temps et il y a d'autres sénateurs, mais j'aimerais vraiment obtenir votre expertise. Je vais commencer par Mme Locilento.

Dans votre mémoire, vous avez dit que vous aimeriez que votre association soit mieux représentée au comité consultatif de l'ARC afin d'accroître la sensibilisation du public à l'égard du secteur de la bienfaisance. Toutefois, je crois comprendre que les travaux du conseil consultatif permanent seront axés sur la

willing to consider another place in government for awareness of fundraising and charitable giving? We have heard, for instance, from the Mowat Centre of Public Policy that there should be a Senate committee on the third sector, a house committee on the third sector and possibly a joint committee on the third sector.

Ms. Locilento: Yes. The key is to ensure donor interests are represented. We believe professional fundraisers can provide that perspective, so the place in government wherever it makes the most sense to ensure that that representation exists. Within the CRA, if the committee is focused on regulation, obviously there could be a role there. We are talking about fundraising regulation, but absolutely. It's really about making sure that that voice is represented.

Senator Omidvar: Thank you. I'm going to go off my script a bit, since you are with the Association of Fundraising Professionals. It is a professional association. We have heard in the media some accounts that leave many Canadians disenchanted with charities because executive compensation is at an all-time high for professional fundraisers. We know, for instance, there is a university where I come from where the head of development actually makes more money than the president of the university. What's your response to that concern of Canadians?

Ms. Locilento: I understand the concern. I think the way to approach it is to think about what people's motivation is in making charitable gifts. If we assume that the motivation to make charitable gifts is to make a change in the world in whichever sphere that one wants to focus on, we want to do that in the best way possible. Does that mean there are positions that need that level of expertise? I think it is more important to focus on the outcomes and the impacts made through those rules and institutions than getting overly focused on the details of compensation.

Senator Omidvar: I'd follow up on that if I had more time but I must go to Mr. Hébert-Daly now. You spoke about the end use of funds. Basically, allow charities to do what they want to do, including running business, as long as that money is dedicated to charitable purposes. The corporate sector, who is also in the business of running businesses and providing goods and services, may well have an issue with that.

réglementation de l'ARC. Seriez-vous prête à envisager la création d'un autre organe au sein du gouvernement pour faire de la sensibilisation sur les collectes de fonds et les dons de charité? Nous avons entendu dire, notamment par le Mowat Centre, qui s'intéresse à la politique publique, qu'il devrait y avoir un comité du Sénat, un comité de la Chambre et peut-être un comité mixte sur le troisième secteur.

Mme Locilento : Oui. L'essentiel, c'est de nous assurer que les intérêts des donateurs sont représentés. Nous croyons que les collecteurs de fonds professionnels peuvent offrir ce point de vue, donc cette entité au gouvernement devrait être créée, là où cela s'avère le plus judicieux pour faire en sorte que cette représentation existe. Au sein de l'ARC, si le comité se penche sur la réglementation, il y aurait manifestement un rôle à jouer là-bas. Nous parlons de la réglementation régissant les collectes de fonds, mais tout à fait. Nous devons réellement nous assurer de représenter cette voix.

La sénatrice Omidvar : Merci. Je vais m'éloigner de mon texte un peu, puisque vous représentez l'Association of Fundraising Professionals. Il s'agit d'une association professionnelle. Nous avons entendu dire dans les médias que de nombreux Canadiens sont désenchantés par les organismes de bienfaisance parce que la rémunération des cadres supérieurs atteint un sommet sans précédent pour les collecteurs de fonds professionnels. Par exemple, nous savons qu'il y a une université où le directeur du développement gagne en fait plus d'argent que le président de l'université. Qu'avez-vous à répondre à cette préoccupation des Canadiens?

Mme Locilento : Je comprends la préoccupation. Je pense que la façon de l'aborder consiste à réfléchir à ce qui motive les gens à faire des dons caritatifs. Si nous présumons que la motivation est d'apporter un changement dans le monde, dans le domaine — quel qu'il soit — sur lequel la personne veut se concentrer, nous voulons le faire de la meilleure manière possible. Est-ce que cela signifie qu'il y a des postes qui nécessitent ce degré d'expertise? Je pense qu'il est plus important que l'on se concentre sur les résultats et sur les conséquences découlant de ces règles et de ces institutions que sur les détails de la rémunération.

La sénatrice Omidvar : Je donnerais suite à cette réponse si je disposais de plus de temps, mais je dois maintenant m'adresser à M. Hébert-Daly. Vous avez abordé l'utilisation finale des fonds. Essentiellement, il faudrait permettre aux organismes de bienfaisance de faire ce qu'ils veulent, y compris exploiter une entreprise, pourvu que l'argent soit consacré à des fins caritatives. Le secteur des entreprises, dont les activités consistent également à exploiter des entreprises et à fournir des biens et des services, pourrait bien y voir un problème.

Would you comment on the issue of unfair competition for the corporate sector when charities, with all their benefits, engage in business ventures to that same end?

Mr. Hébert-Daly: First, my intention is never to suggest that the profits made by a charity are not to be taxable. Let me clarify that particular piece.

Right now, charities can invest their monies into all sorts of different things that play up against competition of other players within society. My idea here is not that somehow the charitable sector wants to undercut the profit-making sector but that we find a place where, as a purchaser of goods and services, if I look at two different offers — and they might be the same — and I decide that I might want to support a cooperative, I know that the profits of that particular purchase of goods and services are being used in a particular way. That might be an incentive for me to make that choice. I'll admit that that might be the place where there is what I might call a perception of unfairness on the part of profit-making corporations. On the other hand, I think that is actually helpful competition in that regard and provides us with a place where more people in the economic sphere within Canada can feel that they are contributing to things.

If you are working in a restaurant and you know that the profits of the restaurant are going to a charitable cause, I imagine that at some level your work in that restaurant isn't just about serving people a meal. It's actually about contributing to the greater good. I think all those things will help the sector be more competitive overall and I don't see a problem with that.

Senator Omidvar: Thank you. Ms. Franc, you are a very big not-for-profit, not a charity.

Ms. Franc: Our members are not-for-profits.

Senator Omidvar: Your members are not-for-profits and all file T1044 forms to the CRA. Would they have any objection to those forms being publicly available on the CRA's website, as charities' forms currently are, to level the playing field on transparency and accountability?

Ms. Franc: I don't think so because the way they are presently structured, the information they share is already public with our AGMs and information, so financials and salaries are already publicly available.

Pouvez-vous émettre un commentaire sur la question de la concurrence déloyale dans le secteur des entreprises, si les organismes de bienfaisance — avec tous les avantages dont ils jouissent — se lancent en affaires dans le même but?

M. Hébert-Daly : Premièrement, mon intention n'a jamais été de laisser entendre que les profits réalisés par un organisme de bienfaisance ne doivent pas être imposables. Laissez-moi préciser cet élément particulier.

Actuellement, les organismes de bienfaisance peuvent investir leur argent dans toutes sortes de choses différentes, et ils se heurtent à la concurrence d'autres joueurs au sein de la société. Mon idée est non pas que, d'une certaine manière, le secteur caritatif veut couper l'herbe sous le pied du secteur à but lucratif, mais plutôt que nous devons établir un régime où, en tant qu'acheteur de biens et de services, si je regarde deux offres distinctes — et elles pourraient être identiques — et que je décide que je voudrais peut-être appuyer une coopérative, je saurai que les profits réalisés grâce à cet achat particulier de biens et de services seront utilisés d'une façon particulière. Cette possibilité pourrait m'inciter à faire ce choix. J'admets que ce régime pourrait créer ce que je pourrais appeler une perception d'injustice aux yeux des sociétés à but lucratif. Par contre, je pense qu'il s'agit en fait d'une concurrence utile à cet égard, de sorte que davantage de gens dans le milieu économique du Canada puissent avoir l'impression de contribuer à des causes.

Si vous travaillez dans un restaurant et que vous savez que les profits du restaurant sont versés à une cause caritative, j'imagine que, dans une certaine mesure, vous n'occupez pas cet emploi seulement pour servir un repas aux gens. Votre travail vise en fait à contribuer au bien commun. Je pense que toutes ces choses aideront le secteur à être plus concurrentiel dans l'ensemble, et je n'y vois pas de problème.

La sénatrice Omidvar : Merci. Madame Franc, vous travaillez pour un très grand organisme sans but lucratif, pas pour un organisme de bienfaisance.

Mme Franc : Nos membres sont des organismes sans but lucratif.

La sénatrice Omidvar : Vos membres sont des organismes sans but lucratif et présentent tous des formulaires T1044 à l'ARC. S'opposeraient-ils au fait de rendre ces formulaires accessibles au public sur le site web de l'ARC, comme le sont actuellement les formulaires des organismes de bienfaisance, afin que les règles du jeu soient uniformisées sur les plans de la transparence et de la responsabilité?

Mme Franc : Je ne pense pas, parce qu'en raison de leur structure actuelle, les renseignements contenus dans ces formulaires sont déjà rendus publics dans le cadre de nos AGA et vu l'information que nous communiquons, alors les données financières et salariales sont déjà accessibles au public.

Senator Omidvar: Thank you. Not to cut too much into my colleague's time, a quick question to Ms. Ramsundarsingh. Whatever you have said in your brief I agree with 100 per cent, in particular to recalibrating the relationship between charities and not-for-profits. I'd like to ask you a question about your diversity disclosure requirements. We have had Dr. Wendy Cukier here who made the same recommendations that in the T1044 forms charities and not-for-profits should be required to disclose diversity information. Are you talking about who is on their board of directors, who is their senior staff? Can you paint that out a little?

Ms. Ramsundarsingh: I'd like to see senior staff and board of directors. I don't know what's possible, but I feel the direction of a charity — yes, technically it is the board, but it is not always the board making those day-to-day decisions. They don't make the day-to-day decisions. It would be important to see both.

Senator Omidvar: Would you use employment equity language to define diversity?

Ms. Ramsundarsingh: I'm not very familiar with how they define it. I feel that if that is what is consistently used, then I think that's what people would be comfortable with.

Senator R. Black: Thank you. Thank you very much. First a clarification, and then a question for Ms. Franc.

I know some of your members are actually incorporated under provincial statute, which would not require them to complete the forms you speak of, senator, just to be clear.

Do you see differences in charitable issues between rural and urban organizations given that your membership covers both?

Ms. Franc: Absolutely. There is a huge divide. It's something we struggle with at the national level. It's inherent in every component of rural versus urban. Urban areas have tighter demographics and more priorities. They are trendier, for lack of a better word. Whereas rural is more behind the times, they are slower to adapt to technology. All of that is reflected in the challenges that we face.

La sénatrice Omidvar : Merci. Je ne veux pas trop gruger le temps de parole de mon collègue, mais je veux poser une question rapide à Mme Ramsundarsingh. Je souscris entièrement à tous les propos formulés dans votre mémoire, et plus particulièrement en ce qui concerne le rajustement de la relation entre les organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Je voudrais vous poser une question au sujet de vos exigences en matière de divulgation des renseignements sur la diversité. Nous avons accueilli Mme Wendy Cukier, qui a formulé la même recommandation, c'est-à-dire que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif devraient être tenus de divulguer les renseignements sur la diversité dans les formulaires T1044. Voulez-vous parler de l'identité des personnes qui siègent à leur conseil d'administration, ou bien de leurs cadres supérieurs? Pouvez-vous nous donner un peu de précisions?

Mme Ramsundarsingh : Je voudrais voir cette information être communiquée pour les cadres supérieurs et les membres du conseil d'administration. Je ne sais pas ce qui est possible, mais j'estime que la direction d'un organisme de bienfaisance... Oui, techniquement, c'est le conseil d'administration, mais ce n'est pas toujours lui qui prend les décisions au jour le jour. Il ne prend pas ces décisions. Il serait important que les renseignements soient fournis dans les deux.

La sénatrice Omidvar : Emploieriez-vous des termes liés à l'équité en matière d'emploi pour définir la diversité?

Mme Ramsundarsingh : Je ne connais pas très bien la façon dont on définit le terme. J'ai l'impression que, s'il s'agit de la définition qui est constamment utilisée, c'est avec elle que les gens seraient à l'aise.

Le sénateur R. Black : Merci. Merci beaucoup. Je donnerai d'abord une précision, puis je poserai une question à Mme Franc.

Je sais que certains de vos membres sont constitués en société sous le régime des lois provinciales, et qu'ils ne sont ainsi pas tenus de remplir les formulaires dont vous parlez, madame la sénatrice, simplement pour préciser.

Voyez-vous des différences entre les enjeux caritatifs des organismes ruraux et urbains, étant donné que vos membres proviennent des deux milieux?

Mme Franc : Absolument. L'écart est énorme. C'est quelque chose qui nous donne du fil à retordre à l'échelon national. Cette différence entre les milieux rural et urbain est inhérente à toutes les composantes. Les régions urbaines possèdent des données démographiques plus précises et ont davantage de priorités. Elles sont plus à la mode, à défaut d'une meilleure expression. Par contre, le milieu rural accuse un certain retard sur son époque; les gens sont plus lents à s'adapter à la technologie. Tous ces éléments se reflètent dans les défis auxquels nous faisons face.

Senator R. Black: What would be a recommendation that would help to level that playing field?

Ms. Franc: Ultimately, to consider the rural perspective in a new setting. When bringing in new technology, consider how the rural charities are going to adapt to that. When you are putting in new regulation there is less population, so they don't have the manpower to adapt. Just consider the rural perspective, I think.

Senator Duffy: I'm interested in the issue of capital gains on gifts of land and property. In Prince Edward Island we have the Lucy Maud Montgomery Land Trust which buys the development rights to land that is in private hands to preserve it as agricultural land. It's primarily in the area where Lucy Maud Montgomery grew up and wrote her books. One of the problems we have seen is that some of the nature trusts are constructed — or their constitution or rules do not allow you to buy farm land for the preservation of farm land. You have to buy wild or undeveloped land, forests or whatever. Is there a way to bridge that gap so that the preservation of historically interesting, if not historically important, farm land could be brought under the umbrella?

The second part of my question is what do they tell you at Canada Revenue Agency when you talk about land sales and capital gains tax? I know they say no, but what is their rationale?

Ms. Franc: To bridge that gap. Our members use the land for events and activities. We have flexibility in our mandates so it would take some creative thinking to adapt to nature and wildlife specifics. I don't have the answer right now, but in terms of working collaboratively on that sort of thing I think there would be potential. Creative thinking is required.

Regarding your second question about what they say at CRA about land sales and capital gains tax. I will look into that. I have heard members come to me and say it doesn't work. I do not know why it doesn't work so I will get back to you on that.

Senator Duffy: Do any of the members of the panel have thoughts on the capital gains piece? It affects not only rural areas but all kinds of things that people would like to give to charities.

Le sénateur R. Black : Quelle recommandation nous adresseriez-vous, qui contribuerait à rendre les règles du jeu équitables?

Mme Franc : En fin de compte, il faudrait envisager le point de vue rural dans un nouveau contexte. Au moment de mettre une nouvelle technologie en œuvre, il faut se demander comment les organismes de bienfaisance ruraux vont s'y adapter. Lorsque vous adoptez une nouvelle réglementation, la population est moins importante, alors ces organismes ne comptent pas les effectifs nécessaires pour s'adapter. Il faudrait simplement tenir compte du point de vue rural, selon moi.

Le sénateur Duffy : Je m'intéresse à la question des gains en capital sur les dons de terres et de biens. À l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons le Lucy Maud Montgomery Land Trust, qui achète les droits de mise en valeur de terres appartenant à des intérêts privés afin de les préserver en tant que terres agricoles. C'est principalement dans la région où Lucy Maud Montgomery a grandi et écrit ses livres. L'un des problèmes que nous avons observés tient au fait que certaines des fondations pour la protection des sites naturels sont construites... ou leurs statuts ou règles ne permettent pas l'achat de terres agricoles à des fins de préservation. Il faut acheter des terres sauvages ou sous-développées, des forêts ou je ne sais quoi. Y a-t-il un moyen de combler cette lacune afin que des terres agricoles présentant un intérêt historique — pour ne pas dire revêtant une importance historique — puissent être achetées à des fins de conservation dans le cadre d'activités caritatives?

Le deuxième volet de ma question est le suivant : que vous dit-on, à l'Agence du revenu du Canada, quand vous parlez de ventes de terres et d'impôt sur les gains en capital? Je sais qu'on dit « non », mais quelle justification vous donne-t-on?

Mme Franc : Comblent cette lacune. Nos membres utilisent les terres pour tenir des événements et des activités. Nos mandats sont souples, alors il faudrait faire preuve d'une certaine créativité pour s'adapter aux particularités de la nature et de la faune. Je ne connais pas la réponse, actuellement, mais, pour ce qui est de travailler en collaboration sur ce genre de choses, je pense qu'il y aurait un potentiel. Il faut faire preuve de créativité.

Concernant votre deuxième question au sujet de ce que les représentants de l'ARC disent en ce qui a trait aux ventes de terres et à l'impôt sur les gains en capitaux, je vais me pencher là-dessus. J'ai entendu des membres s'adresser à moi et me dire que cela ne fonctionne pas. Je ne sais pas pourquoi, alors je vous reviendrai là-dessus.

Le sénateur Duffy : Y a-t-il des témoins qui ont des réflexions à nous communiquer sur le volet des gains en capital? Cela touche non seulement les régions rurales, mais aussi toutes sortes de choses que les gens voudraient donner à des organismes de bienfaisance.

Mr. Hébert-Daly: I can speak to the issue of the environmental question. I'll never forget a meeting I had with ranchers in Manitoba about the fact that most of, or a lot of them, are on grasslands that are actually used in such a way that is beneficial to environmental needs and that there is actually this great symbiosis that happens in these places. There is a lot of frustration with them that there isn't that kind of opportunity to find those places. Overall, on the capital gains question, CPAWS was never involved in private land acquisition, so I can't speak about that from first-hand experience or a CRA experience. However, I certainly hear from a number of ranchers who have had this kind of challenge that they would love to see that addressed.

Ms. Locilento: AFP is certainly supportive of the proposal to remove the exemption as a way to further encourage charitable giving. I'm not in a position to talk about, as you're speaking of, from a perspective of land use and impact, but certainly to incentivize giving. Absolutely, we are supportive of that.

Senator Duffy: The obvious answer is that they say it's too big a gift or is too expensive. In the overall scheme of things, when you look at the size of the federal government budget, I'm sure this is a very small part and I think it would make a big impact on people who are living near these areas or on the institutions who depend on donors who have art and other things.

Mr. Hébert-Daly: Right now, 90 per cent of land in Canada is publicly managed. You are right, we are talking about a very small amount of land that's even in movement from that perspective.

Senator Duffy: Thank you all for coming and the important work you do. It's going to become more important as the population ages and the demand for services rises. So we really appreciate your contribution.

Senator Omidvar: I'm very lucky today. I have gotten an extra round. I want to ask you, Ms. Locilento, about that very precise figure of \$1 million to be allocated annually to Statistics Canada. Is that a figure you have consulted on? Is it a figure that is mentioned in other briefs? I forget if the Muttart Foundation had a precise figure.

Ms. Locilento: There has been some consultation between Imagine Canada and AFP on that number, so there has been some thought as to whether or not it is the right number. I think it is a bit of a ballpark, but certainly we are aligned that is about the envelope.

M. Hébert-Daly : Je peux aborder la question environnementale. Je n'oublierai jamais une rencontre que j'ai eue avec de grands éleveurs du Manitoba au sujet du fait que la plupart d'entre eux — ou beaucoup d'entre eux —, mènent leurs activités dans des prairies qui sont utilisées d'une manière bénéfique pour l'environnement et où une excellente symbiose a lieu. Ils éprouvent beaucoup de frustrations à l'égard du fait qu'on ne leur donne pas ce genre de possibilités de trouver ces endroits. De façon générale, concernant la question des gains en capital, la SNAP n'a jamais participé à l'acquisition de terres privées, alors je ne peux pas en parler d'après mon expérience directe ou celle de l'ARC. Toutefois, il est certain que j'entends plusieurs grands éleveurs qui ont eu ce genre de problème affirmer qu'ils adoreraient le voir réglé.

Mme Locilento : L'AFP est certainement favorable à la proposition voulant que l'on retire l'exemption comme moyen d'encourager davantage les dons de bienfaisance. Je ne suis pas bien placée pour parler — comme vous le faites — de l'utilisation des terres et des conséquences, mais il faut certainement inciter les gens à donner. Absolument, nous sommes favorables à cela.

Le sénateur Duffy : La réponse évidente, c'est qu'on dit que le don est trop important ou que l'achat coûte trop cher. De façon générale, quand vous regardez la taille du budget fédéral, je suis certain qu'il s'agit d'une très petite partie, et je pense que cela aurait des conséquences importantes sur les gens qui vivent près de ces régions ou sur les institutions qui dépendent des donateurs possédant des œuvres d'art et d'autres choses.

M. Hébert-Daly : Actuellement, 90 p. 100 des terres du Canada sont gérées publiquement. Vous avez raison, il est question d'une très petite quantité de terres en mouvement, de ce point de vue.

Le sénateur Duffy : Je vous remercie tous de votre présence et du travail important que vous faites. Il gagnera en importance à mesure que la population vieillira et que la demande de services augmentera. Ainsi, nous apprécions vraiment votre contribution.

La sénatrice Omidvar : J'ai beaucoup de chance aujourd'hui. J'ai obtenu un tour supplémentaire. Madame Locilento, je veux vous poser une question au sujet du chiffre très précis de 1 million de dollars à affecter annuellement à Statistique Canada. Avez-vous tenu des consultations pour en arriver à ce chiffre? Est-il mentionné dans d'autres mémoires? J'oublie si la Muttart Foundation avait un chiffre précis.

Mme Locilento : Certaines consultations ont été tenues entre Imagine Canada et l'AFP au sujet de ce chiffre, alors il y a eu une certaine réflexion avant que l'on décide qu'il s'agissait du bon chiffre. Je pense qu'il est un peu approximatif, mais nous sommes certainement d'accord pour dire qu'il s'agit environ de l'enveloppe nécessaire.

Senator Omidvar: My question to you, which arises from Senator Duffy's question, is about the YMCA. I wouldn't consider the YMCA one of the big charities, it is not a small charity but it is not the Hospital for Sick Children, whom we will hear from later today. When the changes in the budget were made, I think, in 2013-14 to allow for the donation of publicly held securities to charities as a charitable gift, did the YMCA and its members receive a bump in donations? Was it a small bump, or a big bump?

Ms. Locilento: We did. Every year — and I have been with the Y for about four years — we receive gifts of shares. It's not a huge amount, but we have donors who prefer to give through that vehicle and like to know they have that option. It's had a positive impact on us.

Senator Omidvar: If this recommendation goes through on extending the charitable donation facility to gifts of privately held security and real estate, the literature suggests these gifts will go to and enrich large institutions and charities — hospitals, foundations, not the kind of charities that Ms. Ramsundarsingh was talking about. Can you give us a proposal that would balance this and incentivize small donors who would likely give to small charities?

Ms. Locilento: I'm going to answer your question a little sideways. One of the things we are seeing among donors, even donors who might typically have given to large institutions, is more interest in social justice philanthropy. And certainly donors think about if I want to make a large gift to a small organization, does it have the capacity to deliver? It will definitely consider that. But we don't want to make a blanket assumption that these gifts of private securities and real estate will only benefit large institutions because I think that donor behaviour is changing, and there are donors who are interested in saying I want to make social change on the ground. I can do that through a community foundation that will then support smaller charities or directly to smaller charities.

I absolutely take your point that we need to also think about how donors who give small amounts are encouraged to give. That's certainly part of it, but I don't want to make the

La sénatrice Omidvar : La question que je vous pose, qui découle de celle du sénateur Duffy, porte sur le YMCA. Je ne considérerais pas cette organisation comme l'un des grands organismes de bienfaisance; il ne s'agit pas d'un petit organisme de bienfaisance, mais ce n'est pas non plus l'Hospital for Sick Children, dont un représentant comparaitra plus tard aujourd'hui. Quand les modifications ont été apportées au budget — je pense que c'était en 2013-2014 — afin de permettre les dons de participations dans des sociétés cotées en bourse à des organismes de bienfaisance à titre de dons caritatifs, le YMCA et ses membres se sont-ils mis à recevoir plus de dons? Était-ce une légère augmentation, ou bien une grosse?

Mme Locilento : Oui. Tous les ans — et je travaille pour le YMCA depuis environ quatre ans —, nous recevons des dons d'actions. Le montant n'est pas énorme, mais certains de nos donateurs préfèrent donner par ce moyen et aiment bien savoir qu'ils ont ce choix. Les modifications ont eu une incidence positive sur nous.

La sénatrice Omidvar : Si on donne suite à cette recommandation concernant le fait d'étendre les possibilités de dons de bienfaisance aux participations dans des sociétés non cotées en bourse et aux biens immobiliers, la littérature donne à penser que ces dons seront versés à de grandes institutions et à des organismes de bienfaisance d'envergure, comme des hôpitaux, des fondations, et serviront à les enrichir, et qu'ils n'iront pas au genre d'organismes de bienfaisance dont Mme Ramsundarsingh parlait. Pouvez-vous nous faire une proposition qui établirait un équilibre à cet égard et inciterait les petits donateurs susceptibles de faire des dons à de petits organismes de bienfaisance à le faire?

Mme Locilento : Je vais répondre à votre question un peu de biais. L'un des phénomènes que nous observons chez les donateurs, même ceux qui pourraient avoir l'habitude de faire des dons à de grandes institutions, c'est un intérêt accru pour la philanthropie axée sur la justice sociale. Il est certain que les donateurs se demandent : « Si je veux faire un don important à une petite organisation, aura-t-elle la capacité de tenir ses promesses? » Il se posera assurément cette question. Toutefois, nous ne voulons pas tomber dans la généralisation en supposant que ces dons de participations dans les sociétés non cotées en bourse et de biens immobiliers ne profiteront qu'à de grandes institutions, car je pense que le comportement des donateurs change et que certains sont intéressés et se disent : « Je veux apporter un changement social sur le terrain. Je peux le faire par l'intermédiaire d'une fondation communautaire qui appuiera ensuite de petits organismes de bienfaisance, ou bien en donnant directement à de petits organismes. »

Je comprends tout à fait ce que vous voulez dire quand vous affirmez que nous devons également penser à la façon d'encourager les petits donateurs à faire des dons. Il s'agit

assumption that only large charities will benefit from this particular proposal.

Senator Omidvar: The evidence so far suggests that is the case. I'm citing the evidence and, of course, there are always exceptions to the rule. If your organization could consider proposals to us, please send them to us in writing that would benefit small donors and small charities and the same for you.

Ms. Franc: When you think about the world perspective and our members, I mentioned we have 800 fairs and agricultural societies across Canada. The majority of them are in small rural communities. That's where you see the impact of the small donors of real estate and private investments.

The Chair: The mentioned the YMCA in your thought process not being a large charity. The YMCA in Toronto is the third-largest Y in the world, which puts it in a different league. Also, the AFP chapter in Toronto is the largest chapter in the world. The activity that is behind her is quite significant.

Senator Omidvar: Thank you, chair, for that correction. I am talking about the total sum of dollars raised.

The Chair: I appreciate that and when we hear from SickKids Foundation later on, we will be blessed from hearing from one of best in the business.

Thank you, witnesses. Ms. Ramsundarsingh you wanted to make a comment.

Ms. Ramsundarsingh: I was going to say I don't think it would completely balance everything, but some education and capacity building for those smaller charities would help to make it more balanced. Just with what Ms. Locilento had said, if you don't ask, you don't receive. And a lot of smaller charities really don't ask and when they do they ask, it is for small donations and they don't have an understanding of the breadth of what is possible in terms of their fundraising.

The Chair: I did want to mention that today is Social Work Day on the Hill and you coming from the school of social work, I thought we would mention that today Monday, March 18 is Social Work Day on the Hill. From 4 to 6 pm this afternoon, it will be held in room C128 of the Senate of Canada Building. You get a free advertisement because of the timing here. If the Hants County Exhibition were here, I would plug them too; I think I just did.

certainement d'un volet de la proposition, mais je ne veux pas supposer que seuls les grands organismes de bienfaisance profiteront de cette proposition particulière.

La sénatrice Omidvar : Les données probantes obtenues jusqu'ici donnent à penser que c'est le cas. Je vous renvoie aux données probantes, mais, bien entendu, il y a toujours des exceptions à la règle. Si votre organisation pouvait réfléchir à des propositions à notre intention qui profiteraient aux petits donateurs et aux petits organismes de bienfaisance, ainsi qu'à vous, veuillez nous les faire parvenir par écrit.

Mme Franc : Quand on pense à la perspective mondiale et à nos membres, j'ai mentionné que nous avons 800 expositions et sociétés agricoles dans l'ensemble du Canada. La majeure partie d'entre elles se trouvent dans de petites collectivités rurales. C'est là qu'on observe l'incidence des petits donateurs de biens immobiliers et d'investissements privés.

Le président : Dans votre réflexion, vous avez mentionné que le YMCA n'était pas un organisme de bienfaisance d'envergure. Le YMCA de Toronto est le troisième YMCA en importance au monde, ce qui le met dans une autre catégorie. Par ailleurs, la section de Toronto de l'AFP est la première en importance au monde. L'activité qui la sous-tend est très importante.

La sénatrice Omidvar : Monsieur le président, je vous remercie de cette correction. Je parle de la somme d'argent totale recueillie.

Le président : Je comprends cela et, quand nous entendrons le témoignage du représentant de la SickKids Foundation, plus tard, nous aurons le privilège d'entendre l'un des meilleurs dans le domaine.

Je vous remercie, chers témoins. Madame Ramsundarsingh, vous vouliez formuler un commentaire.

Mme Ramsundarsingh : J'allais dire que je ne pense pas que la proposition établirait un équilibre complet à tous les égards, mais une certaine éducation et un certain renforcement des capacités seraient utiles aux petits organismes de bienfaisance afin que les choses soient plus équilibrées. Prenons simplement ce qu'a dit Mme Locilento : si vous ne demandez rien, vous ne recevez rien. Beaucoup de petits organismes de bienfaisance ne demandent vraiment rien et, quand ils le font, la demande concerne de petits dons, et ils ne comprennent pas l'étendue de ce qui est possible en ce qui a trait à leur collecte de fonds.

Le président : Je voulais mentionner le fait qu'aujourd'hui, c'est la Journée du travail social sur la Colline, et comme vous venez de la faculté du travail social, je me suis dit que nous mentionnerions le fait qu'aujourd'hui, le lundi 18 mars, on célèbre cette journée. De 16 heures à 18 heures cet après-midi, l'événement se tiendra dans la salle C128 de l'édifice du Sénat du Canada. Vous obtenez une publicité gratuite en raison du moment de votre comparution ici. Si des représentants de la

Thank you to the witnesses. You have made a major contribution.

It's our pleasure to have, for this panel, John Pellowe, Chief Executive Officer of the Canadian Council of Christian Charities; and, from the Centre for Israel and Jewish Affairs, Shimon Fogel, Chief Executive Officer.

We were scheduled to have, from the Muslim Association of Newfoundland and Labrador, Imam Haseen Khan, Treasurer and Executive Committee Member, but Mr. Khan has fallen victim to Air Canada scheduling, as many of us from Atlantic Canada often do. I wanted to mention that he was to be here as part of our panel but was unable to be here.

We will start with Mr. Pellowe.

John Pellowe, Chief Executive Officer, Canadian Council of Christian Charities: Thank you for the opportunity to address the committee today and to expand on my written brief. This committee is charged partly with examining the impact of the voluntary sector. I'd like to highlight for you today the impact of religious charities on the common good.

In my written brief, I outlined four categories of benefits to the public: the benefits experienced personally by religiously active adherence; the benefits they in turn give to the public; the benefits their places of worship offer to their local communities; and the benefits that religion as a whole offers to society.

It is our submission that, aside from the benefits that accrue to religious people as individuals, the broader community, including the non-religious, benefit from all the other public benefits outlined in the brief.

When a non-religious person receives assistance from a secular charity, they also benefit from the gifts of time and money made by religious people who learned to be generous in their places of worship. This is not an insignificant fact. Statistics Canada data on giving and volunteering reveals that religious people support secular charities more than non-religious people do, greatly increasing the support that the non-religious have available to them.

Many non-religious people benefit from community support programs run by places of worship such as marriage and parenting seminars, after-school programs, tutoring, seniors'

Foire agricole du comté de Hants étaient présents, je leur ferais de la publicité à eux aussi; je pense que je viens juste de le faire.

Merci aux témoins. Vous avez apporté une contribution majeure.

Nous sommes ravis d'accueillir, dans ce groupe de témoins, John Pellowe, chef de la direction du Conseil canadien des œuvres de charité chrétiennes, et Shimon Fogel, chef de la direction du Centre consultatif des relations juives et israéliennes.

Nous devons également accueillir l'imam Haseen Khan, trésorier et membre du Comité de direction de la Muslim Association of Newfoundland and Labrador, mais M. Khan a été victime des horaires de vol d'Air Canada, comme c'est souvent le cas d'un grand nombre d'entre nous qui venons du Canada atlantique. Je voulais mentionner le fait qu'il devait faire partie de notre groupe de témoins, mais qu'il a été incapable de se présenter.

Nous allons commencer par M. Pellowe.

John Pellowe, chef de la direction, Conseil canadien des œuvres de charité chrétiennes : Merci de me donner l'occasion de m'adresser au comité aujourd'hui et de de vous préciser les détails mon mémoire écrit. Le comité est chargé en partie d'examiner l'impact du secteur volontaire. J'aimerais vous souligner aujourd'hui l'incidence des œuvres caritatives religieuses sur le bien commun.

Dans mon mémoire écrit, j'ai mentionné quatre catégories d'avantages pour le public : ceux dont on jouit personnellement grâce à la pratique active de sa religion; ceux qu'on offre ensuite au public; les avantages conférés par les lieux de culte à leurs collectivités locales; et ceux que la religion dans son ensemble offre à la société.

Nous affirmons qu'à part les avantages dont jouissent les personnes religieuses à titre individuel, la collectivité dans son ensemble, y compris les personnes non religieuses, profite de tous les autres avantages publics décrits dans le mémoire.

Lorsqu'une personne non religieuse reçoit de l'aide d'un organisme de bienfaisance laïque, elle profite également des dons de temps et d'argent effectués par des personnes religieuses qui ont appris à être généreuses dans leurs lieux de culte. Ce fait n'est pas sans importance. Les données de Statistique Canada sur les dons et le bénévolat révèlent que les personnes religieuses appuient les organismes de bienfaisance laïques dans une plus grande proportion que les personnes non religieuses, ce qui augmente grandement le soutien auquel ont accès les personnes non religieuses.

Elles sont nombreuses à profiter de programmes de soutien communautaires dirigés par les responsables de lieux de culte, comme des séminaires sur le mariage et le rôle parental, des

programs and adopt a neighbourhood service initiatives. Many non-religious programs make use of low cost or even free space available at places of worship to run clubs for scouts, arts and sports programs. Community members in crisis often receive help from places of worship such as counselling, referral to a social agency or direct provision of service from a local place-of-worship-based food cupboard or clothing bank.

The mere presentation of a place of worship in a community contributes to its well-being and vibrancy in terms of its stability and its social development as indicated by the decline in a neighbourhood's viability index when a church leaves the neighbourhood.

Canadian society in general benefits from having a strong core of Canadians whose religious beliefs and teachings teach them to be other centred and willing to personally sacrifice for the greater good of helping fellow citizens regardless of their religious or non-religious beliefs.

At its best, the kindness, generosity, compassion and graciousness of the religiously active among us contribute to greater civility in our county. Religious people aren't the only people who contribute this way but, as the research shows, they are markedly different in their pro-social attitudes and behaviours from all other Canadians, as a group.

Finally, Canadian society benefits from the practice and expression of religious belief because religion and religious freedom are foundational to other freedoms that are characteristic of liberal democracies. Former Chief Justice Dickson of the Supreme Court of Canada stated in the *Big M Drug Mart* decision that:

. . . an emphasis on individual conscience and individual judgment lies at the heart of our democratic political tradition.

. . . Religious belief and practice are historically prototypical . . .

That is to say, religious beliefs such as the value and intrinsic worth of every human being and religious rights blaze the trail for many other rights, including freedom of assembly, freedom of speech and freedom of the press. It is good for everyone that our society encourages the institutions, which are the places of worship, that bring people of faith together to leverage individual freedoms into communal freedoms. This is why the European Court of Human Rights stressed that the autonomous existence

programmes parascolaires, des services de tutorat, des programmes pour personnes âgées et des initiatives de service de quartier. Les responsables de nombreux programmes non religieux profitent du faible coût ou même de la gratuité des espaces accessibles dans des lieux de culte pour tenir des rencontres de groupes de scouts et offrir des programmes artistiques et sportifs. Les membres de la collectivité qui sont en crise reçoivent souvent de l'aide de lieux de culte, comme des services de counseling, l'aiguillage vers un organisme social ou des services offerts directement par le comptoir alimentaire ou la banque de vêtements d'un lieu de culte local.

La simple présence d'un lieu de culte dans une collectivité contribue à son bien-être et à son dynamisme du point de vue de sa stabilité et de son développement social, comme l'indique la réduction de l'indice de viabilité d'un quartier lorsqu'une église ferme.

La société canadienne en général profite de la présence d'un noyau solide de Canadiens dont les croyances et les enseignements religieux leur montrent à être centrés sur les autres et disposés à se sacrifier personnellement pour le bien commun en aidant leurs concitoyens, sans égard à leurs croyances religieuses ou non religieuses.

Au mieux, la gentillesse, la générosité, la compassion et la bienveillance des personnes parmi nous qui pratiquent activement une religion contribuent à une plus grande civilité au sein de notre pays. Les personnes religieuses ne sont pas les seules à apporter une contribution de cette manière, mais, comme le montrent les travaux de recherche, elles se distinguent de façon marquée, du point de vue de leurs attitudes et comportements prosociaux, de tous les autres Canadiens, en tant que groupe.

Enfin, la société canadienne profite de la pratique et de la croyance religieuses parce que la religion et la liberté de religion sont le fondement d'autres libertés qui sont caractéristiques des démocraties libérales. Dans l'arrêt *Big M Drug Mart*, l'ancien juge en chef Dickson de la Cour suprême du Canada a déclaré ce qui suit :

[...] l'insistance sur la conscience et le jugement individuels est également au cœur de notre tradition politique démocratique.

Historiquement, la foi et la pratique religieuses sont [...] des archétypes [...]

C'est-à-dire que les croyances religieuses, comme la valeur intrinsèque de tous les êtres humains et les droits religieux, ouvrent la voie à de nombreux autres droits, y compris la liberté de réunion, la liberté d'expression et la liberté de presse. Il est bon pour tout le monde que notre société encourage les institutions, c'est-à-dire les lieux de culte, qui rassemblent les croyants afin de mettre à profit les libertés individuelles et de les transformer en libertés communes. Voilà pourquoi la Cour

of religious communities is indispensable for pluralism in a democratic society.

Religion provides, as detailed in the brief, a holistic mechanism unlike any other that converts beliefs and ideals into habits and practice. The common world view of the various religions is that life is lived in community, and this entails a sense of communal responsibility to fellow believers, neighbours and the community at large.

Such a world view turns the focus of the religiously observant outward and inspires them to find fulfillment in serving others, both within their places of worship and within their broader communities.

Charitable status enables places of worship to do more good than they otherwise could do. Canadian research has found that Canadian taxpayers, when all the various tax concessions — municipal, provincial and federal sales tax and income tax — are put together as an investment, they receive a 12-time return on investment.

The Canadian Council of Christian Charities asks the committee to support the continuation of advancing religion as a charitable purpose by affirming in its report that advancing religion is charitable because of its many public benefits. Thank you.

Shimon Fogel, Chief Executive Officer, Centre for Israel and Jewish Affairs: Thank you, Mr. Chair, and to all members of the committee for welcoming CIJA's participation in this important conversation. The Centre for Israel and Jewish Affairs, CIJA, is the advocacy agent of the Jewish federations of Canada. We are a national, non-partisan, non-profit organization representing more than 100,000 Jewish Canadians affiliated through their local affiliations.

Today our testimony is offered on behalf of the Jewish Federations of Canada-United Israel Appeal.

Federations are in many ways the United Way of the Jewish community. They are a one-stop shop for philanthropic giving enabling community members to support a diversity of charitable projects. Collectively Canada's Jewish Federations, excluding the direct fundraising efforts of federation-funded, not-for-profit social service agencies, raise well over \$120 million every year for services, programs and initiatives to support society's most vulnerable, such as people with disabilities, low-income families and seniors including Holocaust survivors, educational initiatives, humanitarian and disaster relief, as well as community engagement.

européenne des droits de l'homme a insisté sur le fait que l'existence autonome des communautés religieuses est indispensable au pluralisme dans une société démocratique.

Comme le mémoire l'explique de façon détaillée, la religion fournit un mécanisme holistique unique qui convertit les croyances et les idéaux en habitudes et en pratiques. Selon la vision du monde commune aux diverses religions, la vie est vécue en communauté, et elle suppose un sentiment de responsabilité collective envers les personnes qui partagent notre foi, nos voisins et la collectivité dans son ensemble.

Cette vision du monde encourage les adeptes de la religion à se tourner vers l'extérieur et les inspire à s'accomplir en aidant les autres, au sein de leur lieu de culte et de leur collectivité dans son ensemble.

Le statut caritatif des lieux de culte leur permet de faire plus de bien qu'ils ne le pourraient autrement. Des recherches canadiennes ont révélé qu'une fois tous les divers allègements fiscaux — les taxes de vente et l'impôt sur le revenu aux échelons municipal, provincial et fédéral — réunis en tant qu'investissement, les contribuables canadiens obtiennent un rendement de 12 fois le capital investi.

Le Conseil canadien des œuvres de charité chrétiennes demande au comité d'appuyer la promotion de la religion en tant qu'objectif caritatif continu en affirmant dans son rapport que cette activité relève de la bienfaisance en raison des nombreux avantages publics qu'elle procure. Merci.

Shimon Fogel, chef de la direction, Centre consultatif des relations juives et israéliennes : Je vous remercie, monsieur le président et tous les membres du comité, d'accueillir la participation du CCRJI à cette importante conversation. Le Centre consultatif des relations juives et israéliennes — le CCRJI — est l'agent de défense des droits des Fédérations juives du Canada. Nous sommes un organisme national à but non lucratif et apolitique représentant plus de 100 000 Canadiens juifs affiliés par l'intermédiaire de leurs organisations locales.

Aujourd'hui, nous présentons notre témoignage au nom des Fédérations juives du Canada-United Israel Appeal.

De bien des manières, les fédérations sont les organismes Centraide de la communauté juive. Elles sont un guichet unique pour les dons philanthropiques qui permettent aux membres de la communauté de soutenir une diversité de projets caritatifs. Collectivement, les Fédérations juives du Canada, à l'exclusion des efforts de collecte de financement direct déployés par des organismes de services sociaux sans but lucratif financés par des fédérations, recueillent une somme allant bien au-delà de 120 millions de dollars par année, destinée à des services, à des programmes et à des initiatives visant à aider les plus vulnérables de la société, comme les personnes handicapées, les familles à

Like those of many charities across Canada, these initiatives which benefit Jewish and non-Jewish clients alike are life-changing for countless Canadians who would be at risk of falling through the cracks. Charities, like businesses, often operate in environments that are complex. Unforeseen challenges can arise, from economic downturns to natural disasters to public policy developments, requiring charities to have a degree of flexibility in delivering on their mandates. This is entirely compatible with ensuring clarity of mandate and full accountability, particularly given that taxpayer dollars are involved.

With this context in mind, I'd like to share three observations in my remarks today. First, vigilance is warranted to ensure charities remain true to their stated CRA-approved objectives, particularly in the area of advocacy. To be eligible for charitable status, an organization must demonstrate that its purpose is to advance one of four categories of charitable objectives. Until recently, charities were also required to ensure that no more than 10 per cent of resources were devoted to political activities.

Following a court decision last summer that struck down this provision, Bill C-86 now allows charities to conduct unlimited advocacy work defined within the parameters of public policy dialogue and development activities while maintaining a strict prohibition on partisan activities.

This, in our view, is a reasonable and balanced approach, especially as it is clear many charities would simply not be able to achieve their stated goals without engaging in public policy dialogue. However — and returning to the set of four valid charitable objectives — it's essential that policies ensure charities only engage in advocacy activities that are well within the framework of their approved charitable objectives. To be sure, the specified purpose of a given charity should be broad enough to reflect current realities, including the fact that charities often wear many different hats, but Bill C-86 should not be used as a pretext for charities to carry out advocacy campaigns that do not directly flow from the stated CRA-approved objectives.

faible revenu et les personnes âgées, y compris des survivants de l'Holocauste, à des initiatives éducatives, à des secours humanitaires et en cas de catastrophe ainsi qu'à des activités de mobilisation communautaire.

Comme celles de nombreux organismes de bienfaisance de partout au Canada, ces initiatives qui profitent aux clients juifs et non juifs changent la vie d'innombrables Canadiens à risque de tomber entre les mains du filet. Tout comme les entreprises, les organismes de bienfaisance mènent souvent leurs activités dans des environnements complexes. Des problèmes imprévus peuvent survenir, allant des crises économiques aux nouvelles politiques publiques en passant par les catastrophes naturelles. Tout cela exige que les organismes fassent preuve d'un certain degré de souplesse dans la réalisation de leur mandat. Cette situation est entièrement compatible avec le fait de s'assurer de la clarté du mandat et de la pleine responsabilité, surtout que l'argent des contribuables est en cause.

Dans ce contexte, je voudrais vous communiquer trois observations dans le cadre de ma déclaration d'aujourd'hui. Premièrement, il faut faire preuve de vigilance pour s'assurer que ces organismes de bienfaisance demeurent fidèles à leurs objectifs déclarés et approuvés par l'ARC, plus particulièrement dans le domaine de la défense des droits. Pour être admissible au statut caritatif, une organisation doit faire la preuve qu'elle a pour but de promouvoir l'une des quatre catégories d'objectifs caritatifs. Jusqu'à récemment, les organismes de bienfaisance étaient également tenus de s'assurer qu'au maximum 10 p. 100 des ressources étaient consacrées à des activités politiques.

À la suite d'une décision rendue par un tribunal l'été dernier, laquelle a invalidé cette disposition, le projet de loi C-86 permet maintenant aux organismes de bienfaisance d'effectuer un travail de défense des droits illimité, à l'intérieur des paramètres des activités liées au dialogue sur les politiques publiques et à l'élaboration de telles politiques, tout en maintenant une interdiction stricte des activités partisans.

À notre avis, il s'agit d'une approche raisonnable et équilibrée, surtout qu'il est clair qu'un grand nombre d'organismes de bienfaisance ne pourraient tout simplement pas atteindre leurs buts déclarés sans prendre part à un dialogue sur les politiques publiques. Toutefois — et pour en revenir à l'ensemble des quatre objectifs caritatifs valides —, il est essentiel que les politiques permettent de s'assurer que les organismes de bienfaisance ne participent qu'à des activités de défense des droits qui s'insèrent dans le cadre de leurs objectifs caritatifs approuvés. Afin que l'on puisse s'en assurer, le but précisé d'un organisme de bienfaisance donné devrait être suffisamment vaste pour refléter les réalités actuelles, y compris le fait que les organismes de bienfaisance portent souvent de nombreux

As a corollary, we must also be vigilant, especially with respect to charitable activity that takes place outside of Canada that the charitable activity itself is transparent and directed toward legitimate enterprises; that overseas local partners with which the Canadian-based charities secure agency agreements are bona fide and that the ultimate recipients of the aid represent qualified donees.

My second observation is that flexibility is particularly crucial in the area of donor-advised funds which are a vehicle relied upon by the Jewish Federations and many other charities to encourage giving. Donor-advised funds are a valuable means for givers to establish legacy funds to advance a philanthropic goal without the logistical challenges and the costs associated with setting up with a discreet or stand-alone foundation. Under current policy, donor-advised funds are established under the guidance and direction of the giver who articulates a particular intent but administered independently by the charity responsible for managing the fund. This allows for allocation decisions that best reflect the intention of the donor but take into account evolving circumstances. Any policy changes as they pertain to donor-advised funds should maintain this flexibility and not put into place narrow constraints, such as annual disbursement requirements that undermine this.

Financial giving is crucial to the success of Canada's charities as our tax laws rightly recognize through various incentives. My third and final observation is that it is no less vital for the system to foster a culture of volunteers. Without an active base of volunteers, countless charitable programs and services would simply not succeed.

According to Statistics Canada, more than four in ten people over the age of 15 conduct volunteer work each year. Canadians perform nearly 2 billion hours of voluntary work annually equalling roughly 1 million full-time jobs.

While we acknowledge that most volunteers do so for its intrinsic worth, we believe tax laws should be amended to recognize the value of volunteering. This is especially worthy in that many volunteers may not be in a position to contribute financially and therefore contribute their time and energy instead. While thoughts automatically turn to the younger demographic when considering this kind of programming, it's important to note that the elderly end of the spectrum, those who

chapeaux différents; toutefois, le projet de loi C-86 ne devrait pas être utilisé comme prétexte leur permettant de mener des campagnes de défense des droits qui ne découlent pas directement des objectifs énoncés et approuvés par l'ARC.

Par ailleurs, nous devons faire preuve de vigilance, en particulier en ce qui concerne les activités de bienfaisance menées à l'extérieur du Canada, afin de nous assurer que ces activités sont transparentes et liées à des entreprises légitimes, que les partenaires locaux à l'étranger avec lesquels les organismes de bienfaisance canadiens concluent des ententes de représentation sont de bonne foi et que les bénéficiaires de l'aide représentent des donateurs reconnus.

Mon deuxième commentaire porte sur le fait que la souplesse est vraiment essentielle dans le secteur des fonds de bienfaisance, qui constituent un outil utilisé par les fédérations juives et de nombreux autres organismes de bienfaisance pour favoriser les dons. Les fonds de bienfaisance sont une façon utile pour les donateurs d'établir un legs afin de soutenir un objectif philanthropique sans avoir à se préoccuper des défis logistiques et des coûts associés à la création d'une fondation autonome. Selon les politiques actuelles, les fonds de bienfaisance sont établis selon les directives du donateur, qui énonce un objectif particulier, mais ils sont gérés de façon indépendante par l'organisme de bienfaisance responsable. Cela permet de prendre des décisions quant à l'attribution des fonds qui reflètent le mieux possible l'intention du donateur, tout en tenant compte de l'évolution des circonstances. Toute modification apportée aux politiques touchant les fonds de bienfaisance devrait permettre de conserver cette souplesse et ne devrait pas créer de contraintes très serrées, comme des exigences liées aux versements annuels, ce qui minerait cette souplesse.

Les dons en argent sont essentiels au succès des organismes de bienfaisance, et cela est reconnu par nos lois fiscales, au moyen de différentes mesures incitatives. Mon troisième et dernier commentaire porte sur le fait qu'il n'est pas moins important pour le milieu de créer une culture de bénévolat. Sans un bassin de bénévoles actifs, d'innombrables programmes et services de bienfaisance ne pourraient tout simplement pas exister.

Selon les données fournies par Statistique Canada, plus de 4 personnes sur 10 âgées de plus de 15 ans effectuent du bénévolat chaque année. Les Canadiens réalisent environ 2 milliards d'heures de bénévolat chaque année, ce qui équivaut environ à 1 million d'emplois à temps plein.

Même si nous reconnaissons que la plupart des bénévoles accomplissent ces activités pour leur valeur intrinsèque, nous sommes d'avis qu'il faut modifier les lois fiscales pour reconnaître la valeur du bénévolat. Ce point mérite notre attention vu que de nombreux bénévoles ne sont peut-être pas en mesure d'effectuer une contribution financière et, en conséquence, donnent leur temps et leur énergie à la place. Même si l'on pense d'emblée aux jeunes quand il s'agit

value a charitable spirit but who may have restricted incomes, would also benefit greatly.

Anecdotally I can confirm that many seniors feel a sense of belonging and purpose through their volunteer efforts and there is considerable social value in that alone. These considerations, too, should be valued as a matter of tax policy.

There are a variety of parameters that could be explored in designing this policy but, regardless of the model adopted, it should require a minimum number of volunteer hours completed, a cap on the number of hours that may be claimed, and simple but effective reporting requirements on the part of the eligible charities to ensure accountability. CIJA welcomes the opportunity to be part of the conversation on such a policy initiative, recognizing that it forms what I describe as simply the tip of the iceberg on a complex but promising topic.

In closing, on behalf of Jewish Federations of Canada-UIA, I would like to thank committee members for considering our perspective and for your dedication to ensuring that public policy effectively supports the charitable sector to perform its vital work. I welcome any questions or reflections.

The Chair: Thank you. We appreciate your presentation. We will go to questions now.

Senator Omidvar: Thank you to both of you for your time. Faith is on everyone's mind after the horrific incident in Christchurch. We have had incidents in Pittsburgh and in Quebec. In times like this, faith communities, with considerable backing through charitable donations, come together to comfort people and to develop bridges of understanding where there was only grievance and grief. Perhaps both of you could give us some information as to what your institutions are doing, either separately or collaboratively, to advance multi-faith understanding?

Mr. Pellowe: The Canadian Council of Christian Charities represents primarily the evangelical Christian sector. We have an unrelated but sister organization, EFC, the Evangelical Fellowship of Canada. My organizations are primarily about the charitable aspect of running an organization. The interfaith work is done primarily through EFC. They are in very close communication with members of other faith communities, aside from Christianity. We are always looking for ways to foster

d'examiner ce type de programme, il est important de noter que les personnes à l'autre bout de l'échelle démographique, celles qui estiment la générosité, mais qui ont peut-être des limites quant à leur revenu, pourraient aussi grandement bénéficier de ces programmes.

Soit dit en passant, je peux confirmer que bon nombre de personnes âgées éprouvent un sentiment d'appartenance et se sentent utiles grâce à leurs activités de bénévolat, et cela en soi revêt une importance considérable sur le plan social. On devrait aussi tenir compte de ces considérations en matière d'établissement de stratégies fiscales.

Différents paramètres peuvent être examinés dans le cadre de la conception d'une telle stratégie, mais, peu importe le modèle qui sera adopté, il devrait comprendre un nombre minimum d'heures de bénévolat accomplies, une limite quant au nombre d'heures pouvant être déclarées et des exigences simples, mais efficaces, en matière de déclaration de la part des organismes de bienfaisance admissibles afin d'assurer la reddition de comptes. Les responsables du CIJA seraient heureux d'avoir l'occasion de participer aux discussions portant sur une telle initiative stratégique, et reconnaissent que cela constitue ce que je décris comme la pointe de l'iceberg d'un sujet complexe, mais prometteur.

Enfin, au nom des Fédérations juives du Canada-UIA, je souhaite remercier les membres du comité de tenir compte de notre perspective ainsi que de faire preuve de dévouement pour s'assurer que les politiques publiques soutiennent de façon efficace le secteur des organismes de bienfaisance afin qu'il puisse effectuer des activités essentielles. Je serai heureux de répondre à vos questions et d'écouter vos commentaires.

Le président : Merci. Nous vous sommes reconnaissants pour votre exposé. Nous allons maintenant passer aux questions.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie tous les deux du temps que vous nous accordez. Tout le monde songe à la religion depuis l'horrible incident survenu à Christchurch. D'autres incidents ont eu lieu à Pittsburgh et à Québec. Dans des moments comme celui-ci, les groupes confessionnels, grâce à un soutien considérable rendu possible par des dons, s'unissent pour reconforter les gens et jeter des ponts afin de favoriser la compréhension, là où il n'y a que des sentiments d'injustice et de tristesse. Pourriez-vous nous informer des activités que mènent vos organisations, de façon indépendante ou collaborative, pour favoriser les dialogues multiconfessionnels?

M. Pellowe : Le Conseil canadien des œuvres de charité chrétiennes représente principalement le secteur chrétien évangélique. Nous avons une organisation sœur, à laquelle nous ne sommes pas liés, l'Alliance évangélique du Canada. Nos organisations membres mènent des activités qui touchent principalement l'aspect charitable comme mission d'organisation. Les activités interconfessionnelles sont menées principalement par l'Alliance évangélique du Canada. Ses

better understanding between us. Our communication is cooperative in terms of working together for the good of all. That's not a field where I'm working myself.

Mr. Fogel: Often, if truth be told, when we reflect on different faith communities, we focus on division, on the differences between them, each one believing that they have some unique insight into truth, into the divine, and so forth. That may lead to separation and division between different segments of Canadian society.

I can speak for us most directly, just based on my experience with so many other faith communities, it would fairly characterize the general approach of the religious community here in Canada. There is an extraordinary effort to reach out and find common cause and purpose among the different faith communities.

For our part we participate in multiple, both, if you will, bilateral as well as multilateral organizations and initiatives where we reach out to identify shared interests among many different faith communities. But as well the collective value-added that communities of faith are able to provide to the overall Canadian public policy process, as the reverend mentioned a few minutes ago.

For faith communities, there is a particular imperative to exercise great zeal in reaching out to others. In times like the tragedy that we were confronted with just before the weekend, to offer support, express solidarity, and be of material help to our neighbours and friends of different faith communities. As well to, in a proactive way, engage in the dialogue and activity that enriches the Canadian experience for all.

Mr. Pellowe: In addition to that, during Canada's hundred and fiftieth celebration, there was a year-long multifaith initiative. If you are asking what our organization did we were financially supportive of that, and I served on the Cabinet of Canadians. That effort to draw people of faith together continues today.

Senator Omidvar: Thank you. Canadians certainly look to our institutions, particularly our institutions of faith, when we need to heal and go forward. I wish you best in those efforts.

responsables communiquent de façon très étroite avec les membres d'autres groupes confessionnels qui ne sont pas chrétiens. Nous cherchons toujours des façons de favoriser un meilleur dialogue entre nous. Nos communications sont de nature coopérative, c'est-à-dire qu'elles ont pour but de nous permettre de travailler ensemble pour le bien de tous. Cela ne fait pas partie de mes champs d'activité.

M. Fogel : Bien souvent, à vrai dire, quand nous pensons à différents groupes confessionnels, nous portons notre attention aux divisions, aux différences entre les groupes, chacun croyant qu'il a une connaissance unique de la vérité, du divin, et ainsi de suite. Cela peut mener à la séparation et à la division entre différents groupes dans la société canadienne.

Je peux parler au nom de notre groupe plus particulièrement, en me fondant sur mon expérience vécue avec un grand nombre d'autres groupes confessionnels; cela permettrait de décrire de façon assez juste l'approche générale des groupes religieux au Canada. Les différents groupes confessionnels consentent de grands efforts pour communiquer et trouver une cause et une fin communes.

Pour notre part, nous participons à de multiples organisations et initiatives bilatérales et multilatérales dans le cadre desquelles nous cherchons à cerner des intérêts communs entre de nombreux groupes confessionnels. Par ailleurs, les groupes confessionnels peuvent apporter une valeur ajoutée de collectivité à l'ensemble du processus d'établissement de politiques publiques au Canada, comme l'a mentionné le révérend il y a quelques minutes.

En ce qui concerne les groupes confessionnels, il est particulièrement impératif de déployer de grands efforts pour tisser des liens avec d'autres groupes. Dans des moments comme ceux engendrés par la tragédie à laquelle nous avons fait face à la veille de la fin de semaine dernière, nous cherchons à offrir du soutien, à exprimer notre solidarité et à offrir de l'aide matérielle à nos voisins et à nos amis de différents groupes confessionnels. De même, de façon proactive, nous participons aux dialogues et aux activités qui enrichissent le fait canadien pour tous.

M. Pellowe : De plus, dans le cadre des célébrations soulignant le 150^e anniversaire du Canada, on a créé une initiative multiconfessionnelle qui a duré toute l'année. Pour répondre à la question concernant ce que notre organisation a fait, nous avons soutenu financièrement cette initiative et j'ai été membre du Cabinet of Canadians. Cette initiative qui visait à réunir des personnes de différents groupes confessionnels existe encore aujourd'hui.

La sénatrice Omidvar : Merci. Assurément, les Canadiens se tournent vers leurs institutions, en particulier les organisations religieuses, quand ils ont besoin de guérir et de trouver une façon de continuer à avancer. Je vous offre mes meilleurs vœux de succès quant à ces efforts.

Now let's get to the nuts and bolts of this committee. Mr. Fogel, I would like to mention that previously on this committee we have not heard the kind of support around donor-advised funds you have mentioned. In fact, the witnesses have talked about greater transparency and accountability. We don't know what the total amount of money in donor-advised funds is, who the donor advisers are, how much or when they pay out, or even if they get there. It's ironic. You put \$1 million into a donor-advised fund, and you get your tax receipt immediately, but you don't have to disburse it until way out in the future.

I wonder if we can get more transparency and accountability as well as giving you the flexibility you have called for.

Mr. Fogel: I have looked at this a fair bit both in terms of our conversation about it here in Canada but more particularly in the United States, where donor-advised charitable activity has gone on since the 1930s. I reviewed, with considerable interest, some of the testimony that came before this committee and some of the concerns expressed by a number of your colleagues about it.

I say this with respect and not because I want to be combative, but looking at it one step removed, I consider some of the concerns that were expressed, and I'm a little puzzled because, from the donor's perspective, once they have given over the money to the foundation or the charity, they no longer have the money. It seems reasonable that they should benefit from whatever credit they are going to get regardless of when the funds are actually disbursed. Because the test, it seems to me, should be the expression of commitment on the part of the donor, which is acted upon once they have cut that cheque and they divest themselves of that asset. When the foundation disburses money is an entirely different question, and that should be directed more to the charity than the individual.

If we are looking for transparency, I would argue it should be on the part of the charity that received the funds rather than the donor who remitted the funds. I have some experience with the reporting requirements of CRA in terms of charitable activity of a foundation over the year, and it shouldn't be too onerous for there to be a section that simply requires a charity to describe the precise activities that have taken place with donor-advised funds.

Senator Omidvar: Can I have a constructive discussion with you? You said that once the donor hands over the funds to the charity, it's the charity's obligations — they no longer have the funds — but they do because a donor-advised fund can only be disbursed at the direction of the donor advisers. I have set up a donor-advised fund; so I know what I'm facing.

Maintenant, revenons aux moutons de ce comité. Monsieur Fogel, je tiens à souligner que les membres n'ont pas entendu exprimer auparavant le genre de soutien que vous avez témoigné à l'égard des fonds de bienfaisance. En fait, les témoins ont parlé d'accroître la transparence et les obligations redditionnelles. Nous ne savons pas quel est le total des sommes qui sont actuellement détenues dans des fonds de bienfaisance, qui sont les conseillers des donateurs, quels sont les versements et le moment où ils sont réalisés ni si les sommes seront attribuées. C'est ironique. On verse 1 million de dollars dans un fonds de bienfaisance, on reçoit immédiatement un reçu à des fins fiscales, mais on n'est pas tenu d'effectuer de versements avant très longtemps.

Je me demande s'il est possible d'imposer plus de transparence et d'obligations redditionnelles, tout en vous offrant la souplesse que vous demandez.

M. Fogel : Je me suis beaucoup penché sur ce sujet, c'est-à-dire les discussions que cela soulève au Canada, mais en particulier aux États-Unis, où des activités de bienfaisance orientées par les donateurs existent depuis les années 1930. J'ai examiné de façon attentive certains des témoignages qui ont été prononcés devant ce comité et des préoccupations exprimées par certains de vos collègues à cet égard.

En tout respect, et je ne veux pas sembler insister pour argumenter, mais, avec du recul, j'examine certaines des préoccupations qui ont été soulevées, et je suis quelque peu perplexe parce que, du point de vue du donateur, une fois qu'il a donné l'argent à la fondation ou à l'organisme de bienfaisance, il ne détient plus ces sommes. Il apparaît raisonnable qu'il bénéficie de tout crédit qu'il pourrait obtenir, peu importe le moment où les fonds seront versés dans les faits. À mon avis, le critère devrait tenir à l'expression de l'engagement de la part du donateur, qui est concrétisé au moment où il rédige le chèque et qu'il cède le bien. Le moment où la fondation verse l'argent constitue une question entièrement distincte, et elle devrait concerner plutôt l'organisme de bienfaisance que le particulier.

Si c'est la transparence qui est recherchée, je soutiendrais que l'organisme de bienfaisance qui reçoit les fonds devrait y être tenu plutôt que le donateur qui les a remis. Je possède une certaine expérience en matière d'exigences de déclaration de l'ARC relativement aux activités annuelles de bienfaisance d'une fondation, et il ne devrait pas être trop exigeant d'ajouter une section dans laquelle les responsables d'un organisme de bienfaisance devraient décrire de façon précise les activités touchant les fonds de bienfaisance au cours de l'exercice.

La sénatrice Omidvar : Puis-je avoir un échange constructif avec vous? Vous avez déclaré que, après que le donateur a remis les fonds à l'organisme de bienfaisance, la responsabilité incombe à cet organisme, et le donateur ne détient plus ces fonds, mais ce n'est pas le cas puisque l'argent versé dans un fonds de bienfaisance ne peut être distribué que selon les

Mr. Fogel: Frankly, senator, that wasn't my understanding. I understood that the donor provides instruction about what the intention is that they always have the right to be active in saying they want funds to go to X, Y or Z. But even in the absence of that explicit direction, there is an obligation on the part of the charitable recipient to in good faith direct funding to the kinds of programs the donor had indicated.

Senator Omidvar: We need to check that out. My information is that the donor adviser has direct control over the funds even though they are located in the charity. Let me move on.

The charity itself — let me talk about the Toronto Foundation, which is the host of many donor advisers — in their T1044 they provide an aggregate amount. We have 30,000 funds with \$300 million. Do you think it would be advisable in terms of transparency and accountability to ask such holding charities to disclose the number of funds they have and the amount of money in the fund and what gets disbursed? Because the real question is that charities are saying that there is all this money socked away somewhere and it's not getting disbursed.

Mr. Fogel: I have no difficulty with applying that requirement on the charity. There are other ways in which we are obliged to provide publicly accessible information. When you look at discrete, dedicated charities, you can look up and see what the record of the giving is, to where funds are disbursed, and I'm not sure it's unreasonable for us to expect the same thing of donor-advised funds that are being held within a charity. Will it mean more work? Not really because if they are not internally doing that work anyway, and not tracking on an Excel spreadsheet all the disbursements from a particular fund, they are not carrying out their fiduciary responsibilities to the donor.

Senator Omidvar: Thank you.

Senator Duffy: Thank you for coming this morning. Mr. Fogel, in my notes I believe it was you who said that there are 2 billion hours of community work annually.

Mr. Fogel: That's according to estimates from Statistics Canada.

Senator Duffy: You made some very compelling points about senior citizens and others who are not financially able to contribute money but time, energy and their life's experience.

directives données par les conseillers du donateur. J'ai créé un fonds de bienfaisance, donc je sais de quoi il s'agit.

M. Fogel : En toute franchise, madame la sénatrice, ce n'est pas ce que j'avais compris. J'avais plutôt compris que le donateur fournit des instructions concernant les objectifs, qu'il a toujours un droit de regard sur le versement des fonds à X, Y ou Z. Même s'il n'y a pas de directives précises, l'organisme charitable qui est le bénéficiaire doit, de bonne foi, verser les fonds aux genres de programmes indiqués par le donateur.

La sénatrice Omidvar : Nous devons vérifier cela. D'après les renseignements que j'ai obtenus, le conseiller du donateur exerce un contrôle direct sur les fonds, même s'ils sont détenus par l'organisme de bienfaisance. Je vais poursuivre.

L'organisme de charité même — je vais me servir de la Toronto Foundation, qui a de nombreux conseillers aux donateurs — inscrit un montant global dans le formulaire T1044. Nous avons 30 000 fonds qui totalisent 300 millions de dollars. Croyez-vous qu'il serait préférable sur le plan de la transparence et de la reddition de comptes d'exiger de ce genre d'organismes qui regroupent des fonds de bienfaisance de déclarer le nombre de fonds qu'ils détiennent et les montants qui correspondent à chacun ainsi que les versements? Parce que la véritable question tient au fait que les responsables des organismes de bienfaisance disent qu'il y a beaucoup d'argent mis de côté et que ces fonds ne sont pas versés.

M. Fogel : Je n'ai aucun problème à appliquer cette exigence à un organisme de bienfaisance. Il y a d'autres manières par lesquelles nous sommes obligés de fournir des renseignements accessibles au public. Dans le cas des fonds de bienfaisance dédiés, il est possible d'effectuer une recherche et de connaître les sommes qui sont versées, jusqu'aux montants qui sont déboursés, et je ne crois pas qu'il serait déraisonnable de s'attendre à ce que les mêmes exigences s'appliquent aux fonds de bienfaisance détenus par un organisme de bienfaisance. Cela augmentera-t-il la charge de travail? Pas vraiment, parce que, si les responsables n'effectuent pas déjà ces tâches à l'interne et n'effectuent pas de suivi de tous les versements pour chaque fonds à l'aide d'un fichier Excel, ils ne respectent pas leurs responsabilités fiduciaires à l'endroit du donateur.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Le sénateur Duffy : Je vous remercie de votre présence ce matin. Monsieur Fogel, d'après mes notes, je crois que vous avez affirmé qu'il y a 2 milliards d'heures de travail communautaire effectuées chaque année.

M. Fogel : Ce chiffre provient des estimations fournies par Statistique Canada.

Le sénateur Duffy : Vous avez avancé des arguments très convaincants concernant les personnes âgées et d'autres personnes qui ne sont pas en mesure de faire un don en argent,

How would you incentivize that? Are we talking about a system where volunteers would be paid? How would we encourage senior citizens and others, such as young people, to get involved? With the demographic situation we are in, we are going to have more need than ever before.

Mr. Fogel: I agree. Regarding young people, I don't want to make this an absolutely comprehensive comment or exaggerate it, but most provinces do have programs that require high school students to engage in volunteer activity as a credit course, or at least part of what they require for their matriculation. One could argue that students who are engaging in volunteer activity are already being rewarded for that activity.

More generally, I take your point about the elderly segment of our population who no longer have the same financial discretion as they had previously and really want to feel that they are making a contribution. Volunteer activity is a wonderful way for them to do it.

I don't believe that any money should exchange hands for volunteer effort. I'm by no means a specialist in this, but there are a variety of tax credit considerations that could be given. I think that because of the potential scope, there is a cost to the government. There is a cost to society every time you issue a tax credit. There should be a cap on what an individual might be able to claim.

Had we managed it with charities there would be a temptation on the part of the charity to issue all sorts of what we'll call volunteer receipts because it doesn't cost anything and there is no paper trail or money trail for it. I think that we have to exercise some caution in that and a set of criteria should be developed. The charities can look to see if they meet in order to offer that as an option for people within particular sectors.

Senator, I reflect on work done in hospitals, for example, where there is a surprisingly large reliance on volunteer activity. When you reflect on it for a moment, those going to a hospital are among the most vulnerable, so that soft, gentle encouragement of a volunteer, who has no agenda other than to help, provides an enormous value.

mais qui peuvent plutôt offrir leur temps, leur énergie et leur expérience.

Quelles mesures incitatives mettriez-vous en place à cet égard? S'agit-il d'un système qui ferait en sorte de payer les bénévoles? De quelle façon pourrions-nous inciter les personnes âgées et d'autres personnes, comme les jeunes, à s'engager? Compte tenu de la situation actuelle sur le plan démographique, les besoins seront plus grands que jamais.

M. Fogel : Je partage cet avis. En ce qui concerne les jeunes gens, je ne vais pas formuler un commentaire exhaustif ni exagérer la situation, mais, dans la plupart des provinces, il existe des programmes qui exigent que les élèves de niveau secondaire effectuent des heures de bénévolat, lesquelles équivalent à un cours avec crédits, ou leur donnent, du moins en partie, des crédits nécessaires à l'obtention de leur diplôme. Dans ce cas, on pourrait avancer que les élèves qui font du bénévolat sont déjà récompensés pour cette activité.

De façon plus générale, je souscris à votre point de vue sur les personnes âgées qui ne disposent plus du même revenu discrétionnaire qu'auparavant et qui souhaitent vraiment sentir qu'elles participent à la société. Le bénévolat est une merveilleuse façon pour ces personnes de contribuer à leur collectivité.

Je ne suis pas d'avis que des activités bénévoles devraient être effectuées en échange d'argent. Je ne suis pas du tout un spécialiste dans ce domaine, mais je crois qu'on pourrait se pencher sur différentes possibilités qu'offrent les crédits d'impôt. Je suis d'avis que, en raison de la portée que cette initiative pourrait avoir, cela entraînerait des coûts pour le gouvernement. Il y a un coût pour la société chaque fois qu'on octroie un crédit d'impôt. On devrait imposer une limite sur ce qu'une personne pourrait réclamer.

Si cela était géré directement avec les organismes de bienfaisance, les responsables de ceux-ci pourraient être tentés de remettre ce qu'on pourrait appeler des reçus de bénévolat de toute sorte parce que cela n'entraînerait pas de coût et ne figurerait dans aucun registre, et qu'il n'y aurait pas de transactions pécuniaires consignées à cet égard. Je crois qu'il faut faire preuve de prudence et établir une série de critères à ce sujet. Les organismes de bienfaisance pourraient vérifier s'ils sont admissibles et pourraient offrir cette option à des bénévoles dans certains secteurs.

Monsieur le sénateur, je pense aux activités menées dans des hôpitaux, par exemple, où le bénévolat occupe une place étonnamment importante. Quand on y songe, les personnes qui se présentent à l'hôpital font partie des personnes les plus vulnérables, donc le soutien bienveillant d'un bénévole, qui n'a d'autre but que d'offrir son aide, revêt une énorme valeur.

I think that if there is a way for us to recognize it, not only does it help the individual, but it says something about how we value volunteerism within our community and within our society. At a time when people are becoming increasingly narcissistic and preoccupied with self, this is a way of pushing back against that and saying it does matter and it does count.

Senator Duffy: I'm not sure if it's still in existence, but a few years ago a government brought in a tax credit for volunteer firefighters who have to buy their clothes and helmets and all that stuff. Is that the sort of thing you are thinking of?

Mr. Fogel: It's based on that model. Yes, volunteer firefighters and first responders are still able to access that kind of a credit, and rightly so. There is a huge personal commitment that they express when they take on that kind of a job. Certainly, it's our experience in the Jewish community where, because the health care sector is so overwhelmed, there are volunteer ambulance corps in different communities that work 24/7 for which there is no compensation whatsoever. Being able to recognize it in this way isn't going to balance out financially but it does give a little validation for the commitment that they express.

Senator Duffy: Thank you.

Senator R. Black: I have one question for Reverend Pellowe. In the work that your organization does, do you find any difference between rural and urban requesters of services or the questions that you have coming from rural churches and organizations and urban ones? Is there a higher need you can share with us?

Mr. Pellowe: In the rural areas, we deal a lot with the treasurers and the administrators and so forth. Regarding the rural charities, we monitor our questions and email requests and so forth. They are quite often struggling with basic compliance issues. How do they comply with CRA for receipting or whatever? I think the questions that come in from the larger charities, because we have some of the largest charities in Canada that are members, they tend to be what I would call more sophisticated and nuanced questions.

In the rural areas you have people who are good-hearted and who are trying to help the organization stay compliant but they may not have all the training that they need, so that's a big service that we provide. What we are famous for is that people

Je crois que s'il y a une façon de reconnaître cela, une telle mesure non seulement aiderait les bénévoles, mais témoignerait aussi de l'importance que nous accordons au bénévolat dans notre collectivité et notre société. À une époque où les gens deviennent de plus en plus égocentriques et individualistes, ce serait une façon de combattre cette tendance et d'affirmer que le bénévolat est important et a sa place.

Le sénateur Duffy : Je ne suis pas certain si cela existe toujours, mais, il y a quelques années, un gouvernement a mis en place un crédit d'impôt à l'intention des pompiers volontaires qui doivent se procurer les habits, les casques et l'équipement nécessaires. Est-ce le genre de mesures auxquelles vous pensez?

M. Fogel : C'est fondé sur ce modèle. En effet, les premiers intervenants et les pompiers volontaires sont encore admissibles à ce genre de crédit d'impôt, à juste titre. Ils font preuve d'un énorme engagement personnel quand ils se portent volontaires pour effectuer ce genre de travail. Assurément, dans la communauté juive, vu que le personnel du secteur de la santé est débordé, il existe des corps ambulanciers bénévoles dans différentes collectivités qui sont en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et ces volontaires ne reçoivent aucune rétribution. Le fait de pouvoir reconnaître ce genre d'engagement de cette façon ne procurerait pas un équivalent sur le plan financier, mais permettrait de valider, en quelque sorte, l'engagement dont ces personnes font preuve.

Le sénateur Duffy : Merci.

Le sénateur R. Black : J'ai une question à poser au révérend Pellowe. À la lumière des activités que mène votre organisation, constatez-vous des différences entre les demandes de services ou les questions qui proviennent des organismes ou des églises situés en région rurale et celles qui proviennent des organismes ou des églises situés en région urbaine? Pouvez-vous nous dire s'il existe des besoins élevés?

M. Pellowe : Dans le cas des organismes situés en région rurale, nous traitons beaucoup avec les trésoriers, les administrateurs et ainsi de suite. En ce qui concerne les organismes de bienfaisance en région rurale, nous effectuons un suivi des questions, des demandes par courriel, et cetera. Bien souvent, les responsables éprouvent des difficultés à propos des exigences de base en matière de conformité. Ils cherchent à savoir comment faire pour respecter les exigences de l'ARC en ce qui concerne la délivrance de reçus et d'autres aspects. D'après moi, les questions provenant des responsables d'organismes de bienfaisance de grande taille, comme nous comptons parmi nos membres certains des plus importants organismes de bienfaisance au Canada, pourraient plutôt être qualifiées de plus sophistiquées et nuancées.

Dans les régions rurales, il s'agit de personnes pleines de bonne volonté qui essaient d'aider l'organisation à respecter les règles, mais ces personnes n'ont peut-être pas toute la formation nécessaire, et c'est pourquoi le service que nous offrons est très

can just pick up the phone and call or send an email and our staff of lawyers and accountants can help them out.

Mr. Fogel: This theme of rural versus urban is something that has come up several times. There is within the charitable world a notion, at least here in Canada, of something that we in the Jewish community call national collective responsibility.

There is a recognition that urban centres, with the benefit of very sophisticated infrastructure in terms of agencies and capacity to deal with the demands within the Jewish community, have a responsibility to provide support to communities that may once have been developed but for various reasons have shrunk.

Atlantic Canada would be a perfect example of that. In New Brunswick alone there were communities flourishing in pretty much every small town and city, and now Halifax is pretty much the only proper urban centre. There is this notion of extending support and assistance to those communities that don't have the capacity on their own, and almost all of that is done through charitable dollars. Just to underscore the kind of symbiosis that exists between urban and rural, it's so evident in our own charitable experience that these kinds of programs work to cement the country rather than divide it.

Senator R. Black: Thank you. So the services that your organization provides, then, do support rural areas in a big way and I'm delighted to hear that. Is there a need to build the capacity further or provide opportunities for capacity building at the rural level versus urban with your organizations and other organizations that are affiliated? If you weren't around, who would they turn to?

Mr. Pellowe: That's a good question. Two thirds of our members are under \$300,000 in revenue, so they are small and another two thirds are also rural. Who would they turn to? If they are a church then they would likely have a denominational office to refer to. The denominational offices actually prefer that we take those questions in most cases. It's a more efficient way of doing this.

There are online resources that are there. The problem we find is that people can read on our website or others and the information is there, but understanding of the application of it is what they still call in for. We thought when we put up our website 15 years ago with all the detailed work that the phone

important. Nous sommes reconnus pour le fait que les gens peuvent tout simplement nous appeler ou nous envoyer un courriel, et nos avocats et nos comptables peuvent fournir de l'aide.

M. Fogel : Ce thème des régions rurales par rapport aux régions urbaines est revenu plusieurs fois. Dans le domaine de la charité, il y a une notion, du moins au Canada, que nous appelons dans la communauté juive la responsabilité collective nationale.

Il existe la reconnaissance du fait que les organisations dans les centres urbains, qui bénéficient d'une infrastructure très complète sur le plan des organismes et de la capacité de traiter les demandes émanant de la communauté juive, ont la responsabilité d'offrir du soutien aux collectivités qui ont peut-être déjà été plus importantes, mais qui, pour diverses raisons, sont maintenant plus petites.

La région de l'Atlantique en est un parfait exemple. Au Nouveau-Brunswick seulement, il y a déjà eu des collectivités prospères dans presque toutes les petites agglomérations et villes, alors que maintenant, Halifax est essentiellement le seul centre urbain digne de ce nom. Il existe la notion d'offrir du soutien et de l'aide à ces collectivités qui ne disposent pas de la capacité nécessaire, et presque toute cette aide est réalisée grâce aux dons. Pour illustrer le genre de symbiose qui existe entre les régions rurales et urbaines, il est plus qu'évident d'après notre propre expérience dans le domaine de la bienfaisance que ce genre de programmes a pour effet d'unir les populations dans le pays au lieu de les diviser.

Le sénateur R. Black : Merci. Ainsi, les services offerts par votre organisation soutiennent de façon importante les régions rurales; je suis très heureux de l'entendre. Le besoin d'augmenter la capacité ou d'offrir la possibilité d'augmenter la capacité à l'échelon rural par rapport à l'échelon urbain au sein de vos organisations et d'autres organisations affiliées se fait-il sentir? Si votre organisation n'existait pas, vers qui ces responsables devraient-ils se tourner?

M. Pellowe : C'est une excellente question. Parmi nos organisations membres, deux tiers ont un revenu inférieur à 300 000 \$, donc il s'agit de petites organisations, et deux tiers sont situées dans une région rurale. Vers qui les responsables devraient-ils se tourner? S'il s'agit d'une église, alors ils communiqueraient vraisemblablement avec un bureau de l'administration de leur communauté religieuse. Les responsables des bureaux des communautés religieuses préfèrent, dans les faits, que nous répondions à ces questions dans la plupart des cas. Il s'agit d'une façon plus efficace de procéder.

Il existe des ressources en ligne. Toutefois, selon nous, le problème tient au fait que, même si les responsables peuvent lire l'information sur notre site web ou d'autres sites, et que les renseignements sont accessibles, ils nous appellent quand même pour comprendre comment cela s'applique dans leur cas. Nous

calls and emails would drop right off because they'll find it themselves. What they do is they find it and then they call: Can you help me understand in my situation? It's a personalized response. They want to understand for their specific application. That's what's hard to get elsewhere. But the churches would certainly turn to their denominational offices, and other independent charities tend to be on their own.

Senator R. Black: Thank you for your answers.

Senator Omidvar: Mr. Pellowe, I'm on your website. It's really very impressive. You have deconstructed the guidelines on fundraising dinners and charities, the summer jobs program. It's almost as if you are a Coles Notes for the CRA.

I want to examine the relationship between you and the CRA a little. Is there ongoing communication? For instance, when you say charities call you, you then have to provide them with contextualized information. Do you feed this back up the pipeline to the CRA so they can make it also generally available, not just to your members?

Mr. Pellowe: Yes. The Charities Directorate of the CRA, there are many ways they consult with the sector. We are extremely pleased with the Charities Directorate, and the work they do. They have a Technical Issues Working Group that meets several times a year and a four-C's staff member has been on that for several decades now. This is where you get to the nuts and bolts. So that information, yes, is happening regularly with the directorate.

The directorate also has consultations that take place twice a year, and depending on the topic — I have been invited to five or six of these over the last 15 years — it is four or five days spent with CRA. What they do is they say, "We are thinking about developing a policy." They don't have it yet. They would like to have people from the sector think with them through the issues. So they share their legal opinions they have had and other things. All the ones I have been at, they have had people from Australia, the U.K., and the U.S. there. The foreigners have all said there is absolutely nothing like this degree of consultation in their own countries. It is an amazingly successful consultation process. We fully support it.

pensions, quand nous avons mis sur pied notre site web il y a 15 ans et fourni des renseignements détaillés, que le nombre d'appels téléphoniques et de courriels chuterait parce que les gens trouveraient l'information par eux-mêmes. Ce qu'ils font, c'est qu'ils trouvent les renseignements et qu'ils nous appellent ensuite pour que nous les aidions à comprendre comment faire dans leur situation. C'est une réponse personnalisée. Ils cherchent à comprendre comment appliquer les renseignements de façon spécifique. Voilà ce qui est difficile à trouver ailleurs. Toutefois, les responsables des églises communiqueraient assurément avec les bureaux administratifs de leur communauté religieuse, et les autres organismes de bienfaisance indépendants seraient plutôt laissés à eux-mêmes.

Le sénateur R. Black : Merci de vos réponses.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Pellowe, je consulte actuellement votre site web. C'est très impressionnant. Vous avez séparé les directives concernant les soupers-bénéfices, les organismes de bienfaisance et le programme d'emplois d'été. C'est tout comme si vous produisiez des guides officiels relatifs aux règles de l'ARC.

Je souhaite examiner quelque peu la relation que vous entretenez avec l'ARC. La communication est-elle continue? Par exemple, quand vous dites que des responsables d'organismes de bienfaisance vous appellent, vous devez leur fournir des renseignements en fonction du contexte. Transmettez-vous ensuite des informations aux responsables de l'ARC afin qu'ils puissent aussi rendre ces renseignements accessibles de façon générale, et pas seulement à vos membres?

M. Pellowe : Oui. À la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC. Ses responsables consultent de différentes façons les intervenants du secteur. Nous sommes très satisfaits du travail accompli par les responsables de cette direction. Ils ont mis sur pied un groupe de travail sur les questions techniques dont les membres se réunissent plusieurs fois par année, et un membre de notre organisation fait partie de ce groupe depuis plusieurs décennies. Cela permet de discuter des processus de façon concrète. Donc, en effet, ces renseignements sont transmis de façon régulière à la direction.

La direction tient aussi des consultations deux fois par année et, selon le sujet — j'ai été invité à cinq ou six de ces consultations au cours des 15 dernières années —, on tient des réunions pendant quatre ou cinq jours avec les responsables de l'ARC. Habituellement, ils nous disent qu'ils songent à établir une politique. Ils ne l'ont pas encore rédigée. Ils souhaitent faire participer des intervenants du secteur aux réflexions sur les questions à l'étude. Donc, les responsables nous communiquent les avis juridiques qu'ils ont en main et d'autres renseignements. Ils avaient invité des personnes de l'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis à toutes les consultations auxquelles j'ai participé. Les participants étrangers ont tous affirmé qu'aucune

Senator Omidvar: Good to know.

Mr. Fogel, I'm tempted to ask you more about donor-advised funds, but I'll shift. You made a comment about charitable activities outside Canada. We have not yet heard from significant charities that have activities overseas. I don't have your presentation in front of me, but hopefully it will be provided to us. I believe you were anxious about ensuring that charitable dollars raised in Canada for activities overseas are spent in a charitable manner.

What are some of the risks associated with charities operating overseas?

Mr. Fogel: I think the most obvious one, senator, is when we consider money as opposed to goods and services. When it comes to purchasing rice or wheat and sending it abroad to a drought-stricken area, it may be fungible, but it's more of a challenge for somebody to do something illicit.

When we are talking about money being transferred overseas, there are risks attached to that. Is the money going for the project that was intended? If it's intended to pay for teachers, is that where it's ending up? Is the local beneficiary then freeing up money that it would otherwise allocate to teachers, and directing it to something that is inimical to Canadian policy or Canadian interests?

I am simply flagging that charitable activity in Canada is relatively easily verifiable. Charitable activity outside of Canada that's benefiting from Canadian donations and Canadian government receipting and so forth is a little more challenging.

I know that, even in the best circumstances — because we have any number of activities that take place in Israel, for example — with the best of intentions and with genuine good faith, things like agency agreements, demonstrating Canadian ownership or Canadian control over a project and so forth can sometimes get complicated, how much more so when perhaps the motivation is less than genuine or pure. So I was simply flagging it as something that perhaps this committee may want to give some consideration to, because it's one of the areas in which Canadian generosity can be exploited for less than generous purposes.

consultation de cette ampleur n'était menée dans leur pays. Il s'agit d'un processus de consultation qui est une grande réussite. Nous l'appuyons sans réserve.

La sénatrice Omidvar : Je suis heureuse de l'apprendre.

Monsieur Fogel, je suis tentée de vous poser une autre question concernant les fonds de bienfaisance, mais je vais changer de sujet. Vous avez formulé un commentaire concernant des activités de bienfaisance menées à l'extérieur du Canada. Nous n'avons pas encore entendu le témoignage de représentants d'organismes de bienfaisance importants qui mènent des activités à l'étranger. Je n'ai pas votre exposé sous la main, mais j'espère que nous en recevrons une copie. Je crois que vous étiez préoccupé par le fait qu'il faut s'assurer que les sommes recueillies au Canada à des fins d'activités de bienfaisance menées à l'étranger soient effectivement dépensées dans ce but.

Pouvez-vous nous faire part de certains risques liés aux activités de bienfaisance menées à l'étranger?

M. Fogel : À mon avis, celui qui vient en premier à l'esprit, madame la sénatrice, concerne les sommes d'argent par rapport aux produits et services. Quand il s'agit d'acheter du riz ou du blé et de l'expédier à l'étranger dans une région frappée par une sécheresse, même s'il s'agit de marchandises fongibles, il est quand même plus difficile pour quelqu'un d'agir de façon illicite.

Quand il s'agit de sommes d'argent envoyées à l'étranger, il y a des risques. L'argent sera-t-il utilisé pour le projet visé? Si l'argent doit servir à payer des enseignants, avons-nous la certitude qu'il sera vraiment utilisé à cette fin? Les responsables de l'organisme bénéficiaire local libèrent-ils des fonds qui auraient autrement servi à rémunérer des enseignants pour les attribuer à quelque chose qui est contraire à la politique canadienne ou aux intérêts canadiens?

Je mets simplement en lumière le fait qu'il est assez facile de faire des vérifications sur les activités de bienfaisance menées au Canada. Cela constitue un défi un peu plus important quand les activités de bienfaisance sont menées à l'étranger grâce à des dons recueillis au Canada, ou à la délivrance de reçus à des fins fiscales au Canada, et ainsi de suite.

Je sais que, même dans les meilleures circonstances — parce que nous menons un certain nombre d'activités en Israël, par exemple —, malgré les meilleures intentions et toute la bonne foi voulues, il peut être parfois compliqué de conclure des ententes de représentation, de faire la preuve du leadership ou du contrôle d'un organisme canadien relativement à un projet, et ainsi de suite, et cela est d'autant plus compliqué quand parfois les motifs ne sont pas authentiques ou sincères. Je soulignais tout simplement un point sur lequel les membres du comité pourraient souhaiter se pencher, parce qu'il s'agit d'un des aspects pour lesquels il serait possible d'exploiter la générosité des Canadiens à des fins qui sont loin d'être charitables.

Senator Omidvar: Talking about Canadian generosity, what is your response to the proposal that the Canadian government matches the donations of Canadians when disaster strikes overseas? Should we not have a similar proposal to incent the charitable giving of Canadians when disaster strikes in Canada?

Mr. Fogel: I think the one difference between the two is that when, God forbid, we experience disaster here at home — flooding, for example — there are built-in mechanisms through which support is provided for the affected communities or regions. The premise I think of foreign assistance is that we are trying to offer some statement about our sense of obligation or responsibility for those who are disconnected from us. Therefore, it is an elegant way for us to talk about public-private partnerships and it underscores for Canadians that we should see our responsibility as perhaps being first at home but extending beyond home to other parts of the world.

I'm not sure the same rationale would apply for the experience here in Canada. But as a Canadian who has witnessed so many challenges that our neighbours, friends and families here in Canada have experienced over the years, my breath is taken away by the extent to which Canadians do respond to challenges here in Canada. I don't want to sound sanguine or complacent, but I think we're doing pretty okay.

The Chair: Gentlemen, thank you very much. Mr. Fogel, it was a good point to end on. I'm always amazed at how we manage to come together, and how we manage to have people who are not natural friends come together at times of adversity and pull in the right direction. We see it in certain parts of the world. We saw it in Christchurch this weekend. It makes you feel good about being a Canadian. Thank you both, gentlemen. I appreciate your participation.

For this panel we have, from the SickKids Foundation, Ted Garrard, Chief Executive Officer; and from Northern Lights Health Foundation, Cindy Amerongen, Executive Director.

We will start with Mr. Garrard.

Ted Garrard, Chief Executive Officer, SickKids Foundation: I want to thank the committee for giving me the opportunity to speak to you today. The charitable sector has been my life's work for the past 37 years with well-known organizations such as the United Way, Western University and SickKids Foundation. During this time, I have had the privilege and the honour of leading fundraising efforts that have generated more than worth \$2 billion with, I can assure you, a lot more to come.

La sénatrice Omidvar : À propos de la générosité des Canadiens, que pensez-vous de la proposition selon laquelle le gouvernement du Canada fournirait l'équivalent des dons versés par les Canadiens dans le cas de catastrophes qui surviennent à l'étranger? Ne devrait-il pas y avoir une proposition similaire pour inciter les Canadiens à faire des dons de charité quand des catastrophes surviennent au Canada?

M. Fogel : Je crois que la différence entre les deux, c'est que lorsque, Dieu nous en protège, nous vivons une catastrophe ici au pays — une inondation, par exemple —, il existe des mécanismes intégrés dans le cadre desquels du soutien est offert aux collectivités ou aux régions touchées. À mon avis, l'idée de l'aide étrangère, c'est que nous essayons de montrer que nous avons l'obligation ou la responsabilité d'aider les personnes qui sont à l'étranger. Par conséquent, c'est une façon élégante pour nous de parler de partenariats public-privé, et cela montre aux Canadiens que nous devrions peut-être d'abord assumer notre responsabilité ici au pays, mais également dans d'autres parties du monde.

Je ne suis pas certain que la même justification s'appliquerait à ce que nous vivons au Canada. En tant que Canadien qui a été témoin de nombreux défis auxquels se sont heurtés nos voisins, nos amis et nos familles ici au fil des ans, je suis stupéfait de la façon dont les Canadiens les relèvent. Je ne veux pas sembler trop optimiste ou complaisant, mais je crois que nous nous en sortons plutôt bien.

Le président : Merci beaucoup, messieurs. Monsieur Fogel, vous avez terminé sur un très bon point. Je suis toujours étonné de voir que nous réussissons à nous unir et que des gens qui ne sont pas des amis naturels se regroupent dans les périodes d'adversité et vont dans la même direction. Nous le voyons dans certaines parties du monde. Cela a été le cas à Christchurch en fin de semaine. Cela nous rend fiers d'être Canadiens. Merci à vous deux, messieurs. Je vous suis reconnaissant de votre participation.

Pour ce groupe de témoins, nous recevons Ted Garrard, chef de la direction de la SickKids Foundation, et Cindy Amerongen, directrice générale de la Northern Lights Health Foundation.

Nous allons commencer par M. Garrard.

Ted Garrard, chef de la direction, SickKids Foundation : J'aimerais remercier le comité de me donner l'occasion de présenter un exposé aujourd'hui. Le secteur de la bienfaisance est le secteur dans lequel je travaille depuis 37 ans avec des organisations bien connues comme Centraide, l'Université Western et la SickKids Foundation. Au cours de cette période, j'ai eu le privilège et l'honneur de diriger des collectes de fonds qui ont permis de recueillir plus de 2 milliards de dollars et, je peux vous l'assurer, il y a encore beaucoup à venir.

We all know that donations fuel Canada's 86,000 charities. The work we do, often in partnership with government, is vital to building civil society in our country. Today I can spend time talking about the charitable sector's considerable achievements, and there are so many. However, achievement is not my focus today. I'm here to raise the alarm, albeit in a calm, resolved and very Canadian way.

The committee's review of the state of Canada's charitable sector is timely. Huge demands are being placed on the sector through public funding constraints, burgeoning demand and even our own success. For example, advances in research at hospitals like SickKids have allowed us to successfully treat more children who are living longer, but these children are left with significant and complex, lifelong health issues which require support that government alone can't provide. At the very time needs are growing, giving from Canadians is declining. The percentage of Canadians claiming charitable tax credits is at an all-time low. Fewer donors are being relied on to give more money. Taking inflation into account, the overall value of donations in Canada has not reached the levels prior to the 2008-09 recession and total giving has remained flat since 2010. Corporate and foundation donors are increasingly focusing giving, which is positive in achieving impact in an area but negative in that other worthy causes see fewer donations. For the charities that are succeeding, growing their donor bases and raising more funds, they are doing so at the expense of other charities. This is a shame, as the pie needs to grow for all of us.

We also know that giving is highly correlated with religiosity, educational attainment and age. Religious participation is declining and Canada is aging. Will Generation X and Millennials step up and be future donors? Inculcating them on the importance of giving and volunteering is vital, although reaching them — and I can tell you from first-hand experience — is very difficult and it costs money. I'm alarmed that our sector is not well positioned to engage with these cohorts. It will take more than the occasional tweet or ice bucket challenge. Our sector needs to adapt if we are going to acquire future generations of donors.

The perception of how charities should operate has not evolved at both the public and policy level and it must, because it inhibits our ability to have impact. I'm not speaking of the many charities and non-profits that run at the grassroots levels fuelled by volunteer dedication, but take the SickKids Foundation, for example. Our work is equally worthwhile, but

Nous savons tous que les dons sont le moteur des 86 000 organismes de bienfaisance du Canada. Le travail que nous faisons, souvent en partenariat avec le gouvernement, est essentiel pour bâtir une société civile dans notre pays. Aujourd'hui, je pourrais parler longtemps des réalisations considérables du secteur de la bienfaisance, car elles sont très nombreuses. Toutefois, je ne vais pas me concentrer sur cela aujourd'hui. Je suis ici pour sonner l'alarme, mais d'une manière posée et résolue, d'une façon tout à fait canadienne.

L'examen par le comité de l'état du secteur de la bienfaisance au Canada arrive à un moment opportun. Le secteur éprouve d'énormes besoins en raison de contraintes au chapitre du financement public, de la demande croissante et même de son propre succès. Par exemple, les progrès de la recherche dans les hôpitaux, comme SickKids, nous ont permis de traiter avec succès plus d'enfants qui vivent plus longtemps, mais ces enfants continuent d'éprouver des problèmes de santé importants, complexes et permanents qui exigent du soutien que le gouvernement à lui seul ne peut pas fournir. Au moment même où les besoins augmentent, les dons des Canadiens diminuent. Le pourcentage de Canadiens qui demandent un crédit d'impôt pour dons de bienfaisance est à son plus bas. On compte sur un moins grand nombre de donateurs pour recueillir plus d'argent. Si on tient compte de l'inflation, la valeur générale des dons au Canada n'a pas atteint les niveaux antérieurs à la récession de 2008-2009, et le total des dons demeure inchangé depuis 2010. Les entreprises et les fondations font des dons de plus en plus ciblés, ce qui a des incidences positives sur une cause, mais des incidences négatives sur d'autres causes nobles pour lesquelles on récolte moins de dons. Les organismes de bienfaisance qui réussissent à augmenter leur base de donateurs et à recueillir plus de fonds y arrivent aux dépens d'autres organismes de bienfaisance. C'est malheureux, car nous avons tous besoin de plus de fonds.

Nous savons également que les dons sont étroitement liés à la religiosité, au niveau de scolarité et à l'âge. La pratique de la religion est en déclin, et la population du Canada est vieillissante. La génération X et les milléniaux prendront-ils la relève et seront-ils les futurs donateurs? Il est essentiel de leur inculquer l'importance de faire des dons et du bénévolat, mais il est très difficile et coûteux d'établir la communication avec eux — et je peux vous en parler d'après mon expérience personnelle. Je trouve inquiétant que notre secteur ne soit pas bien positionné pour communiquer avec ces cohortes. Il faudra plus qu'un gazouillis occasionnel ou le défi du seau d'eau glacée. Notre secteur doit s'adapter s'il veut pouvoir compter sur des générations futures de donateurs.

La perception de la façon dont devraient fonctionner les organismes de bienfaisance n'a pas évolué sur les plans public et politique, et elle doit le faire, parce qu'elle nuit à notre capacité d'exercer une certaine influence. Je ne parle pas des nombreux organismes de bienfaisance et organismes communautaires à but non lucratif qui reposent sur le dévouement de bénévoles, mais

functionally we are a complex, sophisticated business. We don't rely on bake sales anymore. A \$1.2 billion endowment, fundraising of more than \$150 million a year, 200-plus employees, 300,000 annual donors and 1 million transactions annually. This is the scope of the charity that I'm associated with. Yet despite our size and success, we still only represent ten per cent of our hospital's operating budget. Just ten per cent. We are a small player relative to the overall need.

So how do we deliver more impact? How can our sector do what we do better? First, we have to smash our inherited perceptual framework for charity. We remain straight jacketed in a centuries-old paradigm about what charity is. We conceptualize the act of charity as an individual in a state of grace giving incidentally. That model is provisional, reactive and unchanging, and it reinforces the ideas that charities should run on a shoestring. Professionalism is suspect, spending money to raise money anathema, entrepreneurial behaviour the purview of the private sector. This is a 180 degrees from where the charitable sector needs to be today as we try to address what Imagine Canada calls the social deficit, the projected and growing gap between the demands that individuals, communities and governments place on our organizations and what we can deliver.

One of the foremost thinkers on the role of the non-profit sector today, Dan Pallotta, says this:

It is time for a transformative conversation A conversation about setting charity free. Free to experiment. To risk. To make mistakes. To think in the long term. To envision. To build. To spend. Yes, to spend. To dream. And to make those dreams real, in the same way Nike and Nintendo and all the other free-market enterprises do, and in pursuit of goals far less urgent.

I couldn't agree more.

Our sector must seize permission to be entrepreneurial. More impact in the charitable sector will come from investing to raise funds to meet our missions. Everything we do to grow giving must be done with accountability and transparency that defines how we do business, but impact will come from a different business model and how the public, and indeed government, perceive charities today. I have used the word "alarm" to

prenez la SickKids Foundation, par exemple. Notre travail est tout aussi valable, mais nous sommes une organisation dont le fonctionnement est complexe et poussé. Nous ne comptons plus sur les ventes de pâtisseries. Nous avons une dotation de 1,2 milliard de dollars, organisons des collectes de fonds qui recueillent plus de 150 millions de dollars par année, comptons plus de 200 employés, avons 300 000 donateurs annuels et réalisons un million de transactions par année. Voilà la portée de l'organisme de bienfaisance auquel je suis associé. Pourtant, malgré notre taille et nos réussites, nous représentons seulement 10 p. 100 du budget de fonctionnement de notre hôpital. Seulement 10 p. 100. Nous sommes un petit joueur en comparaison du besoin général.

Alors comment pouvons-nous exercer plus d'influence? Comment notre secteur peut-il faire ce qu'il fait de mieux? D'abord, nous devons nous défaire du cadre de perception des organismes de charité dont nous avons hérité. Nous sommes prisonniers du paradigme séculaire de ce qu'est un organisme de bienfaisance. Dans notre conception des choses, le geste de charité est posé par une personne en état de grâce qui fait un don de manière fortuite. Ce modèle est provisoire, réactif et immuable et il renforce l'idée selon laquelle les organismes de bienfaisance devraient avoir des budgets très limités. Le professionnalisme est suspect, dépenser de l'argent pour amasser des fonds est vu d'un très mauvais œil et l'esprit d'entreprise est réservé au secteur privé. C'est complètement à l'opposé de ce dont a besoin le secteur de bienfaisance aujourd'hui, alors que nous essayons de combler ce qu'Imagine Canada appelle le déficit social, soit l'écart prévu et croissant entre ce que les personnes, les collectivités et les gouvernements exigent de nos organisations et ce que nous pouvons offrir.

Un des plus éminents penseurs sur le rôle du secteur de bienfaisance aujourd'hui, Dan Pallotta, dit ce qui suit :

Il est temps de tenir une discussion transformatrice [...] Une discussion sur l'affranchissement du secteur de la bienfaisance de son carcan afin qu'il soit libre de faire des expériences, de prendre des risques, de commettre des erreurs, de penser à long terme, de faire preuve d'imagination, de bâtir des choses, de dépenser de l'argent — oui, de dépenser de l'argent —, de rêver et de réaliser ces rêves, de la même façon que Nike et Nintendo et toutes les autres entreprises capitalistes libérales le font, et pour atteindre des objectifs beaucoup moins urgents.

Je suis tout à fait d'accord avec lui.

Notre secteur doit avoir la permission de faire preuve d'entrepreneuriat. Le secteur de la bienfaisance aura plus d'influence à la suite d'investissements pour amasser des fonds afin de remplir ses missions. Tout ce que nous faisons pour augmenter les dons doit être fait d'une manière responsable et transparente qui définit la façon dont nous fonctionnons, mais l'influence découlera d'un modèle de gestion différent et de la

encourage urgency, but there are solutions. Here is what the federal government can do.

The CRA has responsibility for compliance around Canada's charities, but who in government is our champion? The cabinet table needs a minister for giving or social good to champion the evolution and growth of the charitable sector, both to the government and the public, to help ensure the culture of philanthropy glows more deeply in the hearts of all Canadians. We must shift the mindset in government around charities from compliance to championship.

The second area where government has a role is in giving Canadians more ways to give and here we need to improve tax incentives. One immediate step could be to increase the charitable tax credit rate on donations of up to \$200, which is currently 15 per cent. Why not bring it in line with the tax credit rate for donations greater than \$200, which is 29 per cent for income earners of less than \$200,000 and 33 per cent for earners of more than \$200,000? For example, the donor today giving \$200 gets a credit of \$30. If the tax rate went up to 29 per cent they almost double their tax credit to \$58. Surely, an enhanced incentive to give, particularly for those making smaller donations.

I also want to acknowledge the role of philanthropists and Bay Street leader, Don Johnson. He led the charge to remove the tax barriers around gifts of publicly traded securities to registered charities, which has generated an enormous amount of money for our sector. I encourage you to embrace his further proposal, a provision that would enable the donation of shares in private companies and real estate to charities. I know that this will unlock hundreds of millions of dollars for Canada's charities.

In closing, the government needs a vibrant charitable sector to help Canada flourish. More needs to be done to champion the sector. We need to reimagine how charities must operate to achieve meaningful impact and incent more Canadians to donate and for those who do donate to give more. Together we need to seize the opportunity. Now is the time to get Canada giving again. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Garrard.

Cindy Amerongen, Executive Director, Northern Lights Health Foundation: Good afternoon, ladies and gentlemen of the Senate committee. Thank you for inviting me. I'm

perception qu'ont actuellement le public et, bien sûr, le gouvernement des organismes de bienfaisance. J'ai utilisé le mot « alarme » pour susciter le sentiment d'urgence, mais il y a des solutions. Voici ce que le gouvernement fédéral peut faire.

L'ARC est responsable de la conformité des organismes de bienfaisance au Canada, mais qui au gouvernement est notre champion? Le Cabinet a besoin d'un ministre qui s'occupe des dons ou du bien commun pour défendre l'évolution et la croissance du secteur de la bienfaisance, tant au gouvernement que dans le public, afin de s'assurer que la culture de la philanthropie brille davantage dans le cœur de tous les Canadiens. Nous devons changer la mentalité du gouvernement à propos des organismes de bienfaisance afin qu'il en assure la défense plutôt qu'en vérifier la conformité.

La deuxième chose que le gouvernement pourrait faire, c'est d'offrir aux Canadiens plus de façons de faire des dons, et c'est là où il doit améliorer les incitations fiscales. Une mesure immédiate pourrait être l'augmentation du crédit d'impôt pour les dons de bienfaisance d'une valeur allant jusqu'à 200 \$, qui est actuellement de 15 p. 100. Pourquoi ne pas l'harmoniser avec le crédit d'impôt pour les dons supérieurs à 200 \$, qui est de 29 p. 100 pour les gens qui gagnent moins de 200 000 \$ et de 33 p. 100 pour ceux qui gagnent plus de 200 000 \$? Par exemple, le donateur qui fait un don de 200 \$ reçoit actuellement un crédit de 30 \$. Si le taux augmentait à 29 p. 100, il obtiendrait presque le double : 58 \$. Il s'agirait certainement d'une meilleure incitation à faire un don, particulièrement pour les gens qui font de petits dons.

Je veux également souligner le rôle du philanthrope et chef de file de Bay Street, Don Johnson. Il a mené la bataille pour éliminer les obstacles de nature fiscale aux dons de titres cotés à des organismes de bienfaisance enregistrés, ce qui a généré d'énormes sommes d'argent pour notre secteur. Je vous encourage à adopter son autre proposition : une disposition qui permettrait le don d'actions d'entreprises privées et de biens immobiliers à des organismes de bienfaisance. Je sais que cela débloquera des centaines de millions de dollars pour les organismes de bienfaisance canadiens.

En terminant, le gouvernement a besoin d'un secteur de la bienfaisance dynamique afin d'aider le Canada à prospérer. Il faut en faire plus afin que l'on puisse défendre ce secteur. Nous devons réinventer la façon dont les organismes de bienfaisance doivent fonctionner en vue d'exercer une influence concrète et d'inciter plus de Canadiens à faire des dons et d'encourager ceux qui en font déjà à donner plus d'argent. Nous devons profiter ensemble de cette occasion. Il est temps que le Canada recommence à faire des dons. Merci.

Le président : Merci, monsieur Garrard.

Cindy Amerongen, directrice générale, Northern Lights Health Foundation : Bonjour, mesdames et messieurs du Comité sénatorial. Je vous remercie de l'invitation. Je m'appelle

Cindy Amerongen, Executive Director of the Northern Lights Health Foundation and we are located in Fort McMurray, Alberta. We are a 34-year-old charitable foundation which has raised close to \$75 million for priority health care programs, capital development projects, services, technology and equipment in northern Alberta. Our entire organization, plus all of the other social profits in Fort McMurray, could fit into the SickKids Foundation. I'm pretty pleased to be here.

We have been accredited with Imagine Canada since 2014 and are governed by a volunteer board of directors selected to represent the community on skills, gender and influence matrix. I appreciate that this committee is seeking ways to support, sustain and grow our charitable sector. My comments today are around my lived experience and observations as a charitable fundraiser in a community devastated by a wild fire three years ago. I would like to touch on the effects, the attempts to return to normalcy, the desire to bounce back better, and all during a time when our sector was in crisis.

When we evacuated our region, the number of evacuees was stated as 88,000 safely evacuated in a region of 125,000 people. They received emergency care, shelter and funding to support a one-month mandatory evacuation. Aid was provided by various governments through donations by the Canadian Red Cross and other local, national and charitable organizations. Almost \$300 million was raised to help the victims and that is thanks to donations of more than 1 million people matched by provincial and federal government programs.

Most people did not return to the community for six to eight weeks after the fire due to environmental or medical conditions or lack of housing. No one was allowed to return to Fort McMurray until the Northern Lights Regional Health Centre was cleared to accept patients. The fire was absolutely disruptive to the foundation. We were not able to reopen our office as we are located right in the hospital until eight weeks after the fire. Of the seven foundation members, three lost their homes, the executive director tendered her resignation upon return and I was asked to step in.

The social profit sector in our region was also struggling to meet the demands of the clients of dealing with the impact to their organizations. Most of the non-profit and charitable organizations were impacted. Many lost their facilities, their financial and client or donor records. Many lost their staff.

Cindy Amerongen, je suis directrice générale de la Northern Lights Health Foundation, située à Fort McMurray, en Alberta. Nous sommes une fondation de bienfaisance qui existe depuis 34 ans et qui a recueilli près de 75 millions de dollars pour des programmes de soins de santé prioritaires, des projets de travaux de développement, des services, de la technologie et de l'équipement dans le Nord de l'Alberta. Notre organisation tout entière et tous les autres organismes sociaux à but lucratif de Fort McMurray pourraient entrer dans la SickKids Foundation. Je suis très heureuse d'être ici.

Nous sommes accrédités auprès d'Imagine Canada depuis 2014 et régis par un conseil d'administration bénévole choisi pour représenter la collectivité en matière de compétences, de genre et de matrice d'influence. Je suis reconnaissante que le comité cherche des façons d'appuyer, de maintenir et de faire croître le secteur de la bienfaisance. Mon exposé aujourd'hui portera sur mon expérience et mes observations personnelles en tant que collectrice de fonds pour un organisme de bienfaisance dans une collectivité dévastée par des feux de forêt il y a trois ans. J'aimerais parler des conséquences, des tentatives de retour à la normale et du désir de revenir plus fort pendant une période où notre secteur était en crise.

Lors de la catastrophe, 88 000 personnes ont été évacuées en toute sécurité dans une région qui en compte 125 000. Elles ont bénéficié de soins d'urgence, de logements et de financement pour vivre pendant une évacuation obligatoire d'un mois. Divers gouvernements ont fourni de l'aide grâce à des dons de la Croix-Rouge canadienne, ainsi que d'autres organisations locales et nationales et des organismes de bienfaisance. Presque 300 millions de dollars ont été amassés pour aider les victimes, et c'est grâce à des dons provenant de plus de un million de personnes qui ont été égalés par des programmes gouvernementaux à l'échelle provinciale et fédérale.

La plupart des personnes n'ont pu retourner dans leur collectivité que six à huit semaines après les feux de forêt en raison des conditions environnementales ou médicales ou du manque de logements. Personne n'avait le droit de revenir à Fort McMurray avant que le Northern Lights Regional Health Centre puisse accepter des patients. Les feux de forêt ont complètement perturbé la fondation. Nous n'avons été en mesure de rouvrir notre bureau que huit semaines après les feux, car nous sommes situés directement dans l'hôpital. Des sept membres de la fondation, trois ont perdu leur maison, et la directrice générale a démissionné à son retour; on m'a alors demandé de prendre la relève.

Le secteur des organismes sociaux à but lucratif de notre région éprouvait également de la difficulté à répondre aux demandes des clients qui voulaient que l'on s'attaque aux répercussions des feux de forêt sur leur organisation. La plupart des organismes à but non lucratif et des organismes de

A report produced 18 months after the fire showed that almost 80 per cent of the agency lost staff at the executive and management level. This left little understanding of the historical financial grant and donor records and regulatory requirements to run the business.

Lots of money and grants were flowing into the community. Most of the money was held by the Canadian Red Cross for future grants. Agencies need to apply under fairly rigid guidelines, and most of the grants were not received between 12 and 24 months after the fire. These grants were to replace program and service items, launch client support projects, support recovery and build resilience. There was very little allocated to administration from these grants and very little came into organizations as unrestricted donations to help relieve the administrative burdens and rebuild capacity. Traditionally, social profits have not been afforded the same credibility or value to the national or regional economy as small and medium businesses. This has led to inequality in available financial support, which was especially evident post-wildfire when social profit organizations were unable to access financial support in the timely and streamlined process, which was critical to keeping our businesses and services available. We were not eligible for small business recovery grants in our region.

The challenges to operating a charity or non-profit are similar to a small or medium business, although we have no products to sell, only services to people and projects. And those services are now and will continue to be in high demand. In our region, the social profit organizations joined forces to advocate for financial support to cover off the office and staffing expenses incurred during the time when the offices were not operable. It was many months before this money was received and it was equitably distributed through the Red Cross.

I'm heartened by the recent announcements of the creation of an Advisory Committee on the Charitable Sector. It seems to indicate a desire to add capacity and stability. It seems a perfect time to ask this Senate committee to look into a federal charitable sector emergency response team to develop scalable standardized strategies for volunteer and donation management, understand fund diversity and delineate efficient lines of

bienfaisance ont été touchés. Beaucoup d'organismes ont perdu leurs installations et leurs dossiers financiers et les dossiers de leurs clients ou de leurs donateurs. Nombre d'entre eux ont perdu leur personnel.

Un rapport, publié 18 mois après les feux de forêt, a montré que près de 80 p. 100 des organismes ont perdu du personnel à l'échelon de la haute direction. Cela a fait en sorte que peu de gens étaient familiers avec les subventions financières antérieures et les dossiers des donateurs ainsi que les exigences réglementaires pour exercer les activités.

Beaucoup d'argent et de subventions ont été versés dans la collectivité. La plus grande partie de l'argent était conservée par la Croix-Rouge canadienne en vue de subventions futures. Les organismes devaient présenter une demande selon des lignes directrices assez strictes, et la plupart des subventions n'ont été reçues que de 12 à 24 mois après les feux de forêt. Ces subventions devaient servir à remplacer des éléments de programmes et de services, à lancer des projets de soutien aux clients, à faciliter le rétablissement et à renforcer la résilience. Très peu d'argent de ces subventions a été consacré à l'administration et très peu d'argent a été remis aux organisations sous forme de dons non restreints afin qu'elles puissent alléger le fardeau administratif et rétablir la capacité. Par le passé, les organismes sociaux à but lucratif n'avaient pas la même crédibilité ou la même valeur dans l'économie nationale ou régionale que les petites et moyennes entreprises. Cela a entraîné des inégalités dans le soutien financier accessible, ce qui était particulièrement évident après les feux de forêt, lorsque les organismes sociaux à but lucratif n'ont pas été en mesure d'y accéder dans le cadre du processus rapide et simplifié, alors que c'était essentiel pour que nos activités et nos services demeurent accessibles. Nous n'étions pas admissibles aux subventions de relance pour les petites entreprises dans notre région.

Les défis liés à la gestion d'un organisme de bienfaisance ou d'un organisme à but non lucratif sont similaires à ceux auxquels fait face une petite ou une moyenne entreprise, mais nous n'avons pas de produits à vendre, seulement des projets et des services à offrir à des gens. Ces services sont maintenant très en demande et ils continueront de l'être. Dans notre région, les organismes sociaux à but lucratif ont uni leurs forces en vue de demander du soutien financier pour couvrir les frais de bureau et les dépenses relatives au personnel engagés pendant la période où ils ne pouvaient pas se servir de leurs bureaux. Il a fallu des mois avant que l'on reçoive les fonds, lesquels ont été distribués de manière équitable par la Croix-Rouge.

J'ai été ravie d'entendre les récentes annonces de la création du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance. Cela semble indiquer un désir de renforcer la capacité et la stabilité. Il tombe à point nommé de demander au Comité sénatorial d'envisager de mettre sur pied une équipe d'intervention d'urgence du gouvernement fédéral pour le secteur de la bienfaisance en vue d'élaborer des stratégies normalisées

communication during the crisis. This is a time to establish a seat for the charitable sector at the emergency response discussion tables and allow the sector to assist in decision-making and critical financial support.

The wildfires showed us there is no lack of generosity in Canada. Neighbours will help neighbours when times are tough and they are sparked to action, and donors can be motivated to give more when there are matching funds or other incentives offered. Charities require more than emergency services and we count on the generosity of Canadians as regular and consistent donors to support the growing needs for social programs, services and infrastructure that support them and their fellow Canadians.

Looking to the future, we know that we will need more money and that Canadians have the capacity to give more. The other piece of assistance I would ask you for is unrelated to the wildfire. As Ted has just mentioned, we have some lumpy administration around the charitable tax rate for donations over \$200. Let's increase it from 29 per cent to 30; let's even this darn thing out. We do see the looming social deficit with an increased demand for social services, declining numbers of personal donors, and all of this is the same in Fort McMurray as it is in Toronto. Charities need stability; donors need affirmation and support to continue their philanthropic giving. My request is for a 33 per cent charitable tax credit for all income levels to equalize the cost of giving, simplify the tax code, promote fairness and incent donors to give more.

In closing, here's what the wildfire taught us in Wood Buffalo: Social profit and for-profit businesses are more alike than different. People are generous and can be motivated to be more generous when government clearly states its intention to incent donation. We know that the human sector gets a double hit. Staff and facilities and organizations are damaged and demand for service is huge. Even when funding comes, its generous but there is nothing for administration. So I urge you to advocate for a national charitable sector emergency response team and to work with the Tax Policy Branch to equalize the tax credit.

The Chair: Thank you for your presentation. You reminded us in the presentation that it doesn't matter how far we get from a disaster, it's still very emotional.

évolutives en matière de gestion de bénévoles et de dons, de comprendre la diversité des fonds et d'établir une communication efficace pendant la crise. C'est le bon moment d'inviter le secteur de la bienfaisance à prendre part aux discussions sur l'intervention d'urgence et de lui permettre de participer au processus décisionnel et au soutien financier essentiel.

Les feux de forêt nous ont montré que les gens sont très généreux au Canada. Les voisins vont s'entraider pendant les périodes difficiles et agir, et les donateurs peuvent être motivés à donner plus d'argent lorsqu'il y a des fonds de contrepartie ou d'autres incitatifs offerts. Les organismes de bienfaisance ont besoin beaucoup plus que des services d'urgence, et nous comptons sur la générosité des Canadiens comme donateurs réguliers et constants pour répondre aux besoins croissants en matière de programmes sociaux, de services et d'infrastructures qui les soutiennent ainsi que leurs concitoyens canadiens.

Quant à l'avenir, nous savons que nous aurons besoin de plus d'argent et que les Canadiens peuvent en donner plus. L'autre mesure d'aide que je vous demanderais n'est pas liée aux feux de forêt. Comme Ted vient de le mentionner, il y a une administration maladroite du crédit d'impôt pour les dons de plus de 200 \$ faits à des organismes de bienfaisance. Augmentons ce taux de 29 à 30 p. 100; arrondissons ce sacré taux. Nous voyons l'imminent déficit social en raison de la demande accrue de services sociaux et de la baisse du nombre de donateurs, et on voit cela aussi bien à Fort McMurray qu'à Toronto. Les organismes de bienfaisance ont besoin de stabilité; les donateurs ont besoin d'engagement et de soutien pour continuer à faire des dons philanthropiques. Ce que je demande, c'est un crédit d'impôt de 33 p. 100 pour les dons de bienfaisance, et ce, pour tous les niveaux de revenus, afin d'égaliser le coût de faire un don, de simplifier le code des impôts, de promouvoir l'équité et d'inciter les donateurs à donner plus d'argent.

Pour conclure, voici les leçons que nous avons tirées des feux de forêt à Wood Buffalo : les organismes sociaux et les entreprises à but lucratif sont plus similaires que différents. Les gens sont généreux et peuvent être motivés à l'être davantage lorsque le gouvernement indique clairement son intention d'encourager les dons. Nous savons que cela touche doublement le secteur humain. Le personnel est touché et les installations et les organisations sont endommagées, et la demande de services est énorme. Même lorsqu'on reçoit le financement, il est généreux, mais rien n'est prévu pour l'administration. Je vous demanderais donc de militer pour la mise sur pied d'une équipe nationale d'intervention d'urgence pour le secteur de la bienfaisance et de travailler avec la Direction de la politique de l'impôt pour harmoniser le crédit d'impôt.

Le président : Merci de votre exposé. Vous nous avez rappelé, pendant votre déclaration liminaire, que même si on se trouve très loin d'une catastrophe, cela demeure très émotif.

Senator Omidvar: Thank you for being here today.

Thank you, Ms. Amerongen, for painting that picture of what happened in your region. We need to hear that a little more. And Mr. Garrard, you lead one of my city's most beloved charities, so I take great pride in having you here.

I want to thank both of you for almost the first concrete proposal that we have around incentivizing small donors, and I won't go down that further. You have been clear. I certainly hope we will look at it because we have received accompanying proposals for incentivizing more donations for philanthropists. And I'm looking at squaring off or levelling the playing field.

Mr. Garrard, you said that we need to be more entrepreneurial. And you have a section in your speech that's very eloquent, but I won't read it out. The Canadian way is to be generous, but the Canadian way is also to be risk averse. That is one of our governance strengths, in a way. When you think about the meltdown of the financial institutions worldwide, we stayed good because we are risk averse. We are particularly risk averse around tax dollars and charitable dollars are tax exempt dollars in a way, but they are still related to the tax base. How can you help us square being risk averse, on the one hand, and being entrepreneurial, risk taking, embracing the brave new world of social enterprise, et cetera, which I think is what you are talking about? Help us out.

Mr. Garrard: Yes. I'm fortunate to have a board of directors of 36 outstanding community and business leaders who, day in and day out in their businesses, take what I call calculated risk in order to achieve very reasonable and meaningful outcomes. And they have been pushing me, as the leader of SickKids Foundation, to be more risk tolerant, to actually take reasonable chances, with ones that have sound business plans behind them and will have returns on investment over a period of time, which I am held to account to deliver on and if I'm not, then I may not have a job. But the community itself observes what it is that you have pointed out: We tend to be risk averse. And it goes back to this point of not wanting to spend money to make money.

I firmly believe that in today's world of raising money, unless we are prepared to make investments to transform the business models that we have grown up with in the charitable sector, we will not be successful at raising more money.

I will give you one tangible example. If I look at the millennial and the generation X cohort group that I described earlier, 95 per cent of them access information through their smartphone. That's the way they consume information, so why should we be

La sénatrice Omidvar : Merci d'être ici aujourd'hui.

Merci, madame Amerongen, d'avoir brossé le tableau de ce qui s'est passé dans votre région. Nous devons en entendre parler un peu plus. Monsieur Garrard, vous dirigez un des organismes les plus aimés de ma ville, alors je suis très fière que vous soyez ici.

J'aimerais vous remercier tous deux de ce qui est presque la première proposition concrète que nous recevons sur la prise de mesures incitatives pour les petits donateurs, mais je n'irai pas plus loin. Vous avez été clairs. J'espère certainement que nous examinerons cette proposition parce que nous en avons reçu d'autres visant à inciter les philanthropes à faire plus de dons. J'espère régler cette question ou uniformiser les règles du jeu.

Monsieur Garrard, vous avez dit que nous devons faire davantage preuve d'entrepreneuriat. Une partie de votre exposé est très éloquente, mais je ne la lirai pas à haute voix. Les Canadiens sont généreux, mais ils évitent également les risques. C'est une de nos forces en matière de gouvernance, d'une certaine façon. Lorsqu'on pense à l'effondrement des institutions financières partout dans le monde, nous nous en sommes bien tirés parce que nous avons peur des risques. Nous sommes particulièrement prudents avec l'argent des contribuables, et les dons de bienfaisance sont de l'argent exempt d'impôt en quelque sorte, mais quand même assujetti au régime fiscal. Comment pouvons-nous, d'une part, être prudents et, d'autre part, faire preuve d'entrepreneuriat, prendre des risques, adopter ce splendide nouveau monde de l'entreprise sociale, et cetera, qui est, à mon avis, ce dont vous parlez? Aidez-nous.

M. Garrard : Oui. Je suis chanceux d'avoir un conseil d'administration composé de 36 chefs d'entreprise et dirigeants communautaires remarquables qui, jour après jour dans leurs activités, prennent ce que j'appelle des risques calculés afin d'obtenir des résultats très raisonnables et très concrets. Ils me poussent, en tant que chef de la direction de SickKids Foundation, à être plus tolérant aux risques et à prendre en réalité des risques calculés, qui reposent sur des plans d'affaires solides et qui offriront un rendement du capital investi au cours d'une période; je dois rendre des comptes à cet égard et, si je ne le fais pas, je perdrai peut-être mon emploi. La collectivité elle-même observe ce que vous avez souligné : nous avons tendance à éviter les risques. Cela revient au point selon lequel nous ne voulons pas dépenser de l'argent pour faire de l'argent.

Je crois fermement que, dans le monde actuel de la collecte de fonds, à moins d'être prêts à réaliser des investissements pour transformer les modèles de gestion avec lesquels nous avons grandi dans le secteur de la bienfaisance, nous ne réussirons pas à amasser plus de fonds.

Je vais vous donner un exemple concret. Si je regarde les cohortes des milléniaux et de la génération X, dont j'ai parlé plus tôt, 95 p. 100 d'entre eux accèdent à l'information au moyen de leur téléphone intelligent. C'est la façon dont ils consomment

sending out direct mail anymore or doing the bake sales? If we truly want to convene where those cohorts are, in fact, congregating, we need to become technology-based charities, which is what we are doing. It requires investment, risk and calculated risk, but we are already seeing the transformation. I talked about this climate of stagnant giving and that we have been fortunate to increase our donor base between seven per cent and 10 per cent a year for the last five years and we have been able to grow revenues. I think it's because the business model has become more risk tolerant. We must also stop building into our central value propositions, the charities, that efficiency is the only way we will be successful. I think that has to change. It is entrepreneurialism and effectiveness that will make us more successful in the future.

Senator Omidvar: May I follow up with you on another question, Mr. Garrard, which I asked a witness from the Association of Fundraising Professionals, about executive compensation.

You are a very big charity. I think you are among the top. In the last five years, we've had some negative reporting on the amount of money executives in your field are paid. There was a proposal in the House of Commons to limit compensation of executive directors of charities at a certain level, which I don't believe is helpful. At the same time, is there a limit on the other end? Do you think the Association of Fundraising Professionals, should develop guidelines on executive compensation? Do you talk together about holding back? Is there a best practice here?

Mr. Garrard: Our board spent a lot of time comparing information to ensure there are reasonable compensation levels within the sector. First, I believe that if we are going to continue to grow charities, we have to attract experienced leaders to run them because in many cases we are complex organizations.

Second, I have a board of directors and a compensation resource management committee that sets the salary framework not just for me but for the entire organization. They do so on the basis of comparing information from across the charities sector in Canada so that we don't aim to be the leader but we also need to be competitive.

Third, as I talked about how charities are transitioning into becoming technology-based organizations, we are increasingly hiring from the private sector to attract the skills that we need to be able to do that. We don't pay anywhere near the private

information, alors pourquoi devrions-nous encore envoyer des lettres ou tenir des ventes de pâtisseries? Si nous voulons vraiment communiquer avec ces cohortes là où elles se trouvent, nous devons devenir des organismes de bienfaisance fondés sur la technologie, ce que nous faisons. Il faut réaliser des investissements et prendre des risques calculés, mais nous voyons déjà la transformation. J'ai parlé de la stagnation des dons et j'ai dit que nous avons été chanceux d'augmenter notre base de donateurs de 7 à 10 p. 100 annuellement au cours des cinq dernières années et d'avoir pu augmenter nos revenus. Je crois que c'est parce que le modèle de gestion est devenu plus tolérant au risque. Nous devons également cesser de nous appuyer sur nos propositions de valeur centrales selon lesquelles l'efficacité est la seule façon pour les organismes de bienfaisance de connaître des réussites. Je pense que cela doit changer. C'est l'entrepreneuriat et l'efficacité qui feront en sorte que nous obtiendrons plus de succès dans l'avenir.

La sénatrice Omidvar : J'aimerais poursuivre avec une autre question, monsieur Garrard, que j'ai posée à un témoin de l'Association of Fundraising Professionals, concernant la rémunération des cadres supérieurs.

Vous êtes un énorme organisme de bienfaisance. Je crois que vous êtes parmi les plus grands. Au cours des cinq dernières années, des rapports négatifs faisaient état des salaires que gagnaient les cadres supérieurs dans votre domaine. On a soumis une proposition à la Chambre des communes pour limiter la rémunération des directeurs généraux d'organismes de bienfaisance à un certain montant, ce qui n'est pas utile, à mon avis. En même temps, y a-t-il une limite à ces salaires? Croyez-vous que l'Association of Fundraising Professionals devrait élaborer des lignes directrices sur la rémunération des cadres supérieurs? Avez-vous parlé de limiter le salaire des cadres supérieurs? Existe-t-il une pratique exemplaire à cet égard?

M. Garrard : Notre conseil d'administration a consacré beaucoup de temps à comparer l'information afin de s'assurer qu'il y ait des niveaux de rémunération raisonnables au sein du secteur. Premièrement, je crois que, si nous voulons continuer à faire croître les organismes de bienfaisance, nous devons attirer des dirigeants expérimentés pour les gérer parce que, dans nombre de cas, il s'agit d'organisations complexes.

Deuxièmement, j'ai un conseil d'administration et un comité de gestion des ressources et de la rémunération qui établissent le cadre salarial non pas seulement pour moi, mais également pour l'ensemble de l'organisme. Ils font cela en comparant l'information qui provient de l'ensemble du secteur de la bienfaisance au Canada; ainsi, notre objectif n'est pas d'être au premier rang, mais devons aussi être concurrentiels.

Troisièmement, comme les organismes de bienfaisance effectuent une transition pour devenir des organisations fondées sur la technologie, nous embauchons de plus en plus des gens issus du secteur privé afin d'attirer les compétences dont nous

sector. I'm not saying we should in order to attract those individuals. However, if we are not competitive, we won't build the skill sets we need to be successful in the future.

Finally, I think Canadians make awfully good fundraisers. In fact, I just lost two of my very best fundraisers to the United States to run children's hospital foundations there at salaries that were much greater than we have here in our sector. I can only say that my staff gets calls all the time to go abroad to raise money. There is something about the way Canadians raise money that is valued. If we put a cap on our ability to keep our best people, I think it would be disastrous.

Senator Omidvar: I don't agree with the cap but I appreciate your point of view here.

Ms. Amerongen, in your presentation you said that your charity had been accredited by Imagine Canada. My question to you is around that process. Why did you feel you had to get that accreditation? Did that help you qualify for donations from Suncor and others? You have done very well raising money from, the corporate sector. Was that a lever to help you get there?

Ms. Amerongen: There are two parts to that. First, in 2014, the board was looking to move from being a management board with their fingers in the operation to a governance board. Imagine Canada forces you to create your policies looking at your business from a governance standpoint. They went through a very rigorous process the first time creating all the board library of policy and procedures and enacting those through a governance calendar. We now have an executive committee, governance committee and finance committee that do the business of the board. When the board meets, we are then prepared to make our business decisions.

The second part of that are the funding partners that we have. You mentioned Suncor, who is aligned to Imagine Canada with the percentage of giving they provide each year out to the Canadian market. They look to be aligned with us on how our goals and objectives can be working in tandem. When we can fit right into their pillars of support, it does make their life easier. I'm going through recertification — it's a five-year process — and two weeks ago I pushed the button on submitting it.

avons besoin pour être en mesure de faire cela. Nous ne versons pas du tout les salaires qu'offre le secteur privé. Je ne dis pas que c'est ce que nous devrions faire en vue d'attirer ces personnes. Toutefois, si nous ne sommes pas concurrentiels, nous n'acquerrons pas les compétences dont nous avons besoin pour connaître des réussites dans l'avenir.

Enfin, je crois que les Canadiens font d'excellentes collectes de fonds. En fait, je viens de perdre deux de mes meilleures collectes de fonds aux mains des États-Unis; elles permettront de gérer des fondations d'hôpitaux pour enfants moyennant des salaires qui sont beaucoup plus élevés que ceux offerts dans notre secteur. Je peux seulement dire que mon personnel reçoit tout le temps des appels pour aller faire des collectes de fonds à l'étranger. La façon dont les Canadiens recueillent de l'argent est attrayante. Si nous fixions une limite à notre capacité de conserver nos meilleures personnes, je crois que ce serait désastreux.

La sénatrice Omidvar : Je n'approuve pas la limite, mais je comprends votre point de vue à ce sujet.

Madame Amerongen, vous avez dit dans votre exposé que votre organisme de bienfaisance avait été accrédité par Imagine Canada. Ma question pour vous porte sur ce processus. Pourquoi avez-vous senti le besoin d'obtenir cette accréditation? Cela vous a-t-il aidé à vous qualifier pour obtenir des dons de Suncor et d'autres? Vous avez amassé beaucoup de fonds provenant du secteur des entreprises. Est-ce que cela s'est avéré une bonne solution pour y arriver?

Mme Amerongen : Il y a deux aspects à cela. D'abord, en 2014, le conseil d'administration ne voulait plus être un conseil de gestion qui s'occupe du fonctionnement de l'organisme, mais voulait devenir un conseil de gouvernance. Imagine Canada nous force à créer nos propres politiques en la considérant dans nos activités du point de vue de la gouvernance. Nous avons suivi un processus très rigoureux la première fois pour créer tous les documents de politiques et de procédures du conseil d'administration et les mettre en œuvre suivant un calendrier de gouvernance. Nous avons maintenant un comité de direction, un comité de gouvernance et un comité des finances qui font le travail du conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration se réunit, nous sommes donc prêts à prendre des décisions d'affaires.

Ensuite, nous avons des partenaires de financement. Vous avez mentionné Suncor, qui suit la norme d'Imagine Canada pour ce qui est du pourcentage de dons qu'elle fait tous les ans dans le marché canadien. Elle cherche à s'harmoniser avec nous quant à la façon dont nos buts et nos objectifs peuvent travailler en tandem. Lorsque nous pouvons cadrer avec ses piliers de soutien, cela lui simplifie la vie. Je m'occupe actuellement de la recertification — il s'agit d'un processus de cinq ans —, et, il y a deux semaines, j'ai présenté notre demande.

Senator Omidvar: Congratulations. I'll get back to you if there is time.

Senator Duffy: It's become a bit of a running joke here about a minister or ministry responsible for charities. I have been beating this drum now for several months.

Ms. Amerongen, I want to follow up on the lack of infrastructure. The whole country, in fact the whole world, saw what you went through. Did you have to start from scratch — that is, computers, phones, everything?

Ms. Amerongen: We didn't but many of the organizations did. We were housed in the hospital. We work with the agencies in our region. We are all trying to work under one group, FuseSocial, which has quite an extensive arm into the community. It has a volunteer arm, a charitable sector and a leadership sector that is all together. Immediately after the fire, when people were evacuated to Edmonton, ED started to meet and to put some work together on recovery. The lack of people and the turnover in the sector has been unbelievable.

Speaking of salaries and all the other things, we have dealt with all of that this past couple of years to try to attract people, train them and bring them up to some kinds of standards.

Senator Duffy: Going back to those dark days, did you then have to go to the Red Cross cap in hand?

Ms. Amerongen: Absolutely.

Senator Duffy: Do they have the kind of people and management skills? It's one thing to be delivering blankets, food and water to somebody in their house that's burned down, but do they have the kind of macro management skills that you need?

Ms. Amerongen: They stand with us but not as a leader of us. That's a gap that I believe is needed in Canada.

Senator Duffy: We have emergency measures organizations in every province that is basically set up for disaster management. Should we have a place there? Should that be part of the federal mandate?

Ms. Amerongen: I think so. I think you need to be watching your charitable sector. It can go down so quickly without support. You need advocacy and you need programs that are in place. When you hear there is a fire in St. Johns, you might want to think what it means for the community beyond and for the

La sénatrice Omidvar : Félicitations. Je reviendrai à vous si j'ai le temps.

Le sénateur Duffy : C'est devenu en quelque sorte une blague récurrente à propos d'un ministre ou d'un ministère responsable des organismes de bienfaisance. Cela fait maintenant plusieurs mois que je le répète.

Madame Amerongen, j'aimerais revenir sur le manque d'infrastructures. Le pays tout entier, en fait le monde entier, a vu ce que vous avez vécu. Avez-vous dû repartir à zéro — c'est-à-dire les ordinateurs, les téléphones et tout?

Mme Amerongen : Pas nous, mais beaucoup d'organisations ont dû le faire. Nous étions situés à l'hôpital. Nous collaborons avec les organismes de notre région. Nous essayons tous de travailler sous un seul groupe, FuseSocial, qui a une portée assez étendue dans la communauté. L'association a une branche consacrée au bénévolat, un secteur caritatif et un secteur de leadership qui font partie d'un tout. Immédiatement après les feux de forêt, lorsque les gens ont été évacués vers Edmonton, le service d'urgence a commencé à se réunir et à travailler au rétablissement. Le manque de personnes et le roulement de personnel dans le secteur ont été incroyables.

Pour ce qui est des salaires et de tout le reste, nous nous sommes occupés de tout cela au cours des deux ou trois dernières années afin d'essayer d'attirer des gens, de les former et de les amener à respecter certaines normes.

Le sénateur Duffy : Pour revenir à ces jours sombres, avez-vous dû, à ce moment-là, quêter l'aide de la Croix-Rouge?

Mme Amerongen : Absolument.

Le sénateur Duffy : A-t-elle ce genre de personnes et de compétences en gestion? C'est une chose de distribuer des couvertures, de la nourriture et de l'eau aux personnes dont la maison a brûlé, mais est-ce qu'elle possède le genre de compétences en gestion macroéconomique dont vous avez besoin?

Mme Amerongen : Elle nous appuie, mais pas en tant que chef. C'est une lacune qui, à mon avis, doit être comblée au Canada.

Le sénateur Duffy : Dans chaque province, nous avons des organisations de mesures d'urgence qui sont essentiellement chargées de la gestion des catastrophes. Devrions-nous avoir une place parmi elles? Cela devrait-il faire partie du mandat du gouvernement fédéral?

Mme Amerongen : Je pense que oui. Je pense que vous devez surveiller votre secteur caritatif. Il peut s'effondrer très rapidement sans soutien. Vous avez besoin de promotion et de programmes qui sont en place. Lorsque vous entendez qu'il y a un incendie à St. Johns, vous devriez penser à ce que cela

individuals. What does it mean for the structures? In this particular group, what does it mean for the charitable sector?

Senator Duffy: Is it simply because the Red Cross has always been around?

Ms. Amerongen: Absolutely.

Senator Duffy: Is there institutional resistance to your idea is what I'm getting at?

Ms. Amerongen: I don't know that there would be. The Red Cross has been a partner with the Canadian government for over 100 years. They do emergency response extremely well. They're extremely protective of the donated dollars to them. You need a can opener to get at it. It takes a bit of work.

Senator Duffy: There you were running on empty. Millions of dollars were contributed to Canadians, and you couldn't get your hands on it to get the thing going again.

Ms. Amerongen: Right. They become very specific dollars. Although they are donated generously and unconditionally once they go into the Canadian Red Cross, there are conditions. I don't think a 9 per cent administration rate helps anybody on any project. That's the cap.

Senator Duffy: The federal government couldn't run on that.

Ms. Amerongen: If you were replacing product there is no administration fee at all.

Senator Duffy: Mr. Garrard, your eloquent words encapsulate where we are. When we look at this problem, we see the fire in Fort McMurray, wall-to-wall coverage on television and people feel touched and want to give.

In addition to emergency management, do we need a structure or a framework for this electronic giving so that when these unforeseen events pop up and people are moved, whether it's in Saskatchewan with the horrific bus crash or other unforeseen events, some kind of legal framework or regulatory framework so that we can be sure that the charities to whom or the funds people give over the Internet end up in the right place?

Mr. Garrard: First of all, I think the infrastructure to be able to make donations exist, whether it's through the Red Cross or other organizations. I don't think you have to replicate the technology or infrastructure to make donations. I think your point is really around the accountability for spending the money

signifie pour la collectivité au-delà ainsi que pour les personnes. Qu'est-ce que cela signifie en ce qui concerne les structures? Dans ce groupe particulier, qu'est-ce que cela signifie pour le secteur caritatif?

Le sénateur Duffy : Est-ce simplement parce que la Croix-Rouge a toujours existé?

Mme Amerongen : Absolument.

Le sénateur Duffy : Y a-t-il une résistance institutionnelle à votre idée? C'est là où je veux en venir.

Mme Amerongen : Je ne pense pas qu'il y en a. La Croix-Rouge est un partenaire du gouvernement canadien depuis plus de 100 ans. Elle réagit très bien aux situations d'urgence. Elle est extrêmement protectrice à l'égard de l'argent qui lui est donné. Vous avez besoin d'un ouvre-boîte pour le récupérer. Cela requiert un peu de travail.

Le sénateur Duffy : Vous vous êtes retrouvés à sec. Des millions de dollars ont été donnés pour les Canadiens, et vous n'arriviez pas à mettre la main dessus pour relancer l'opération.

Mme Amerongen : C'est vrai. Cet argent est réservé à des fins très précises. Bien qu'il soit donné généreusement et inconditionnellement, une fois qu'il est remis à la Croix-Rouge, des conditions s'appliquent. Je ne pense pas que des frais administratifs de 9 p. 100 aident qui que ce soit dans un projet. C'est la limite.

Le sénateur Duffy : Le gouvernement fédéral ne pourrait pas fonctionner ainsi.

Mme Amerongen : Lorsqu'on remplace un produit, il n'y a aucuns frais d'administration.

Le sénateur Duffy : Monsieur Garrard, vos mots éloquentes résument bien où nous en sommes. Lorsque nous regardons ce problème, nous voyons les feux de forêt à Fort McMurray, la couverture mur à mur à la télévision, et les gens se sentent touchés et veulent donner.

En plus de la gestion des urgences, avons-nous besoin d'une structure ou d'un cadre pour ces dons électroniques afin que, lorsque ces événements imprévus surviennent et que les gens sont déplacés, que ce soit en Saskatchewan avec l'horrible accident d'autobus ou d'autres événements imprévus, un genre de cadre juridique ou réglementaire qui nous permette de nous assurer que les fonds que les gens donnent aux organismes de bienfaisance ou les fonds qu'ils donnent sur Internet se retrouvent au bon endroit?

M. Garrard : Tout d'abord, je pense que l'infrastructure nécessaire pour pouvoir faire des dons existe, que ce soit par l'entremise de la Croix-Rouge ou d'autres organisations. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de reproduire la technologie ou l'infrastructure pour faire des dons. Je pense que votre argument

to ensure that donors can have confidence that the money they are giving is going to the purpose for which they were intended. I think that there has to be effective oversight to ensure that happens. Canadians need to trust that the money they are giving for these disaster programs is in fact going to make a difference.

Senator Duffy: People trust the Red Cross, but there are these outfits that pop up, sort of crowd funding that comes up immediately, and you wonder who is behind this.

Mr. Garrard: Right. I would say, in that particular instance, there does need to be more oversight to ensure that crowd funding kinds of initiatives are spent in a way that the donors intended the money to get spent. I would support that.

The Chair: Mr. Garrard, it seems to me that other opportunities for raising money crop up in institutions such as yours where there is a good amount of research being done by your staff and the foundation funds some research. What is the structure for commercialization of results of research if you are fortunate enough to come upon something that is commercially viable? What is the structure for that to happen, and for the money for that to come back into the foundation?

Mr. Garrard: The way we operate at the Hospital for Sick Children and at Canadian universities is that there is usually an office of commercialization and intellectual property. They will endeavour to find investors who are usually given some ownership share in the intellectual property once it is commercially viable. Most of the money that I have been aware of stays with the institution to help bolster its bottom line, not unlike what philanthropy does, but we keep the two things very separate.

The Chair: Of course, SickKids Foundation has been the beneficiary of that in the past.

Mr. Garrard: No. We do not receive any funds as a result of hospital-based commercialization.

The Chair: You know your foundation much better than I do.

Senator R. Black: Thank you. I would like to better understand the charitable sector emergency response team. I like the concept. A concern I might have is if it is based in Toronto, Ottawa, Vancouver or Halifax, how will they be perceived parachuting into the Wood Buffalo area? Help me out here.

porte en fait sur l'obligation de rendre compte de la façon dont l'argent est dépensé afin que les donateurs puissent avoir l'assurance que l'argent qu'ils donnent va aux fins pour lesquelles il est destiné. Je pense qu'il faut qu'il y ait une surveillance efficace à cet égard. Les Canadiens doivent avoir la certitude que l'argent qu'ils donnent pour ces programmes d'aide aux sinistrés fera effectivement une différence.

Le sénateur Duffy : Les gens font confiance à la Croix-Rouge, mais il y a ces groupes qui surgissent, un genre de financement participatif qui survient immédiatement, et on se demande qui est derrière cela.

M. Garrard : C'est exact. Je dirais que, dans ce cas particulier, il faut plus de surveillance pour s'assurer que l'argent obtenu dans le cadre d'initiatives de financement participatif est dépensé de la manière dont les donateurs avaient l'intention de le faire. Je suis en faveur de cela.

Le président : Monsieur Garrard, il me semble que d'autres occasions de recueillir des fonds se présentent dans des institutions comme la vôtre où bon nombre de recherches sont effectuées par votre personnel et où la fondation finance certaines recherches. Quelle est la structure de commercialisation des résultats des recherches si vous avez la chance de trouver quelque chose qui est commercialement viable? Quelle est la structure pour que cela se produise et pour que l'argent prévu à cet effet revienne à la fondation?

M. Garrard : La façon dont nous fonctionnons au Hospital for Sick Children et dans les universités canadiennes, c'est qu'il y a habituellement un bureau de commercialisation et de propriété intellectuelle. Les gens de ce bureau s'efforceront de trouver des investisseurs à qui l'on donne habituellement une part de propriété dans la propriété intellectuelle une fois que celle-ci est viable sur le plan commercial. À ma connaissance, la plus grande partie de l'argent demeure dans l'institution afin d'aider à renforcer ses résultats financiers, semblable à ce que fait la philanthropie, mais nous gardons ces deux concepts bien distincts.

Le président : Bien sûr, la Fondation SickKids en a bénéficié dans le passé.

M. Garrard : Non. Nous ne recevons pas de fonds à la suite de la commercialisation en milieu hospitalier.

Le président : Vous connaissez votre fondation beaucoup mieux que moi.

Le sénateur R. Black : Je vous remercie. J'aimerais mieux comprendre l'équipe d'intervention d'urgence du secteur caritatif. J'aime le concept. J'ai peut-être une préoccupation : si elle est située à Toronto, à Ottawa, à Vancouver ou à Halifax, comment sera-t-elle perçue comme étant parachutée dans la région de Wood Buffalo? Je vous prie de m'éclairer.

Ms. Amerongen: I see it a little differently in terms of emergency preparedness. The EDs that I work with in the community, we are currently working on our own emergency preparedness plans. Each of us is doing our own separately, and we are working on things together. What I believe is a committee that I'm talking about is one that starts now and starts to figure out what are the things that need to be done in any community and when it happens you can activate it. It doesn't mean that the group is moving but the ideas are moving.

Senator R. Black: Thank you.

Senator Omidvar: I'm going to ask both of you a few questions. I want to go back to Senator Duffy's favourite question around the minister for giving and social equity or social good. I hear some new language — minister for the third sector. We have had ministers before in previous governments and they have had no money, no policy capacity and they haven't had a department. We have heard an interesting proposal from the Mowat Centre, which I'm sure you know of, and they have recommended that a place at the table means a place for the charitable sector beyond the CRA, which is just a regulation interpreting, regulation-making place. They actually recommended a joint committee, which I think is a problem, but still. Senate and house committees that would look at legislation, review legislation based on their work, on pipelines to whales and dolphins, et cetera. What is your response to that suggestion?

Mr. Garrard: First of all, I said in my remarks that when we think about the perception that the federal government has of the charitable sector it's only around compliance. It is not about this notion of championing the sector in a way that encourages thought leadership about the role the sector can play in building civil society. Encourage giving across the country. Being real partners as opposed to auditors and fact checkers. It's shifting this notion about what the role is at the table. I think that's important.

Second, putting some support behind it. Whether it's a committee of the Senate, a joint committee, an office that would be helping us advocate for the charitable sector. I certainly support that. When I was very young and starting out in this sector in 1982, a good friend of ours Gordon Cressy, together with a number of other leaders including Allan Taylor at the Royal Bank and Arden Haynes of Imperial Oil, led what was called the Imagine campaign. It was the precursor to Imagine Canada. It was based on the ParticipACTION model that we needed to get Canadians active and engaged in their communities by giving and volunteering and participating. I think that could

Mme Amerongen : Je vois les choses un peu différemment en ce qui concerne la préparation aux situations d'urgence. Je travaille actuellement avec des services d'urgence dans la collectivité à l'élaboration de nos propres plans de préparation aux situations d'urgence. Chacun d'entre nous élabore son propre plan de façon distincte, et nous collaborons à certains égards. Ce dont je parle, à mon avis, c'est d'un comité mis sur pied dès aujourd'hui, qui commence à déterminer ce qui doit être fait dans n'importe quelle collectivité et que l'on peut mettre en œuvre en cas de besoin. Cela ne signifie pas que le groupe va de l'avant, mais les idées cheminent.

Le sénateur R. Black : Merci.

La sénatrice Omidvar : Je vais vous poser quelques questions à tous les deux. J'aimerais revenir à la question préférée du sénateur Duffy au sujet du ministre responsable des dons et de l'équité sociale ou du bien commun. J'entends un nouveau terme : ministre du tiers secteur. Nous avons déjà eu des ministres sous les gouvernements précédents, et ils n'ont pas eu d'argent, de capacité en matière de politique ni de ministère. Nous avons entendu une proposition intéressante du Mowat Centre, que vous connaissez sûrement, lequel a recommandé qu'une place à la table veuille dire une place pour le secteur caritatif au-delà de l'ARC, qui ne sert qu'à l'interprétation et à l'élaboration de la réglementation. Il a recommandé la création d'un comité mixte, ce qui, à mon avis, constitue un problème, mais tout de même. Des comités du Sénat et de la Chambre des communes se pencheraient sur les projets de loi, les examineraient en fonction de leur travail, qu'il porte sur les pipelines ou les baleines et les dauphins, et ainsi de suite. Que pensez-vous de cette suggestion?

M. Garrard : Premièrement, j'ai dit dans ma déclaration que, lorsque nous pensons à la perception que le gouvernement fédéral a du secteur caritatif, c'est uniquement en ce qui concerne la conformité. Il ne s'agit pas de défendre le secteur d'une manière qui encourage un leadership réfléchi quant au rôle que le secteur peut jouer dans l'établissement de la société civile, d'encourager les dons partout au pays, d'être de véritables partenaires plutôt que des auditeurs et des vérificateurs de faits. Il s'agit de modifier cette notion quant au rôle à jouer à la table de négociation. Je pense que c'est important.

Deuxièmement, il faut offrir un certain soutien. Qu'il s'agisse d'un comité du Sénat, d'un comité mixte ou d'un bureau qui nous aiderait à promouvoir le secteur caritatif, je suis tout à fait en faveur de cela. Lorsque j'étais très jeune et que j'ai fait mes débuts dans ce secteur en 1982, un bon ami à nous, Gordon Cressy, ainsi qu'un certain nombre d'autres dirigeants, dont Allan Taylor de la Banque Royale et Arden Haynes de l'Impériale, ont mené ce qu'on a appelé la campagne Imagine. Elle était le précurseur d'Imagine Canada. Elle était fondée sur le modèle de ParticipACTION dont nous avons besoin pour que les Canadiens soient actifs et engagés dans leur collectivité en

be a potential role for this, whatever this structure looks like or whatever this individual is responsible for.

Senator Omidvar: I am intrigued by your proposal to establish a federal charitable sector emergency response team. It's a new idea. We have had our share of disasters in this country. What do you think of the notion of incentivizing donations to Canadian disasters in the same way as we incentivize Canadian donations to international disasters overseas, like if I give \$100 will government will match it? What do you think?

Ms. Amerongen: Absolutely. We saw that in action in Fort McMurray. It was maybe 48 hours before there was a federal announcement of matching donations to the Red Cross, not to every organization that was receiving funds. The Alberta government was maybe a day behind to announce they would match the Albertans. It truly makes a difference. I know many of my friends that received their first helping money, and donated those knowing it would be a triple impact back into the community. I don't think you can talk about that enough. We are just as deserving in our country for an emergency as any other country.

Senator Omidvar: I want to go back to your accreditation with Imagine Canada. If it's helped you such a great deal, do you think the government should make it a standard fundable practice for all charities? Maybe you slice and dice it different ways, small charities, small training, big charities, big training. Can I get a response from both of you?

Ms. Amerongen: This year was our year to renew our accreditation. I brought that to the board and said, do we want to do this? We are strapped right now for things we are working with and it's going to come to me and on my time.

We were also completing a \$16 million campaign, which we just wound up in December. So I let them know, this was going to take a lot of time and a lot of energy. We decided that we wanted to stay accredited. So we put our energy into that.

Now, in Alberta, there are 69 charitable foundations that look after Alberta Health Services and there is no standardization in how the governance works for all of them. So Alberta Health Services Foundation Relations team is trying to find a streamlined way to into bring all of the foundations into Imagine Canada standardization. We are unfortunately going to be ahead of that, so we are going to do the whole thing again. The rest of

faisant des dons et du bénévolat et en y prenant part. Je pense qu'il pourrait s'agir d'un rôle potentiel, peu importe à quoi ressemble la structure ou la responsabilité de la personne.

La sénatrice Omidvar : Je suis intriguée par votre proposition de créer une équipe fédérale d'intervention d'urgence pour le secteur caritatif. C'est une idée nouvelle. Nous avons eu notre part de catastrophes au pays. Que pensez-vous de l'idée d'encourager les dons pour les catastrophes au Canada de la même façon que nous encourageons les dons canadiens pour les catastrophes internationales à l'étranger; par exemple, si je donne 100 \$, le gouvernement verserait-il une somme équivalente? Qu'en pensez-vous?

Mme Amerongen : Je suis tout à fait d'accord. Nous avons vu cela à Fort McMurray. Il s'est écoulé peut-être 48 heures avant que le gouvernement fédéral n'annonce qu'il verserait une somme équivalente aux dons recueillis par la Croix-Rouge, et non par toutes les organisations qui recevaient des fonds. C'est peut-être avec un jour de retard que le gouvernement de l'Alberta a annoncé qu'il allait égaler les dons des Albertains. Cela fait vraiment une différence. Beaucoup de mes amis ont reçu leur première aide financière et en ont fait don sachant que cela aurait un triple effet dans la collectivité. Je ne pense pas qu'on puisse en parler assez. Dans notre pays, nous méritons tout autant pour une situation d'urgence que n'importe quel autre pays.

La sénatrice Omidvar : Je veux revenir à votre accréditation auprès d'Imagine Canada. Si cela vous a beaucoup aidé, pensez-vous que le gouvernement devrait en faire une pratique normalisée et finançable pour tous les organismes de bienfaisance? On pourrait peut-être diviser les choses de façons différentes : petits organismes de bienfaisance, petites formations, grands organismes de bienfaisance, grandes formations. Pourriez-vous me répondre tous les deux?

Mme Amerongen : Cette année, nous avons renouvelé notre accréditation. J'ai abordé la question avec le conseil d'administration et je leur ai demandé si c'était ce que nous voulions faire. Nous manquons actuellement de ressources quant aux choses avec lesquelles nous travaillons, et je devrai m'occuper de ce problème et y consacrer du temps.

De plus, nous menions une campagne de 16 millions de dollars, laquelle s'est achevée en décembre. Je leur ai donc fait savoir que cela allait prendre beaucoup de temps et d'énergie. Nous avons décidé que nous voulions demeurer accrédités. Par conséquent, nous y avons mis toute notre énergie.

À l'heure actuelle, en Alberta, 69 fondations de bienfaisance s'occupent des services de santé de l'Alberta, et il n'y a pas de normalisation dans la façon dont la gouvernance fonctionne pour chacune d'entre elles. L'équipe des relations de la fondation des services de santé de l'Alberta tente donc de trouver un moyen simplifié de faire en sorte que toutes les fondations suivent les normes d'Imagine Canada. Malheureusement, nous allons être en

them may have a way to smooth it out for the very small to the very large foundations and still have accreditation.

Mr. Garrard: I was the chair of Imagine Canada when the standards initiative was brought forward and put into place. And SickKids was, in fact, the very first health care organization in the country to be accredited. I would say it was extremely beneficial to our organization to ensure that best practices, as identified by Imagine, were being followed by our organization. But it is a time-consuming process. And it looks at more than just your financial management. It looks at issues such as board governance, management, human resources practices, stewardship and impact reporting, the policy framework you have in place.

I would just say that those are things that really are CRA compliance, many aspects don't get into. It's why the Imagine process is so valuable, because it is much more comprehensive and touches on how charities do operate. Should it be mandatory? I would say that it should be mandatory for boards to decide that it's a mandatory thing for them because they will get so much value out of it. I don't think government should legislate it, if you will, but I do think that through enough encouragement, charities will see enormous benefit out of this and we just have to spread the word.

Senator Omidvar: In order to give that legs, the T3010 would have to be revised with a question: Has your board put the question? Yes or no.

Mr. Garrard: Yes.

Senator Omidvar: Pretty good. That's easy.

Mr. Garrard: That's easy to do.

Senator Omidvar: We have had many previous witnesses and we have learned about the amount of charitable money that is located in donor-advised funds. I'm of the view that this is terrific if the money gets to the charities. But there are transparency issues, accountability issues, and we have very little information about how many donor-advised funds are held by a particular foundation outside in the aggregate. I think we want to go beyond aggregate. We don't know whether annual disbursements are made or when they are made. Maybe 10 years after the fund was set up. You are the big daddies of charities here. What's your point of view on this?

avance à cet égard; par conséquent, nous allons devoir tout recommencer. Les autres peuvent avoir un moyen de faciliter les choses tant pour les très petites que les très grandes fondations tout en ayant une accréditation.

M. Garrard : J'étais président d'Imagine Canada lorsque l'initiative de normalisation a été lancée et mise en place. En effet, SickKids a été le tout premier organisme de soins de santé au pays à être accrédité. Je dirais qu'il a été extrêmement bénéfique de veiller à ce que notre organisation suive les pratiques exemplaires établies par Imagine. Toutefois, c'est un processus qui demande beaucoup de temps et qui ne se limite pas à votre gestion financière. Il porte sur des questions comme la gouvernance du conseil d'administration, la gestion, les pratiques en matière de ressources humaines, les rapports sur la gestion et les répercussions ainsi que le cadre stratégique que vous avez en place.

Je dirais simplement qu'il s'agit là de choses qui relèvent vraiment de l'observation de l'ARC, mais bon nombre d'aspects ne sont pas pris en compte. C'est pourquoi le processus d'Imagine est si précieux, parce qu'il est beaucoup plus complet et qu'il porte sur la façon dont les organismes de bienfaisance fonctionnent. Devrait-il être obligatoire? Je dirais qu'il devrait être obligatoire pour les conseils d'administration de décider que c'est obligatoire pour eux parce qu'ils en retireront une très grande valeur. Je ne pense pas que le gouvernement devrait légiférer à cet égard, si vous voulez, mais je pense que, avec suffisamment d'encouragement, les organismes de bienfaisance en tireront d'énormes avantages, et nous n'avons qu'à passer le mot.

La sénatrice Omidvar : Afin de lui donner une substance, on devrait réviser le formulaire T3010 pour y inclure la question suivante : votre conseil d'administration a-t-il mis la question aux voix? Oui ou non.

M. Garrard : En effet.

La sénatrice Omidvar : Très bien. C'est facile.

M. Garrard : C'est facile à faire.

La sénatrice Omidvar : Nous avons déjà entendu de nombreux témoins et nous avons appris le montant d'argent de bienfaisance qui se trouve dans des fonds orientés par le donateur. Je suis d'avis que c'est formidable si l'argent est versé aux organismes de bienfaisance. Toutefois, il y a des problèmes de transparence et de reddition de comptes, et nous disposons de très peu de renseignements précis quant au nombre de fonds orientés par le donateur détenus par une fondation en particulier. Je pense que nous voulons plus que des renseignements généraux. Nous ne savons pas si des versements annuels sont effectués ni quand ils le sont. C'est peut-être 10 ans après la création du fonds. Vous êtes les grands patrons des organismes de bienfaisance ici. Quel est votre point de vue à ce sujet?

Mr. Garrard: Donor-advised funds have become a significant purview of the banking system in this country. The largest donor-advised funds are held by banks where customers can get both wealth management advice and, at the same time, get advice on how they should channel their charitable giving. In fact, several of my colleagues from the charitable sector are now working for those banks and providing that advice to their high net worth clients. There should be more transparency around it. I do think that just as our foundations are required to distribute a certain amount of money each year, so too should donor-advised funds. It should not be allowed to languish.

On the one hand, if you have tax relief for setting up a donor-advised fund, you should be accountable for spending the money on an orderly regular basis. I support more transparency and I certainly support more proactive spending around donor-advised funds. There are some in the United States that I'm aware of where the donor-advised funds, if it is not dispersed, the actual holder will be given the authority to spend the money at a certain period of time.

Senator Omidvar: That's an idea. Just speaking about the wealth managers at financial institutions who advise both on growing the account and possibly on philanthropic advice as well, do you not think there is a conflict of interest when there is a wealth manager, who gets paid by virtue of the amount of money that sits in an account, is advising that individual to deplete some of the value of the account by giving it to charities? Help me out. I am a little person. I am thinking about how this works.

Mr. Garrard: If they have the expertise that I, as a client of a donor-advised fund has, I'll listen to it. But at the end of the day, it's still my decision. So I'm not sure that it's a conflict of interest.

Ms. Amerongen: I want to add to that. We have referred to donor-advised funds as mystery money. How it comes to us is generally a mystery and generally with no one's name assigned to it. Often, a donor has a fund. They will use an anonymous portal like Benevity or CanadaHelps. We will receive an EFT with no information and no one to thank and no donor. So it's a mystery to me. There you go.

Senator Omidvar: Thank you. That's good language for us to consider. Mystery money.

The Chair: I'd like to thank both of you for being here today. You both bring something unique to the table. You are someone who has been through an awful disaster in her community and its overall effect in the community. And Mr. Garrard, as the CEO of one of the most successful fundraising organizations in the

M. Garrard : Les fonds orientés par le donateur sont devenus une compétence importante du système bancaire de notre pays. Les plus importants de ces fonds sont détenus par les banques, où les clients peuvent obtenir à la fois des conseils en matière de gestion de patrimoine et des conseils sur la façon de cibler leurs dons de bienfaisance. En fait, plusieurs de mes collègues du secteur caritatif travaillent maintenant pour ces banques et fournissent ces conseils à leurs clients fortunés. Il devrait y avoir plus de transparence. Je pense que, tout comme nos fondations sont tenues de distribuer une certaine somme d'argent chaque année, il en va de même pour les fonds orientés par le donateur. On ne devrait pas pouvoir les laisser stagner.

D'un côté, si vous bénéficiez d'un allègement fiscal pour l'établissement d'un fonds orienté par le donateur, vous devriez avoir la responsabilité de dépenser l'argent de façon régulière et ordonnée. Je suis en faveur d'une plus grande transparence et je suis certainement en faveur de dépenses plus proactives à l'égard des fonds orientés par le donateur. À ma connaissance, il y a certains cas aux États-Unis où, si les fonds orientés par le donateur ne sont pas distribués, le véritable détenteur aura le pouvoir de dépenser l'argent à un certain moment.

La sénatrice Omidvar : C'est une idée. Pour ce qui est des gestionnaires de patrimoine des institutions financières qui donnent des conseils à la fois sur l'enrichissement du compte et peut-être également des conseils philanthropiques, ne pensez-vous pas qu'il y a un conflit d'intérêts lorsqu'un gestionnaire de patrimoine, qui est payé en fonction du montant qui se trouve dans un compte, conseille à une personne de réduire la valeur du compte en faisant des dons à des organismes de bienfaisance? Éclairiez-moi sur ce point. Je ne comprends pas très bien. Je m'interroge sur la façon dont cela fonctionne.

M. Garrard : S'ils ont l'expertise que j'ai, en tant que client d'un fonds orienté par le donateur, je vais les écouter. Toutefois, au bout du compte, c'est toujours ma décision. Je ne suis donc pas certain qu'il s'agisse d'un conflit d'intérêts.

Mme Amerongen : J'aimerais ajouter quelque chose. Nous avons qualifié les fonds orientés par le donateur d'argent mystère. La façon dont ces fonds nous parviennent est généralement un mystère et, habituellement, le nom de personne ne leur est attribué. Souvent, un donateur dispose d'un fonds. Il utilisera un portail anonyme, comme Benevity ou CanaDon. Nous recevons un TEF sans information, sans personne à remercier et sans donateur. C'est donc un mystère pour moi. Et voilà.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie. C'est un bon terme à prendre en considération. De l'argent mystère.

Le président : J'aimerais vous remercier tous les deux d'être venus aujourd'hui. Vous apportez tous deux quelque chose d'unique à la table. Vous avez vécu une terrible catastrophe dans votre collectivité et avez connu ses effets globaux dans la collectivité. Aussi, monsieur Garrard, vous qui êtes le directeur

country, we thank you for your time as well. You have made a major contribution to our study. We hope that when we finish our study, you will see some of your suggestions reflected in our recommendations to government.

(The committee adjourned.)

général de l'une des organisations de collecte de fonds les plus prospères au pays, nous vous remercions également de votre temps. Vous avez apporté une contribution majeure à notre étude. Nous espérons que, lorsque nous aurons terminé notre étude, vous verrez certaines de vos suggestions prises en compte dans nos recommandations au gouvernement.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 18, 2019

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 2 p.m. to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, nonprofit organizations, foundations, and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

Senator Terry M. Mercer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome you to this meeting of the Special Senate Committee on the Charitable Sector. I'm Senator Terry Mercer from Nova Scotia, chair of the committee. I'd like to start by asking my colleagues to introduce themselves.

Senator R. Black: Robert Black, Ontario.

Senator Martin: Yonah Martin from British Columbia.

The Chair: Other senators will be joining us later.

Today, the committee is continuing its study to examine the impact of federal and provincial laws and policies governing charities, non-profit organizations, foundations and other similar groups; and to examine the impact of the voluntary sector in Canada.

For our panel this afternoon, we have from Farm Radio International, Kevin Perkins, Executive Director; by video conference, we have Zaid Al-Rawni, Chief Executive Officer of Islamic Relief Canada; and from Canada World Youth, Mike Power, Vice-President of Programming and Operations. Thank you for accepting our invitation to appear.

Following the five- to seven-minute presentations, we will go to a question-and-answer session.

Kevin Perkins, Executive Director, Farm Radio International: Thank you. Good afternoon, senators, fellow witnesses and other attendees. Thank you for inviting me to appear before you as you undertake this important work.

Farm Radio International was founded in 1979 by a Canadian farmer and much-loved farm radio broadcaster named George Atkins. As a broadcaster, George served Canadian farmers with the information they needed to thrive and survive, talking about farming practices, markets and weather conditions. His radio program was as important to their success as good seeds and rainfall.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 mars 2019

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et pour examiner l'impact du secteur du bénévolat au Canada.

Le sénateur Terry M. Mercer (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance. Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse, président du comité. Je vais d'abord demander à mes collègues de bien vouloir se présenter.

Le sénateur R. Black : Robert Black, Ontario.

La sénatrice Martin : Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

Le président : D'autres sénateurs se joindront à nous en cours de route.

Notre comité poursuit aujourd'hui son étude de l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et les autres groupes similaires; et de l'impact du secteur du bénévolat au Canada.

Je vous présente notre premier groupe de témoins pour cet après-midi. Nous accueillons M. Kevin Perkins, directeur général de Radios Rurales Internationales; M. Zaid Al-Rawni, chef de la direction d'Islamic Relief Canada, qui témoigne par vidéoconférence; et, enfin, M. Mike Power, vice-président, programmation et exploitation, pour Jeunesse Canada Monde. Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître.

Nous passerons aux questions des membres du comité après vos exposés de cinq à sept minutes chacun.

Kevin Perkins, directeur général, Radios Rurales Internationales : Merci. Bonjour à tous. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous dans le cadre de cette importante étude.

L'organisme Radios Rurales Internationales a été fondé en 1979 par le Canadien George Atkins, agriculteur et radiodiffuseur grandement apprécié dans le milieu. Dans son rôle de radiodiffuseur, George s'assurait de communiquer aux agriculteurs canadiens tous les renseignements dont ils avaient besoin pour survivre et prospérer. Il leur parlait des pratiques agricoles, des marchés et des conditions météo. Son émission de

In the 1970s, after a work shop in Zambia with a group of radio broadcasters from across the Commonwealth, George saw an opportunity to use his passion and skills for farm broadcasting to benefit family farmers throughout the world. He started producing and globally sharing radio scripts for broadcasters about topics of practical benefit to small-scale subsistence farmers in developing countries. In May 1979, 40 years ago this May, the Developing Countries Farm Radio Network, now called Farm Radio International, distributed its first script package to 34 broadcasters in 26 countries.

Since then, we have grown to support a network of nearly 800 radio stations in 40 countries in Africa. We produce and share a steady supply of radio scripts, broadcaster how-to guides, and offer other resources and services that help rural radio stations improve their educational radio broadcasts. We also work directly with about 100 radio stations in 11 countries to deliver carefully designed radio series that have a sustainable and measurable development impact, affecting the lives of tens of millions of rural citizens in Africa. We have also integrated new mobile communication technologies, such as SMS and cloud computing, to create what we call Radio 2.0, an interactive and powerful two-way communication tool.

We have over 20 funding partners, including the Rockefeller and Gates Foundations; Global Affairs Canada, of course; and the World Food Program, among others. We are also supported by over 2,500 Canadians with annual charitable donations.

The charitable and voluntary sector is an important actor in efforts to reduce poverty, improve health, strengthen communities and achieve other important aims. It efficiently delivers programs and services, but it also brings deep knowledge and experience from long-term work with community partners around the world, work that informs us of needs, challenges and opportunities. The sector is an important source of social innovation, finding and testing solutions to perplexing problems.

radio était tout aussi importante pour leur réussite que la pluie et l'accès à de bonnes semences.

Dans les années 1970, à la suite d'un atelier tenu en Zambie avec un groupe de radiodiffuseurs du Commonwealth, George s'est rendu compte qu'il était possible de mettre à profit sa passion et ses compétences en radiodiffusion spécialisée au bénéfice des familles d'agriculteurs de toute la planète. Il a alors commencé à produire et à distribuer à travers le monde des textes destinés à la radiodiffusion qui portaient sur des sujets susceptibles de répondre aux besoins concrets des exploitations familiales se livrant à l'agriculture de subsistance à petite échelle dans les pays en développement. Voilà bientôt 40 ans, soit en mai 1979, le Réseau de radios rurales des pays en développement, depuis devenu Radios Rurales Internationales, faisait parvenir son premier ensemble de textes à 34 radiodiffuseurs de 26 pays.

Nos activités n'ont cessé de prendre de l'expansion depuis, tant et si bien que nous appuyons maintenant un réseau de près de 800 stations de radio dans 40 pays africains. Nous produisons et distribuons sur une base régulière des textes destinés à la radio et des guides pratiques pour les radiodiffuseurs en plus d'offrir d'autres ressources et services afin d'aider les stations de radio rurales à améliorer leurs émissions éducatives. Nous collaborons en outre directement avec une centaine de stations de radio dans 11 pays aux fins de la diffusion de séries d'émissions spécialement conçues pour influencer sur le développement de façon durable et mesurable, ce qui permet d'améliorer le sort de dizaines de millions de citoyens des régions rurales d'Afrique. Nous avons également intégré les nouvelles technologies de communication mobile, comme la messagerie texte et l'infonuagique, pour créer ce que nous appelons la Radio 2.0, un outil de communication bilatérale interactif et puissant.

Notre financement nous vient d'une vingtaine de partenaires, y compris les fondations Rockefeller et Gates, Affaires mondiales Canada, bien évidemment, et le Programme alimentaire mondial. Nous bénéficions en outre chaque année des dons de charité de plus de 2 500 Canadiens.

Le secteur de la bienfaisance et du bénévolat joue un rôle important dans les efforts déployés pour réduire la pauvreté, améliorer la santé, renforcer les communautés et atteindre d'autres objectifs cruciaux. En plus d'offrir efficacement différents programmes et services, les organismes de ce secteur puisent à même une longue expérience de collaboration avec des partenaires communautaires de toute la planète pour s'appuyer sur une connaissance approfondie des besoins à combler, des défis à relever et des possibilités à saisir. Le secteur est une importante source d'innovation sociale en ce sens qu'il permet de trouver et de mettre à l'essai des solutions à des problèmes complexes.

I would like to comment on two elements of law, policy and practice that affect the capacity of the sector to fulfill its potential. The first is provisions in the Income Tax Act that govern the way that Canadian charities can work with partners outside Canada. The second is the increase in the value of the sector's contribution to Canada's international assistance through more responsive programming.

First, the Income Tax Act stipulates that a Canadian charity can spend money only on its own activities or as gifts to other Canadian charities. To work with a partner organization in another country, such as a community-based or women's group, a national health education organization, a Canadian charity must contract it as an intermediary that implements specific approved activities under Canadian direction and control. It cannot offer grants to local organizations to, for example, strengthen their own capacity.

This can be problematic for Canadian charities involved in international development. Our ultimate success depends on helping local development partners to become more effective and sustainable. If these organizations function only as intermediary service providers, their critical role in effective development may be diminished, which could undermine the long-term goal of self-reliance.

This provision is also hard to square with what is asked of us by Global Affairs Canada. Canada's policy for civil-society partnerships expects NGOs to follow partnership principles of local ownership, participation and inclusive decision-making. These principles seem to be at odds with the act's strict direction and control requirement.

Of course, Canadian charities must retain fiduciary responsibility for the use of charitable funds entrusted to it. However, the act should be amended, I feel, to allow Canadian charities to grant more flexible capacity-building supports to non-Canadian organizations. In the U.K., legislation and guidelines for charities provide room for this while maintaining high standards for due diligence, responsibility and accountability.

J'aimerais traiter de deux éléments liés aux lois, aux politiques et aux pratiques en place qui risquent d'entraver le plein épanouissement de notre secteur. Il y a d'abord les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu qui dictent la façon dont les organismes de bienfaisance canadiens peuvent collaborer avec des partenaires à l'étranger. Il y a deuxièmement la nécessité d'accroître la valeur de la contribution du secteur à l'aide internationale offerte par le Canada via un recours accru aux programmes réactifs.

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, un organisme de bienfaisance canadien peut dépenser des fonds seulement pour ses propres activités ou en faisant des dons à d'autres organismes de bienfaisance canadiens. Pour collaborer avec une organisation partenaire à l'étranger, comme un organisme communautaire, un groupe de femmes ou une agence nationale d'éducation en matière de santé, un organisme de bienfaisance canadien doit lui octroyer un contrat à titre d'intermédiaire chargé de réaliser les activités expressément approuvées sous la direction et le contrôle de l'organisme canadien. Il ne peut pas, par exemple, verser des subventions à une organisation locale pour lui fournir de meilleurs moyens d'action.

Cette contrainte peut être problématique pour les organismes de bienfaisance canadiens qui œuvrent dans le secteur du développement international. Nous cherchons en effet, d'abord et avant tout, à aider nos partenaires locaux dans cet effort de développement afin d'accroître leur efficacité et leur viabilité à long terme. En confinant ces organismes au rôle d'intermédiaires chargés de fournir des services, on risque de miner leur capacité à contribuer concrètement au développement, si bien qu'il peut devenir plus difficile de tendre vers l'autonomie, le grand objectif à long terme.

En outre, cette disposition de la loi est difficilement conciliable avec les exigences que nous impose Affaires mondiales Canada. Suivant la politique du Canada pour les partenariats avec les sociétés civiles, les ONG devraient adhérer aux principes d'une prise de décision inclusive ainsi que d'une participation et d'une prise en charge par les instances locales. Ces principes semblent aller à l'encontre des exigences strictes de la loi quant à la direction et au contrôle.

Les organismes de bienfaisance canadiens doivent bien évidemment conserver la responsabilité fiduciaire à l'égard de l'utilisation des fonds qui leur sont confiés. À mon sens, la loi devrait toutefois être modifiée pour leur accorder une plus grande marge de manœuvre dans le soutien au renforcement des capacités d'organismes étrangers. Au Royaume-Uni, la loi et les lignes directrices applicables aux organismes de bienfaisance offrent une telle flexibilité tout en maintenant des normes rigoureuses en matière de diligence raisonnable, de responsabilité et de reddition de comptes.

The second point I wish to address is how Canadian charities can better contribute to official development assistance globally. In the past, the significant portion of Canada's international assistance budget was set aside for responsive programming; that is, programs that responded to and supported ideas and programs brought forward by civil society partners. Innovative cost-sharing, decentralized funding models like Partnership Africa Canada provided additional effective, responsive modalities.

This kind of responsive programming is grounded in the belief that our international assistance is better when it includes solutions that are developed by Canadian civil society with their local partners. It recognizes we are more than service providers; that our missions, services and partnerships are part of what Canada has to offer the world and should be an integral part of official international assistance.

Over the 30 years I've been working in this sector, I've seen a decline in responsive program funding opportunities. In fact, they have nearly vanished. Canadian charities can submit unsolicited proposals, but there is no departmental money set aside to respond to them, and they are rarely funded. A new fund for small and medium NGOs offers responsive features, but it only represents 0.6 per cent of the total Canadian aid budget.

Instead, opportunities these days for Canadian charities to contribute to official international assistance emerge episodically and somewhat unpredictably when calls for proposals with predetermined impacts and outcomes are released by Global Affairs Canada. NGOs and consulting firms propose competing technical approaches to achieving these outcomes. Just a few are chosen and winners tend to win repeatedly. The model deprives Canada of a key benefit of having a charitable sector in the first place, which is that it has diverse organizations with diversity of missions and mandates that together bring innovative solutions to a range of challenges.

I would propose a rebirth of more responsive programming as a component of Canada's international assistance. Canada can draw on its own experiences in this space and there is inspiration from other models, such as the Development Innovation Ventures program run by USAID.

Je veux aussi traiter des mesures à prendre pour que les organismes de bienfaisance canadiens puissent mieux contribuer aux efforts d'aide publique au développement déployés à l'échelle planétaire. Auparavant, une portion considérable du budget canadien d'aide internationale était réservée à des mesures réactives, c'est-à-dire celles visant la réalisation des idées et des programmes mis de l'avant par des partenaires de la société civile. Des modèles novateurs de partage des coûts et de financement décentralisé comme le Partenariat Afrique Canada permettaient d'être encore plus efficace à ce niveau.

Les programmes réactifs de ce genre s'appuient sur le principe voulant que notre aide internationale soit bonifiée par l'intégration de solutions mises de l'avant par la société civile canadienne en collaboration avec des partenaires locaux. On reconnaît ainsi que nous sommes davantage que de simples fournisseurs de services et que nos missions, nos services et nos partenariats font partie de ce que le Canada a de mieux à offrir au reste de la planète et devraient être pleinement intégrés à l'aide publique internationale.

Au fil de mes 30 années de travail dans ce secteur, j'ai pu observer une détérioration des perspectives de financement pour des mesures réactives. En fait, il n'en existe à peu près plus. Les organismes de bienfaisance canadiens peuvent toujours soumettre des propositions spontanées, mais il n'y a pas de budget ministériel prévu à cette fin, si bien que le financement demandé est rarement accordé. Un nouveau fonds pour les petites et moyennes ONG offre la possibilité de financer certaines mesures réactives, mais il ne compte que pour 0,6 p. 100 du budget total consacré par le Canada à l'aide internationale.

Les organismes de bienfaisance canadiens ont plutôt désormais l'occasion de contribuer à l'aide publique internationale de façon sporadique et quelque peu imprévisible lorsque Affaires mondiales Canada publie des demandes de propositions exigeant des impacts et des résultats prédéterminés. Les ONG et les firmes d'experts-conseils entrent alors en concurrence en proposant des approches techniques différentes pour l'obtention des résultats souhaités. Très peu de propositions sont retenues et les gagnants sont souvent les mêmes. Le Canada se prive ainsi du principal avantage que pourrait lui procurer au départ un secteur de la bienfaisance fort, à savoir une diversité d'organismes ayant chacun leur mission et leur mandat qui sont capables de proposer des solutions novatrices à un large éventail de problèmes.

Je propose donc le retour à des mesures réactives dans le cadre de l'aide internationale offerte par le Canada. Notre pays peut tirer parti de sa propre expérience en la matière et s'inspirer d'autres modèles comme celui des projets d'innovation pour le développement de l'Agence des États-Unis pour le développement international.

That concludes my remarks. Thank you for this opportunity. It has been a real honour to have this chance to speak with you today.

Zaid Al-Rawni, Chief Executive Officer, Islamic Relief Canada: Thank you so much. I appreciate the opportunity to speak to you all and share some insights.

I actually find myself echoing a lot of the points Kevin made in his presentation, so excuse me if it sounds repetitive.

Islamic Relief Canada has grown to be the largest Muslim not-for-profit in Canada in the last decade. The amount of funds raised for good charitable works locally and globally from the Muslim community has been quite substantial, reaching up to \$40 million in cash in 2018.

We are across Canada from coast to coast and some of our biggest challenges are marrying the two responsibilities and the two requirements, one from the CRA and the Income Tax Act, and the other from our programming side and encouraged by Global Affairs Canada and, more widely, in this particular space.

For example, one of the things that has been encouraged through the Sustainable Development Goals is localization. Localization is convoluted when you look for a formal definition, but, as we understand it, it's giving local operators and not-for-profits in various countries, including Sudan, Haiti and other parts of the world, the opportunity to grow but also the opportunity to make mistakes. As Canadian not-for-profits, we simply cannot engage in that type of capacity-building work. After doing due diligence, which is making sure the money we are giving is being given to responsible people who will use it responsibly, we don't have the freedom to say "You know your needs better than we will ever know your needs based in Burlington, Ontario; Winnipeg, Manitoba; or Edmonton, Alberta. So you use these funds to grow your organization and respond to your needs locally."

That's simply a non-starter, because from a CRA perspective that's reason for revocation. Your charitable status can be revoked if you're not demonstrating enough direction and control of the funds or over your own programming in Canada.

The second challenge with that is that it's a very expensive process. Managing the types of onerous requirements to demonstrate direction and control can be quite expensive. So we

Voilà qui conclut mes observations préliminaires. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. C'est vraiment un honneur pour moi de pouvoir m'adresser à vous sur cette tribune.

Zaid Al-Rawni, chef de la direction, Islamic Relief Canada : Merci beaucoup. Je suis heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui pour vous présenter quelques-uns de nos points de vue.

Je vous prie de m'excuser à l'avance si mes propos peuvent vous sembler quelque peu répétitifs, car je vais reprendre à mon compte bon nombre des arguments déjà présentés par Kevin dans son exposé.

Au cours de la dernière décennie, Islamic Relief Canada est devenu le plus important organisme sans but lucratif de confession musulmane au pays. Les sommes obtenues auprès de la communauté musulmane pour financer nos œuvres caritatives au Canada et à l'étranger n'ont cessé de croître pour atteindre 40 millions de dollars en 2018.

Nous sommes présents dans toutes les régions du Canada. Parmi les grands défis que nous devons relever, il faut noter la nécessité de concilier les exigences qui nous sont imposées, d'une part, par l'Agence du revenu du Canada (ARC) et la Loi de l'impôt sur le revenu et, d'autre part, par Affaires mondiales Canada pour ce qui est de notre offre de programmes.

À titre d'exemple dans ce contexte général, une approche de localisation est préconisée dans le cadre des Objectifs de développement durable. Il existe toutes sortes de définitions de la localisation, mais il s'agit d'après nous d'offrir aux intervenants et aux organismes sans but lucratif locaux dans différents pays, comme le Soudan et Haïti, la possibilité de croître, mais aussi de faire des erreurs. Dans l'état actuel des choses, les organismes sans but lucratif du Canada ne peuvent tout simplement pas s'engager dans ce genre d'entreprises de renforcement des capacités locales. Après avoir pris les dispositions nécessaires pour nous assurer que les fonds sont effectivement remis à des personnes responsables qui vont les utiliser à bon escient, il ne nous est pas possible de dire à ces gens-là qu'ils seront toujours mieux placés pour connaître les besoins locaux que nous le sommes à partir de nos bureaux de Burlington (Ontario), de Winnipeg (Manitoba) ou d'Edmonton (Alberta), et qu'ils peuvent se servir de ces fonds pour assurer la croissance de leur organisation et répondre aux besoins de leur communauté.

C'est tout simplement hors de question, car c'est un motif de révocation du statut d'organisme de bienfaisance aux yeux de l'ARC. C'est ce qui risque de vous arriver si vous ne démontrez pas que vous exercez un contrôle suffisant des fonds octroyés ou de vos propres programmes au Canada.

Les coûts très élevés associés à ce processus représentent un autre obstacle à surmonter. Il peut en effet être très coûteux de démontrer que nos mesures de direction et de contrôle sont

shy away from funding programs and projects, less so in Canada but specifically overseas, which are small amounts. Anything less than a quarter of a million dollars is not a huge amount when you are thinking of good works in Canada, but it's a massive amount if you are thinking of a village in Niger or a community in Nepal. For a community in Nepal and a group of female-headed households, a quarter of a million Canadian dollars would literally change their lives forever. But you couldn't engage in projects smaller than that because the cost of ensuring direction and control from a Canadian perspective is quite high. That's a real challenge for us.

If the committee takes one thing away from my presentation it's that there is a wide distance between the Income Tax Act and the expectations from the CRA's perspective, and the needs of the communities we respond to, specifically overseas. This is less onerous in Canada.

We understand that there is a fiduciary responsibility for Canadian organizations to ensure that funds are not being diverted to support nefarious groups, organizations which are not promoting values which are enshrined in the Canadian Charter of Rights, not servicing women and girls, and discriminating against people on their religion or based on their ethnicity or race.

We understand all of those points, but I still think there is a lot that could happen where organizations work with groups in locales which have this commitment and, through a process of screening, demonstrate that all the funds that they have received and all the funds they do receive are never and have never been used in a way that is counterproductive or does any kind of harm to either the local community, Canadians or Canadian interests, but at the same time are doing work which is important to them without the type of oversight that we have to do.

That would be my message in a sentence: bridge the gap between responding to the needs of the communities we serve globally and being responsive and trusting those communities and those groups with the CRA's Income Tax Act that we are mandated to operate under.

Thank you so much for listening and for giving me this opportunity to share my feedback.

Mike Power, Vice-President, Programming and Operations, Canada World Youth: Mr. Chair and honourable members of the committee, thank you for the invitation to be here today.

suffisantes pour satisfaire aux exigences établies. Nous renonçons ainsi à financer des programmes et des projets, moins souvent au Canada, mais surtout à l'étranger, lorsque les sommes en cause ne le justifient pas. Un montant inférieur à un quart de million de dollars n'est pas très élevé quand on pense à ce qui peut être réalisé au Canada, mais devient une somme colossale dans le cas d'un village au Niger ou d'une communauté au Népal. Avec un quart de million de dollars canadiens, on peut vraiment changer à jamais la vie d'un groupe de Népalaises, chefs d'une famille monoparentale. On ne peut toutefois pas s'engager dans des projets de moins grande envergure en raison des coûts très élevés à assumer pour en assurer la direction et le contrôle par une instance canadienne. C'est pour nous un véritable obstacle.

S'il y avait une chose à retenir de mon exposé, ce serait le fossé important entre les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu et les attentes de l'ARC, d'une part, et les besoins des communautés auxquelles nous venons en aide, d'autre part. Cet écart est plus large encore à l'étranger qu'au Canada.

Nous comprenons que les organismes canadiens ont la responsabilité fiduciaire de voir à ce que les fonds ne soient pas détournés au profit de groupes ayant des intentions pernicieuses et d'organisations qui ne mettent pas de l'avant les valeurs enchâssées dans la Charte canadienne des droits, soit par exemple parce qu'elles négligent de venir en aide aux femmes et aux filles ou parce qu'elles font de la discrimination fondée sur la religion ou l'appartenance ethnique ou raciale.

Nous sommes conscients de toutes ces obligations, mais nous continuons de croire que bien des choses pourraient être réalisées si nos organismes étaient en mesure de travailler avec des groupes locaux capables de prendre un tel engagement et de démontrer, dans le cadre d'un processus de filtrage, que les sommes reçues sont toujours utilisées de façon productive et ne servent jamais à causer des préjudices à la communauté locale, aux Canadiens ou aux intérêts canadiens, mais permettent plutôt d'accomplir un travail important pour la communauté locale sans nécessairement que l'on ait à exercer une surveillance aussi poussée que celle qui est exigée.

Si je pouvais résumer mon message en une seule phrase, je dirais qu'il faut combler le fossé entre, d'une part, la nécessité de répondre aux besoins des communautés auxquelles nous venons en aide à l'échelle planétaire en étant prêts à leur faire confiance et à donner suite à leurs initiatives et, d'autre part, les obligations qui nous sont imposées par l'Agence du revenu du Canada en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Je vous remercie beaucoup de votre attention et de l'occasion que vous m'avez donnée de vous faire part de mes observations.

Mike Power, vice-président, programmation et exploitation, Jeunesse Canada Monde : Monsieur le président et honorables membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Before I begin, I wish to highlight the special connection between Canada World Youth and the Senate. Jacques Hébert, our founder, served as a senator from 1983 to 1998. Former Senator St. Germain was a board member; Senator Andreychuk is a former board chair; and Senator LaBoucane-Benson is a former employee.

I've been involved with Canada World Youth for close to 35 years, initially as a volunteer and now as Vice-President of Programming and Operations. I have witnessed a significant evolution of our organization and our programs reflecting the changes in youth and society over that period.

CWY's expertise in youth engagement and development has allowed us to grow our community to close to 40,000 alumni in 70 countries. Our youth exchange model has been adopted by many countries, including the U.K., the Netherlands and Sweden. We've offered programs in communities across Canada from Corner Brook to Haida Gwaii to Rankin Inlet.

Above all, we believe that supporting youth's agency and investing in young people's participation in transformative learning experience creates a longer-lasting impact on themselves and societies.

Our theory of change is perhaps most simply expressed as building capacity through the head, the hands and the heart. The head represents knowledge, the hands represent tangible skills, and the heart represents values and attitudes.

CWY's volunteer model is designed to both engage and challenge volunteers in exploring their individual and collective capacity to lead and/or become role models in their communities. Volunteer participation in CWY programs is often only the beginning of their involvement in international development and a lifelong commitment to volunteerism. For many, it's an essential step in building their careers. As a pan-Canadian organization we aim to promote an inclusive vision of this country, embracing and representing diversity in our programming, notably with Indigenous youth, and women and girls.

While everyone agrees that volunteerism is a good practice, for my part I struggle with the idea of volunteerism as simply helping others or contributing to something. Based on my own experience and speaking with volunteers from many countries, I would argue that volunteerism is about benefits and rewards. Volunteers often receive as much or more benefit than they

J'aimerais d'abord et avant tout souligner les liens étroits qui unissent Jeunesse Canada Monde et le Sénat. Notre fondateur, Jacques Hébert, a été sénateur de 1983 à 1998. L'ancien sénateur St. Germain a été membre de notre conseil d'administration; la sénatrice Andreychuk en a été la présidente; et la sénatrice LaBoucane-Benson est une ancienne employée.

Voilà maintenant près de 35 ans que je travaille pour Jeunesse Canada Monde. J'ai commencé à titre de bénévole et je suis maintenant vice-président, responsable de la programmation et de l'exploitation. J'ai été témoin d'une évolution considérable de notre organisation et de nos programmes parallèlement aux transformations qui ont marqué notre jeunesse et notre société au cours de cette période.

Notre expertise en matière de mobilisation des jeunes et de développement nous permet maintenant de compter sur une communauté de près de 40 000 anciens participants dans 70 pays du monde. Notre modèle de programmes d'échanges pour les jeunes a été repris par de nombreux pays, y compris le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suède. Nous offrons des programmes dans des localités de toutes les régions du Canada, de Corner Brook jusqu'à Rankin Inlet, en passant par Haida Gwaii.

Nous estimons d'abord et avant tout qu'en appuyant le travail d'une organisation pour les jeunes et en investissant dans la participation de ceux-ci à des expériences d'apprentissage qui vont les transformer, nous pouvons avoir un impact durable sur la vie de ces jeunes aussi bien que sur la société.

La façon la plus simple d'expliquer notre théorie de la transformation consiste peut-être à dire que nous nous employons à renforcer les capacités en passant par la tête, les mains et le cœur. La tête représente les connaissances, les mains représentent les compétences tangibles, et le cœur représente les valeurs et les attitudes.

Notre approche consiste à mobiliser de jeunes volontaires pour les inciter à explorer leurs capacités à assumer, individuellement ou collectivement, un rôle de leader ou de modèle au sein de leur communauté. Il n'est pas rare que la participation bénévole aux programmes de Jeunesse Canada Monde ne soit que le début d'un engagement à long terme en faveur du développement international et du travail bénévole. Pour bien des jeunes, c'est un tremplin essentiel pour accéder à une carrière. Nous sommes une organisation pancanadienne qui souhaite mettre en valeur une vision inclusive de notre pays en offrant nos programmes dans un souci de respect de la diversité via notamment l'intégration des Autochtones, des femmes et des filles.

Tous conviendront que le bénévolat est une pratique fort louable, mais j'ai pour ma part de la difficulté à le voir uniquement comme une aide apportée à autrui ou une contribution à une œuvre quelconque. À la lumière de ma propre expérience et de mes conversations avec des bénévoles de différents pays du monde, je dirais que le bénévolat est une

contribute. Further, the act of volunteering provides many different benefits to many different parties.

Consider the benefits accruing to the direct recipient of the volunteer's time or service, the benefits to the volunteer herself, to the recipient's community, and to the lifelong volunteer's community. Youth thinks differently, so youth volunteerism helps spur innovation. Increased youth volunteerism strengthens community level ties and engagement, and contributes to countering small community youth outmigration not only in Canada but globally.

Consider the benefit to Canadian society and how much Canada gains politically, socially and economically by having young Canadians volunteer around the globe. What benefit might each new volunteer in these countries bring to herself, to her community and to her country?

I have listened to testimonials from a large number of CWY volunteers over the span of several decades, many of which had a common theme that the experience of volunteering internationally has changed their lives for the better. Most tend to undervalue their own contributions, as I think do most volunteers, but almost all shared how they benefited personally from volunteering.

I have also given some thought to what role our federal government might or should play in supporting volunteerism. My short answer is we should think less in terms of what the government should individually be doing and more about what citizens, communities and all levels of government should be doing collectively. Data collection and access to statistical analysis on the benefits of volunteering, disaggregated by age and gender, would be very helpful. Mechanisms for effective sharing of best practices, and innovation between large, medium and small non-profit organizations would do much to increase the efficiency and effectiveness of these organizations.

I am less inclined to argue for monetary compensation for volunteering, because I believe, as mentioned earlier, that volunteering offers many rewards or benefits to the person volunteering. However, I support having many types of internships and similar incentives in place which help remove barriers to volunteering. Barriers can be considerable, depending

affaire d'avantages et de gratifications. Les bénévoles tirent souvent de l'expérience des avantages tout aussi grands, voire supérieurs, à ceux qu'ils procurent à d'autres. En outre, les avantages ainsi obtenus peuvent varier grandement selon la partie concernée.

Il faut considérer les avantages pour les bénéficiaires directs du temps consacré ou des services offerts par le bénévole, ceux que le bénévole en retire lui-même, en plus de ceux qui en découlent pour la communauté du bénéficiaire et celle du bénévole dans une perspective à long terme. Comme les jeunes voient les choses différemment, leur travail bénévole contribue à stimuler l'innovation. En misant davantage sur le bénévolat des jeunes, on consolide les liens existants au niveau local tout en favorisant l'engagement communautaire en plus de contribuer à contrer l'exode des jeunes vers les grands centres, non seulement au Canada, mais aussi à l'échelle internationale.

Lorsque de jeunes bénévoles canadiens sont ainsi déployés dans différents pays du monde, il faut également prendre en compte les avantages pour la société canadienne et toutes les retombées positives pour le Canada du point de vue politique, social et économique. Chaque fois qu'un nouveau bénévole se rend à l'étranger, on peut se demander quels seront les avantages pour lui-même, pour sa communauté et pour son pays.

Voilà plusieurs décennies déjà que j'entends des témoignages d'un grand nombre de bénévoles de Jeunesse Canada Monde. Il y a un thème commun qui ressort de cet exercice. Ils sont en effet nombreux à dire que leur expérience de bénévolat à l'étranger a changé leur vie pour le mieux. La plupart ont tendance à sous-estimer leur propre contribution, comme c'est le cas pour la majorité des bénévoles, mais la presque totalité d'entre eux n'hésitent pas à parler des avantages que leur a procurés personnellement le bénévolat.

J'ai également réfléchi au rôle que notre gouvernement fédéral pourrait ou devrait jouer pour appuyer le bénévolat. En bref, nous devrions peut-être nous interroger dans une moindre mesure sur ce que chaque gouvernement est capable d'accomplir individuellement pour nous demander plutôt ce que devraient faire collectivement les citoyens, les collectivités et tous les ordres de gouvernement. Il serait très utile de recueillir des données et de procéder à une analyse statistique des avantages du bénévolat, avec ventilation en fonction de l'âge et du sexe. Les organismes sans but lucratif de toutes tailles pourraient gagner beaucoup en efficacité et en efficacité s'ils avaient accès à des mécanismes pour la mise en commun de leurs innovations et de leurs meilleures pratiques.

J'hésite par contre à préconiser une indemnisation financière des bénévoles du fait que ceux-ci, comme je le mentionnais tout à l'heure retirent de nombreuses gratifications de leur contribution. Je suis toutefois favorable à la mise en place de différentes formes de stages et de mesures incitatives semblables pouvant contribuer à éliminer les obstacles au bénévolat. Selon

on the individual in question, and include elements such as economic opportunity cost, academic constraints or institutional rigidity. Knowing what I have learned about the benefits of volunteering, a student mobility rate of under 3 per cent is, to me, painfully low.

What I believe is needed is a collective effort in strengthening Canada's volunteerism-focused enabling environment. There are many stakeholders across the country that would respond favourably to a sustainable initiative aimed at facilitating improved coordination between agencies committed to fostering volunteerism at home and abroad.

In conclusion, while the struggle for resources, funding and growth seems ever-present within the non-profit charitable sector, I consider myself to be extremely fortunate. My own initial volunteer experience changed my life. One aspect of my work at Canada World Youth never gets old. Each time a young person applies to participate in a CWY program, I see a transformational life-changing experience awaiting them, just as it awaited me 35 years ago. I hope all youth can benefit from that same opportunity. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Power.

Senator Omidvar: Thank you to all three of you for doing the work that you do and taking the time to come and speak to us. It's incredibly helpful.

My first question is to Mr. Perkins and to Mr. Al-Rawni about direction and control. Both of you spoke about the challenges of CRA's guidelines around direction, control, working overseas with institutions that are not Canadian charities, and it poses a real problem and prevents you from getting down to the grass roots and the grassroots wisdom, which I completely agree with.

Two panels before your panel, we also heard that as Canadians become generous and interested in donating overseas, we need to exercise due diligence so that charitable funds are not misused and abused. There has to be some balance between the two.

From your point of view, can you give us that balance and some proposals and recommendations which loosen the grip of direction and control without giving up accountability and transparency of charitable dollars?

la situation de la personne en cause, ces obstacles peuvent vraiment être de taille et comprendre des éléments comme les coûts liés à la perte de possibilités économiques, les contraintes scolaires et la rigidité institutionnelle. Comme je sais à quel point le bénévolat peut être gratifiant, je trouve triste que notre taux de mobilité des étudiants soit inférieur à 3 p. 100.

J'estime nécessaire d'y aller d'un effort collectif pour créer au Canada un environnement encore plus propice au bénévolat. De nombreux intervenants de toutes les régions du pays verraient d'un bon œil une initiative à long terme visant à améliorer la coordination entre les agences désireuses de favoriser le bénévolat au pays comme à l'étranger.

En conclusion, dans un contexte où les organismes sans but lucratif ou de bienfaisance continuent de se livrer concurrence pour avoir accès aux ressources, au financement et aux possibilités de croissance dont ils ont besoin, je me considère personnellement extrêmement chanceux. Ma première expérience de bénévolat a changé ma vie. Il y a un aspect de mon travail à Jeunesse Canada Monde qui va toujours me garder jeune. Chaque fois qu'un jeune présente une demande pour participer à un de nos programmes, je sais qu'il s'apprête à vivre une expérience qui va transformer son existence, comme ce fut mon cas il y a 35 ans. J'aimerais que tous les jeunes puissent bénéficier d'une telle possibilité. Merci.

Le président : Merci, monsieur Power.

La sénatrice Omidvar : Merci à tous les trois pour le travail que vous accomplissez et le temps que vous nous consacrez aujourd'hui. Toutes ces informations nous sont extrêmement utiles.

Ma première question porte sur la direction et le contrôle et s'adresse à MM. Perkins et Al-Rawni. Vous avez tous les deux parlé des difficultés découlant des lignes directrices de l'ARC en la matière lorsque vous travaillez à l'étranger avec des entités qui ne sont pas des organismes de bienfaisance canadiens. C'est une entrave bien concrète qui vous empêche de rejoindre les gens à la base pour bénéficier de leur sagesse, et je suis entièrement d'accord avec vous à ce sujet.

Des témoins de notre avant-dernier groupe nous ont aussi fait une mise en garde. Plus les Canadiens se montrent généreux et intéressés à faire des dons à l'étranger, plus nous devons prendre les précautions nécessaires pour nous assurer que les fonds en question ne sont pas utilisés à mauvais escient ou détournés. Il faut donc trouver un juste équilibre entre les deux.

Auriez-vous des recommandations à nous faire quant à la façon de parvenir à ce juste équilibre en assouplissant les exigences quant à la direction et au contrôle sans renoncer à la reddition de comptes et à la transparence quant à l'utilisation des fonds provenant des dons de charité?

Mr. Perkins: I think that's a very important question because, clearly, there are fiduciary responsibilities, accountability requirements as well as due diligence that must be done to ensure that the partners you are working with are bona fide committed to similar charitable purposes as yours.

I have reviewed the U.K. model for giving guidance to charities on when and how they can support with capacity-building grant-making, or grant-making that's more flexible to local organizations. This might be the curse of getting what you ask for, because I think it's quite rigorous, what is expected in the U.K. in terms of requiring. It goes through the steps that must be taken for due diligence and risk management, ensuring accountability and so forth. It gives a fair bit of flexibility on how that can be done, but it's quite clear that it needs to be done and the expectations are fairly high.

So I think that's a model that could be examined by Canada as an alternative to the direction and control requirement.

Mr. Al-Rawni: From my perspective, anybody who is arguing for less transparency, less accountability or less openness with donors and with Canadians about where their funds are going, that person should be viewed with a high degree of suspicion. Nobody is asking for a less rigorous process. The difference between what we are asking for and what currently is in play is that the direction and control, as understood now and as applied now, mean decisions have to be taken in Canada in order to satisfy the Income Tax Act. Decisions about how funds are spent, where money is spent and who it's spent on, have to be taken here in Canada. Then the funds have to be viewed while they are in the field by the people using them.

If I can give a brief example. If we enter into a deep relationship with an organization that represents women refugees in Syria, female heads of households who have to look after their families, and we say we are going to do a capacity-building program for a group of 20 female leaders, and we are going to allow you to decide what type of training you think you need as female leaders, that would be complicated right now under the current rules as we understand them. It could be that our understanding is wrong.

What has to happen is they have to send a bunch of documents to us: This is what we intend to do. This is how we intend to do it. Then we have to vet it and question what is or is not appropriate. We have to have somebody else who is an expert in the leadership of female refugees or the development of female refugee leaders to look at the process, to look at what's being proposed and advise our organization if what's being suggested is or isn't appropriate. Then we have to make a decision, reply

M. Perkins : Je pense que c'est une question très importante, car il existe manifestement des responsabilités fiduciaires et des exigences en matière de reddition de comptes. Il faut en outre effectuer les vérifications d'usage pour s'assurer que les partenaires avec lesquels on collabore sont de bonne foi et ont les mêmes objectifs caritatifs que soi.

Je me suis penché sur le modèle britannique dans le cadre duquel le gouvernement fournit des directives aux organismes de bienfaisance sur la manière dont ils peuvent appuyer l'octroi de subventions qui servent aux fins de renforcement des capacités ou qui sont plus souples à l'égard des organisations locales. C'est peut-être ce qui est difficile quand on obtient ce qu'on demande, car le processus est très rigoureux sur le plan des exigences au Royaume-Uni. Le gouvernement énumère toutes les étapes à suivre au chapitre des vérifications, de la gestion du risque, de la reddition de comptes et d'autres éléments. Il accorde une marge de manœuvre respectable quant à la manière de s'exécuter, mais il est très clair que ces démarches doivent être effectuées et que les attentes sont très élevées.

Je pense donc que c'est un modèle que le Canada pourrait examiner afin de trouver une solution sur le plan des exigences en matière de directives et de contrôle.

M. Al-Rawni : Selon moi, il faudrait considérer avec beaucoup de suspicion quiconque réclame une transparence, une reddition de comptes et une ouverture moindres à l'égard des donateurs et des Canadiens en ce qui concerne l'utilisation de leur argent. Personne ne demande que le processus soit moins rigoureux. La différence entre ce que nous demandons et le processus actuel relatif à l'orientation et au contrôle tel qu'il est compris et appliqué actuellement, c'est que les décisions doivent être prises au Canada pour respecter la Loi sur l'impôt sur le revenu. Les décisions relatives à l'utilisation, au lieu d'utilisation et aux bénéficiaires des fonds doivent être prises au Canada. Il faut ensuite vérifier l'utilisation qu'on fait des fonds sur place.

Je vous donne un bref exemple. Si on établit une relation solide avec une organisation représentant des réfugiées syriennes qui agissent à titre de chefs de famille et qui doivent prendre soin de leur famille, et que l'on dit que l'on offrira un programme de renforcement de la capacité à 20 femmes agissant à titre de chefs en laissant les intéressées décider du genre de formation dont elles jugent avoir besoin, ce serait compliqué à l'heure actuelle en vertu des règles, d'après ce que nous en comprenons. Peut-être les comprenons-nous mal.

L'organisation doit nous envoyer une panoplie de documents afin de nous indiquer ce qu'elle compte faire et comment elle a l'intention de procéder. Nous devons ensuite vérifier le tout et voir ce qui est approprié ou non. Nous devons demander à un expert des réfugiées agissant à titre de chefs et de la formation de ces personnes d'examiner le processus et de voir ce qui est proposé afin d'indiquer à notre organisation si c'est approprié ou non. Nous devons ensuite prendre une décision, répondre à

back to them, send the funds in truncated forms, and agree milestones beforehand.

What could happen, in an alternative world, is that we agree these women should be supported, and we agree the key milestones they will share with us and say these are the key milestones which will ensure that the funds that you have given us have been spent wisely. Of course, they have to demonstrate that the funds have been used that way. I would never suggest we take that portion away. Knowing how the money is being spent and who is spending it and where it's being spent is entirely appropriate. Not doing that would be a dereliction of duty, I think, on behalf of any world government organization. You absolutely have to demonstrate how your funds are being spent.

You allow the committee of women amongst themselves to say this is how they think your support can best be spent and where they think it will be spent. Our process, then, is that we are going to ensure the funds that we send are spent where you suggested they are spent. I hope that helps.

Senator Omidvar: That helped. I was looking for a real-life, contextual example. I'm still trying to sort out in my mind whether it's just words. The due diligence will still have to be carried out. What you are proposing is that in this model you would cut out a lot of middle-men, if I may call them that. Thank you for that answer.

I'm sure we will get back to this, Mr. Al-Rawni.

Mr. Power, I have a comment and question. I, too, believe very much in the power of volunteering. Here is one Canadian who got her start in life because I volunteered, and today I'm a senator. That tells you something about the power of volunteering.

We heard a suggestion here, and I don't know quite where it came from, that Canada, being such a big and diverse country, could use the youth service Canada program, where young people would do community service of some kind away from their place of home for six months or so. It's sort of made-in-Canada, for want of a better word. I think other countries have a military service program or a youth service program. Has your organization thought of this?

Mr. Power: Can you repeat the last part of your question?

Senator Omidvar: Has your organization thought about the potential benefits and pitfalls of a mandatory Canada youth service program? After school, before university, every kid goes somewhere and does something for this country or overseas.

l'organisation, lui faire parvenir les fonds sous forme tronquée et nous entendre préalablement sur les jalons.

Nous pourrions procéder autrement en convenant que ces femmes ont besoin de soutien et en nous entendant sur des jalons clés qui nous permettront de nous assurer que les fonds sont dépensés judicieusement. Bien entendu, l'organisation doit prouver que les fonds ont été utilisés aux fins prévues. Jamais je ne proposerais d'omettre cette étape, car il est parfaitement approprié de savoir comment, par qui et quand l'argent est dépensé. En omettant de le faire, une organisation gouvernementale manquerait à son devoir. Il faut absolument démontrer la manière dont les fonds sont dépensés.

On permettrait au comité de femmes de déterminer lui-même la manière optimale de dépenser les fonds et l'endroit où ils devraient être dépensés. Pour notre part, nous vérifierions que les fonds sont dépensés là où elles ont indiqué qu'ils le seraient. J'espère que cette réponse vous est utile.

La sénatrice Omidvar : Elle l'est. Je voulais avoir un exemple concret et contextuel. Je tente encore de comprendre si ce ne sont que des mots. Il faudra toujours procéder à une vérification. Ce que vous proposez, c'est d'éliminer un grand nombre d'intermédiaires, si je puis les appeler ainsi. Merci de cette réponse.

Je suis certaine que nous y reviendrons, monsieur Al-Rawni.

Monsieur Power, j'ai une observation et une question. Je crois beaucoup, moi aussi, au pouvoir du bénévolat. J'ai commencé dans la vie en m'adonnant au bénévolat, et je suis aujourd'hui sénatrice. Voilà qui en dit long sur le pouvoir du bénévolat.

Notre comité a entendu une proposition, qui vient de je ne sais où, selon laquelle un pays vaste et diversifié comme le Canada pourrait utiliser le programme de service jeunesse, dans le cadre duquel les jeunes offriraient des services communautaires quelconques à l'extérieur de leur localité pendant environ six mois. Ce serait une sorte d'initiative typiquement canadienne, à défaut d'un meilleur terme. Je pense que d'autres pays ont un programme de service militaire ou de service jeunesse. Votre organisation a-t-elle envisagé cette possibilité?

M. Power : Pouvez-vous répéter la dernière partie de votre question?

La sénatrice Omidvar : Votre organisation a-t-elle réfléchi aux avantages et aux inconvénients potentiels d'un programme de service jeunesse obligatoire au Canada? Après l'école, avant l'université, tous les jeunes vont quelque part pour faire quelque chose au pays ou à l'étranger.

Mr. Power: Thank you for the question. Many of the international partners with whom we work have national service, for example. We have looked at the pros and cons of involvement and I would say it's double-edged in a case like this. Anything that is mandatory calls into question what someone's primary reason would be for participating.

Some of the purity I'm alluding to for the opportunities or benefits that accrue to the individual often come from someone who is electing to do this on their own. This is why I said the counterbalance is whether they have an opportunity to volunteer in the first place. I think you will find the answer is different depending on where someone lives, their age and gender. I would say the whole of it is that if the goal is to remove barriers to participation, then, yes, a program like this would be very important.

I would also ask myself who you are creating the opportunities for and who is being left behind. If it was a program that really eliminated barriers to participation, that's the way to go.

Senator R. Black: Data from Statistics Canada shows that international development charities draw a small proportion of Canadian volunteers and donors. But on the other hand, statistics also show that financial support for international development charities has been growing over time while declining in other sectors. We see that through Statistics Canada data. To what do you attribute this relatively low participation rate for support for organizations working overseas?

Mr. Power: Much of the support that is being provided is for local beneficiaries, in this case. What we're drawing attention to is the fact that it's the Canadian volunteers and the youth who are facing barriers in participating. If there was a way to increase those opportunities, we're not arguing that the money or the funds should be spent differently. It's aligning with the needs of Canadian youth at the same time. I think there is a way to have both.

Mr. Al-Rawni: I think the figure for charitable giving in Canada shows that 95 per cent of what is given is spent here in Canada, so 5 per cent is spent for overseas aid. While there might be a decrease or increase one way or the other, the bulk of charitable giving in Canada stays in Canada.

The only reason I could see for a trend where more is given overseas, in the last decade we have seen a lot more major, high-impact disasters. I'm talking here about the floods in Pakistan, tsunamis, the earthquake in Haiti, and the war in Syria. These are high-impact, high-visibility travesties which have captured the

M. Power : Je vous remercie de cette question. Un grand nombre de partenaires étrangers avec lesquels nous collaborons ont un service national, par exemple. Nous en avons étudié les avantages et les inconvénients, et je dirais que c'est une arme à double tranchant dans un cas comme celui-là. Tout ce qui est obligatoire remet en question la motivation principale qui incite les gens à participer.

La pureté à laquelle j'ai fait référence au sujet des occasions ou des avantages dont la personne bénéficie découle souvent en partie du fait que cette dernière agit de son propre chef. Voilà pourquoi je dis qu'en contrepartie, on peut se demander si la personne a l'occasion de se porter volontaire. Je pense que vous constaterez que la réponse diffère selon le lieu de résidence, l'âge et le sexe de la personne. Je dirais que dans l'ensemble, si l'objectif consiste à abattre les obstacles à la participation, alors un programme comme celui-ci serait effectivement très important.

Je me demanderais aussi à qui s'adressent les occasions et qui est laissé derrière. S'il s'agit d'un programme qui permet réellement d'éliminer les obstacles à la participation, alors c'est la voie à suivre.

Le sénateur R. Black : Les données de Statistique Canada montrent que les organismes de bienfaisance œuvrant dans le domaine du développement international attirent un faible pourcentage des bénévoles et des donateurs canadiens. Par contre, elles montrent également que le soutien financier destiné à ces organismes a augmenté au fil du temps, alors qu'il décroît dans d'autres secteurs. C'est ce que révèlent les données de Statistique Canada. À quoi attribuez-vous le taux de participation relativement faible chez les organisations œuvrant à l'étranger?

M. Power : Une bonne partie du soutien offert est destiné à des bénéficiaires locaux, dans le cas présent. Ce que nous voulons mettre en lumière, c'est le fait que ce sont les bénévoles et les jeunes canadiens qui se heurtent à des obstacles au chapitre de la participation. S'il y avait moyen d'offrir plus d'occasions, nous ne disons pas que les fonds seraient dépensés autrement. Ce qu'il faut, c'est combler les besoins des jeunes canadiens en même temps. À mon avis, il est possible de faire les deux.

M. Al-Rawni : Je pense que les chiffres relatifs aux fonds indiquent que 95 p. 100 des dons de bienfaisance au Canada sont dépensés au pays; ce sont donc 5 p. 100 qui le sont à l'étranger. Il peut y avoir des augmentations ou des diminutions d'un côté comme de l'autre, mais la plus grande partie des dons de bienfaisance restent au Canada.

Tout ce qui pourrait expliquer une tendance à dépenser plus à l'étranger, c'est l'augmentation substantielle des grandes catastrophes à fort impact. Je parle ici des inondations au Pakistan, des tsunamis, des séismes à Haïti et de la guerre en Syrie, autant de tragédies à fort impact et à grand retentissement

imagination of the Canadian public and might have contributed to increase in charitable giving.

In our experience generally, among a lot of people in this space — big players like World Vision, Plan International and Oxfam Canada — when they're sitting together around tables to see how it's going, they would say every year seems to be tougher than the year before.

Yes, the trend wouldn't surprise me if there is a general trend up, but I don't think it is so large that it has changed in any way the proportion between giving domestically and internationally, as I understand it.

Senator R. Black: Thank you.

Mr. Perkins: One factor that might explain a decline is that there is a lot less work done by Canadian NGOs and purely what just used to be called development education and reaching out into communities to educate them about the work that's happening and the needs exist. That used to be an eligible component of a lot of development programs funded by CIDA at the time. Ten per cent could be used to do educational work in Canada and that really helped to grow the number of people who knew about it and were committed. Since that has disappeared, I think that might be partly a cause for the decline.

In terms of share of development assistance flowing through NGOs, my observation is that much more of it is because the NGO is contracted as a service-delivery partner that delivers the programs on behalf. So more funding is managed by Canadian NGOs but there is not more money going to NGOs for their work. It is more the role of NGOs has shifted toward implementation of other organizations' programs and not as much support for the work that the NGO itself is set up to do.

Senator Duffy: I had a follow up to Senator Black's question about the amount of Canadian aid that actually goes overseas, and I think the professor said 5 per cent. Has the rise of social media and, in particular, the phenomena of fake news made it more difficult for people who are trying to help the less fortunate in the rest of the world establish credibility, get their message across or provoke a positive response from people? There is so much clutter in the air and a lot of is absolutely and factually wrong. Have any of you run into that? Is that a concern?

qui ont frappé l'imagination de la population canadienne et qui ont peut-être contribué à l'augmentation des dons de bienfaisance.

Selon notre expérience, de façon générale, quand les principaux acteurs du secteur, comme Vision mondiale, Plan International et Oxfam Canada, se réunissent pour faire l'état des lieux, ils diraient que chaque année semble plus difficile que la précédente.

Oui, je ne serais pas étonné que la tendance générale soit à la hausse, mais je ne pense pas que cela ait influencé le pourcentage des dons destinés au pays et à l'étranger, d'après ce que je comprends.

Le sénateur R. Black : Merci.

M. Perkins : Un déclin pourrait s'expliquer en partie par le fait qu'il y a beaucoup moins de travail effectué par les ONG canadiennes sur le plan de ce qui s'appelle purement l'éducation en matière de développement, activité dans le cadre de laquelle les ONG s'adressent aux communautés pour leur expliquer le travail qui s'effectue et les besoins qui se font sentir. Ces activités ont déjà été une composante admissible dans le cadre de nombreux programmes de développement financés par l'ACDI à une époque. Dix pour cent des fonds pouvaient être utilisés pour le travail d'éducation au Canada; cela a vraiment contribué à l'augmentation du nombre de gens informés et mobilisés. La disparition de ce financement pourrait être expliquée en partie par le déclin.

Pour ce qui est de la part de l'aide au développement qui est versée par l'entremise des ONG, je pense qu'il y a beaucoup plus d'argent parce que les ONG reçoivent des contrats à titre de partenaires de prestation de services qui offrent les programmes au nom d'autres organismes. Les ONG canadiennes gèrent donc plus d'argent, mais ne reçoivent pas plus d'argent pour leurs travaux. C'est plutôt le rôle des ONG qui a évolué; elles se chargent davantage de mettre en œuvre les programmes d'autres organisations et ne reçoivent pas autant de soutien pour leurs propres travaux.

Le sénateur Duffy : Je me devais de donner suite à la question du sénateur Black au sujet du montant de l'aide canadienne qui est dépensé à l'étranger; je pense que M. Al-Rawni a indiqué qu'il est de 5 p. 100. Est-ce que la montée des médias sociaux et, en particulier, le phénomène des fausses nouvelles font en sorte qu'il est plus difficile pour ceux et celles qui tentent de venir en aide aux moins fortunés de ce monde d'établir leur crédibilité, de transmettre leur message ou de susciter une réaction favorable chez les gens? L'information fuse de toute part, et une bonne partie de ces renseignements sont complètement faux. Avez-vous été confrontés à cette situation? Est-ce un problème?

Mr. Al-Rawni: Yes. In our perspective, a lot of the people who would ordinarily give say things like, “I’m not sure if it gets to where it needs to get. I’ve read or heard somewhere that only 10 per cent of what we give ends up with people who need it, or I’ve read somewhere that organization is doing bad things or supporting bad people.”

Now, whenever I’ve been confronted with somebody who has shared that sentiment and I have sat with them and explained our position and shared actual real-life data, I have always walked away with a cheque. “In that case, you have cleared that up for me, so here’s a cheque for *X* amount of thousands for your work in Malawi or your work educating girls in Afghanistan or wherever.”

It’s definitely one of the things we have to deal with. It’s a day-to-day reality of our existence as an organization. The \$40 million that we raise is all raised from Canadian individuals. This is not government money that comes to Islamic Relief or is funded by Islamic Relief. It is from individuals writing charitable contributions. It is something we know we have to do. We spend a lot of time doing it and we spend a lot of time dealing with hateful messages or people spreading bad messages about the work we do, our organization or the sector in general in our marketing and our public relations work. Yes, we do face that.

Senator Duffy: Is there anything that government should be doing about this? This gets into the whole argument about free speech, the Internet and so on.

Mr. Al-Rawni: Yes, I think it’s a much bigger question, but I don’t know that I have an easy recommendation for policy-makers.

Senator Duffy: Should part of it link back to what we heard earlier about the limitation on funds being used for education in Canada so we get the message out to people here about the good work being done overseas? It seems to me that ignorance is the breeding ground for some of this hateful speech, and if we can go back to the days when charities were allowed to tell their stories to Canadians, it would be good for everybody, the recipients and for our social atmosphere in the country.

Mr. Al-Rawni: I think that’s a wonderful suggestion and I agree. I would say that telling your story is part of your charitable program. It is a powerful tool in the hands of charitable organizations to do their work or share the good work that all of them are doing.

Senator Duffy: My hobby horse at this committee has been to appoint a minister who would have responsibility for championing the charitable cause, and there have been lots of debates about it. It seems to me that one of the vehicles would be

M. Al-Rawni : Oui. À notre avis, un grand nombre de personnes qui effectueraient normalement un don disent ne pas être certaines que l’argent va où il le faut. Elles ont lu quelque part que seulement 10 p. 100 de l’argent se rend jusqu’aux personnes qui en ont besoin, ou que l’organisation agit de manière malavisée ou aide les mauvaises personnes.

Chaque fois que j’ai rencontré une personne ayant une telle attitude et que j’ai pris le temps de lui expliquer notre position et de lui fournir des données concrètes, j’ai toujours obtenu un chèque. Les gens me disent que maintenant que j’ai fait la lumière sur la situation, ils nous libelleront un chèque de quelques milliers de dollars pour nos travaux au Malawi ou nos efforts d’éducation des filles en Afghanistan ou ailleurs.

C’est certainement un problème contre lequel nous devons lutter. C’est une réalité quotidienne de notre organisation. Les 40 millions de dollars que nous avons réunis viennent tous de citoyens canadiens. Il n’y a pas de financement de la part du gouvernement ou d’Islamic Relief. L’argent vient de particuliers qui effectuent des dons de bienfaisance. C’est quelque chose que nous savons que nous devons faire. Dans le cadre de notre travail de marketing et de relations publiques, nous accordons beaucoup de temps à cet égard, luttant contre les messages haineux et les gens qui propagent des messages négatifs sur notre organisation ou le secteur en général. Oui, nous sommes confrontés à ce problème.

Le sénateur Duffy : Le gouvernement devrait-il intervenir à cet égard? Le problème soulève toute la question de la liberté d’expression et d’Internet.

M. Al-Rawni : Oui, je pense que cela soulève une question d’envergure, mais je ne sais pas si j’ai une recommandation facile à présenter aux décideurs.

Le sénateur Duffy : Une partie du problème aurait-elle un lien avec ce que nous avons entendu précédemment sur la limite des fonds utilisés pour faire de l’éducation au Canada afin d’informer les gens du bon travail accompli à l’étranger? L’ignorance me semble être un terrain fertile pour le discours haineux; ce serait donc une bonne chose que les organismes de bienfaisance puissent de nouveau raconter leurs histoires aux Canadiens. Ce serait bénéfique pour tout le monde, les bénéficiaires et l’atmosphère sociale dans notre pays.

M. Al-Rawni : Je pense que c’est une excellente suggestion, et je suis d’accord avec vous. Je dirais qu’il fait partie du programme de bienfaisance de raconter son histoire. Les organismes de bienfaisance disposent là d’un puissant outil pour accomplir leur travail ou faire connaître le bon travail qu’elles font toutes.

Le sénateur Duffy : Mon cheval de bataille, au sein du comité, a consisté à faire nommer un ministre qui serait responsable de la promotion de la cause des œuvres de bienfaisance, une proposition qui a fait l’objet de bien des

to have someone whose mandate is to go from community to community, full-time, telling Canadians about the voluntary sector, the need we have for volunteers, and the declining and aging population, and all of the other statistics that you well know, so that it becomes real to people as opposed to some abstract thing that they only think of when they see a disaster on TV.

Mr. Power: I would say I wouldn't refer to it so much as fake news, but it might be unevenly understood in terms of how you measure aid effectiveness. For most organizations, we would want to talk about what makes it sustainable. What is the programming impact an organization might have in a given community overseas?

My experience has been that there are many different ways you can get there. All of the organizations that are here today would be a part of the solution. It's a mixed bag, so to speak, but without the support from the Canadian public, at a certain point we are not going to be able to reach the goals that we have. To me, that is clear.

My experience working with young people is that I have seen a sustained impact in the communities because of the peer-to-peer relationships established through that. However, I would not argue that it is a solution in itself. It's a part of one. It's working with an age group that has an opportunity to contribute at the community level for many years after the project ends. What is missing sometimes is an objective means of analysis or measurement of these programs.

We talked earlier about the interesting work done with increasing transparency, for example, but there are many who still hold to traditional beliefs about how aid is delivered and I think that can be harmful as well.

Senator Omidvar: I will stick with direction and control for Mr. Perkins and Mr. Al-Rawni. I understand that the CRA, in its guidelines, has stated that there can be flexibility in direction and control based on the size of the project: more flexibility in smaller projects and maybe less flexibility where millions of dollars are involved. How have you both experienced this flexibility in your work? Is this something the committee should explore further in defining the parameters of this flexibility and direction and control?

Mr. Al-Rawni: We actually err on the side of caution, given our name and areas where we work in Iraq, northern Syria, Somalia, Yemen and Afghanistan, which are some really hot

débats. Il me semble qu'il y aurait moyen d'agir en nommant quelqu'un dont le mandat consisterait à aller de communauté en communauté, à temps plein, afin de parler aux Canadiens du secteur bénévole, du besoin en bénévoles, du déclin et du vieillissement de la population, et de toutes les statistiques que vous connaissez bien, pour que tous ces faits deviennent réels pour les gens au lieu de n'être que des principes abstraits auxquels ils ne pensent que lorsqu'ils voient une catastrophe à la télévision.

M. Power : Je dirais qu'il ne s'agit pas tant de fausses nouvelles que d'une compréhension peut-être inégale de la manière dont on évalue l'efficacité de l'aide. Pour la plupart des organisations, nous voudrions parler de ce qui rend les démarches viables. Quelle incidence les programmes d'une organisation pourraient-ils avoir dans une communauté étrangère?

L'expérience m'a montré qu'on peut atteindre ses objectifs de bien des manières. Toutes les organisations présentes ici aujourd'hui feraient partie de la solution. C'est un amalgame de facteurs, si l'on peut dire, mais sans le soutien de la population canadienne, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs à un certain point. C'est pour moi évident.

Dans le cadre de mon travail avec les jeunes, j'ai observé une incidence considérable dans les communautés en raison des relations entre pairs qui ont fleuri dans le cadre de ces initiatives. Je ne dirais pas que c'est une solution en soi, par contre. Cela fait partie de la solution. Il faut travailler avec un groupe d'âge qui a l'occasion de s'investir dans la communauté pendant de nombreuses années après la fin du projet. Ce qui fait parfois défaut, c'est un moyen objectif d'analyse ou d'évaluation de ces programmes.

Nous avons parlé plus tôt du travail intéressant réalisé pour accroître la transparence, par exemple, mais nombreux sont ceux qui adhèrent encore aux croyances traditionnelles concernant la manière dont l'aide est offerte, et je pense que cela peut être dommageable également.

La sénatrice Omidvar : Je vais revenir à la question des directives et du contrôle avec MM. Perkins et Al-Rawni. Je crois comprendre que l'ARC, dans ses lignes directrices, indique qu'on peut bénéficier d'une certaine souplesse sur le plan des directives et du contrôle, selon la taille du projet; la souplesse serait plus grande dans le cadre des petits projets et plus restreinte quand des millions de dollars entrent en jeu. Comment avez-vous vécu cette souplesse dans le cadre de votre travail? Est-ce une avenue que le comité devrait examiner davantage afin de définir les paramètres de cette souplesse sur le plan des directives et du contrôle?

M. Al-Rawni : Nous pêchons par excès de prudence, compte tenu de notre nom et des régions où nous travaillons en Irak, dans le Nord de la Syrie, en Somalie, au Yémen et en

spaces. We don't tend to give ourselves any notion that there is any kind of flexibility.

There might be some guidelines where flexibility is okay in certain circumstances, but our legal and compliance teams are always urging us to make sure we err on the side of extra caution because of the spaces and the name. We know there is already quite a lot of heat geographically where we choose to work and how we choose to respond in the communities we choose to help. We don't make any distinction ourselves from one being a bit more relaxed and another being less relaxed. Let's take our lawyers' guidance and follow it to the *T*.

Mr. Perkins: I have noticed some slight modification of the language and more space in smaller amounts. I'm a volunteer on the board of another charity that does very small grants to small groups mostly in Uganda. In that case, we have agreements with them that we sign that follow the expectations of Canada Revenue Agency for engaging intermediaries. We are able to take advantage of that slightly greater space for the smaller projects.

My feeling is that, rather than putting the expectation on direction and control of the daily spending decisions or the activities that the intermediaries do, we should be putting more emphasis on the due diligence, monitoring and assurance sides of things. That includes making sure there is a system to monitor and ensure that the partner is doing what it said it would do and using the money the way it said it would use it, and putting in more emphasis on the due diligence but also more flexibility in terms of allowing the partner to make more decisions about the priorities for that community.

Senator Omidvar: I am going to make an assumption that all three of your organizations receive some kind of government funding. Is that true? I actually have Farm Radio International's annual report in front of me. A major part of our deliberations have dealt with the relationship between the federal government's grants and contributions to organizations in Canada, whether they are local, whether they are national or even international.

We've heard from the federal government as a result of the Voluntary Sector Initiative that certain improvements have been made. There are three-year grants and information is posted on a website. Have you experienced these changes and, if so, are they positive? Have you not experienced them at all?

Mr. Power: Yes, in recent years there are several working groups where our sector is working directly with Global Affairs, for example, on creating new efficiencies in the administration of

Afghanistan, des régions vraiment dangereuses. Nous ne tendons pas à penser que nous bénéficions de la moindre souplesse.

Selon certaines directives, la souplesse pourrait être de mise dans certaines circonstances, mais nos équipes responsables des questions juridiques et de la conformité nous conseillent toujours fortement de faire preuve d'énormément de prudence en raison des régions où nous travaillons et de notre nom. Nous savons que la situation est déjà difficile dans les régions où nous choisissons de travailler, selon la manière dont nous décidons d'intervenir dans les communautés que nous choisissons d'aider. Nous ne voulons pas faire nous-mêmes de distinction entre une région moins dangereuse et une autre qui l'est davantage. Nous suivons les conseils de nos avocats à la lettre.

M. Perkins : J'ai remarqué une légère modification des termes et une plus grande souplesse pour les petits montants. Je siège bénévolement au conseil d'un autre organisme de bienfaisance qui offre de très petites subventions à de petits groupes basés surtout en Ouganda. Dans ce cas-là, nous signons des ententes avec eux, ententes qui suivent les recommandations de l'Agence du revenu du Canada relativement aux activités exercées à l'aide d'un intermédiaire. Nous pouvons tirer avantage de la souplesse légèrement plus grande pour les petits projets.

À mon avis, au lieu de mettre l'accent sur la direction et le contrôle des décisions relatives aux dépenses quotidiennes ou des activités menées par les intermédiaires, nous devrions nous concentrer sur la diligence raisonnable, la surveillance et l'assurance. Pour ce faire, il faudrait veiller, entre autres, à ce qu'il y ait un système de surveillance qui permettrait de s'assurer que le partenaire respecte ses engagements et utilise l'argent de la façon prévue. Aussi, en plus d'accorder davantage d'importance à la diligence raisonnable, il faudrait donner aux partenaires une plus grande souplesse et les laisser prendre plus de décisions par rapport aux priorités de la collectivité concernée.

La sénatrice Omidvar : Je vais présumer que vos trois organisations reçoivent du financement de la part du gouvernement. Est-ce vrai? En fait, j'ai le rapport annuel de Radios Rurales Internationales devant moi. Nos délibérations ont porté en grande partie sur les subventions et les contributions versées par le gouvernement fédéral aux organisations basées au Canada, qu'elles soient locales, nationales ou même internationales.

Selon le gouvernement fédéral, certaines améliorations ont été apportées grâce à l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Des subventions de trois ans sont offertes, et de l'information est affichée sur un site web. Avez-vous ressenti ces changements? Dans l'affirmative, sont-ils positifs?

M. Power : Oui, depuis les dernières années, notre secteur participe à plusieurs groupes de travail et il collabore directement avec Affaires mondiales Canada, par exemple, pour

grants. For me, it's a testament and it's clear that Global Affairs is listening because of the increased dialogue. That might have to do with policies related to salaries and elements such as time sheets. For example, what kind of justification is going to be used to support expenses on these projects?

Mr. Perkins: There has been more transparency in terms of how to respond to a call for proposals. There have been moves toward breaking the process into stages so that a more time-efficient concept note is written first, and only if that clears the hurdle do you then have to go through the tremendous work involved in a full proposal. That all comes from the dialogue that has been happening, so that's positive.

Having a 30-year view on it, I think there is tremendous value in the times when there was responsive programming. I called it a responsive fund. It was a small portion of the total budget, but it was funding that NGOs could bring their own ideas to and get them funded for longer-term periods and have the long-term impact, and being clear about the framework and the broad goals that it should achieve, but giving more flexibility in terms of outcomes that get achieved with the communities. I think we lost something when we moved away from responsive to the government almost entirely issuing competitive calls for proposals.

Mr. Al-Rawni: We have noticed the difference. There has been a more engaged Global Affairs Canada. The bulk of Global Affairs Canada's grants still go to bilateral and multilateral agencies. I don't know the percentage or the proportions, but I know most of what is given by Global Affairs Canada goes to support Canada's commitments to the United Nations, various UN bodies and multilateral organizations and bilateral organizations.

That is still the bulk but, in terms of the way they are engaging with civil society, Global Affairs Canada has made a tremendous change for the positive which we are certainly witnessing.

Senator R. Black: We need to acknowledge that at some point in our report.

Several witnesses in testimony and briefs we have received have called for the need for better data, more data and more up-to-date data on the charity and voluntary sector to support a variety of things. How would additional data support the work of your organizations? If more data were to be collected, what statistics would be most useful?

mettre en place de nouvelles mesures visant à améliorer l'efficacité de l'administration des subventions. Pour moi, le dialogue accru est une preuve tangible que Affaires mondiales nous écoute. Il peut y avoir des discussions, par exemple, au sujet des politiques sur les salaires et des détails comme les feuilles de temps. Par exemple, quelle justification sera utilisée pour soutenir les dépenses relatives aux projets?

M. Perkins : Il y a plus de transparence en ce qui a trait à la façon de répondre à un appel de propositions. Des mesures ont été prises pour diviser le processus en étapes : on rédige d'abord une note conceptuelle, et c'est seulement si cette note est acceptée qu'on doit déployer les efforts considérables nécessaires pour préparer une proposition complète, ce qui prend beaucoup de temps. Ces changements sont le fruit des discussions qui ont été menées et ils sont positifs.

Mes 30 années d'expérience me permettent d'affirmer que le programme adapté qui existait autrefois avait énormément de valeur. J'appelais cela un fonds adapté. Il s'agissait d'une petite portion du budget total, mais les ONG pouvaient proposer leurs propres idées et obtenir du financement à plus long terme, ce qui permettait à leurs projets d'avoir des répercussions à long terme. Le cadre et les objectifs généraux étaient clairs, mais il y avait une plus grande souplesse par rapport aux résultats à atteindre dans les collectivités. Selon moi, nous avons perdu quelque chose quand le programme adapté a été remplacé par l'approche actuelle, qui est centrée presque entièrement sur les appels de propositions concurrentiels lancés par le gouvernement.

M. Al-Rawni : Nous avons remarqué la différence. Affaires mondiales Canada a accru sa coopération. Le ministère verse encore la plus grande partie de ses subventions à des organismes bilatéraux et multilatéraux. Je ne connais pas le pourcentage ou les proportions, mais je sais que la majorité des fonds octroyés par Affaires mondiales Canada sert à soutenir les engagements du Canada envers les Nations Unies, divers organes de l'ONU, ainsi que des organisations multilatérales et bilatérales.

Les organisations de ce genre reçoivent encore la plus grande partie des fonds, mais en ce qui concerne sa coopération avec la société civile, Affaires mondiales Canada a certainement apporté des changements positifs, et nous en sommes témoins.

Le sénateur R. Black : Nous devons le souligner dans notre rapport.

Dans les témoignages et les mémoires que nous avons reçus, plusieurs témoins ont dit qu'il fallait de meilleures données et des données plus nombreuses et plus à jour afin de mieux soutenir divers aspects du secteur bénévole et des organismes de bienfaisance. Comment des données supplémentaires aideraient-elles vos organisations à accomplir leur travail? Si plus de données étaient recueillies, quelles statistiques seraient les plus utiles?

Mr. Power: For the first part of the question, in terms of data collection what would be most useful is organizations often talking about repeated or repetitive effort. You have many organizations putting time and energy into the same types of tools and development policies. Something like that could be addressed directly through better harvest of data that could be shared within the sector. That's one piece. I'll let my colleagues address this as well.

Mr. Perkins: Data can certainly help with better decisions about where to focus and being able to learn better which approaches have the best impact and are the most cost effective. Some of my concern around data is that there is a tremendous amount of data collection going on by many different organizations. I have been to quite a few villages in Africa where we're doing a baseline survey, gathering monitoring data or finding out what is happening in that community, and it's the third or fourth time an evaluation team has been through their community asking the same questions.

We should be a bit more respectful of the people who are providing the data and their time, and also do a better job of sharing what we are learning back with them. Farm Radio International has made a strong commitment to that. We have collected data about listeners to Farm Radio programs. We invite listeners to share their views and experiences and they can use their phones to tell us their plans or give us feedback and we will collect data from 70,000 or 80,000 rural people almost for free using their phones.

We always have a radio show that reports back to them what their neighbours are saying, instead of just taking. That's another important dimension to data: whose data is it and for whose benefit?

Mr. Al-Rawni: We all acknowledge the power of data. From our perspective, we wish we had better and more access to data. There are so many organizations working in so many parts of the world and there is no space for a shared data portal. This means that somebody has to do the work again and again. It's a waste of resources. If I already know a situation where my colleague is in Uganda and he knows there are this many villages around Kampala and this many people and this is what the last data collection exercise told us, it would help us to no end if we were planning to do work in Uganda before we went in.

M. Power : Pour répondre à la première partie de votre question concernant la collecte des données les plus utiles, les organisations parlent souvent des efforts répétés. De nombreuses organisations consacrent du temps et des efforts aux mêmes types d'outils et de politiques de développement. On pourrait résoudre ce problème en améliorant la collecte de données et en transmettant les données à l'ensemble du secteur. Voilà un élément de la réponse. Je vais laisser mes collègues répondre à leur tour.

M. Perkins : Les données peuvent certainement nous aider à prendre de meilleures décisions sur les secteurs à cibler, et elles peuvent nous apprendre quelles approches sont les plus efficaces et les plus rentables. Or, une de mes préoccupations, c'est qu'un grand nombre d'organisations diverses recueillent énormément de données. J'ai visité plusieurs villages en Afrique où nous menions une enquête initiale, nous recueillions des données de surveillance ou nous nous informions sur la situation dans la collectivité, et c'était la troisième ou la quatrième fois qu'une équipe d'évaluation se rendait dans le village pour poser les mêmes questions.

Nous devrions être un peu plus respectueux envers les personnes qui prennent le temps de nous fournir des données. Nous devrions également améliorer la façon dont nous leur transmettons ce que nous apprenons. Radios Rurales Internationales a pris un engagement ferme en ce sens. Nous avons recueilli des données au sujet des auditeurs des programmes de Radios Rurales. Nous invitons les auditeurs à nous faire part de leurs opinions et de leurs expériences. Ils peuvent utiliser leur téléphone pour nous transmettre leurs plans ou leurs commentaires. Nous recueillons des données auprès de quelque 70 000 à 80 000 personnes vivant en région rurale, et ce, presque gratuitement, à l'aide de leurs téléphones.

Nous ne faisons pas que prendre l'information qu'ils nous fournissent; nous leur transmettons toujours les propos de leurs voisins durant une émission de radio. C'est là un autre aspect important des données : à qui appartiennent-elles et à qui profitent-elles?

M. Al-Rawni : Nous reconnaissons tous le pouvoir des données. Pour notre part, nous aimerions avoir un accès accru et amélioré aux données. Il y a tellement d'organisations qui travaillent dans de nombreuses régions du monde, et pourtant, il n'existe pas de portail de partage des données. Il faut donc que le travail soit fait et refait, ce qui est un gaspillage de ressources. Si nous planifions travailler en Ouganda et je savais déjà que mon collègue était là et qu'il avait recueilli des données récemment montrant combien de villages et de personnes se trouvent à proximité de Kampala et quelle est la situation, ce serait extrêmement utile pour nous de connaître ces données avant de nous rendre sur le terrain.

I don't know how practical this is. I wish it did happen. I know it exists. If our organization shared the data we have with others and made it publicly available, obviously without sharing any personal data, and everyone did the same, the compound effect of that would be massive. It's just that, as a space, I think we are well behind where we need to be, because this is supposed to be a not-for-profit space and data is not supposed to be territorial and "I own it and I did the work and no one should have it" shouldn't be a thing, almost like a Wikipedia type of response to data.

This is the first time I'm having a conversation outside of our organization about data, to be honest, which is a bit of a bad sign in terms of how far we are in terms of having these conversations.

Senator Omidvar: I have a question for Mr. Al-Rawni. I would like to know more about your donors. I know your community is under some stress as a result of that very unfortunate incident in Christchurch, if I might even call it unfortunate; it's just horrific. Are most of your donors members of the Muslim faith, or do you have donors who are just people concerned about things happening? Do you have any data on that?

Mr. Al-Rawni: We have extensive data on where our donors are and who they are. We know exactly how many people are active, how many are in our database, where they are, what they do and where they live. There is so much we have. Primarily, we do have donations from members of different communities from across Canada who are not specifically Muslim. There are a lot of donors from different parts who give to causes because they have seen something online and are interested in supporting it.

The majority of our donors are Muslim or from the Muslim community. Most of them are under 45 and most of them are between the ages of 28 and 45. In terms of gender, 51 per cent are female and 49 per cent are male. Geographically, they are in the suburbs of the major cities across Canada. We do obviously have some support in rural areas. We have a Google map which plots every single donor and where they are from and we find someone way up North and we ask, "Hey, who's this?" The majority are in the suburbs of those major urban centres.

The Chair: Colleagues, I would like to thank our witnesses, Mr. Perkins, Mr. Al-Rawni and Mr. Power, for their contributions today. They have been significant and we hope they will be reflected in our report when we file it. I thank you for being here today.

Je ne sais pas à quel point c'est faisable. J'aimerais que les choses se passent ainsi. Je sais que les données existent. Si notre organisation rendait ses données publiques — sans communiquer de renseignements personnels, bien sûr — et si tous faisaient de même, l'effet combiné serait énorme. À mon avis, notre secteur accuse énormément de retard. Nous sommes censés être un milieu sans but lucratif; les données ne devraient pas être une possession, et personne ne devrait dire : « C'est moi qui ai fait le travail, donc les données m'appartiennent et personne ne peut les avoir. » Il faudrait adopter une approche de type Wikipédia aux données.

Franchement, c'est la première fois que j'ai une discussion au sujet des données à l'extérieur de notre organisation, ce qui est plutôt mauvais signe par rapport à où nous en sommes dans ces discussions.

La sénatrice Omidvar : J'ai une question pour M. Al-Rawni. J'aimerais en savoir plus sur vos donateurs. Je sais que votre communauté vit des tensions à cause de l'incident très malheureux qui s'est produit à Christchurch. En fait, je ne devrais pas dire « malheureux », car c'est tout simplement horrible. La majorité de vos donateurs sont-ils de confession musulmane, ou une partie de vos donateurs sont-ils simplement des personnes préoccupées par ce qui se passe? Avez-vous des données à ce sujet?

M. Al-Rawni : Nous avons des données détaillées qui montrent qui sont nos donateurs et où ils se trouvent. Nous savons exactement combien de personnes sont actives, combien sont dans notre base de données, où elles sont, ce qu'elles font et où elles vivent. Nous avons beaucoup d'informations. Nous recevons des dons de partout au Canada, de la part de membres de différentes communautés qui ne sont pas précisément musulmanes. De nombreux donateurs dans différentes régions soutiennent financièrement des causes parce qu'ils ont vu quelque chose en ligne et qu'ils souhaitent offrir leur appui.

La majorité de nos donateurs sont musulmans ou sont issus de la communauté musulmane. La plupart ont entre 28 et 45 ans. Cinquante-et-un pour cent de nos donateurs sont des femmes, et 49 p. 100 sont des hommes. Sur le plan géographique, ils habitent les banlieues des grandes villes du Canada, mais évidemment, nous recevons aussi du soutien des régions rurales. Nous avons une carte Google sur laquelle est indiqué l'emplacement de chacun de nos donateurs. Si nous voyons quelqu'un dans une région éloignée du Nord, nous nous demandons de qui il s'agit. La majorité des donateurs se trouvent dans les banlieues des grands centres urbains.

Le président : Chers collègues, j'aimerais remercier nos témoins, MM. Perkins, Al-Rawni et Power, d'avoir participé à la séance d'aujourd'hui. J'espère que leurs témoignages importants seront reflétés dans notre rapport. Merci d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

We are now pleased to have with us, via video conference from Montreal, Mr. Sidney Ribaux, Co-founder and General Manager, Équiterre; from Big Brothers Big Sisters of Canada, Mr. Matthew Chater, National President and Chief Executive Officer; and from Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger, Ms. Suzanne Parisé, Director General.

Thank you all for coming here. We will start with Mr. Ribaux. We will have statements from all three of you, and then we will go to questions from the senators.

Sidney Ribaux, Co-founder and General Manager, Équiterre: Thank you for the opportunity to testify before you. I will be presenting in French.

[Translation]

My name is Sidney Ribaux. I am the cofounder of Équiterre and have been its general manager for 20 years. Équiterre is a non-profit organization (NPO) that has charitable organization status and whose mission is the promotion of environmental solutions. We have 23,000 members, citizens who provide our funding. The rest of our funding comes from different sources, like many other organizations, such as the sale of sponsorships, corporate donations, family trust donations, and government subsidies. We have offices in Quebec, Ottawa and Montreal. Over the past years we have managed to influence the tenor of several important public policies, both federally and provincially.

I will speak to you briefly about our views on the need to reform the laws governing NPOs, particularly with regard to the Income Tax Act and the restrictions it places on groups that have charitable organization status.

According to Statistics Canada, the non-profit sector represents 8.5 per cent of the GDP, that is to say 2.4 million jobs and almost \$170 billion in economic activity. In that context, it is surprising to see to what extent that sector is neglected in public policy and governed by laws that sometimes literally go back to the 16th century. For comparison's sake, the combined sectors of mining, quarrying and oil and gas extraction — that is Statistics Canada's category — generate economic activity of \$128 billion on average. This was the average in 2011-15; so that is \$40 billion dollars less than the non-profit sector.

I don't think we have a precise figure as to the number of non-profit organizations there are in the country. Perhaps you will find out in the course of your study, but we believe there are approximately 160,000, half of which, or 86,000, have charitable status. So this is an enormous sector and we have to pay

Nous avons maintenant le plaisir d'accueillir M. Sidney Ribaux, cofondateur et directeur général d'Équiterre, qui se joint à nous de Montréal par vidéoconférence; M. Matthew Chater, président national et chef de la direction de Grands Frères Grandes Soeurs du Canada; et, enfin, Mme Suzanne Parisé, directrice générale du Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger.

Merci à toutes et à tous d'être des nôtres aujourd'hui. Nous allons commencer par M. Ribaux. Une fois que les trois témoins auront présenté leur exposé, nous passerons à la période de questions des sénateurs.

Sidney Ribaux, cofondateur et directeur général, Équiterre : Merci de m'avoir invité à témoigner devant vous.

[Français]

Je m'appelle Sidney Ribaux. Je suis cofondateur et directeur général d'Équiterre depuis 20 ans. Équiterre est un organisme à but non lucratif (OSBL) qui a un statut de bienfaisance et dont la mission est axée sur la promotion de solutions environnementales. Nous avons 23 000 membres, des citoyens qui nous financent. Le reste de notre financement provient de différentes sources, comme beaucoup d'autres organismes, dont la vente de services des commandites, des dons des entreprises, des dons de fondations familiales et des subventions gouvernementales. Nous avons des bureaux à Québec, Ottawa et Montréal. Au cours des dernières années, nous avons pu influencer la direction de plusieurs grandes politiques publiques, tant à l'échelon fédéral que provincial.

Je vais vous parler brièvement de notre point de vue sur la nécessité de réformer les lois qui encadrent les OSBL, particulièrement en ce qui a trait à la Loi de l'impôt sur le revenu et aux restrictions qu'elle impose aux organismes qui ont un statut de bienfaisance.

Selon Statistique Canada, le secteur à but non lucratif représente 8,5 p. 100 du PIB, soit 2,4 millions d'emplois et presque 170 milliards de dollars d'activités économiques. Dans ce contexte, il est surprenant de constater à quel point ce secteur est négligé par les politiques publiques et encadré par des lois qui datent parfois littéralement du XVI^e siècle. À titre comparatif, les secteurs combinés de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz — c'est la catégorie de Statistique Canada — génèrent une activité économique moyenne de 128 milliards de dollars. Il s'agit de la moyenne en 2011-2015, soit 40 milliards de dollars de moins que le secteur à but non lucratif.

Je ne crois pas que nous avons un chiffre précis quant au nombre d'organismes à but non lucratif au pays. Peut-être que vous le découvrirez dans vos travaux, mais nous croyons qu'il y en a environ 160 000, dont la moitié, soit 86 000, auraient le statut de bienfaisance. C'est donc un secteur énorme dont il faut

attention to it, and I congratulate your committee for considering this matter in depth.

Even now in 2019, charitable organization status is granted pursuant to a decision made by the British House of Lords in 1892 which determined, 140 years ago, that there were four charitable objectives: poverty, education, religion and a category identified as “other.” In 2015, among the 86,000 registered charitable organizations, 33,000 were religious organizations. There were also 19,000 organizations that strove to alleviate poverty, and as many in the “other” category, which is where Équiterre fits in. Approximately a quarter of the NPOs in Canada fall into the “other” category. This law is thus completely obsolete and needs to be totally overhauled.

What is the link between a church and an environmental organization like ours? Although there is a historical link between religion and education, what link is there, in 2019, between the respective missions of a religious group and a modern university? It seems obvious to me that if we wanted to grant a tax credit in 2019 to religious groups, universities or environmental groups, they would not be subject to the same advantages or the same rules. Imagine if the mining sector, pharmaceutical sector and restaurants were all subject to the same tax rules. Do you think we would manage to optimize or develop those sectors?

Statistics Canada’s 2017 survey on the charitable sector shows that community non-profit organizations derive only 18 per cent of their revenues from individual donations. I mention it because it means that the majority of organizations that have charitable status are subject to rules and restrictions, even if that tax credit is only responsible for a small part of their revenue.

Why is Équiterre interested in this matter? In 2012, the federal government adopted a budget of several million dollars to conduct policy audits on several organizations. Almost 60 groups were audited under this program, most of them large Canadian environmental groups, but also human rights advocacy groups and international co-operation organizations. The program was conceived to harass organizations that did not share the viewpoints of the government. Équiterre was one of the audited organizations. Revenue Canada auditors visited us in January 2013. Over the four years that followed, we exchanged emails and telephone calls with Revenue Canada auditors. We lived with a sword of Damocles over our heads. At any time, according to the existing rules, the Canada Revenue Agency had the power to revoke our charitable status. The conclusion of the audit was much less problematic for us than for others. In the end, we received a letter that recommended that we amend some of our practices. This experience led us to take an interest in the law and in the amendments that should be made to it.

se préoccuper, et je félicite votre comité d’examiner cette question en profondeur.

Encore en 2019, le statut de bienfaisance est accordé en vertu d’une décision de 1892 de la Chambre des lords, en Angleterre, qui a déterminé, il y a 140 ans, qu’il y avait quatre fins de bienfaisance : la pauvreté, l’éducation, la religion et une catégorie « autre ». En 2015, parmi les 86 000 organismes de bienfaisance, 33 000 étaient des organismes religieux. Il y avait aussi 19 000 organismes qui avaient pour objectif de soulager la pauvreté et autant dans la catégorie « autre », dans laquelle se trouve Équiterre. Donc, environ un quart des OSBL au pays font partie de la catégorie « autre ». Cette loi est donc complètement désuète et doit être revue de fond en comble.

Quel est le lien entre une église et un organisme environnemental comme le nôtre? Bien qu’il y ait un lien historique entre la religion et l’éducation, quel lien existe-t-il, en 2019, entre les missions respectives d’un groupe religieux et d’une université moderne? Il me semble évident que, si on voulait accorder un crédit d’impôt en 2019 à des groupes religieux, des universités et des groupes environnementaux, on ne les soumettrait ni aux mêmes avantages ni aux mêmes règles. Imaginez si on soumettait les secteurs pharmaceutiques d’extraction minière et de la restauration aux mêmes règles fiscales. Pensez-vous qu’on réussirait à optimiser ou à développer ces secteurs?

L’enquête de Statistique Canada de 2017 sur le secteur de la bienfaisance montre que les organismes à but non lucratif communautaires tirent seulement 18 p. 100 de leurs revenus de dons d’individus. Je vous mentionne ceci parce que cela signifie que la majorité des organismes qui ont un statut de bienfaisance sont soumis à des règles et à des restrictions, même si ce crédit d’impôt ne leur fait bénéficier que d’une petite partie de leurs revenus.

Pourquoi Équiterre s’intéresse-t-elle à cette question? En 2012, le gouvernement fédéral a adopté un budget de plusieurs millions de dollars pour mener des audits politiques auprès de certaines organisations. Un peu moins de 60 groupes ont fait l’objet d’un audit sous l’égide de ce programme, dont la plupart sont de grands groupes environnementaux canadiens, mais aussi des groupes de défense des droits de la personne et de coopération internationale. Ce programme visait à harceler des groupes qui ne partageaient pas le point de vue du gouvernement en place. Équiterre a fait partie de ces audits politiques. Nous avons reçu des vérificateurs de Revenu Canada en janvier 2013. Au cours des quatre années qui ont suivi, nous avons échangé quelques courriels et appels téléphoniques avec les vérificateurs de Revenu Canada. Nous avons vécu avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. À tout moment, selon les règles actuelles et encore en vigueur, l’Agence du revenu du Canada avait le pouvoir de révoquer notre statut de bienfaisance. La conclusion de l’audit a été beaucoup moins problématique pour nous qu’elle

After we exerted pressures, together with other organizations throughout the country, the government amended the Income Tax Act and lifted the restrictions on charitable organizations with regard to their intervention in public policy. We applauded this change. This rule was unjustified and, in our opinion, unconstitutional. This change encouraged NPOs to take part in political debates, either municipally, provincially or federally. However, the amendment to this rule is not enough to stop organizations from being harassed. There are still several things that need to be changed to ensure that healthy debate can take place and that community organizations can take part in it. I've drawn up a list for you. We can get back to it during the question period.

There is still a rule in the law that prevents NPOs from being directly or indirectly partisan. The notion of being "indirectly partisan" poses a problem and leaves a lot of room for interpretation on the part of the government or of public servants. The appeal of a Canada Revenue Agency decision is done directly in the Federal Court of Appeal, for legal, very restrictive reasons. Many people think that this should take place before the Federal Court, which would leave much more room for the evolution of common law in this sector. There are notions of restrictions and private benefits in the law which are problematic in our opinion. We must review the restrictions on the control of amounts transferred to a third party, control which in English is referred to as "direction and control".

Finally, we must review the objectives of charitable organizations. These objectives derive from a decision that goes back 140 years. The mission of Oxfam, for instance, was to put an end to poverty. However, they were told that this could not be a charitable objective and that their only purpose could not be to alleviate poverty. In 2019, we need to rethink this law, and like other Commonwealth jurisdictions, review what are considered suitable charitable objectives. Thank for your attention.

The Chair: Thank you, Mr. Ribaux.

[English]

W. Matthew Chater, National President and Chief Executive Officer, Big Brothers Big Sisters of Canada: Thank you, Mr. Chair, and thank you, committee members, for the invitation to be here with you today. My name is Matthew Chater. I'm President and CEO of Big Brothers Big Sisters of Canada.

ne l'a été pour d'autres. Nous avons reçu, en fin de compte, une lettre qui nous recommandait de modifier certaines de nos pratiques. Ce processus nous a amenés à nous intéresser à la loi et aux changements à apporter.

À la suite de pressions que nous avons exercées avec d'autres organismes partout au pays, le gouvernement a modifié la Loi de l'impôt sur le revenu pour lever les restrictions imposées aux organismes de bienfaisance en ce qui a trait à leur intervention dans les politiques publiques. Nous avons applaudi cette modification. Cette règle était injustifiée et, à notre avis, inconstitutionnelle. Cette modification encouragera dorénavant les OSBL à prendre part à des débats politiques, que ce soit à l'échelon municipal, provincial ou fédéral. Cependant, le changement de cette règle n'est pas suffisant pour empêcher que des organismes fassent l'objet de harcèlement. Il reste plusieurs choses à régler pour assurer la tenue de débats sains et la participation des organismes communautaires. Je vous en dresse la liste. Nous pourrions y revenir à la période des questions.

Il y a encore dans la loi une règle qui empêche un OSBL d'être directement ou indirectement partisan. La notion « indirectement partisan » pose problème et laisse place à beaucoup d'interprétation de la part du gouvernement ou des fonctionnaires. Le processus d'appel d'une décision de l'Agence du revenu du Canada se fait directement à la Cour d'appel fédérale pour des raisons juridiques et très restrictives. Plusieurs pensent que cela devrait se faire devant la Cour fédérale, ce qui laisserait beaucoup plus de place à l'évolution du droit de common law dans ce secteur. Il y a une notion de restrictions et de bénéfices privés dans la loi qui est, à notre avis, problématique. Il faut aborder les restrictions à l'égard du contrôle des sommes transférées à un tiers, un contrôle connu sous l'expression anglaise « *direction and control* ».

Enfin, il faut revoir les objectifs des organismes de bienfaisance. Ces objectifs découlent d'une décision qui date de 140 ans. Par exemple, Oxfam avait pour mission de mettre fin à la pauvreté. Or, on leur a dit que ce n'était pas un objectif de bienfaisance et qu'ils ne pouvaient avoir pour seul objectif de soulager la pauvreté. En 2019, il faut repenser cette loi et faire comme d'autres juridictions du Commonwealth, soit revoir les objectifs liés à la bienfaisance. Je vous remercie de votre attention.

Le président : Merci, monsieur Ribaux.

[Traduction]

W. Matthew Chater, président national et chef de la direction, Grands Frères Grandes Sœurs du Canada : Merci, monsieur le président, merci, mesdames et messieurs les membres du comité, de m'avoir invité à me joindre à vous ici aujourd'hui. Je m'appelle Matthew Chater. Je suis président et chef de la direction de Grands Frères Grandes Sœurs du Canada.

Big Brothers Big Sisters is a youth-led, youth-centred federation of 108 local charities serving almost 42,000 young people annually in more than 1,100 communities across Canada. We build strong communities by mobilizing 21,000 Canadians who generously volunteer over 2 million hours of their time through high-quality, intentional mentoring programs.

As the committee studies the impact of public policy on charities and non-profit organizations, as well as the impact on the voluntary sector, we welcome the opportunity to highlight the impact of our volunteers and to underscore the urgency of investing in charities that offer youth-mentoring services. Big Brothers Big Sisters is just one program within the mentoring movement in Canada. That said, I sit here today as a representative of Big Brothers Big Sisters, as well as an advocate for youth mentoring more broadly.

The Government of Canada can play a critical role in building strong communities and encouraging thriving economic growth through youth mentorship by first considering that mentoring changes the trajectory of young people's lives and makes an extraordinary impact on society.

Every young person deserves the right to reach their full potential. However, many young people struggle with systemic barriers and face adversities such as poverty, mental health issues, and family or community violence. Children who are continuously exposed to these adversities are living with toxic stress and are more likely to experience negative lifelong consequences on their physical and emotional health, educational achievement, economic success, and overall well-being.

According to Public Safety Canada, this pathway can cost \$1.4 million. These costs include only tangible or direct costs of crime, including criminal justice, health care, and social services. The intangible or indirect costs due to decreased quality of life and psychological distress are not included.

With that being said, what is the good news? That neuroscience tells us that a nurturing, caring relationship with a stable, consistent adult is critical for buffering the impact of toxic stress caused by early adverse childhood experiences.

The Boston Consulting Group undertook a multi-stage study that compared the outcomes of children who participated in one-to-one programs with those who did not. The study demonstrated a social return on investment of \$23 to \$1 when it comes to long-

Grands Frères Grandes Sœurs est une fédération dirigée par les jeunes et centrée sur eux qui regroupe 108 organismes de bienfaisance locaux et qui vient en aide à près de 42 000 jeunes chaque année, dans plus de 1 100 collectivités partout au Canada. Nous renforçons les collectivités en mobilisant 21 000 Canadiens qui offrent bénévolement et généreusement plus de deux millions d'heures de leur temps pour participer à des programmes de mentorat intentionnel de haute qualité.

Dans le cadre de l'étude de votre comité au sujet de l'incidence des politiques publiques sur les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif, ainsi que de l'incidence du secteur bénévole, nous sommes heureux de pouvoir attirer votre attention sur les effets du travail accompli par nos bénévoles et de pouvoir souligner l'urgence d'investir dans les organismes de bienfaisance qui offrent des services de mentorat aux jeunes. Grands Frères Grandes Sœurs n'est qu'un des programmes appartenant au mouvement canadien de mentorat. Cela dit, je suis ici aujourd'hui à titre de représentant de Grands Frères Grandes Sœurs, ainsi que de défenseur du mentorat des jeunes en général.

Le gouvernement du Canada peut jouer un rôle essentiel dans le renforcement des collectivités et l'essor économique favorisés par le mentorat des jeunes, en tenant d'abord compte du fait que le mentorat modifie la trajectoire de vie des jeunes et a une incidence extraordinaire sur la société.

Chaque jeune mérite d'avoir le droit d'atteindre son plein potentiel. Or, de nombreux jeunes se heurtent à des obstacles systémiques et éprouvent des difficultés comme la pauvreté, les problèmes de santé mentale, ainsi que la violence dans la famille ou la communauté. Les enfants exposés continuellement à de telles difficultés sont soumis à un stress toxique et sont plus à risque d'en subir les conséquences négatives pendant toute leur vie, conséquences qui ont des effets sur leur santé physique et émotionnelle, leur réussite scolaire et économique, ainsi que leur bien-être général.

Selon Sécurité publique Canada, cette voie peut coûter 1,4 million de dollars. Cette somme comprend uniquement les coûts directs ou tangibles de la criminalité, y compris ceux liés au système de justice pénale, aux soins de santé et aux services sociaux. Les coûts indirects ou intangibles relatifs à la diminution de la qualité de vie et à la détresse psychologique ne sont pas inclus.

Quelle est la bonne nouvelle dans tout cela? La bonne nouvelle, c'est que selon la neuroscience, une relation affectueuse avec un adulte attentif, stable et constant est essentielle pour amortir l'incidence du stress toxique causé par les expériences négatives vécues pendant l'enfance.

Le Boston Consulting Group a entrepris une étude en plusieurs étapes qui comparait les résultats atteints par les enfants ayant participé à un programme individuel à ceux des enfants n'ayant pas participé à un tel programme. À long terme, l'étude a montré

term economic health and social outcomes for youth in the most vulnerable of situations. Key outcomes they identified were participants are two times more likely to stay in school and 63 per cent move on to post-secondary education. Participants are 17 per cent more likely to be employed and have 13 per cent higher earnings. Forty-seven per cent hold senior-level positions.

Research has clearly demonstrated that mentoring relationships provide the foundation for empowering the essential life skills that positively impact social and economic outcomes for youth, and for strengthening community safety and well-being across the country. On average across Canada, attaining these outcomes costs just \$1,764 per year.

To recap, the cost of providing a one-to-one, community-based mentor is \$1,764 per year per child. The cost of not reaching that same child at an early age could be \$1.4 million or more. Therefore, mentoring is critical and it is a preventative intervention. Mentoring is an essential service.

Second, youth mentoring is a catalyst for a new generation of donors and volunteers. The committee has already heard from experts emphasizing that we need to engage the next generation of donors to overcome sector challenges linked to aging donor populations and declining volunteer rates. According to Statistics Canada, donor and volunteer rates have been on a slow but continuous decline for several years.

Financially, this puts higher pressure on charities to do more with less, an unsustainable model that will eventually lead to lower-quality services and the closing of charities providing critical social services and increased demand on governments to provide funds for the charitable sector.

Declining volunteer rates have already spurred the federal government into action with the launch of the Canada Service Corps.

Again, research demonstrates that youth mentoring is a vehicle for change in these efforts to build a better Canada. Our research shows that mentored youth become more engaged citizens, with 13 per cent of Big Brothers Big Sisters alumni more likely to donate to charity and, when they do, they donate 20 per cent more. They are 50 per cent more likely to volunteer and they spend 30 per cent more time volunteering.

un rendement social de 23 \$ pour chaque dollar investi sur le plan des résultats socioéconomiques et de santé chez les jeunes vivant dans les situations les plus précaires. Les chercheurs ont montré les résultats principaux suivants : il est deux fois plus probable que les participants ne décrochent pas, et 63 p. 100 d'entre eux poursuivent des études postsecondaires; les participants sont 17 p. 100 plus nombreux à être employés, et leur rémunération est plus élevée de 13 p. 100; de plus, 47 p. 100 d'entre eux occupent des postes de direction.

Les recherches montrent clairement que les relations de mentorat fournissent les bases nécessaires à l'acquisition des compétences de vie essentielles qui ont une incidence positive sur les résultats socioéconomiques des jeunes. Ces relations permettent aussi d'améliorer la sécurité et le bien-être dans les collectivités des quatre coins du pays. En moyenne, au Canada, l'atteinte de ces résultats ne coûte que 1 764 \$ par année.

En résumé, le coût de fournir à un enfant un mentor individuel venant de la collectivité est de 1 764 \$ par année. Ne pas établir une relation avec cet enfant à un âge précoce pourrait coûter 1,4 million de dollars ou plus encore. Le mentorat est donc une mesure de prévention extrêmement importante. Il s'agit d'un service essentiel.

Deuxièmement, le mentorat auprès des jeunes est un catalyseur pour bâtir une nouvelle génération de donateurs et de bénévoles. Le comité a déjà entendu les témoignages d'experts qui insistent sur le fait que nous devons faire participer la prochaine génération de donateurs pour surmonter les défis du secteur liés au vieillissement des populations de donateurs et à la baisse des taux de bénévoles. Selon Statistique Canada, les taux de donateurs et de bénévoles diminuent lentement mais continuellement depuis plusieurs années.

Financièrement, cela exerce des pressions accrues sur les organismes de bienfaisance pour faire plus avec moins, un modèle non viable qui donnera lieu à des services de qualité inférieure, à la fermeture d'organismes de bienfaisance qui offrent des services sociaux essentiels et à une augmentation des exigences à l'égard des gouvernements pour fournir des fonds au secteur caritatif.

La baisse des taux de bénévoles a déjà fait réagir le gouvernement fédéral, qui a mis sur pied Service jeunesse Canada.

Là encore, les recherches révèlent que le mentorat auprès des jeunes est un véhicule de changement dans le cadre de ces efforts en vue de bâtir un Canada meilleur. Nos recherches montrent que les jeunes qui sont encadrés deviennent des citoyens plus engagés; 13 p. 100 des anciens participants à Grands Frères Grandes Soeurs sont plus susceptibles de faire des dons à des organismes de bienfaisance et, lorsqu'ils le font, ils donnent 20 p. 100 de plus.

By addressing sustainability in the charitable and voluntary sectors, the government will be supporting a new generation of donors and volunteers. Direct investments in youth mentoring will, therefore, generate a ripple effect that benefits Canadians for decades to come.

Third, we would also like to emphasize that charities provide critical leadership opportunities for young people. According to a 2018 Abacus Data poll, Canadians believe we should be preparing youth for civic leadership by increasing their opportunities to develop job-ready skills and creating experiences where they can interact with people from different age groups and backgrounds. Sixty-two per cent of Canadians believe it is important for youth to interact with their peers through a variety of organizations that help them develop positive social and leadership skills.

At Big Brothers Big Sisters, we are implementing a national youth engagement strategy to ensure that young peoples' voices are heard within our federation of charities. The diverse members of our national Youth Advisory Council are actively advising staff on the future of mentoring and they recently shared their concerns on youth employment and youth mental health with political and government leaders in Ottawa. These youth leadership opportunities are critical for the future of our sector.

All of these factors bring me to my final point. Canada needs to develop a national mentoring strategy to align the efforts of all stakeholders, including youth-serving charities, private-sector stakeholders, multiple levels of government, diverse communities and young people.

Big Brothers Big Sisters has begun this work in partnership with organizations such as the Alberta Mentoring Partnership and the Ontario Mentoring Coalition. Together, representing over 250 organizations, we have begun to establish the Canadian Mentoring Partnership. This undertaking is an effort to co-create and build on existing infrastructure that elevates the impact of mentorship across multiple sectors by devoting shared resources to research, information systems, public education and knowledge mobilization.

We would like to urge the committee to recommend the Government of Canada to invest \$25 million annually in youth mentoring. To put that into perspective, remember the \$1.4 million in direct costs for a youth who ends up in the criminal justice system. We only need to change the path of

En favorisant la viabilité dans les secteurs de la bienfaisance et du bénévolat, le gouvernement appuiera une nouvelle génération de donateurs et de bénévoles. Des investissements directs dans le mentorat auprès des jeunes créeront un effet d'entraînement qui sera bénéfique aux Canadiens pendant des décennies.

Troisièmement, nous aimerions aussi souligner que les organismes de bienfaisance offrent des possibilités de leadership cruciales pour les jeunes. Selon une enquête réalisée par Abacus Data en 2018, les Canadiens croient que nous devrions préparer les jeunes au leadership communautaire en augmentant les occasions pour eux d'acquérir des compétences pour qu'ils soient aptes à travailler et en créant des expériences où ils peuvent interagir avec des gens de différents groupes d'âge et de différents horizons. Soixante-deux pour cent des Canadiens croient qu'il est important que les jeunes interagissent avec leurs pairs par l'entremise de divers organismes pour les aider à acquérir des aptitudes sociales positives et des compétences en leadership.

À Grands Frères Grandes Sœurs, nous mettons en œuvre une stratégie nationale de mobilisation des jeunes pour nous assurer que les opinions des jeunes sont entendues au sein de la fédération des organismes de bienfaisance. Les divers membres à notre Conseil consultatif national de la jeunesse conseillent activement le personnel sur l'avenir du mentorat et ont fait récemment part de leurs préoccupations concernant l'emploi chez les jeunes et la santé mentale des jeunes aux dirigeants politiques et gouvernementaux à Ottawa. Ces possibilités de leadership jeunesse sont essentielles pour assurer l'avenir de notre secteur.

Tous ces facteurs m'amènent à mon dernier point. Le Canada doit élaborer une stratégie nationale de mentorat pour harmoniser les efforts de tous les intervenants, y compris les organismes de bienfaisance au service des jeunes, les intervenants du secteur privé, les divers ordres de gouvernement, les communautés et les jeunes.

Grands Frères Grandes Sœurs a entamé ces travaux en partenariat avec des organismes comme l'Alberta Mentoring Partnership et la Coalition ontarienne pour le mentorat. Ensemble, nous représentons plus de 250 organismes et avons commencé à mettre sur pied le Partenariat de mentorat canadien. Cette initiative est un effort visant à créer conjointement un partenariat et à mettre à profit l'infrastructure existante qui rehausse l'incidence du mentorat dans divers secteurs en consacrant des ressources communes pour la recherche, les systèmes d'information, l'éducation publique et la mobilisation des connaissances.

Nous aimerions exhorter le comité à recommander au gouvernement du Canada d'investir 25 millions de dollars par année dans le mentorat auprès des jeunes. Pour mettre les choses en perspective, rappelez-vous les coûts directs de 1,4 million de dollars pour un jeune qui se retrouve dans le système de justice

18 youths each year for that investment to pay for itself. Also, with \$25 million and an annual cost of \$1,764 to provide a community-based mentor, we could reach more than 14,000 more youth annually.

In an effort to reduce duplication of services and strengthen an abundance mindset around youth mentorship, we believe that the government should work hand-in-hand with the Canadian Mentoring Partnership as strategic partners and advisors in the allocation of these resources to efficiently achieve its policy mandates across ministries and departments. Youth mentoring must be viewed as a critical preventative intervention and youth mentoring must be viewed as an essential service for future economic growth.

Thank you once again to the committee and to you, Mr. Chair, for the opportunity to be here today.

The Chair: Thank you very much, Mr. Chater.

[*Translation*]

Suzanne Parisé, Director General, Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger: Good afternoon. Thank you for having me here today. My name is Suzanne Parisé and I am the Director General of the Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger in Mont-Laurier. I am also the Treasurer of the Fédération des centres d'action bénévole du Québec and the Vice-President of the Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides.

Today, I want to discuss two specific topics: First, the recommendations of the Fédération des centres d'action bénévole on a policy of educational success through volunteer work, and secondly, background checks on volunteers.

With respect to educational success, the Fédération des centres d'action bénévole recommends that the government develop an action plan to initiate young people to volunteer work. It is a well-known fact that volunteer work provides great benefits to young people. Socially, volunteer work helps them to discover new interests, to be a part of a group, to strengthen their self esteem and their confidence, and to integrate a new community. Volunteering can also be a real springboard toward a professional career. Through their new responsibilities, young people create a professional network.

Healthwise, volunteering helps reduce the rate of depression among young people and increases their feelings of well-being and happiness. Their self-esteem also improves greatly. In a community, volunteer work makes the world a better place. We recommend that volunteer work be established as a relevant avenue in the development of an educational success strategy in

pénale. Nous devons seulement changer le parcours de 18 jeunes chaque année pour que cet investissement soit rentable. De plus, avec 25 millions de dollars et un coût annuel de 1 764 \$ pour avoir un mentor dans la communauté, nous pourrions rejoindre plus de 14 000 jeunes chaque année.

Dans un effort pour réduire le chevauchement des services et renforcer un état d'esprit axé sur le mentorat auprès des jeunes, nous croyons que le gouvernement devrait travailler conjointement avec le Partenariat de mentorat canadien en tant que partenaires stratégiques et conseillers dans l'allocation de ces ressources pour réaliser efficacement les mandats stratégiques des ministères. Le mentorat auprès des jeunes doit être perçu comme étant une intervention préventive cruciale et un service essentiel pour assurer la croissance économique future.

Merci encore une fois au comité et à vous, monsieur le président, de m'avoir donné l'occasion d'être ici aujourd'hui.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Chater.

[*Français*]

Suzanne Parisé, directrice générale, Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger : Bonjour. Merci de me recevoir aujourd'hui. Je suis Suzanne Parisé, directrice générale du Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger à Mont-Laurier. Je suis également trésorière de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec et vice-présidente de la Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides.

Aujourd'hui, je vais vous parler de deux sujets en particulier : premièrement, les recommandations de la Fédération des centres d'action bénévole sur une politique en réussite éducative par le biais du bénévolat et, deuxièmement, la vérification des antécédents judiciaires chez les bénévoles.

En ce qui a trait à la réussite éducative, la Fédération des centres d'action bénévole recommande au gouvernement l'élaboration d'un plan d'action afin d'initier les jeunes au bénévolat. C'est reconnu, le bénévolat apporte de grands avantages aux jeunes. Sur le plan social, le bénévolat les aide à découvrir de nouveaux intérêts, à faire partie d'un groupe, à renforcer leur estime de soi et leur confiance et à s'intégrer dans une nouvelle communauté. Le bénévolat peut également être un réel tremplin vers une carrière professionnelle. Avec de nouvelles responsabilités, les jeunes se créent un réseau professionnel.

Sur le plan de la santé, le bénévolat chez les jeunes aide à réduire le taux de dépression et à augmenter le sentiment de bien-être et de bonheur. L'estime de soi s'améliorera également. Dans une communauté, le bénévolat rend le monde meilleur. Nous recommandons donc d'établir le bénévolat comme une avenue pertinente dans l'élaboration d'une stratégie en réussite

order to encourage developing the full potential of those who engage in it. Volunteer work is good preparation for the transition to the workplace. Thanks to volunteer work, while they are in school, young people develop skills that can be used in a future career.

I would like to specify that at this time, in certain schools such as alternative schools, there are already volunteer work programs. However, in public schools, this is often done on a volunteer basis. Consequently, we recommend that an initiation to volunteer work program be established in primary and secondary schools.

There are 115 volunteer action centres in Quebec, and we are present in every RCM. We have already developed programs that could be implanted directly in schools. I am thinking of Cité des jeunes and of the Programme des jeunes bénévoles, among others. These are programs that could easily be integrated into a new policy of school success.

We have also discovered that among the immigrant community, either in rural or urban areas, both young people and older people are involved in volunteering. This is a good way of integrating their new community, either to learn a new language or to acquire a better understanding of the culture of their milieu. We suggest that you introduce such programs in schools to help these people who arrive from foreign countries to better integrate their community.

As I mentioned earlier, we would like to see inclusive programs introduced in schools. Currently, volunteer work is often reserved for an elite in alternative schools and private schools. We propose inclusive programs where all social classes would be integrated into the educational policy. Everyone would have to get involved in their community.

To conclude on the topic of educational success, the integration of partners would be an important component in this policy.

We know that the schools are on board; yes, we can develop new programs, but the partners that are often the local community organizations would also have to be included, because they too will have to amend the way they do things, to some degree, in order to integrate young people into their activities or volunteer involvement. That is an important point.

I will move on immediately to my second topic, which pertains to criminal background checks. In the early 2000s, organizations, either charitable organizations or organizations that employ volunteers, had signed agreements with the Sûreté du Québec — I'm from Quebec — to carry out criminal background checks free of charge.

éducative, en vue de favoriser le plein potentiel des personnes qui s'engagent. Le bénévolat est une préparation adéquate pour la transition vers le marché du travail. Grâce au bénévolat à l'école, les jeunes développent des aptitudes pour une future carrière.

J'aimerais préciser que, à l'heure actuelle, dans certaines écoles, notamment les écoles alternatives, il y a déjà des programmes de bénévolat. Par contre, dans les écoles publiques, cela se fait souvent de façon volontaire. Nous recommandons donc qu'un programme d'initiation au bénévolat soit établi tant au primaire qu'au secondaire.

Il y a 115 centres d'action bénévole sur le territoire du Québec, et nous sommes dans chaque MRC. Nous avons déjà élaboré des programmes qui pourraient être implantés directement dans les écoles. Je pense à la Cité des jeunes et au Programme des jeunes bénévoles, entre autres. Ce sont des programmes qui pourraient facilement faire partie intégrante d'une nouvelle politique de réussite éducative.

En outre, on a découvert que, chez les immigrants, que ce soit dans les régions plus urbaines ou rurales, tant les jeunes que les personnes plus âgées s'impliquent dans le bénévolat. C'est une belle façon de s'intégrer dans leur nouvelle communauté, soit pour apprendre une nouvelle langue ou pour mieux connaître la culture de leur milieu. Nous vous suggérons d'instaurer des programmes dans les écoles pour aider ces gens qui arrivent de pays étrangers à mieux s'intégrer dans leur communauté.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, on aimerait voir des programmes inclusifs intégrés dans les écoles. À l'heure actuelle, le bénévolat est souvent réservé à une élite dans les écoles alternatives ou les écoles privées. Nous proposons des programmes inclusifs où toutes les classes sociales seraient intégrées dans la politique éducative. Tout le monde devrait s'impliquer dans sa communauté.

Pour conclure sur le sujet de la réussite éducative, l'intégration des partenaires serait une démarche importante en ce qui a trait à cette politique.

On sait que les écoles sont là; oui, on pourrait établir de nouveaux programmes, mais les partenaires, qui sont souvent les organismes communautaires du milieu, devraient également être intégrés, parce qu'eux aussi devront modifier quelque peu leur façon de fonctionner afin d'intégrer les jeunes dans leurs activités ou dans leur implication bénévole. Il s'agit là d'une information importante.

J'aborderai tout de suite le deuxième sujet en ce qui a trait aux vérifications des antécédents judiciaires. Au début des années 2000, les organismes, que ce soit des organismes de bienfaisance ou des organismes qui impliquaient des bénévoles, disposaient d'ententes signées avec la Sûreté du Québec — je suis du Québec — pour faire gratuitement la vérification des antécédents judiciaires.

Since that time, in 2015, the law was changed. The Sûreté du Québec, under the law, no longer recognizes vulnerable clientele. It is the definition of the word “vulnerable” we must discuss again, because since 2015, the Sûreté du Québec has in a gradual way stopped helping vulnerable clientele with regard to the cost of criminal background checks for all of the non-profit organizations that work with those people.

The people concerned were often volunteers who were planning to work with a vulnerable population. The objective of the agreement concluded between the organization and the Sûreté du Québec, which carried out the background checks, was to protect the organization but also to protect the population to be helped. When a systematic check was carried out, people felt more secure in knowing that the volunteer was a person who could safely provide assistance to a vulnerable person.

Since this service is no longer offered free of charge, community or non-profit organizations, that are not among the richest organizations, have had to pay for the cost of criminal background checks since this new law was passed. These costs range between \$50 to \$80 per check. For each of these organizations, this means yearly costs of \$2,000 to \$5,000.

Basically, the centres d'action bénévole and the federation recommend that the government once again provide free background checks to non-profit and charitable organizations for vulnerable populations. The definition of what constitutes a vulnerable clientele needs to be reviewed, because currently, only children are considered to be a vulnerable population, and only in very particular situations. In fact, they are not always recognized as such. For instance, as a volunteer action centre, we work with an elderly clientele, and these are often people who are in vulnerable situations and are losing independence, live alone or are beginning to develop dementia or Alzheimer's disease. We consider that these people are in a vulnerable situation and it would be easy for an ill-intentioned volunteer to join a team of volunteers for the wrong reasons. This is one way of protecting the clientele, but also of protecting the organization, since the organization has a responsibility with respect to the services it provides to the population.

I am also here to suggest that you amend the law to make criminal background checks free of charge for those who work with the vulnerable population we serve.

The Chair: Thank you very much, Ms. Parisé.

[English]

The witnesses and the audience should know that if a senator or a member of Parliament has a volunteer who comes regularly to their office on Parliament Hill, they too must have a criminal

Depuis ce temps, en 2015, la loi a été modifiée. La Sûreté du Québec, conformément à la loi, ne reconnaît plus les clientèles vulnérables. C'est la définition du mot « vulnérable » dont on doit discuter de nouveau parce que, depuis 2015, de façon graduelle, la Sûreté du Québec n'aide plus les clientèles vulnérables relativement aux coûts pour la vérification des antécédents judiciaires pour l'ensemble des organismes sans but lucratif qui œuvrent auprès de ces gens.

Souvent, il s'agissait de bénévoles qui devaient offrir des services à une population vulnérable. L'objectif de l'entente conclue entre l'organisme et la Sûreté du Québec, qui vérifiait les antécédents judiciaires, était de protéger l'organisme, mais aussi de protéger la clientèle à laquelle l'aide était destinée. Lorsqu'une vérification systématique est effectuée, on se sent plus en sécurité en sachant que le bénévole est une personne qui est en mesure d'aider une personne vulnérable.

Depuis que ce service n'est plus offert gratuitement, les organismes communautaires ou sans but lucratif, qui ne sont pas les plus riches, doivent payer les frais, depuis l'adoption de la nouvelle loi, pour la vérification des antécédents judiciaires. Ces coûts varient de 50 à 80 \$ par vérification d'antécédents judiciaires. Cela représente chaque année, pour chacun des organismes, des frais de l'ordre de 2 000 à 5 000 \$.

Au fond, les centres d'action bénévole et la fédération recommandent au gouvernement d'offrir à nouveau la gratuité des organismes à but non lucratif et de bienfaisance pour la clientèle vulnérable. Il faudrait retravailler la définition d'une clientèle vulnérable, parce que, actuellement, ce ne sont que les enfants qui sont considérés comme faisant partie d'une clientèle vulnérable, et ce, dans le cadre d'une situation très particulière. En effet, ce n'est pas toujours reconnu. Par exemple, à titre de centre d'action bénévole, nous travaillons avec une clientèle aînée, donc il s'agit souvent de gens en situation de vulnérabilité et qui sont en perte d'autonomie, vivent seul ou souffrent d'un début de démence ou d'Alzheimer. On considère que ces gens se trouvent en situation de vulnérabilité, et il serait facile pour un bénévole mal intentionné de s'intégrer à une équipe de bénévoles pour poser des gestes pas très agréables. C'est une façon de protéger la clientèle, mais aussi de protéger l'organisme, puisque l'organisme a une responsabilité relativement aux services offerts à la population.

Je suis là aussi pour vous suggérer d'apporter un changement à la loi en ce qui a trait à la gratuité de la vérification des antécédents judiciaires pour la clientèle vulnérable que nous desservons.

Le président : Merci beaucoup, madame Parisé.

[Traduction]

Les témoins et l'auditoire devraient savoir que si un sénateur ou un député a une personne qui fait régulièrement du bénévolat à son bureau sur la Colline du Parlement, elle doit se soumettre à

record check done at the local police department. It's an onerous task, but it's an important one. It's important that we all follow that. I have a number of volunteers in my office on occasion and they all have had their proper criminal record checks.

Senator Omidvar: Thank you to all of you for being with us today.

I have a question for each of you, but perhaps I could start with Mr. Ribaux of Équiterre. We don't have a written brief from you and I don't speak French, so I listened to the translation carefully. I hope I understood you properly.

I think you were suggesting your concerns about the outdated aspect of the Charities Act and I think I heard you say that it is no longer possible to have the same set of rules apply to the four different heads of charity because they are different beasts so to speak and we now need different strokes for different folks. Could you elaborate?

Did I understand you correctly that there should be different rules governing the charitable activities of religious organizations, educational organizations, relief of poverty and the big swimming pond of "other organizations"?

Mr. Ribaux: Yes, you did. As I said in my testimony earlier, the rules that govern what can constitute a charitable organization date basically from a judgment from 1892, so its 140 years old. What we conceived as being charitable 140 years ago has obviously evolved. In most other Commonwealth countries, as with any other countries around the world with different justice systems, they have elaborated much more modern rules around what we basically allow for a credit for non-profit activities.

Obviously you can't give the credit to everybody. For example, there are business non-profit organizations that you might not want to give the credit to, but most other jurisdictions have elaborated legislation which basically does away with this 140-year-old judgment and replaces it by a simple list within legislation that says, "Here are the objectives that we are willing to give a credit for," and this needs to be modernized.

Obviously, 140 years ago the church controlled a lot of things. They controlled health and education. They were involved in a lot of the areas that had to do with charitable activities. This has evolved, even though the church is still a big beneficiary of this legislation. We definitely need to modernize that.

une vérification du casier judiciaire au service de police local. C'est une tâche contraignante, mais cruciale. Il est important que nous suivions tous cette règle. J'ai un certain nombre de personnes qui font du bénévolat à mon bureau à l'occasion et elles ont toutes fait l'objet d'une vérification du casier judiciaire.

La sénatrice Omidvar : Merci à vous tous d'être avec nous aujourd'hui.

J'ai une question pour chacun de vous, mais je vais peut-être commencer avec M. Ribaux, d'Équiterre. Nous n'avons pas de mémoire écrit de votre part et je ne parle pas français, alors j'ai écouté attentivement l'interprétation. J'espère vous avoir bien compris.

Je pense que vous avez fait part de vos préoccupations concernant la désuétude de la Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance. Je crois aussi que vous avez dit qu'il n'est plus possible que le même ensemble de règles s'applique à quatre dirigeants différents d'organismes de bienfaisance, car leur réalité n'est pas la même, si bien qu'il faut des règles différentes pour différentes personnes.

Vous ai-je bien compris qu'il devrait y avoir différentes règles qui gouvernent les activités caritatives des organisations religieuses, les organismes éducatifs, les organismes de lutte contre la pauvreté et le grand bassin qui couvre les « autres organismes »?

M. Ribaux : Oui, vous m'avez bien compris. Comme je l'ai dit plus tôt dans mon témoignage, les règles qui régissent ce que constitue un organisme de bienfaisance remontent essentiellement à un jugement de 1892, si bien qu'elles ont 140 ans. Ce que nous avons défini comme étant un organisme de bienfaisance il y a de cela 140 ans a évidemment évolué. Dans la majorité des autres pays du Commonwealth, comme avec n'importe quel autre pays dans le monde qui a un système de justice différent, ils ont élaboré des règles beaucoup plus modernes entourant un crédit pour les activités à but non lucratif.

De toute évidence, on ne peut pas accorder le crédit à tout le monde. Par exemple, il y a des entreprises à but non lucratif à qui on ne voudra peut-être pas octroyer le crédit, mais la majorité des autres pays ont élaboré une loi qui se départit de ce jugement vieux de 140 ans et le remplace par une liste simple dans la loi qui précise, « voici les objectifs qui doivent être atteints pour que nous puissions accorder le crédit ». Cette loi doit être modernisée.

Il y a 140 ans, l'Église contrôlait manifestement beaucoup de choses. Elle contrôlait la santé et l'éducation. Elle intervenait dans un grand nombre de secteurs liés à des activités de bienfaisance. La situation a évolué, même si l'Église bénéficie encore grandement de cette loi. Nous devons absolument la moderniser.

Senator Omidvar: May I probe a little further, Mr. Ribaux? We have heard from other witnesses, primarily lawyers, who have said let common law evolve and let the decisions made by the courts help us understand the evolution of definitions in charities.

We've heard from academics more or less in the same line, but every NGO who has spoken to this has advocated from your point of view: we should not wait for common law, we should actually redefine "charity." Australia, for instance, has 14 definitions — 14 heads so to say.

Is there a balance to be found in between letting the common law take us to a different place or letting legislation be more prescriptive or more expansion of helping us understand what is charitable and what is not?

Mr. Ribaux: In both cases you need to modernize the legislation. If you were to adopt legislation under the common law system with a list, that list would then evolve with common law if you also modified the appeal process from the Revenue Canada decisions. Right now there are basically no decisions that are taken. Because the appeal is sent directly to the Federal Court of Appeal, it's basically almost impossible to win. Therefore lawyers will always recommend to clients not to appeal, which means the common law doesn't evolve.

The point of view at this point of saying "let's leave it to common law" in Canada with the structure we have now makes no sense because it has not evolved here.

Finally, one of the issues I found in this debate over the past four or five years is that all the lawyers, everyone who is thinking about this, is from the common law perspective. Obviously, there is a wealth of information and lots of good examples within common law countries, but there are other systems out there. We do have a double system in Canada and we should look at what is done in France and in the rest of Europe and other countries around the world that are not from common law.

We should also look at examples in the rest of our fiscal structure in Canada. Most fiscal benefits given, both to non-profits and to businesses, don't have the series of restrictions that are given to charitable organizations. A simple example is nonprofits have a rebate on the land property tax. Nonprofits are exempt from that almost across the country. There is a list of objectives which you need to fit into. Once you fit into those, you get a huge exemption. There is no restriction in terms of the rest of your activities. Serious thinking needs to go into why we have restrictions that are given to organizations because they have a fiscal advantage.

La sénatrice Omidvar : Puis-je pousser un peu plus ma question, monsieur Ribaux? Nous avons entendu d'autres témoins, principalement des avocats, qui ont dit de laisser la common law évoluer et de laisser les décisions rendues par les tribunaux nous aider à comprendre l'évolution des définitions dans le secteur des organismes de bienfaisance.

Nous avons entendu les témoignages de professeurs qui s'inscrivaient plus ou moins dans la même veine, mais chaque ONG qui a témoigné a défendu votre point de vue. Nous ne devrions pas attendre que la common law évolue; nous devrions redéfinir ce qu'est un organisme de bienfaisance. L'Australie, par exemple, a 14 définitions — 14 dirigeants, pour ainsi dire.

Faut-il établir un équilibre entre le fait de laisser la common law nous amener ailleurs ou laisser la loi être plus prescriptive et plus vaste pour nous aider à comprendre ce qu'est ou non un organisme de bienfaisance?

M. Ribaux : Dans les deux cas, vous devez moderniser la loi. Si vous adoptiez la loi dans un système de common law en incorporant une liste, cette liste évoluerait avec la common law si vous avez également modifié le processus d'appel des décisions de Revenu Canada. À l'heure actuelle, il n'y a essentiellement aucune décision qui est prise. Étant donné que l'appel est envoyé directement à la Cour d'appel fédérale, il est pratiquement impossible de gagner sa cause. Par conséquent, les avocats recommandent toujours à leurs clients de ne pas interjeter appel, ce qui signifie que la common law n'évolue pas.

Le fait de dire « laisser la common law suivre son cours » au Canada avec la structure que nous avons en place est illogique, car elle n'a pas évolué.

Enfin, l'un des points que j'ai relevés dans le cadre de ce débat au cours des quatre ou cinq dernières années, c'est que tous les avocats, tous ceux qui se penchent sur ce dossier, tiennent compte de la common law. De toute évidence, il y a une mine de renseignements et de nombreux bons exemples dans les pays où l'on applique la common law, mais il y a d'autres systèmes. Nous avons un double système au Canada et nous devrions examiner la France, le reste de l'Europe et d'autres pays dans le monde qui n'appliquent pas le système de common law.

Nous devrions également examiner des exemples dans le reste de notre structure fiscale au Canada. La majorité des avantages fiscaux qui sont accordés, tant aux organismes à but non lucratif qu'aux entreprises, ne sont pas assortis de la série de restrictions imposées aux organismes de bienfaisance. Un exemple simple est celui où des organismes à but non lucratif ont une remise sur la loi foncière. Les organismes à but non lucratif sont exemptés de cette taxe dans presque tout le pays. Il y a une liste d'objectifs qu'il faut respecter. Lorsque vous les respectez, vous bénéficiez d'une exemption importante. Il n'y a aucune restriction pour le reste de vos activités. Il faut sérieusement réfléchir aux raisons pour lesquelles nous imposons des restrictions aux organismes car ils ont un avantage financier.

Senator Omidvar: It is important to get a diversity of opinion.

I will hold my questions and let my colleagues question now.

Senator R. Black: The committee has heard that funding arrangements with the federal government or other funders can contribute to difficulties faced by organizations in recruiting, retaining and providing decent working conditions for employees that work in your organizations.

Have you experienced any of these challenges with respect to staffing, conditions of work, or employment practices? If you have, how have you overcome it? If you haven't, what recommendations would you have for us to include?

[Translation]

Ms. Parisé: If I may begin, yes, we have had trouble retaining personnel, because we can't compete with the public sector. The salaries in a community organization cannot compare to those at the Ministry of Health. So we have seen people leave because they were offered better remuneration elsewhere.

For our part, we've tried to emphasize our working conditions. For instance, we have worked on facilitating work-life balance. We now offer flexible schedules and considerable independence in the workplace. We tried to eliminate bureaucracy. I think people who work in a community environment are looking for that. We improved working conditions with regard to holidays and things we do not have to pay for. We upped some salary scales, but we focused particularly on working conditions. We provide a fitness allowance, for instance, so our team is in better health and there is less absenteeism. We tried to improve our working conditions so we could retain our personnel. Yes, there is a serious shortage at this time, so we have to be creative in our efforts to keep the staff we have.

[English]

The Chair: Any other answers?

Mr. Chater: I would agree. Big Brothers Big Sisters of Canada are not funded by the federal government. However, we receive funding for various projects. I can't answer your question specifically. However, as a sector and as a federation, we face similar challenges. I'm not going to address those challenges because they would be represented within our federation as well.

La sénatrice Omidvar : Il est important d'entendre divers points de vue.

Je vais attendre pour poser mes questions et laisser mes collègues poser leurs questions.

Le sénateur R. Black : Le comité a entendu que les accords financiers avec le gouvernement fédéral et d'autres bailleurs de fonds peuvent contribuer aux difficultés auxquelles sont confrontés les organismes pour recruter et maintenir en poste les employés et leur offrir des conditions de travail décentes.

Avez-vous été confrontés à ces défis associés à la dotation en personnel, aux conditions de travail et aux pratiques en matière d'emploi? Le cas échéant, comment les avez-vous surmontés? Si vous ne vous êtes pas heurtés à ces défis, quelles recommandations nous suggèreriez-vous d'inclure?

[Français]

Mme Parisé : Si je peux commencer, en fait, oui, en tant qu'organisme communautaire, on a connu des difficultés de rétention de personnel, en partie parce qu'on ne peut pas concurrencer le réseau public. Les salaires dans un organisme communautaire par rapport au ministère de la Santé ne sont pas du tout pareils. Donc, en effet, on a vu des gens quitter pour avoir de meilleures conditions salariales.

De notre côté, nous avons mis l'accent sur nos conditions de travail. À titre d'exemple, nous avons travaillé sur la conciliation travail-famille. Nous offrons maintenant des horaires variables et une belle autonomie au travail. Nous avons essayé d'éliminer la bureaucratie. Je pense que le personnel en milieu communautaire recherche cela. On a, en fait, amélioré nos conditions en ce qui a trait aux vacances et à des trucs qu'on n'a pas besoin de rémunérer. Certaines échelles salariales ont été retravaillées, mais on a surtout misé sur les conditions de travail. Nous offrons notamment une allocation pour l'exercice physique, donc notre équipe est en meilleure santé et il y a moins d'absentéisme. Nous avons essayé d'améliorer nos conditions de travail pour garder notre personnel. Oui, le manque de personnel est criant à l'heure actuelle, mais on doit être créatif dans notre façon de garder nos employés chez nous.

[Traduction]

Le président : Y a-t-il d'autres réponses?

M. Chater : Je suis d'accord. L'organisme Grands Frères et Grandes Soeurs du Canada n'est pas financé par le gouvernement fédéral. Cependant, nous recevons du financement de divers projets. Je ne peux pas répondre à votre question précisément. Cependant, en tant que secteur et fédération, nous nous heurtons à des défis semblables. Je ne vais pas aborder ces difficultés car notre fédération y est confrontée également.

The challenge for our organization and the services that we provide to community are the amount of complexities that young people are facing today, the challenges placed upon individual young people as well as their families, and what that does to create vicarious trauma within the staff and individuals working within our organizations and supporting those families.

Not having robust infrastructure to provide the supports and perhaps the degree of group benefits that we would like to provide our employees across the entire federation to access counselling supports and services in dealing with those challenges would be an additional challenge, in addition to what has been shared already, in not only retaining but also attracting people to our organization.

[Translation]

Mr. Ribaux: I don't have anything to say about that. Of course, we have challenges just like any other organization, but I agree with my colleagues' comments.

[English]

Senator Duffy: Thank you all for your testimony and the wisdom that you are sharing with us.

Ms. Parisé, you say you have 115 centres in each regional municipality in Quebec. Can you tell us a bit about what services they provide to the smaller groups? For example, we've heard a lot about the paper burden and that the federal and the provincial governments have endless forms to fill in. Through this network, can you provide back office support for these smaller groups and advice on how to complete the paperwork, and so on? Are all of those 115 talking to each other electronically?

[Translation]

Ms. Parisé: The federation consists of 115 volunteer action centres, so our paths do intersect. We see each other three times a year at group meetings or symposiums. Our federation is very solid. If you have time to meet him, our director general, Fimba Tankoano, would be very pleased to meet you. He could give you the pulse of volunteer action in Quebec.

If I understood your question correctly, you want to know if we help people with paperwork. In Quebec, about eight years ago, the Secrétariat aux aînés created a program called Carrefour d'information pour aînés. We work with an elderly population, so one of our objectives is to help elderly persons fill out forms. We help our people with all forms, whether they involve provincial or federal government programs, taxes, or understanding government communications; we will help with a change of address, or to renew health cards. The government

La difficulté pour notre organisme et les services que nous offrons à la communauté, c'est les problèmes complexes auxquels font face les jeunes d'aujourd'hui, les défis des jeunes et de leur famille, ainsi que les répercussions des traumatismes vicariants parmi le personnel qui travaille au sein de nos organismes et qui aide ces familles.

Le fait de ne pas avoir d'infrastructures robustes pour offrir les soutiens et les avantages que nous aimerions offrir à nos employés dans l'ensemble de la fédération afin qu'ils puissent accéder à du counseling et à des services pour surmonter ces difficultés est un obstacle additionnel, en plus de ceux que je vous ai déjà énumérés, notamment celui d'attirer et de maintenir en poste des gens dans notre organisme.

[Français]

M. Ribaux : Je n'ai pas de commentaires sur cette question. Bien sûr, nous avons des défis semblables à toutes les autres organisations, mais je me rallie aux commentaires de mes collègues.

[Traduction]

Le sénateur Duffy : Merci à vous tous de vos témoignages et de la sagesse dont vous nous faites profiter.

Madame Parisé, vous dites que vous avez 115 centres dans différentes municipalités au Québec. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les services qu'ils offrent aux groupes de plus petite taille? Par exemple, nous avons beaucoup entendu parler des formalités administratives et des tonnes de formulaires que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent remplir. Par l'entremise de ce réseau, pouvez-vous fournir du soutien administratif à ces groupes de plus petite taille et des conseils sur la façon de remplir les formulaires, notamment? Est-ce que ces 115 centres communiquent tous par voie électronique?

[Français]

Mme Parisé : La fédération compte 115 centres d'action bénévole, donc nous nous cotoyons, en effet. Nous nous voyons trois fois par année en rencontres de groupe ou en colloque. Notre fédération est très solide. Si vous avez du temps pour le rencontrer, notre directeur général, Fimba Tankoano, en serait ravi. Il pourrait vous donner le pouls de l'action bénévole au Québec.

Si j'ai bien compris votre question, vous voulez savoir si on accompagne les gens dans la paperasserie. Au Québec, il y a peut-être huit ans de cela, le Secrétariat aux aînés a créé un programme qui s'appelait Carrefour d'information pour aînés. Nous, on dessert une clientèle aînée, donc on vise l'objectif d'aider les personnes âgées à remplir des formulaires. Tout ce qui est papier, tout ce qui est programmes gouvernementaux, tant au niveau provincial que fédéral, que ce soit pour les impôts, pour comprendre une communication du gouvernement, pour

funded this program for three years. Unfortunately the program is no longer funded, and some volunteer action centres have had to cancel it. There is a real need for this in our area, and we decided to keep it going, but the services are now provided by volunteers since we no longer have funding. We make do with the limited means we have at hand. It was a very useful program. We would like to see it brought back. So, yes, we do provide help with paperwork.

[English]

Senator Duffy: Picking up on that same point, Mr. Chater, you talked about the declining volunteer rates for big brothers and big sisters.

We have heard witnesses talk about providing some kind of recognition to people for volunteering. We provide a tax credit for volunteer firefighters for uniforms, hats and all the stuff they put into their work. Is there room here? We heard the same thing from Ms. Parisé, namely, that they're depending on volunteers to provide much-needed services.

What about the idea of some kind of tax credit or other incentive for volunteers?

Mr. Chater: As Big Brothers Big Sisters of Canada, we would be strongly supportive of that.

Our system is supported by professionally trained staff that work directly with the volunteers in order to provide the intervention. Without our volunteer base, Big Brothers Big Sisters of Canada would not be able to provide the services we do currently. To be able to have a tool such as you are recommending would be impactful for an organization like ours.

Senator Duffy: Mr. Ribaux, any thoughts on retaining volunteers?

Mr. Ribaux: We struggle with that in our organization. I can only talk for Équiterre. Contrary to my colleagues, I'm not part of a network of volunteer organizations, but we have hundreds of volunteers at Équiterre. Any programs that would help us either train or support, or give some sort of fiscal rebate for people who volunteer would be helpful.

We often have people who are volunteering and basically are paying for transportation to come to work at our offices every day. We struggle with the idea of reimbursing part of that cost. We have had handicap volunteers who have special needs and

faire des changements d'adresse, des renouvellements de carte d'assurance-maladie, on les accompagne dans cette démarche. C'est un programme du gouvernement qui a été financé pendant trois ans. Malheureusement, le service n'est plus financé et certains centres d'action bénévole ont dû l'abandonner. Chez nous, il s'agit d'un réel besoin pour la population, donc nous avons décidé de le conserver, mais les services sont offerts par des bénévoles puisqu'on n'a pas de financement. On s'organise avec les moyens du bord, comme on dit. C'était un programme très utile. Notre souhait serait qu'il renaisse. Donc, oui, on donne de l'aide pour la paperasserie.

[Traduction]

Le sénateur Duffy : Pour revenir sur ce point, monsieur Chater, vous avez parlé de la baisse des taux de bénévoles pour Grands Frères et Grandes Soeurs.

Nous avons entendu des témoins parler d'offrir une forme de reconnaissance aux bénévoles. Nous accordons un crédit fiscal aux pompiers volontaires pour leur uniforme, leur chapeau et l'équipement dont ils ont besoin pour accomplir leur travail. Y a-t-il une possibilité ici? Nous avons entendu les mêmes propos de la part de Mme Parisé, notamment, qui a dit que les organismes dépendent des bénévoles pour offrir des services dont les collectivités ont grandement besoin.

Que pensez-vous de l'idée d'offrir un crédit fiscal ou d'autres incitatifs pour les bénévoles?

M. Chater : Notre organisme Grands Frères et Grandes Soeurs appuierait fortement l'idée.

Notre système est soutenu par du personnel formé professionnellement qui travaille directement avec les bénévoles pour qu'ils puissent intervenir auprès des gens. Sans un bassin de bénévoles, Grands Frères et Grandes Soeurs du Canada ne serait pas en mesure de fournir les services que nous offrons à l'heure actuelle. Le fait d'avoir un outil comme celui que vous recommandez aurait des répercussions pour un organisme comme le nôtre.

Le sénateur Duffy : Monsieur Ribaux, avez-vous des idées sur la façon de retenir les bénévoles?

M. Ribaux : C'est l'une des difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises dans notre organisme. Je peux seulement parler pour Équiterre. Contrairement à mes collègues, je ne fais pas partie d'un réseau d'organismes bénévoles, mais nous avons des centaines de bénévoles à Équiterre. Tout programme qui nous aiderait à former ou à appuyer les bénévoles, ou à offrir un crédit fiscal aux gens qui font du bénévolat, serait utile.

Nous avons souvent des gens qui font du bénévolat et qui paient pour leur transport pour se rendre à nos bureaux tous les jours. Nous nous battons avec l'idée de rembourser une partie de ces coûts. Nous avons des bénévoles qui ont un handicap ou des

special issues when they do come and work for us. Any type of support to encourage people to volunteer would be helpful.

This might be a bit different in Quebec from the rest of Canada, but culturally the idea of some sort of information campaign or some sort of work within schools, as my colleague Ms. Parisé was saying, to get people not only to experience what volunteering is but also to make volunteering something which is well regarded would help.

Again, volunteering in 2019 is very different from what it was 50 years ago. It's often regarded as something you do when you can't do anything else. We need to rethink that and help people think about volunteering in a different way.

Senator Duffy: Mr. Chater I almost forgot about the whole question of RCMP and security checks. Big Brothers Big Sisters of Canada are big on ensuring their clients are safe. Are you now bearing the cost in the rest of Canada? The Quebec provincial police are now charging. Is that the same thing in the rest of Canada?

Mr. Chater: Yes. It remains a challenge and it's different across municipalities and across provinces. The challenges come up, whether a candidate needs to be fingerprinted or screened, or whether it's a vulnerable sector screen and checking the broad database that that captures, it continues to be a challenge.

Processing time across all of those different sectors or different levels of government is also very different. You can have a police records check that can be processed within the hour as somebody waits in one municipality in Ontario, or in another it can take two months. When engaging in trying to close the gap between inquiry of volunteerism to then being able to integrate them into program oftentimes poses a significant challenge and the individual may not be in a position to be able to volunteer anymore. So, it is a challenge.

A challenge that has come up across the sector — and we have seen it within Big Brothers Big Sisters of Canada — is the amount of third-party services that are now providing background checks. There is a high number of them. I probably receive a request to look at their models at least monthly. I think there is a risk for organizations that are desperate to be able to look at background checks and police records checks to get their volunteers through the door. However, with the vulnerable populations that my colleague had spoken to, in that volunteer sector, that screening can only be done by one group, namely, the RCMP.

Senator Duffy: So we understand, and so our audience at home understands, there are now private companies offering background checks?

besoins spéciaux qui travaillent pour nous. Une forme de soutien quelconque pour encourager les gens à faire du bénévolat serait utile.

Ce pourrait être un peu différent au Québec par rapport au reste du Canada, mais sur le plan culturel, il serait utile de mener une forme de campagne d'information ou de déployer des efforts de sensibilisation dans les écoles, comme ma collègue Mme Parisé l'a mentionné, pour amener les gens à vivre l'expérience du bénévolat ou à voir d'un bon œil le bénévolat.

Là encore, le bénévolat en 2019 est très différent de ce qu'il était il y a 50 ans. C'est souvent considéré comme quelque chose que l'on fait quand on n'a rien d'autre à faire. Nous devons y réfléchir et aider les gens à percevoir le bénévolat différemment.

Le sénateur Duffy : M. Chater, j'ai presque oublié la question de la GRC et des vérifications de sécurité. Grands Frères et Grandes Sœurs tient beaucoup à la sécurité de ses clients. Assumez-vous les frais dans le reste du Canada? Les services de police au Québec imposent maintenant des frais. Est-ce la même chose dans le reste du Canada?

M. Chater : Oui. Cela demeure un défi et c'est différent d'une municipalité et d'une province à l'autre. Les défis se posent, que ce soit le prélèvement des empreintes digitales ou la vérification des antécédents judiciaires d'un candidat ou la vérification de la vaste base de données par un secteur vulnérable. Cela continue de poser problème.

Le délai de traitement dans tous ces secteurs différents ou paliers de gouvernement est également très différent. Une vérification du casier judiciaire peut être effectuée en l'espace d'une heure pendant que la personne attend dans une municipalité en Ontario, alors que le délai de traitement peut être de deux mois ailleurs. Pendant que nous cherchons à réduire le délai entre le moment où une personne présente une demande pour faire du bénévolat et son intégration dans le programme, il est possible que la personne ne soit plus en mesure de faire du bénévolat. C'est donc un défi.

Un défi qui se pose dans le secteur — et nous l'avons vu au sein de l'organisme Grands Frères et Grandes Sœurs —, c'est la quantité de services de tiers qui font désormais des vérifications des antécédents. Ils sont très nombreux. Je reçois probablement une demande pour examiner leurs modèles au moins une fois par mois. Je pense qu'il y a un risque associé au fait que ces organismes cherchent désespérément à intégrer leurs bénévoles dans leurs programmes. Cependant, avec les populations vulnérables que mon collègue a mentionnées, dans le secteur du bénévolat, ces vérifications ne peuvent être effectuées que par un groupe, à savoir la GRC.

Le sénateur Duffy : Nous comprenons, et nos auditeurs à la maison comprennent aussi, mais il y a maintenant des entreprises privées qui offrent des vérifications des antécédents?

Mr. Chater: Quite a number of them.

Senator Duffy: Are they the RCMP or are they working with the RCMP, or are they separate?

Mr. Chater: This is the risk that I believe currently exists. There are certain services as part of their business model that reflect a vulnerable sector screening. Some of these companies use the term “enhanced record screening” or “enhanced background check,” but it doesn’t check all the different databases that the vulnerable sector screening does through the RCMP. We follow the protocols in order to be able to make sure all of the databases are connected. Something for the committee to consider is to look into the growth and abundance that now exists around these companies that can potentially cause challenges and risks for young people and other vulnerable populations in their organizations.

Senator Omidvar: I’ll ask my question to Mr. Chater. I am a huge believer in mentoring. I have been mentored — I’m still being mentored here. I have also established national mentoring programs.

You are looking at mentoring for youth. There is another national organization that is looking for mentors for entrepreneurs. There are mentoring organizations for new immigrants and their occupations. Have you come together? Instead of asking for \$25 million, go big! Ask for \$100 million for all these wonderful mentoring initiatives.

Mr. Chater: Yes. I couldn’t agree more. As part of the Canadian Mentoring Partnership, Big Brothers Big Sisters of Canada see mentoring for young people as early intervention. As we continue to build out the mandate of the Canadian Mentoring Partnership, we see coming together with these other organizations that have critical models and infrastructure that we can also then build in creating that abundance mindset around mentorship.

I may be back to urge the committee again, but we’ll be working with the federal government to look at the ways in which we can collaborate and work together across sectors. For example, last week I met with the executive director of a fantastic organization and talked about the model that they are currently implementing and how there are close linkages with the model that the Canadian Mentorship Partnership is looking at and how we can work together.

The Chair: Thank you all for your presentations.

Our next witnesses are from Australia via video conference.

From Sydney, representing the Australian Charities and Not-for-profits Commission, the Honourable Gary Johns, Commissioner; and from Brisbane we have Myles McGregor-

M. Chater : Il y en a beaucoup.

Le sénateur Duffy : Sont-elles des ramifications de la GRC ou travaillent-elles avec la GRC, ou s’agit-il d’entités distinctes?

M. Chater : Selon moi, c’est le risque qui existe déjà. Leur modèle d’affaires comprend certains services semblables aux vérifications de l’habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables. Certaines de ces entreprises emploient des termes comme « contrôle amélioré du dossier » ou « vérification des antécédents améliorée », mais cela ne comprend pas l’examen de toutes les bases de données comme le fait la GRC. Nous appliquons les protocoles pour veiller à ce que toutes les bases de données soient reliées. Le comité pourrait se pencher sur la croissance du secteur et sur le nombre élevé d’entreprises qui pourraient poser des problèmes et des risques pour les jeunes et d’autres populations vulnérables au sein de leurs organisations.

La sénatrice Omidvar : Ma question est pour M. Chater. Je crois fermement à l’importance du mentorat. J’en ai bénéficié, et c’est toujours le cas. J’ai aussi créé des programmes de mentorat nationaux.

Vous voulez offrir du mentorat aux jeunes. Un autre organisme national cherche des mentors pour les entrepreneurs. Il existe des organismes de mentorat pour les nouveaux immigrants, pour leurs professions. Vous êtes-vous regroupés? Visez grand : au lieu de demander 25 millions de dollars, demandez 100 millions de dollars pour l’ensemble de ces formidables initiatives de mentorat.

M. Chater : Oui; vous avez tout à fait raison. Les Grands Frères Grandes Soeurs du Canada voient le mentorat offert dans le cadre du partenariat de mentorat canadien comme une intervention précoce auprès des jeunes. Tandis que nous définissons le mandat du partenariat, nous utilisons des liens avec d’autres organismes qui ont des modèles et des infrastructures d’importance que nous pourrions ensuite renforcer afin de créer une culture d’abondance concernant le mentorat.

Je pourrais revenir pour insister auprès du comité, mais nous travaillerons avec le gouvernement fédéral pour trouver des façons de favoriser la collaboration au sein des divers secteurs. La semaine dernière, par exemple, j’ai rencontré le directeur général d’un organisme formidable pour discuter du modèle mis en œuvre par cet organisme, des similitudes avec le modèle préconisé par le partenariat de mentorat canadien et des façons dont nous pouvons travailler ensemble.

Le président : Merci à tous de vos exposés.

Nos prochains témoins comparaissent par vidéoconférence à partir de l’Australie.

De Sydney, représentant l’Australian Charities and Not-for-profits Commission, nous accueillons l’honorable Gary Johns, qui est commissaire. De Brisbane, nous accueillons également

Lowndes, Professor Emeritus at the Australian Centre for Philanthropy and Non-profit Studies, Queensland University of Technology.

Thank you, gentlemen, for accepting our invitation, and thank you for getting up at such an early hour to talk to us. We do appreciate it. It's 4:10 in the afternoon here in Ottawa, and it's cold as hell but sunny. We know it's probably warmer there.

We are going to start with Mr. Johns and then Mr. McGregor-Lowndes.

The Honourable Gary Johns, Commissioner, Australian Charities and Not-for-profits Commission: Thank you very much. It's a delight to be up at this hour to talk with the good people at the Senate. I know a good breakfast awaits me after the hearing.

I'm conscious that we have my colleague Professor Myles McGregor-Lowndes with us. Myles has been kind enough to send me his notes, so I'll try to cover some separate ground.

The issue for us in Australia, a bit like in Canada, we are a federation, so there are competing government rules, federal and state. We are a federal regulator. We run a federal register of charities only. We have been in existence for six years now and we have about 57,000 charities on the register.

Of course, we like to minimize the amount of regulation imposed on charities and we can do that by negotiation with state governments to ensure, where possible, that a registration with us satisfies a state government's needs for registration. We have been able to achieve that in four out of six states, but unfortunately not with two states. Nevertheless, we continue negotiation.

Beyond that matter of the registration of charities and the interplay of rules between state and federal charities, bear in mind that charities register with us so that they can receive various tax advantages through the Australian Taxation Office. We don't grant those directly.

I might just spend a couple of minutes on the purpose of this whole exercise. The object for us, of course, is to provide the public with confidence in the charities we register. Now, how we provide that confidence is, to me, the most interesting question. I'm bound by the act to inform the public of the work of the charitable sector. That is of all the charities I register.

We are a number of years into a discussion about what good information is. What is useful information? Who can use the information on our register? At present it's an open register with free access. Anyone can dial in and find information about a

M. Myles McGregor-Lowndes, professeur émérite à l'Australian Centre for Philanthropy and Non-profit Studies, de la Queensland University of Technology.

Messieurs, merci d'avoir accepté notre invitation, et merci de vous être levés si tôt pour nous parler. Nous vous en sommes reconnaissants. Ici, à Ottawa, il est 16 h 10 et le temps est très froid, mais ensoleillé. Nous savons qu'il fait probablement plus chaud chez vous.

Nous allons commencer avec M. Johns, suivi de M. McGregor-Lowndes.

L'honorable Gary Johns, commissaire, Australian Charities and Not-for-profits Commission : Merci beaucoup. C'est un plaisir d'être debout à cette heure-ci pour discuter avec les bonnes gens du Sénat. Je sais qu'un bon déjeuner m'attend après la séance.

Je sais que mon collègue, le professeur Myles McGregor-Lowndes, est avec nous. Myles a eu la gentillesse de m'envoyer ses notes. Je tâcherai donc d'aborder des aspects différents.

À l'instar du Canada, l'Australie est une fédération; nos enjeux sont donc liés aux chevauchements de la réglementation fédérale et étatique. Nous sommes un organisme fédéral de réglementation créé il y a six ans. Notre mandat est uniquement de tenir le registre fédéral des organismes caritatifs. Il y a actuellement environ 57 000 organismes inscrits.

Notre objectif est évidemment de minimiser la réglementation imposée aux organismes caritatifs, ce que nous parvenons à faire en négociant avec les gouvernements des États. L'objectif est qu'un enregistrement auprès de notre organisme satisfasse aux exigences des États en la matière, si possible. Nous avons réussi dans quatre des six États, mais pas dans les deux autres, malheureusement. Quoi qu'il en soit, nous poursuivons les négociations.

Outre l'enregistrement des organismes caritatifs et les chevauchements de la réglementation fédérale et étatique applicables, il faut garder à l'esprit que ces organismes s'enregistrent afin d'obtenir divers avantages fiscaux, pas directement de nous, mais de l'Australian Taxation Office.

Je pourrais consacrer deux ou trois minutes aux objectifs de cet exercice. Notre but est évidemment de favoriser la confiance du public à l'égard des organismes caritatifs enregistrés et la façon d'y arriver est, à mon avis, la question la plus intéressante. Aux termes de la loi, je suis tenu d'informer le public des activités du secteur caritatif, c'est-à-dire de l'ensemble des organismes caritatifs que j'enregistre.

La qualité des données fait l'objet de discussions depuis plusieurs années. Quelles sont les informations utiles? Qui peut utiliser les informations du registre? Notre registre actuel est un registre ouvert à libre accès. N'importe qui peut le consulter et

charity, some basic information about its activities and its charitable purpose, responsible persons and some financial information — more financial information among large charities, less among smaller charities. The small charities constitute half of our world. About 25,000 charities in our register employ no one. Very small organizations.

I would like to make our register more usable and we are discussing with the sector whether they might report to me, as they do annually through an annual information statement, on the level of programs which they deliver. The issue we have is that someone can come to our website and, if they know the name of a charity, they can find it and they can find its credentials, and that's a very useful tool. We have millions of hits and inquiries on our website from who knows who. A lot of them will be charities themselves.

The trouble is that when charities report to me and I ask what have your activities been in the last year, I'll get a one-word reply. It's "education" or it's "environment." I'll ask them who they are assisting, who the beneficiaries are, and you get a long list of possible beneficiaries just in case they miss anyone. I ask where those activities take place and it will tend to be the head office. So, where I am, Sydney, general post office.

That information is not very useful and it's not accurate. It doesn't describe what the charity does. We are talking to charities now about whether they can answer those three simple activities questions at a level which has meaning to the charity and to donors — taxpayers, volunteers, whoever might want to use our electronic platform to find something that is useful to them and that appeals to their charitable interests.

We are having a significant conversation and great interest on the part of charities, philanthropists, grant makers, researchers and others who like the idea that, in time, they would be able to come to our register and enter in their charitable interest, the people they want to help, and perhaps where that help may be delivered.

If charities — and I won't do this by compulsion — I'll invite them to use a piece of software to enter their charitable programs and to answer the same questions that I ask them each year, and that I think will provide a rich menu of what I'd call comparable products, things that are in the marketplace, the charitable marketplace that charities undertake on behalf of their beneficiaries. The donors will be able to find a list of charities that potentially deliver the sorts of programs that are of interest. I think that will give us a much greater insight into literally how

trouver des renseignements sur un organisme caritatif, notamment des informations de base sur les activités, les fins de bienfaisance, les responsables et certains renseignements d'ordre financier. Il y a plus de renseignements financiers sur les principaux organismes de bienfaisance et moins sur les organismes plus petits, qui représentent la moitié du total. Environ 25 000 organismes caritatifs enregistrés n'ont aucun employé; ils sont très petits.

J'aimerais accroître l'utilité de notre registre. Avec les intervenants du secteur, nous étudions la possibilité de demander aux organismes de me présenter un rapport sur les programmes dont ils assurent la prestation, comme ils le font pour leurs bulletins d'information annuels. Il faut savoir que les personnes qui connaissent le nom d'un organisme caritatif peuvent consulter notre site web et trouver une multitude d'informations à son sujet. C'est un outil très utile. Nous enregistrons sur notre site web des millions de visites et de demandes provenant de toutes parts, dont souvent des organismes caritatifs eux-mêmes.

Le problème se pose lorsque ces organismes me font rapport, lorsque je m'informe sur leurs activités pour la dernière année et qu'on me répond par un mot : « éducation » ou « environnement ». Je veux des renseignements sur les personnes qu'ils aident, les bénéficiaires, et on me fournit alors une longue liste de tous les bénéficiaires possibles, pour n'oublier personne. Lorsque je m'informe du lieu des activités, on a tendance à répondre que cela se fait au siège social. Cela donne : « Sydney, bureau de poste général. »

Ce ne sont pas des informations très utiles et très précises. Cela ne décrit pas les activités de l'organisme caritatif. Nous discutons actuellement avec ces organismes pour savoir s'ils peuvent répondre à ces trois questions simples sur leurs activités afin d'obtenir des données significatives pour eux et pour les donateurs, c'est-à-dire les contribuables, les bénévoles et toute personne qui voudrait utiliser notre plateforme électronique pour trouver des renseignements utiles en fonction de ses intérêts caritatifs.

C'est une discussion importante qui suscite un grand intérêt chez les organismes caritatifs, les philanthropes, les subventionnaires, les chercheurs et d'autres. On aime l'idée qu'un jour, les gens pourront consulter le registre et faire une recherche en fonction de leurs intérêts caritatifs pour cibler des gens précis et savoir où l'aide peut être offerte.

Si les organismes caritatifs... Il n'y aurait aucune obligation. Je vais inviter les organismes à remplir un formulaire électronique où ils inscriront leurs programmes caritatifs et répondront aux mêmes questions que je pose chaque année. À mon avis, on obtiendra ainsi une excellente vue d'ensemble de ce que j'appellerai des produits comparables, c'est-à-dire les services offerts sur le marché du secteur caritatif, les activités des organismes caritatifs entrepris au nom de leurs bénéficiaires. Les donateurs pourront ainsi trouver une liste d'organismes caritatifs

the sector works. That is what the act tells me. It tells me to inform the public about the work of the sector.

I might close my remarks there. We are on a journey to turn the information that I gather by law over to the public in a form that we believe will be insightful and useful to them. Thank you.

Myles McGregor-Lowndes, Professor Emeritus, Australian Centre for Philanthropy and Non-profit Studies, Queensland University of Technology, as an individual: Thank you very much for inviting me to speak today. I have already had my breakfast.

It was suggested that there may be some topics of interest to the Senate and I have prepared some brief notes on those. I don't intend to go over those but I'll just mention them quickly.

An agency separate from the tax office. I think the new regulators, being New Zealand, Australia and Singapore, appear to have benefited from having something which is separate from the revenue or tax office and it appears to be going pretty well. I think there are some reasons for those.

An expanded definition of charity. Australia has adopted a charities act which sets out a statutory definition, but it still allows for the common law and the courts to move the definition forward but the statute clarifies some ambiguous areas. There doesn't appear to have been much litigation in Australia about that, so it's early days. The expanded definition appears to have provided much comfort to charities and those that advise them about the definitional aspects.

Australia has a destination-of-profits test; that is, charities can earn by unrelated business income and retain those profits, provided that they put them solely towards their charitable purposes. Treasuries are not happy around the world about that situation, but as far as I can tell it doesn't appear to have had too many adverse consequences in Australia. Of course, charities are becoming more and more self-reliant by having measured and appropriate income-generation businesses to support their charitable goals and purposes.

We have recent decisions from our high court of fairly unrestricted policy on political advocacy and they overturned the British precedent for restricted political purposes in the charity law. The charities act codifies that or puts it into statute. It's probably narrower than what the high court in common law thought and that's caused a deal of controversy.

qui assurent la prestation de programmes correspondant à leurs intérêts. Je pense que cela nous donnera une bien meilleure idée du fonctionnement du secteur. Cela correspond à l'objectif de la loi, qui exige que j'informe le public des activités du secteur.

C'est là-dessus que se termine mon exposé. Nous avons entrepris une démarche visant à donner au public, sous une forme que nous jugeons pertinente et utile, un accès aux renseignements que je suis tenu de colliger conformément à la loi. Merci.

Myles McGregor-Lowndes, professeur émérite, Australian Centre for Philanthropy and Non-profit Studies, Queensland University of Technology, à titre personnel : Merci beaucoup de m'avoir invité à prendre la parole aujourd'hui. Pour ma part, j'ai déjà déjeuné.

J'ai été informé que le Sénat portait intérêt à certains sujets. J'ai donc préparé des notes d'information. Je n'ai pas l'intention de les passer en revue, mais je vais simplement mentionner ces aspects rapidement.

Une agence distincte de l'agence fiscale. Je dirais qu'il a été avantageux pour les nouveaux organismes de réglementation, que ce soit en Nouvelle-Zélande, en Australie et à Singapour, d'avoir un organisme distinct de l'agence du revenu ou de l'agence fiscale. Les choses semblent aller assez bien. Je pense qu'il y a des raisons à cela.

Une définition élargie des organismes caritatifs. L'Australie a adopté une loi sur les organismes de bienfaisance comprenant une définition, mais si la loi clarifie certains aspects ambigus, elle permet tout de même une évolution de la définition, en vertu de la common law et par l'intermédiaire des tribunaux. C'est nouveau, et cela ne semble pas avoir encore entraîné beaucoup de litiges en Australie. La définition élargie semble avoir rassuré les organismes caritatifs et leurs conseillers en la matière.

L'Australie a mis en place un test de l'affectation des profits. Cela signifie que les organismes caritatifs peuvent avoir des revenus d'autres sources et conserver ces profits, pourvu qu'ils servent uniquement à des fins de bienfaisance. Cette situation ne plaît pas beaucoup aux divers trésors à l'échelle mondiale, mais cela ne semble pas avoir eu beaucoup de conséquences négatives en Australie. Évidemment, la possibilité de mener des activités génératrices de revenus pour appuyer les objectifs et les fins caritatives accroît considérablement l'autonomie des organismes caritatifs.

Récemment, la Haute cour a rendu des décisions concernant les politiques sans restriction en matière de défense d'intérêts politiques et a infirmé le précédent britannique de la loi sur les organismes de bienfaisance interdisant les activités politiques. Ces activités sont maintenant codifiées dans la loi. C'est probablement une définition plus étroite que l'interprétation de la Haute cour en common law, et cela a suscité une certaine controverse.

My view simply is that we should leave charity law alone. If there are issues with charities overstepping the mark into the political process, if there are mischiefs, that should be dealt with under separate legislation which applies to all players — individuals, businesses, political parties — to create a level playing field basically in the political process.

I would just draw the Senate's attention to two other issues, which I have dealt with in a co-edited book on charity regulators recently, which surveyed the reflections of actual charity regulators over the last 25 years. That is, if you want to provide some cheaper, better faster ways for charities to resolve their administrative burden, then can I recommend that you have a look at the ACNC website and the National Standard Chart of Accounts. It basically addresses this issue. Government departments and other funders that fund non-profits require those grants to be financially acquitted. They set the definitions for acquitting those grants; what is "postage and petties", what is "salaries."

What we find grows up is that every grant maker and every government department has a different definition of what are "postage and petties," and "wages and salaries." In fact, when we had a look just in one state alone, there were 25 different definitions of "postage and petties." This requires non-profits that receive multiple grants to have to translate from their accounts of what they think "postage and petties" is to what the funder deems "postage and petties." This is often a very time-consuming task if it is done properly.

There are benefits in having one definition which is accepted by everybody, so a standard definition of what are "wages and salaries" and what are "postage and petties." Through standardizing the definition, you can save a bunch of administration costs and also improve data and comparability of data.

The final matter that we picked up in the reflections of charity regulators was a general dissatisfaction with the way that appeal processes from decisions of charity regulators operated. The appeal processes generally are costly, which prevents litigation. That may not be a bad thing in some circumstances, but in many cases charity law is only developed through superior courts deciding what the law is and keeping the definition current and contemporary. A lack of cases causes an ossification of the definition. In Australia we went for 33 years without a supreme or a higher court pronouncement on what the definition of "charities" was, and we suffered from that.

Je dirais simplement que nous ne devrions pas toucher à la loi sur les organismes de bienfaisance. Toute ingérence ou intervention indue des organismes caritatifs dans le processus politique devrait être sanctionnée en vertu de lois distinctes applicables à tous — particuliers, sociétés et partis politiques — afin d'assurer, essentiellement, l'uniformité des règles du jeu dans la sphère politique.

J'aimerais seulement attirer l'attention du Sénat sur deux autres enjeux dont j'ai traité dans un livre que j'ai corédigé et qui portait sur les organes de réglementation des organismes de bienfaisance. Il s'agit d'un recueil des réflexions des responsables d'organismes de réglementation au cours des 25 dernières années. Si vous voulez trouver des solutions moins coûteuses et plus rapides pour réduire le fardeau administratif des organismes de bienfaisance, je vous recommande de consulter le site web de l'ACNC et du National Standard Chart of Accounts, où l'on aborde ce problème. Les ministères et autres bailleurs de fonds des organismes sans but lucratif exigent une reddition de comptes précise de l'utilisation des subventions. Cela inclut certaines définitions, comme « frais de port et frais divers » et « salaires ».

On constate de plus en plus que les définitions de « frais de port et frais divers » et de « traitements et salaires » varient beaucoup selon les organismes subventionnaires et les ministères. Dans un seul État, nous avons recensé 25 définitions différentes de « frais de port et frais divers ». Cela oblige les organismes sans but lucratif qui reçoivent plusieurs subventions à convertir aux critères des organismes subventionnaires les montants comptabilisés en fonction de leurs propres définitions. C'est souvent une tâche qui exige beaucoup de temps, lorsqu'on veut faire les choses correctement.

Une décision uniforme acceptée par tous a ses avantages. Il faut donc une définition commune de « traitements et salaires » et de « frais de port et frais divers », car cela permet d'importantes économies en frais d'administration, en plus d'améliorer les données et la comparabilité des données.

Notre dernier constat dans cet exercice de réflexion était l'insatisfaction générale à l'égard du fonctionnement du mécanisme d'appel des décisions des organismes de réglementation du secteur de la bienfaisance. Ces processus sont généralement coûteux, ce qui empêche les poursuites. Ce n'est peut-être pas mauvais dans certaines circonstances, mais dans certains cas, les lois sur les organismes de bienfaisance évoluent seulement en fonction de l'interprétation qu'en font les cours supérieures dans leurs décisions, ce qui permet de maintenir la définition à jour. En l'absence de cas, la définition tend à se figer. En Australie, la définition d'« organisme caritatif » n'a fait l'objet d'aucune décision de la Haute cour ou d'une cour supérieure en 33 ans, ce qui a eu des effets néfastes.

So I suggest you have a look at your appeal processes and make sure the access is available, the cost, and that it is not restricted to the actual materials that the charities lodge in their initial foray with the regulator. It needs to be wider than that. That cramping of what is available for the court to look at appears to be a common problem across the jurisdiction.

I'll end my remarks there.

The Chair: Thank you very much.

Senator Omidvar: Thank you, commissioner and professor, for both being here at such an unearthly hour. We appreciate that. We would appreciate some of your weather.

My question is first to Commissioner Johns. Your system is similar to but quite different from ours. Could you walk me through the system that grants charitable receipts, which are not the charities directly but another organization. Could you explain the rationale of that to us, please?

Mr. Johns: When you say charity receipts, I presume you are talking about a tax benefit that —

Senator Omidvar: Tax receipt, yes. Because your charities don't issue the tax receipts. There is another organization.

Mr. Johns: The Australian Taxation Office has all those and I think will always look after the grant of taxation benefits. Nevertheless, the discussion in Australia six years ago was that the registration, the grant of the status of charity, should rest in another organization, a commission, and that's my commission. So for six years we have been exercising our discretion to grant by law registration to organizations as a charity. Once they have charitable status, I apply to the tax office for various taxation benefits.

Now, we do work very closely with the taxation office so that, by and large, they are satisfied with our registration process and they can pretty well grant, if you like, the lower level taxation benefits. But that's at a federal level. That doesn't necessarily apply at a state level. States themselves choose to grant or not grant taxation benefits. They will tend to follow a registered organization on our register, but it really is a matter for them as to what they do or do not grant and to whom they grant it.

Senator Omidvar: Thank you. I understand that a little better now.

Je vous invite donc à examiner vos mécanismes d'appel et à vous assurer que les gens y ont accès — je parle des coûts — et que cela ne se limite pas aux documents que les organismes de bienfaisance fournissent initialement à l'organisme de réglementation. Il faut que ce soit plus large. La quantité limitée de renseignements fournis pour l'examen de la cour semble être un problème courant au sein de l'administration.

C'est là-dessus que je termine mon exposé.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Omidvar : Commissaire, professeur, merci beaucoup d'être parmi nous à cette heure si matinale. Nous vous en sommes reconnaissants. Nous aimerions bien avoir la même météo que vous.

Ma première question est pour le commissaire Johns. Votre système est semblable au nôtre, mais assez différent. Pourriez-vous me parler de votre système d'autorisation d'émissions de reçus pour dons de bienfaisance, qui ne relèvent pas directement des organismes de bienfaisance, mais d'un autre organisme? Pourriez-vous en expliquer la raison d'être, s'il vous plaît?

M. Johns : Lorsque vous parlez de reçus pour dons de bienfaisance, je suppose que vous parlez d'un avantage fiscal qui...

La sénatrice Omidvar : Un reçu aux fins de l'impôt, oui. Ils ne sont pas émis par vos organismes de bienfaisance, mais par un autre organisme.

M. Johns : Les avantages fiscaux relèvent de l'Australian Taxation Office, et je pense que ce sera toujours le cas. Quoiqu'il en soit, la discussion que nous avons eue en Australie il y a six ans portait sur la nécessité que l'enregistrement — l'attribution du statut d'organisme caritatif — relève d'un organisme distinct, d'une commission, c'est-à-dire celle que je dirige. Donc, depuis six ans, nous exerçons le pouvoir discrétionnaire qui nous est accordé par la loi d'inscrire certains organismes à titre d'organisme de bienfaisance. L'étape suivante est une demande auprès de l'Australian Taxation Office pour l'obtention des divers avantages fiscaux.

Cela dit, nous travaillons en étroite collaboration avec l'autorité fiscale pour nous assurer que notre processus d'enregistrement satisfait aux exigences. Cet organisme peut très bien décider d'accorder des avantages fiscaux minimaux. Toutefois, on parle de l'échelon fédéral, et cela ne s'applique pas nécessairement aux États, qui peuvent aussi accorder ou non des avantages fiscaux. Ils ont tendance à se fier à notre registre des organismes enregistrés, mais essentiellement, ce sont les États qui déterminent les avantages et les organismes qui y ont droit.

La sénatrice Omidvar : Merci. Je comprends un peu mieux maintenant.

Commissioner, can you tell us about the legislation that is in front of Australia that is creating some challenges around charities? And I quote a piece from *The Australian* that says:

Charities commissioner Gary Johns has warned a new Turnbull government bill aimed at cracking down on foreign donations will place an extra regulatory burden on charities which may inhibit their ability to advocate on issues directly related to their charitable purposes.

What's that about?

Mr. Johns: Yes. We are now past that point. We do have an act which governs foreign donations. It's not an act that I administer, but part of the discussion in the charitable sector was the administrative burden that would have arisen had charities had to, if you like, account for foreign donations and those could have been in very small parts.

By and large, our sector has been exempted, so those reports in *The Australian* are now out of date. We are in a position where the sector is not burdened by the foreign donation legislation.

Senator Omidvar: So they don't have to register as political campaigners?

Mr. Johns: No, they don't. There are some very rare circumstances where they might if they are a very large organization or have very large political activities, but otherwise not.

Myles, you might add some information for me there.

Mr. McGregor-Lowndes: When the bill was first announced, it drew a very wide net, which would have caught charities, particularly those charities and environmental charities which received grants from international sources and use those for political advocacy in Australia.

After a very long, protracted and heated discussion, the government finally passed into law a much reduced system which mitigated the unintended consequences of the provisions to make transparent political party donations in Australia.

Although not all charities are happy with it, it appears that the vast bulk of charities will not be burdened by the legislation. The Electoral Commission has provided a fact sheet on its website for charities and most seem to be satisfied with that for the moment.

Senator Omidvar: Thank you.

Monsieur le commissaire, pouvez-vous nous parler de la loi australienne, qui entraînerait certains défis pour les organismes de bienfaisance? Un article du journal *The Australian* disait ceci :

Selon le commissaire des organismes de bienfaisance, Gary Johns, le nouveau projet de loi du gouvernement Turnbull visant à sévir contre les dons étrangers placera un fardeau réglementaire supplémentaire sur les organismes de bienfaisance, ce qui pourrait les empêcher de défendre les enjeux associés à leur mandat.

Qu'est-ce que cela veut dire?

M. Johns : Oui. Nous avons dépassé cette étape. Nous avons une loi qui régit les dons étrangers. Je n'en suis pas responsable, mais les intervenants du secteur caritatif ont fait valoir que la loi entraînerait un fardeau supplémentaire pour les organismes de bienfaisance qui devraient tenir compte des dons étrangers, qui peuvent être très petits.

De façon générale, notre secteur a été exempté, de sorte que cet article du journal *The Australian* est maintenant désuet. Notre secteur n'est pas affecté par la loi sur les dons étrangers.

La sénatrice Omidvar : Les organismes n'ont pas à s'inscrire en tant que militants politiques?

M. Johns : Non, sauf dans de rares circonstances lorsqu'il est question de très grandes organisations ou d'activités politiques très importantes, mais autrement, non.

Myles, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. McGregor-Lowndes : Lorsqu'on a annoncé le projet de loi, il était très vaste et visait les organismes de bienfaisance — surtout les organismes environnementaux — qui reçoivent des subventions de sources internationales et qui les utilisent à des fins politiques en Australie.

À la suite de longues discussions très animées, le gouvernement a finalement adopté un système beaucoup plus restreint qui permettait de limiter les conséquences imprévues des dispositions visant la transparence des dons aux partis politiques en Australie.

Bien que les organismes de bienfaisance ne soient pas tous satisfaits de la loi, il semble que la majorité d'entre eux ne seront pas encombrés par celle-ci. La commission électorale a publié une fiche documentaire sur son site web destinée aux organismes de bienfaisance et la plupart d'entre eux semblent satisfaits pour le moment.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Professor, I am very interested in this chart of accounts. We have heard many representations from our sector leaders here that the paperwork in reporting and outlining the same facts over and over again is a burden that gets in the way of charities doing their good work.

How long did it take the government and you, I imagine, to come up with an agreement on the chart of accounts? Who was involved? How was it agreed on? Can you walk us through that, please?

Mr. McGregor-Lowndes: It started with an observation, when some researchers got together with some practitioners, that there were many clerical positions in the finance departments of charities and that these people did nothing but translate from their financial data, their charter of accounts. They then translated that into what the funder or funders required. The more funders you have with different definitions of “postage and petties” and “salaries,” the more people you need to do the figuring.

We had a look, with the help of our state government, the Queensland Treasury, by surveying all the government departments and asking them for all their charity acquittal forms for grants. We put all those terms into a large spreadsheet and that’s how we came to 25 different definitions for “postage and petties,” and I think there were 117 different ways to calculate “wages and salaries” across all the departments.

We cooperatively got the government and the charities sector representative bodies to agree to a data dictionary, such that “postage and petties” means this, and “wages and salaries” means that. This took account of accounting principles, accounting standards, and what governments and funders actually needed to acquit the grant.

In many cases, these different definitions have just grown up, with different units having different ideas of people designing the forms and not much thought had been given to what the terms actually meant. By governments disciplining themselves only to ask for that financial term, non-profits — if they choose and only if they choose — can design their original chart of accounts to capture that information. So it’s capture the information once and use it many times.

It is not fundraising costs, it is not other administrative costs, but it is acquitting grants that appears to be the largest backroom office expense in non-profits in Australia that, in fact, can be reduced dramatically by governments disciplining themselves to only ask for financial information according to a single data set.

Monsieur McGregor-Lowndes, je m’intéresse beaucoup à ce plan comptable. Nous avons entendu de nombreux témoignages des chefs de file du secteur au sujet de la paperasserie et de la nécessité de déclarer les mêmes faits à maintes reprises. C’est un fardeau qui empêche les organismes de bienfaisance de faire leur travail.

Combien vous a-t-il fallu de temps, à vous et au gouvernement, pour préparer un accord sur le plan comptable? Qui a participé à son élaboration? Comment a-t-il été approuvé? Pouvez-vous nous parler de ce processus?

M. McGregor-Lowndes : Je vais commencer par une observation : lorsque les chercheurs se sont assis avec certains intervenants, ils ont constaté qu’il y avait de nombreux postes de commis aux services des finances des organismes de bienfaisance et que ces employés ne faisaient qu’adapter leurs données financières et leur plan comptable selon les exigences des bailleurs de fonds. Plus vous avez de bailleurs de fonds qui ont des définitions variées des « frais postaux et secondaires » ou des « salaires », plus vous aurez besoin d’employés pour y voir clair.

Nous avons réalisé une étude avec l’aide de notre gouvernement d’État, le Queensland Treasury, auprès de tous les ministères du gouvernement et nous leur avons demandé de nous fournir leurs formulaires d’acquiescement des organismes de bienfaisance aux fins des subventions. Nous avons rassemblé tous les termes sur une grande feuille de calcul et avons désigné 25 définitions différentes des « frais postaux et secondaires » et je crois qu’il y avait 117 façons différentes de calculer les « traitements et salaires » dans les divers ministères.

Nous avons convenu avec le gouvernement et les organismes représentatifs du secteur caritatif de créer un dictionnaire des données afin d’avoir une seule définition des expressions comme « frais postaux et secondaires » et « traitements et salaires ». Nous avons tenu compte des principes et normes comptables, et des exigences des gouvernements et des bailleurs de fonds en vue d’accorder les subventions.

Dans bon nombre des cas, les responsables des formulaires des diverses unités avaient créé ces définitions sans trop réfléchir à leur signification. Lorsque les gouvernements s’imposent une discipline et s’entendent sur des termes financiers particuliers, les organismes sans but lucratif peuvent — s’ils le souhaitent seulement — concevoir leur propre plan comptable pour tenir compte de ces renseignements. On peut donc utiliser les mêmes renseignements à maintes reprises.

Ce ne sont pas les frais de financement ni les autres frais administratifs, mais bien l’acquiescement des subventions qui semble être la plus importante dépense de bureau des organismes à but non lucratif de l’Australie. Ces frais peuvent être réduits de façon considérable si les gouvernements s’imposent une

That has gradually occurred in each state and territory of Australia, and finally the Commonwealth Government and the ACNC is now is the custodian of the chart of accountants but, of course, keeping it current with new accounting standards and requirements of our governments for financial acquittal.

We found over the years that governments have started to wind back from just merely output, that is financial acquittal, and look at more sophisticated measures of the acquittal of the grant in terms of social impacts, so the financial acquittal has tended to be less onerous and less important than it once was, although it is still important, with government departments looking at actual outcomes and impacts.

It's a process that took about six years and it requires the good faith of both government and the sector to get together with the accounting profession to move toward a chart of accounts with a data dictionary with the key financial terms defined.

Senator Omidvar: Thank you.

Senator Martin: Thank you very much for your presentations. I know you mentioned that it took six years to standardize the definitions to undertake this process. This must have been quite the undertaking, so this is a good model for us to consider.

Commissioner, I had a question about minimizing regulations imposed on charities in that one of the purposes of your commission was to reduce the red tape. This is something we've heard again and again from many of our witnesses and from submissions.

Would you talk a little more in detail about the steps you took to reduce the red tape and what has resulted as part of that process? You said you are still in progress with two states, and what about the territories? I would love to hear a little bit more about that process.

Mr. Johns: The process is essentially between the commonwealth and the states.

It's a constant negotiation really between ourselves and the states, but in the case of four states and territories, or the ACT particularly, there is an agreement that those states and the territory are satisfied that we gather the information on their behalf and, if you like, relay it to them. We satisfy their needs at the same time we satisfy ours. Now that does reduce the burden on charities for double reporting.

discipline et se fondent sur un seul ensemble de données lorsqu'ils demandent des renseignements financiers à ces organismes.

C'est ce qui s'est produit graduellement dans chaque État et territoire de l'Australie et aujourd'hui, le gouvernement du Commonwealth et l'ACNC sont responsables du plan comptable, mais doivent bien sûr respecter les normes et exigences financières de nos gouvernements.

Au fil des années, nous avons constaté que les gouvernements ne se concentraient plus uniquement sur les extrants — c'est-à-dire l'octroi de fonds —, mais aussi sur d'autres facteurs associés aux subventions, notamment sur leur incidence sociale. Ainsi, le financement tend à être moins coûteux et moins important qu'avant — bien qu'il soit toujours important — et les ministères du gouvernement tiennent compte de l'incidence et des conséquences du financement.

Le processus a duré environ six ans. Le gouvernement et le secteur ont dû convenir d'un plan comptable avec les professionnels en comptabilité, et d'un dictionnaire des données présentant les définitions clés.

La sénatrice Omidvar : Merci.

La sénatrice Martin : Nous vous remercions pour vos témoignages. Vous avez dit qu'il avait fallu six ans pour normaliser les définitions et réaliser ce processus. C'est un travail important, qui représente un bon modèle pour nous.

Monsieur le commissaire, j'avais une question au sujet de l'allègement des règlements imposés aux organismes de bienfaisance. L'un des objectifs de votre commission était de réduire les formalités administratives. C'est ce que nous avons entendu de nombreux témoins et ce que nous avons lu dans les mémoires qui nous ont été présentés.

Pourriez-vous nous expliquer en détail les mesures que vous avez prises pour réduire les formalités administratives? Quelles ont été les conséquences du processus? Vous dites que le processus est toujours en cours dans deux États; qu'en est-il des territoires? J'aimerais vous entendre nous parler de ce processus.

M. Johns : Le processus vise le Commonwealth et les États.

Nos négociations avec les États sont constantes, mais dans le cas de quatre États et territoires — ou du Territoire de la Capitale australienne en particulier —, ils ont convenu que nous recueillions les renseignements en leur nom et que nous les lui transmettions, si l'on veut. Nous répondons à leurs besoins et aux nôtres en même temps, ce qui réduit le fardeau des organismes de charité en matière de double déclaration.

However, here we are six years in and we still have two states who haven't been able to be brought into the fold. As Myles reflected, these are discussions and negotiations between states and players, and let me reflect on this.

For instance, a number of charities in our sector are highly regulated. They are school sectors, university sectors and hospitals. They receive huge grants from government. The needs of the education department, health department or age care department will be far different to the needs of, say, a simple regulator like ourselves who is dealing not only with highly regulated charities but those who have no regulator, very small and intermediary charities. Complication comes for good reason sometimes, although we would like to wipe it out.

We really can't step in and say to the commonwealth education department that they should reduce the amount of the information that they require of a school system or universities, whatever, when they are dealing with literally billions of dollars of taxpayers' money. We shouldn't forget that underlying this desire for simplicity, national standards and so on are the real needs of the funding organizations.

We continue the journey and continue the discussion. We talked with the Australian Accounting Standards Board about a national standard of reporting as well as accounting, but it's a long journey. I can't wait for them. My organization has to get on with the registration and, of course, all of the compliance activity. I have to get on and think about what simple pieces of comparative information I can turn over to the public. Meanwhile, all of the other regulators continue with discussion about their needs for data.

Senator Martin: You also talked about the registry, matching the public donors with the charities. That sounds very 21st century and that is a wonderful way to do this matchmaking. I was curious, if all of the registered charities are part of this, is this a giant database that's an online feature; would you tell how that works?

Mr. Johns: Right now the 56,000 charities are all registered charities in Australia on my register and that, to us, is the total number of charities that are of interest to donors who want to know that they are dealing with a verified charity. This is the one that the government says is a real charity.

The issue with our website is that if you know the name of a charity, you can find it and look for its credentials, say its annual report or annual information statement, responsible persons, its constitution and so on. That's very important. That is a credibility measure.

Toutefois, six ans plus tard, deux États n'ont pas encore été en mesure d'intégrer le processus. Comme l'a fait valoir Myles, les discussions et les négociations se font entre les États et les divers intervenants.

Par exemple, certains organismes de bienfaisance de notre secteur sont hautement réglementés : le secteur scolaire, le secteur universitaire et les hôpitaux. Ils reçoivent d'énormes subventions du gouvernement. Les besoins du ministère de l'Éducation, du ministère de la Santé ou du ministère des Soins aux personnes âgées ne seront pas du tout les mêmes que ceux de simples organismes de réglementation comme le nôtre qui font affaire non seulement avec des organismes de bienfaisance hautement réglementés, mais aussi avec des organismes de bienfaisance de petite et de moyenne taille, qui ne sont pas réglementés. Les complications sont parfois associées à de bonnes raisons, même si nous souhaiterions les éliminer.

Nous ne pouvons pas dire au ministère de l'Éducation du Commonwealth qu'il doit exiger moins de renseignements des systèmes scolaires ou des universités alors qu'ils gèrent des milliards de dollars provenant des contribuables. Il ne faut pas oublier, malgré notre désir de simplicité et de normes nationales, les réels besoins des organismes de financement.

Nous poursuivons notre périple et nos discussions. Nous avons parlé à l'Australian Accounting Standards Board d'une norme nationale en matière de production de rapports et de comptabilité, mais c'est un long processus. Nous ne pouvons pas attendre. Mon organisation doit procéder à l'inscription et aux activités de conformité. Je dois penser aux renseignements comparatifs que je peux présenter à la population. Dans l'intervalle, tous les autres organismes de réglementation poursuivront la discussion sur leurs besoins en matière de données.

La sénatrice Martin : Vous avez aussi parlé d'un registre; d'associer les bailleurs de fonds publics aux organismes de bienfaisance. Cela me semble être une façon très moderne de procéder. Je me demande une chose : si tous les organismes de bienfaisance participent à ce processus, est-ce qu'il y a une énorme base de données en ligne? Pourriez-vous nous dire comment le processus fonctionne?

M. Johns : À l'heure actuelle, les 56 000 organismes de bienfaisance sont tous enregistrés par l'entremise de mon registre en Australie. Pour nous, il s'agit du nombre total d'organismes de bienfaisance d'intérêt pour les bailleurs de fonds qui veulent s'assurer de faire affaire avec un organisme reconnu par le gouvernement.

Sur notre site web, si vous connaissez le nom d'un organisme de bienfaisance, vous pouvez voir ses références, son rapport annuel ou son énoncé d'information annuel, ses personnes-ressources, sa composition et ainsi de suite. C'est très important. C'est une mesure de la crédibilité de l'organisme.

However, there might be several charities who would satisfy your needs as a donor. They may be doing work you would like to support, but you can't search for that across our register. It seems to us, yes, we are 19 years into the 21st century, we are all digital and we could use this platform, which is already being paid for by the taxpayer, to much greater effect.

Right now each charity each year fills out an annual information statement and, among other questions they answer, there are three questions about their activities. The reason I ask them is, if you like, to inform myself and the public every year that this charity is pursuing its charitable purpose. In other words, it should remain on the register. But the answers they give me are too narrow, there is not enough information, and I don't really know what they are doing.

It's not me the regulator talking; this is the theoretical donor or philanthropist who says, "I really don't know what you're doing. I would like to know of comparable organizations who are delivering comparable programs."

I am in a conversation with charities that if they could answer the same questions but at a program level — whenever I walk into a charity, and I do that all the time and I love it, we sit around the table and you say, "Well, how is it going? What are you doing?" They almost always say, "Well, we have three programs, one for this group, one for that group, one delivered somewhere else." If we could get that common language of programs, a report by programs, the purpose of the program, people they are helping and where it is delivered, you will have a very powerful menu such that a donor could come to our website, inquire electronically and get a drop-down list programs that match their interests.

In order to do that, we would need a taxonomy of charitable purposes, that the charity can nominate the purpose in a dictionary, words that are commonly used to describe, and then the people and the place.

Fortunately, there are a number of organizations, but a particular one in Australia called Our Community that has been matching grant makers with charities for five years now using this common dictionary, this taxonomy of charitable purposes, and they only cover 6,000 charities. We want to scale that up, in essence, to the entire 57,000. They are thrilled with that. They really like the idea that we can put those who want to give with those who need in touch, and we are doing no more than that. When you come to the end of the journey, you find a number of charities that might satisfy your interest, and then the donor would have to go off and make their own inquiries about those charities. We think that would be a very powerful, simple tool to use.

Senator Martin: Thank you.

Toutefois, plusieurs organismes de bienfaisance peuvent répondre aux besoins des bailleurs de fonds. Leur travail pourrait vous intéresser, mais il est impossible de faire une recherche selon ces critères sur notre registre. Nous sommes au XXI^e siècle depuis maintenant 19 ans; tout est numérique et nous pourrions utiliser cette plateforme — payée par les contribuables — à meilleur escient.

À l'heure actuelle, chaque organisme de bienfaisance doit remplir un énoncé d'information annuel, et notamment répondre à trois questions au sujet de ses activités, pour que la commission et la population connaissent son objectif chaque année. En d'autres termes, il faut que ces renseignements se trouvent au registre. Toutefois, les renseignements que les organismes nous transmettent sont trop pointus; il n'y a pas assez d'information et je ne sais pas vraiment ce qu'ils font.

Je ne parle pas en tant que responsable d'un organisme de réglementation ici, mais bien en tant que bailleur de fonds potentiel ou philanthrope, qui peut se dire : « Je ne sais pas ce que vous faites. J'aimerais en savoir plus sur des organisations comparables qui offrent des programmes comparables. »

Lorsque je rencontre les organismes de bienfaisance, je leur demande de répondre à ces questions sur le plan des programmes... Lorsque je visite ces organismes — je le fais souvent et j'adore cela —, je m'assois avec les intervenants et je leur demande : « Comment allez-vous? Que faites-vous? » Ils me parlent toujours des programmes en place pour tel ou tel groupe, de ceux qui sont offerts ailleurs, par exemple. Si nous pouvions utiliser le langage commun des programmes et présenter des rapports en fonction de ces programmes et de leur objectif, des gens qu'ils aident et de l'endroit où ils sont offerts, alors nous aurions un beau menu que pourraient consulter les bailleurs de fonds sur notre site web; ils pourraient ainsi consulter les programmes qui correspondent à leurs intérêts.

Pour ce faire, il faudrait classer les fins de bienfaisance des organismes à partir d'un dictionnaire et de termes souvent utilisés à titre descriptif, et aussi classer les noms et les lieux.

Heureusement, plusieurs organisations le font... dont une en particulier en Australie, Our Community, qui fait le jumelage entre les bailleurs de fonds et les organismes de bienfaisance depuis cinq ans maintenant à l'aide d'un dictionnaire commun et de la classification des fins de bienfaisance, et elle ne vise que 6 000 organismes. Nous voulons appliquer le jumelage aux 57 000 organismes de bienfaisance. Ils en sont très heureux. Ils aiment beaucoup l'idée d'établir un lien entre les gens qui veulent donner et ceux qui veulent recevoir, et c'est tout ce que nous faisons. Au bout du compte, certains organismes de bienfaisance répondent peut-être aux intérêts des bailleurs de fonds, qui doivent ensuite faire leurs propres recherches. Nous croyons que cet outil serait très utile et très simple à utiliser.

La sénatrice Martin : Merci.

Senator Duffy: Commissioner Johns, my name is Mike Duffy, not related to Mike Duffy of Channel 7 in Australia, although he is a friend.

Your idea of broadening access to this database strikes me as something that would be very helpful to charities. You're helping them reach more potential donors.

My questions during our inquiry here have been about the decline in the number of donors, the growing age of donors, and the fall-off in donations generally to charitable purposes.

Do you have, in addition to your regulatory duties, a promotional role in which you travel the country and speak about the benefits of the charitable sector and why people should be supportive of it?

Mr. Johns: Well, the simple answer is no. We have a regulatory role, and that's something that the sector has to come to grips with. I am their regulator. If something goes wrong, I have to step into the door, look at their books and put it right.

Having said that, of course we have great sympathy for the charitable sector. Every week we register around 40 new charities. So we see enthusiasm. We see the desire for people to establish charities.

Mind you, the charities already on the register say, "Why are you letting so many in? There are already 57,000 of us." I don't have a rule for that. No government will ever right a rule, I believe, that excludes people who have the desire, knowledge and the interests to establish a charity.

Of course, we are as enthusiastic as anyone else for people to step in and do good work. There may be a flattening out in giving and some decline in the number of people, but I believe that will vary over time. I see charities who work very hard to contact donors, who reach out and are looking for support. I don't see any problem there.

We have 57,000 enthusiastic organizations who are constantly in touch with their donors and potential donors. That's their work, if you like. I can assist in a minor way, but most of my staff are tied up, as you can imagine, in the registration and compliance processes. It leaves us some time to issue statements and put the material on our website, but honestly there are hundreds of conferences that take place in this sector all over Australia every year. I see enormous buoyancy in the sector. The sector is doing very well in that sense.

Le sénateur Duffy : Monsieur le commissaire Johns, je m'appelle Mike Duffy; je ne suis pas parent avec le Mike Duffy de la chaîne 7 en Australie, mais c'est un ami.

Votre idée d'élargir l'accès à cette base de données me semble très utile pour les organismes de bienfaisance. Vous les aideriez à atteindre plus de bailleurs de fonds potentiels.

Les questions que j'ai posées au cours de notre étude visaient le déclin du nombre de bailleurs de fonds, qui sont de plus en plus âgés, et la diminution générale des dons faits aux organismes de bienfaisance.

En plus de vos tâches en matière de réglementation, jouez-vous un rôle en matière de promotion? Est-ce que vous voyagez au pays pour parler des avantages du secteur caritatif et des raisons pour lesquelles les gens devraient l'encourager?

M. Johns : La réponse simple est non. Nous avons un rôle en matière de réglementation, ce que comprennent les intervenants du secteur caritatif. Je représente l'organisme de réglementation. Si quelque chose ne va pas, je dois étudier les livres et rétablir la situation.

Cela dit, nous avons évidemment beaucoup d'empathie pour le secteur caritatif. Chaque semaine, nous enregistrons 40 nouveaux organismes. Nous voyons leur enthousiasme. Nous voyons le désir des gens de mettre en place de tels organismes.

Toutefois, les organismes qui sont déjà inscrits au registre nous demandent pourquoi nous acceptons de nouveaux organismes alors qu'il y a en déjà 57 000. Je n'ai pas de règle pour cela. Je crois qu'aucun gouvernement ne mettra en place une règle qui pourrait exclure des gens qui souhaitent mettre sur pied un organisme de bienfaisance et qui ont les connaissances et l'intérêt nécessaires pour le faire.

Bien sûr, nous voulons comme tout le monde que ces organismes fassent du bon travail. Les gens sont peut-être moins nombreux à faire des dons, mais je crois que la situation changera au fil du temps. Je vois des organismes de bienfaisance qui travaillent très fort pour communiquer avec les bailleurs de fonds afin d'obtenir leur appui. Je ne vois pas de problème avec cela.

Nous avons 57 000 organismes enthousiastes qui sont en contact permanent avec les bailleurs de fonds actuels et potentiels. C'est leur travail, si l'on veut. Je peux les aider d'une certaine façon, mais les membres de mon personnel sont très occupés avec les processus d'inscription et de conformité. Nous avons le temps de publier des énoncés et des documents sur notre site Web, mais il y a des centaines de conférences dans ce secteur chaque année en Australie. C'est un secteur très actif, qui réussit très bien à cet égard.

Senator Duffy: Is there a minister for charities in Australia? You're the commissioner, but is there a minister, a champion for the charitable sector in government?

Mr. Johns: Yes, there is the assistant treasurer. That's a minister in the government who is, if you like, the champion and talks about the sector. Although there are many other ministers as well, such as the treasurer himself from time to time might, or other ministers in social security, who might talk about it. That could be enlarged and could be made more prominent; there is no doubt about that.

Again, I stress, I don't think it's all about government. I think governments can set rules, and they should be minimal rules, and allow the sector to get on with its good work. It has been there for a long time. It preceded government, and 57,000 and the hundreds of thousands of responsible persons and the millions of supporters ought to be able to get on with their work. That's the most important thing.

I actually think governments can overstep the mark because the more they talk, the more people will come to governments for assistance and not to the charity. The charity has a separate life and it deals directly with civil society, and that's a very powerful, unique and important element that we shouldn't ever give up.

Senator Duffy: Thank you, sir.

Senator Omidvar: My question is to the commissioner and then one to the professor.

Australia is clearly ahead of Canada in many ways, and there is a lot we have to learn. You have modernized the definition of "charity," and we still have the old Elizabethan definition of "charity," and we rely on the common law to understand its evolution.

You have, I believe, 14 definitions of "charity." Perhaps you could explain the relationship between the common law heads of charities and the legislative definition, and whether or not you think you run the risk of changing definitions with changing governments?

Mr. Johns: That risk, if you like, could have occurred at any time. Any government is free to legislate and change the charities act, but Myles McGregor-Lowndes reflected on this.

There was very little common law redefinition for 30 years. These things don't often come to the courts. Nevertheless, it was a high court decision in 2010 which stimulated a government to define for the first time all of the charitable purposes and then a grab bag at the end of anything similar to them. This particular

Le sénateur Duffy : Y a-t-il un ministre responsable des organismes de bienfaisance en Australie? Vous êtes commissaire, mais y a-t-il un ministre champion du secteur caritatif au gouvernement?

M. Johns : Oui, il y a le trésorier adjoint. Il est ministre au sein du gouvernement, et, si on peut dire, il s'est fait le champion du secteur, alors, il en parle. Il y a aussi beaucoup d'autres ministres, comme le trésorier lui-même ou le ministre de la sécurité sociale, qui en parlent de temps à autre. On pourrait en parler davantage; cela ne fait aucun doute.

Je le répète, je ne crois pas que le gouvernement doit prendre toute la place. Je pense que les gouvernements peuvent établir des règles, qui devraient être minimales, et laisser le secteur faire le bon travail qu'il accomplit. C'est un secteur qui existe depuis longtemps. Il était là avant le gouvernement. Les 57 000 organismes, les centaines de milliers de responsables et les millions de personnes qui appuient le secteur devraient pouvoir continuer leur travail. C'est ce qui est le plus important.

Je crois en fait que les gouvernements peuvent en faire trop, car plus ils parlent, plus les gens s'adresseront à eux pour obtenir de l'aide et non aux organismes de bienfaisance. Le secteur de la bienfaisance est distinct et il traite directement avec la société civile, et c'est un aspect très rare, unique et important qu'il faut conserver.

Le sénateur Duffy : Je vous remercie, monsieur.

La sénatrice Omidvar : Ma première question s'adresse au commissaire et l'autre s'adressera au professeur.

Il est clair que l'Australie devance le Canada à bien des égards. Il nous reste beaucoup de choses à apprendre. Vous avez actualisé la définition de « bienfaisance », alors que nous avons toujours l'ancienne définition élisabéthaine de ce terme et nous nous appuyons sur la common law pour comprendre son évolution.

Vous avez établi, je crois, 14 définitions. Peut-être que vous pourriez nous expliquer le lien entre la définition des objectifs caritatifs dans la common law et la définition dans la loi et nous dire si vous pensez que les définitions risquent de changer lorsqu'on change de gouvernement.

M. Johns : Il y a un risque, si on peut dire, qui peut exister en tout temps. Tout gouvernement est libre de légiférer et de modifier la loi sur les organismes de bienfaisance. Myles McGregor-Lowndes s'est penché là-dessus.

Les définitions dans la common law ont très peu changé sur une période de 30 ans. Les tribunaux ne sont pas souvent saisis de ce genre de choses. Néanmoins, c'est une décision d'une haute cour en 2010 qui a incité un gouvernement à définir pour la première fois tous les objectifs caritatifs et tout ce qui y est

high court decision also clarified to the extent that charities could pursue advocacy freely as long as it was in pursuit of other charitable purposes.

These things are set in law. I don't think there has been any demur. In the two major parties I have not seen any debate about changing the statutory definition, but I would hope you can never lock in a future government who might take a different view about a particular head of charity.

I think my summary would be that we have a very liberal regime and the definitions are fairly forgiving and open-ended. We register charities every day and you are always in discussion to say, do you fit in and then you continue the discussion. By and large the charity begins to fit in once we clarify its purpose.

I think the system is open and endearing toward charity. We actually trust them to get on with the business. I don't think there are any problems from the government end but, as always, things might eventually end up in court and you will receive further clarification.

Senator Omidvar: Professor, in our last few minutes I have a question that is of great importance to this committee. That is about the progress Australia has made around unrelated business activities by charities. Perhaps you could unpack the Word Investments Case and help us understand whether, through the new regulations, social enterprise in charities is flourishing. Is it succeeding? Are charities making more money to do their good work?

Mr. McGregor-Lowndes: Yes. I think it has been a watershed in Australian charity history. It was called the Word Investments Case. Basically, a group of businessmen who were supporting the Wycliffe Bible Translators did what businessmen do and created successful businesses. One was a funeral business, one was financial advice and a few other bits of business, but the destination of those profits were all to the charitable cause.

The series of courts which heard the appeals right through to our highest court said it is the destination of profit through the charitable purpose which is the important issue here, looking holistically at the enterprise. If the destination of the effort is to assist and further the charitable purpose, then that is fine and that will be allowed and encouraged.

similaire. Cette décision d'une haute cour a permis d'établir clairement que les organismes de bienfaisance pouvaient se livrer à des activités de défense des intérêts tant qu'ils le faisaient pour poursuivre des objectifs caritatifs.

C'est établi dans la loi. Je ne crois pas qu'il y a eu des problèmes. Je n'ai pas observé de débat au sein des deux principaux partis à propos de la modification de la définition dans la loi, mais j'espère qu'on ne pourra jamais empêcher un gouvernement d'adopter un point de vue différent à propos d'un objectif caritatif en particulier.

Je crois que nous avons un régime très libéral et que les définitions sont assez larges. Nous enregistrons tous les jours des organismes de bienfaisance et nous discutons toujours de la place que peut occuper un organisme. On commence à le voir lorsqu'on peut tirer au clair son objectif.

Je pense que le système fait preuve d'ouverture et qu'il a une attitude positive envers les organismes de bienfaisance. Nous avons confiance qu'ils feront leur travail. Je ne pense pas qu'il y a des problèmes du côté du gouvernement, mais, comme toujours, il est possible que des tribunaux soient saisis de certaines affaires et qu'ils apportent des éclaircissements.

La sénatrice Omidvar : Professeur, il ne me reste que quelques minutes, alors j'aimerais vous poser une question qui est très importante aux yeux du comité. C'est au sujet des progrès réalisés par l'Australie à propos des activités commerciales non complémentaires. Peut-être que vous pourriez nous parler de l'affaire *Word Investments* et nous dire si, grâce à la nouvelle réglementation, les entreprises à vocation sociale dans le secteur de la bienfaisance sont florissantes. Est-ce que cela fonctionne? Est-ce que les organismes de bienfaisance recueillent davantage de fonds pour effectuer leurs bonnes œuvres?

M. McGregor-Lowndes : Oui. Je crois que cette affaire a marqué un tournant dans l'histoire du secteur de la bienfaisance en Australie. On a appelé cela l'affaire *Word Investments*. Essentiellement, des hommes d'affaires qui soutenaient l'organisme Wycliffe Bible Translators, ont créé, comme bien d'autres hommes d'affaires, des entreprises prospères. Il y avait une entreprise de services funéraires, une entreprise de conseillers financiers et d'autres petites entreprises, et les profits de ces entreprises étaient tous versés à l'organisme de bienfaisance.

Les tribunaux qui ont entendu les appels, dont notre plus haut tribunal, ont affirmé que, lorsqu'on examine l'affaire dans son ensemble, l'élément important est le fait que les profits étaient destinés à l'organisme de bienfaisance. Si l'argent sert à contribuer à l'objectif caritatif, alors, il n'y a pas de problème; c'est autorisé et encouragé.

This was a momentous decision. What consequences has it? One might expect everybody would inform themselves as a charity and conduct their business in that way in order to avoid income tax and other imposts. That doesn't appear to have occurred. Charities have not altered their activities radically. It has given confidence to those who are a bit more timid about unrelated business income activities to engage in them, but charities are usually pretty conservative in doing such things. It's really only when they can make a profit and put those toward purposes that they do engage in this.

Has it encouraged unfair competition? We've had a couple of government inquiries which have looked at the economic theory and the actual evidence of this and they basically found that, in terms of income tax and general market forces, it doesn't create unfair competition through undercutting of prices because charities don't have to pay tax on the way through.

They do find that there are distortions with input taxes, like GST and other taxes, and maybe there should be some restrictions upon charities in that regard in unfettered business activities.

Our government couldn't find a compromise to cap or to restrict the unrelated business income of charities, so the horse has bolted and it would be very difficult to wind back.

It has had a positive entrepreneurial impact on social ventures and others in carrying on businesses. They still have difficulties in structuring their business, whether they want it structured as a charity. Charities still have some fetters and should they go to a full-profit, purpose-directed entity to do that.

In Australia, unlike the U.K., we have not developed a special social enterprise entity, a bespoke entity for them. Some would argue that this is needed in order to give credence and facilitate what they do for purpose-driven organizations.

My view, and I think the view of the majority of lawyers, is that you can structure just about anything that you want to do within the available legal parameters and structures.

What a bespoke legal entity for social enterprise does is it gives that group of people an identity and something to cling on to and to claim.

C'est une décision très importante. Quelles en sont les conséquences? On se serait attendu à ce que tous les organismes de bienfaisance mènent des activités commerciales non complémentaires pour éviter l'impôt sur le revenu et des taxes. Il ne semble pas que cela a été le cas. Les organismes de bienfaisance n'ont pas modifié radicalement leurs activités. Les organismes qui hésitaient un peu à mener des activités commerciales non complémentaires ont eu la confiance nécessaire pour se lancer dans ces activités, mais les organismes de bienfaisance sont habituellement assez prudents dans ces cas-là. Elles mènent ce genre d'activités seulement lorsqu'elles peuvent réaliser des profits qu'elles peuvent utiliser à des fins caritatives.

Est-ce que cela a favorisé une concurrence déloyale? Quelques commissions d'enquête gouvernementales se sont penchées sur la théorie économique et les preuves à cet égard. Elles ont essentiellement constaté que, sur le plan de l'impôt sur le revenu et des forces générales du marché, il n'y a pas de concurrence déloyale en raison d'une réduction des prix parce que les organismes de bienfaisance n'ont pas à payer de taxes.

Elles ont toutefois constaté des distorsions en ce qui concerne les taxes sur les intrants, comme la TPS et d'autres taxes, et elles ont affirmé qu'il devrait peut-être y avoir des restrictions en ce qui concerne ces activités commerciales menées par des organismes de bienfaisance.

Notre gouvernement n'a pas été en mesure de trouver un compromis pour limiter ou restreindre les revenus des organismes provenant des activités commerciales non complémentaires, alors il serait très difficile de revenir en arrière.

Il y a eu une incidence positive sur les entreprises à vocation sociale et d'autres entreprises. Elles éprouvent cependant encore de la difficulté à structurer leurs activités, si elles souhaitent les structurer en tant qu'organismes de bienfaisance. Il y a encore des obstacles lorsque des organismes de bienfaisance souhaitent créer une entité à but lucratif pour financer leurs objectifs caritatifs.

En Australie, contrairement au Royaume-Uni, nous n'avons pas créé une entité juridique précisément pour les entreprises à vocation sociale. Certains font valoir que c'est nécessaire pour donner de la crédibilité aux entreprises qui mènent des activités pour des organismes qui ont un objectif caritatif et faciliter leur travail.

Selon moi, et je crois que c'est le point de vue de la majorité des avocats, il est possible de structurer quoi que ce soit en respectant les paramètres juridiques et les structures existantes.

En créant une entité juridique précisément pour les entreprises à vocation sociale, on se trouve à leur donner une identité.

I think that it probably diminishes the charity brand to have another brand of do-good organizations out there, but, as I said, in summary, the Word decision has had a profound effect on charities becoming resilient and self-reliant. It doesn't seem to have had, as far as I can tell, too great an impact on unfair competition outside input taxes. Where there are outbreaks of businesses claiming unfair competition from time to time in the political narrative, it doesn't really stand up that it's having a major adverse effect on any of the parties.

Senator Omidvar: Thank you. That was great.

The Chair: Gentlemen, I would like to thank both of you, Mr. Johns and Mr. McGregor-Lowndes. It has been very informative and an educational process on the Australian situation as we go about our study. We'd like to thank you for that and thank you for getting up early in the morning. It is five o'clock in the evening here, but don't think we are going home — the Senate sits at six o'clock and goes to God knows what hour. No rest for the wicked in the Great White North. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Toutefois, en créant une autre catégorie d'organismes qui font de bonnes actions, on se trouve probablement à miner les organismes de bienfaisance, mais, comme je l'ai dit, la décision rendue dans l'affaire *Word Investments* a eu des répercussions profondes sur les organismes de bienfaisance, qui sont devenus résilients et autosuffisants. D'après ce que j'ai pu observer, la décision ne semble pas avoir entraîné une concurrence déloyale, mis à part en ce qui concerne les taxes sur les intrants. Lorsque, à l'occasion, des entreprises prétendent qu'il y a une concurrence déloyale, on ne constate pas que cela a d'importantes répercussions négatives sur les parties concernées.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie. C'est excellent.

Le président : Je tiens à vous remercier tous les deux, monsieur Johns et monsieur McGregor-Lowndes. Vous nous avez fourni beaucoup d'informations au sujet de la situation en Australie dans le cadre de notre étude. Nous tenons à vous en remercier et à vous remercier de vous être levés tôt ce matin. Il est 17 heures ici, mais ne pensez pas que nous rentrons à la maison, car le Sénat commence à siéger à 18 heures et Dieu seul sait quand la séance se terminera. On ne se repose pas au pays du Grand Nord blanc. Je vous remercie beaucoup.

(La séance est levée.)

Équiterre:

Sidney Ribaux, Co-founder and General Manager (by video conference).

Australian Charities and Not-for-profits Commission:

The Honourable Gary Johns, Commissioner (by video conference).

As an individual:

Myles McGregor-Lowndes, Professor Emeritus, Australian Centre for Philanthropy and Non-profit Studies, Queensland University of Technology (by video conference).

Équiterre :

Sidney Ribaux, cofondateur et directeur général (par vidéoconférence).

Australian Charities and Not-for-profits Commission :

L'honorable Gary Johns, commissaire (par vidéoconférence).

À titre personnel :

Myles McGregor-Lowndes, professeur émérite, Australian Centre for Philanthropy and Non-profit Studies, Queensland University of Technology (par vidéoconférence).

WITNESSES

Monday, March 18, 2019 (morning)

As individuals:

Donald J. Bourgeois, Lawyer, Fogler Rubinoff LLP;

Susan Ramsundarsingh, Course Instructor and Research Project Coordinator, Factor-Inwentash Faculty of Social Work, University of Toronto.

Drache Aptowitzer LLP:

Karen Cooper, Legal Counsel.

Association of Fundraising Professionals, Greater Toronto Chapter:

Juniper Locilento, Vice-President, Public Affairs.

Now and Forever Wild Fund:

Éric Hébert-Daly, Vice-President.

Canadian Association of Fairs and Exhibitions:

Christina Franc, Executive Director.

Canadian Council of Christian Charities:

John Pellowe, Chief Executive Officer.

Centre for Israel and Jewish Affairs:

Shimon Fogel, Chief Executive Officer.

SickKids Foundation:

Ted Garrard, Chief Executive Officer.

Northern Lights Health Foundation:

Cindy Amerongen, Executive Director.

Monday, March 18, 2019 (afternoon)

Farm Radio International:

Kevin Perkins, Executive Director.

Islamic Relief Canada:

Zaid Al-Rawni, Chief Executive Officer (by video conference).

Canada World Youth:

Mike Power, Vice-President, Programming and Operations.

Big Brothers Big Sisters of Canada:

W. Matthew Chater, National President and Chief Executive Officer.

Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger:

Suzanne Parisé, Director General.

(Continued on previous page.)

TÉMOINS

Le lundi 18 mars 2019 (matin)

À titre personnels :

Donald J. Bourgeois, avocat, Fogler Rubinoff s.r.l.;

Susan Ramsundarsingh, formatrice et coordonnatrice des projets de recherche, faculté de travail social Factor-Inwentash, Université de Toronto.

Drache Aptowitzer s.r.l. :

Karen Cooper, conseillère juridique.

Association of Fundraising Professionals, Greater Toronto Chapter :

Juniper Locilento, vice-présidente, Affaires publiques.

Now and Forever Wild Fund :

Éric Hébert-Daly, vice-président.

Association canadienne des foires et des expositions :

Christina Franc, directrice générale.

Conseil canadien des œuvres de charité chrétiennes :

John Pellowe, chef de la direction.

Centre consultatif des relations juives et israéliennes :

Shimon Fogel, chef de la direction.

SickKids Foundation :

Ted Garrard, chef de la direction.

Northern Lights Health Foundation :

Cindy Amerongen, directrice générale.

Le lundi 18 mars 2019 (après-midi)

Radios Rurales Internationales :

Kevin Perkins, directeur général.

Islamic Relief Canada :

Zaid Al-Rawni, chef de la direction (par vidéoconférence).

Jeunesse Canada Monde :

Mike Power, vice-président, programmation et exploitation.

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada :

W. Matthew Chater, président national et chef de la direction.

Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger :

Suzanne Parisé, directrice générale.

(Suite à la page précédente.)